

http://www.numelyo.bm-lyon.fr

Discours et instructions pastorales

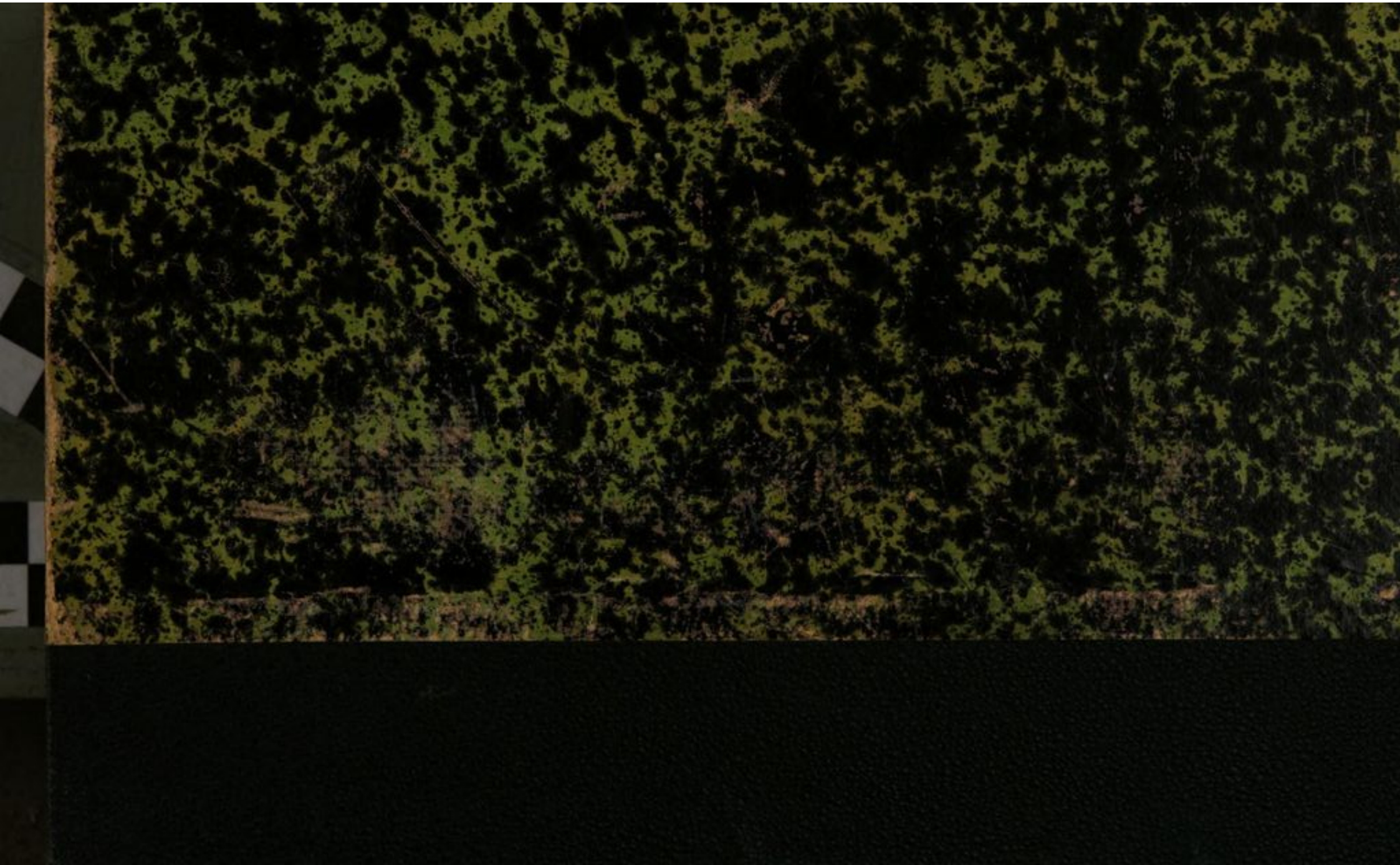
Auteur :Pie, Louis-Edouard, 1815-1880

Date :1858

Cote : SJ S 029/252 T. 01

Permalien : http://numelyo.bm-lyon.fr/BML:BML_00GOO0100137001102269029

Droit d'utilisation : Domaine public, Licence Ouverte-Open Licence



BIBLIOTHECA S. J.
Maison Saint-Augustin
ENGHIEN

BIBLIOTHÈQUE S.J.
Les Fontaines
60 - CHANTILLY

S 29/252

DISCOURS

ET

INSTRUCTIONS PASTORALES



PROPRIÉTÉ.

DISCOURS

ET

INSTRUCTIONS

PASTORALES

DE

Monseigneur l'Evêque de Poitiers

—

TOME Ier



TH.
BIBLIOTHÈQUE S. J.
Les Fontaines
60 - CHANTILLY

POITIERS
HENRI OUDIN, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
RUE DE L'ÉPERON, 4
1858



NOTE DE L'ÉDITEUR.

Les Mandements et Discours de Monseigneur l'Évêque de Poitiers nous étaient fréquemment demandés de divers points de la France et des pays étrangers.

La plupart de ces publications pastorales, quoique tirées à un grand nombre d'exemplaires, se sont écoulées au moment de leur apparition, et il nous était devenu impossible de satisfaire aux désirs du public.

Sur des instances réitérées, le vénérable Prélat a fini par vaincre ses répugnances, et il a autorisé la reproduction complète des écrits et des discours livrés jusqu'ici par lui à l'impression. Il a daigné en revoir quelques-uns qui avaient été publiés d'une façon incorrecte, sans sa participation, et il nous a même permis d'imprimer quelques discours inédits qui nous étaient également demandés.

HENRI OUDIN.

I

ÉLOGE DE JEANNE D'ARC

PRONONCÉ DANS L'ÉGLISE CATHÉDRALE D'ORLÉANS, LE VIII MAI MDCCCXLIV, JOUR ANNIVERSAIRE DE LA DÉLIVRANCE DE CETTE VILLE.

ÉLOGE DE JEANNE D'ARC.

Quam pulchra casta generatio cum claritate! Immortalis est enim memoria illius apud Deum et apud homines... In perpetuum coronata triumphat, incoinquinatorum certaminum præmium vincens.

Qu'elle est belle la génération chaste! Quelle auréole autour de son front! Sa mémoire est immortelle devant Dieu et devant les hommes. Elle triomphe, couronnée d'un éternel diadème; sans tache au milieu des combats, elle a remporté le prix de la victoire.

(Au Livre de la Sagesse, *chap.* 4.)

Messieurs,

Dieu, qui tient les fléaux à ses ordres, et qui fait de la foudre son ministre, laisse le plus souvent aux passions déchaînées le soin d'exécuter ses volontés et d'accomplir ses éternels desseins. Telle est, si je ne me trompe, la part ordinaire de la Providence dans l'histoire des siècles: l'homme se meut, s'agite dans la libre sphère de ses pensées, de ses désirs souvent coupables; et Dieu, habile à tirer le bien du mal, convertit en moyens les obstacles, et du crime lui-même se forge une arme puissante. Alors le résultat est de Dieu, et il est toujours admirable; mais

l'action est de l'homme, et presque toujours elle est digne de blâme. Et voilà ce qui rend l'étude de l'histoire si profondément affligeante : pas une page qui ne soit ensanglantée ; les plus hideuses passions y sont perpétuellement en jeu ; la gloire n'obtient guère ce nom que par indulgence ; et la main, fatiguée, rejetterait mille fois ce livre souillé, si l'action divine n'apparaissait au-dessus de ces conflits et de ces agitations, gouvernant les choses par une volonté d'autant plus ferme et plus sage que l'instrument est plus rebelle et plus aveugle.

Pourtant, il n'en est pas toujours ainsi. Dieu n'emprunte pas toujours ses moyens à l'ambition ou à la malice des hommes ; quelquefois il les crée lui-même. Quand ses doigts sacrés sont las de ne toucher que des armes impures, lui-même se lève, descend dans l'arène, et prend en main sa propre cause. Et comme alors il avoue son instrument, toujours son instrument est saint ; et comme c'est sa propre puissance qu'il veut faire éclater, ordinairement son instrument est faible. Alors apparaît dans l'histoire un de ces rares héros, qu'on dirait descendus des cieux, en qui la gloire ne trouve pas de faiblesses à effacer ; et le regard, attristé de n'avoir rencontré partout, dans le champ des annales humaines, que le vice sous le masque de l'honneur, que le crime sur le pavois de la fortune, se repose délicieusement, par exemple, sur le front chaste et pur d'une femme intrépide, d'une vierge guerrière, en qui la bravoure est rehaussée par l'innocence, et dont les traits, plus angéliques qu'humains, révèlent une vertu divine et une inspiration mystérieuse. Et le cœur s'écrie avec transport : Qu'elle est belle la chaste héroïne ! Quelle au-

réole de gloire autour de sa tête ! Sa mémoire est immortelle devant Dieu et devant les hommes ; sans tache au milieu des combats, elle a remporté le prix de la victoire : *Quam pulchra, etc.*

Ces paroles de l'Esprit-Saint, Messieurs, déjà vous les avez appliquées à votre brave et pudique libératrice. Être surnaturel en qui la beauté prend sa source dans l'innocence, la gloire dans la vertu : *Quam pulchra casta generatio cum claritate!* Immortelle héroïne que le ciel et la terre ont couronnée d'un éternel diadème, et dont la mémoire, toujours bénie, est encore aujourd'hui, après quatre cents ans, l'objet d'un triomphe : *In perpetuum coronata triumphat.* Guerrière d'un nouveau genre, et qui, elle aussi, sans peur comme sans reproche, dans les camps, au champ de bataille et sur l'échafaud, a remporté, sans la souiller jamais, la triple palme de la virginité, de la victoire et du martyre : *Incoinquinatorum certaminum præmium vincens.*

Messieurs, le sujet qui s'offre à moi est immense ; je devrai restreindre une matière que trop d'abondance pourrait appauvrir. Les nobles exploits de Jeanne d'Arc vous appartiennent : cette vie illustre est comme l'héritage propre de votre cité ; chacun de vous en connaît jusqu'au moindre détail. Souffrez donc que, du haut de cette chaire, je sois moins historien que prêtre, et qu'en face des autels je proclame ces grands principes qui seront toujours compris en France : que c'est la justice qui élève les nations, et que c'est le péché qui les fait descendre dans l'abîme [1] ; qu'il est une Providence sur les

[1] Prov., XIV, 34.

peuples, et qu'en particulier il est une Providence pour la France, Providence qui ne lui a jamais manqué, et qui n'est jamais plus près de se manifester avec éclat que quand tout semble perdu et désespéré; que le plus riche patrimoine de notre nation, la première de nos gloires et la première de nos nécessités sociales, c'est notre sainte religion catholique, et qu'un Français ne peut abdiquer sa foi sans répudier tout le passé, sans sacrifier tout l'avenir de son pays. Telles sont, je l'espère, Messieurs, quelques-unes des convictions que je réveillerai dans vos âmes, et qui ressortiront du fond de mon sujet. Mais des vérités plus pratiques encore nous seront montrées : nous verrons que la vertu la plus délicate est loin d'être inconciliable avec la plus intrépide bravoure; qu'entre les mains de Dieu la faiblesse devient plus forte que toutes les puissances humaines; enfin, et ce qui est plus chrétien encore, nous verrons que tout ce qui sert aux desseins de Dieu porte l'empreinte de la croix, et que le cachet de l'inspiration céleste est inséparable du sceau de la douleur. Hâtons-nous d'entrer en matière. Jeanne d'Arc, suscitée de Dieu pour opérer le salut de la France, commençant cette œuvre réparatrice par ses exploits, la consommant par ses malheurs. En d'autres termes, Jeanne d'Arc, bras de Dieu qui renverse les ennemis de la France; Jeanne d'Arc, victime qui désarme le bras de Dieu : tel est le sujet et le partage de ce discours.

PREMIÈRE PARTIE.

Il faut le dire, Messieurs, l'histoire, quand elle est écrite par les hommes, ne justifie guère son nom et se rapproche trop souvent de la fable ; car, outre que les passions et les préjugés tiennent presque toujours la plume, l'homme ne peut dire que ce qu'il sait. Or, deux éléments essentiels lui manquent, faute desquels la certitude historique lui échappe dans la plupart de ses appréciations concernant les hommes ou les choses : il ne connaît ni les ressorts secrets qui font mouvoir les cœurs, ni les conseils plus secrets encore de Dieu dans le gouvernement des peuples. Le grand jour des révélations divines, nous dit l'*Ecclésiaste*, sera celui des réalités de l'histoire : *Et tempus omnis rei tunc erit* [1]. Jusque-là, tout n'est qu'incertitude, prévention, système : *Omnia in futurum servantur incerta* [2] ; à moins, pourtant, que Dieu ne s'explique lui-même : c'est ce qu'il a fait dans les livres saints et par les hommes inspirés. Là, on voit à découvert la cause humaine et la raison divine de ces grands événements qui bouleversent ou qui sauvent les empires. Instruisons-nous à cette école, Messieurs ; prenons l'Esprit-Saint pour guide ; et, dans l'histoire d'Israël, apprenons à connaître la nôtre. La merveilleuse vie de Jeanne vous paraîtra un épisode biblique, un chapitre emprunté du *Livre des Rois* ou *des Juges*. L'Esprit-Saint semble avoir dicté, il y a quatre mille ans, les annales de la France.

[1] Eccles., III, 17.—[2] Ib., IX, 2.

Il est écrit au *Livre des Juges* que « Dieu laissa subsister au milieu de son peuple chéri des peuples rivaux et ennemis ». Voilà le fait ; le motif, apprenez-le : » Afin d'instruire et d'éprouver ainsi Israël, et de tenir » au milieu de lui son châtiment tout prêt à l'instant » où il abandonnerait le Seigneur son Dieu : *Ut in* » *ipsis experiretur Israelem, utrum custodiret præcepta* » *Domini* [1] ». « Les Israélites firent le mal aux yeux du » Seigneur, et ils oublièrent leur Dieu ; et le Seigneur, » irrité, les livra aux mains de leurs ennemis, auxquels » ils restèrent assujettis huit ans. Et ayant crié vers le » Seigneur, il leur suscita un sauveur qui les délivra [2]. » Et de nouveau les enfants d'Israël commirent le mal » aux yeux du Seigneur, qui les abandonna aux mains » des Philistins, pendant quarante ans... [3] ». Je m'arrête ; l'histoire entière de ce peuple n'est qu'une suite d'alternatives semblables. Frappé le jour où il s'est rendu prévaricateur, le terme de son châtiment est déjà fixé par le Seigneur. Et quand les oppresseurs se flattent d'anéantir à tout jamais leur victime, le Très-Haut, qui veut l'amendement de son peuple et non pas sa ruine, brise la verge orgueilleuse dont il s'était servi ; le Dieu vengeur redevient un père ; et Israël, soutenu par son bras, poursuit sa destinée divine à travers les siècles.

L'application est facile, Messieurs ; mais si elle est glorieuse pour nous, à Dieu ne plaise que je veuille la rendre injurieuse pour un grand peuple, notre voisin, et aujourd'hui notre allié ! Quand je n'aurais pas appris,

[1] Judic., II et III.—[2] Ib.—[3] Ib., XIII.

avec Bossuet, que les habitants de cette île, la plus célèbre du monde, tirent leur origine des Gaules, et que quelques restes du sang de nos pères coulent encore dans leurs veines [1], le prêtre français pourrait-il oublier l'hospitalité si empressée que lui offrit, aux jours de ses malheurs, cette terre d'où les saines croyances avaient pu s'enfuir, mais où les sentiments généreux ne s'étaient pas éteints? Or, l'Esprit-Saint a dit : « Vous n'aurez » point en aversion l'Iduméen, parce qu'il vient de » même sang ; ni l'Égyptien, parce que vous avez été » étrangers dans sa terre [2] ». Cependant, Messieurs, si notre France est une nation prédestinée, un autre peuple de Dieu sous la loi nouvelle, *le royaulme de Jésus-Christ*, comme le dira notre héroïne, l'Angleterre, dans le plan divin, fut pour nous pendant plusieurs siècles ce rival nécessaire, ce providentiel ennemi, instrument permanent des justices de Dieu. Un pied dans son île et l'autre sur notre continent, son regard envieux épiait nos fautes, et sa politique habile, je ne veux pas dire astucieuse, ne manquait jamais d'en profiter. Et quand nos propres iniquités, se mettant d'intelligence avec ses vues ambitieuses, appelaient sur nous de justes rigueurs, auxiliaire ardent et ministre intéressé de la vengeance divine, l'Angleterre aussitôt se jetait sur sa proie ; ses légions asservissaient nos plus riches cités et nos plus belles provinces; ses rois prenaient le titre orgueilleux de *monarques de France*. Puis quand la couronne allait s'affermir sur leur tête ; quand *le plus beau royaume après celui du Paradis* allait passer tout entier et à

[1] Bossuet, *Or. fun. d'Henriette d'Angleterre.*

[2] Deut., xxiii, 7.

jamais sous un joug étranger, — joug odieux et pesant, après quatre siècles il est permis de le dire : il y avait si loin du gouvernement facile et paternel de nos rois à l'administration rigide et supputatrice des insulaires, si loin de l'étendard des lis à celui des léopards ! — alors le Dieu de la France, se souvenant de son peuple et de la mission qu'il lui a donnée pour la gloire de son nom et le triomphe de son Église, venait à son aide et dissipait tout à coup ses fiers oppresseurs, comme la tempête disperse la paille légère.

Plus d'une fois déjà l'intervention divine avait été manifeste en faveur de la France. Naguère, sous les murs de Chartres, le bras de la Vierge Marie, plus encore que les éléments, avait désarmé le vainqueur de Crécy et de Poitiers[1] ; et quand le terrible Édouard était mort, il lui restait à peine un coin de terre où poser le pied sur le sol français. *Rursùmque filii Israel fecerunt malum in conspectu Domini, qui tradidit eos in manu Philistinorum quadraginta annis*[2]. Et de nouveau la France oublia le Seigneur son Dieu, qui l'avait miraculeusement protégée. Pour punir la France, Dieu fit tomber son roi dans la

[1] « L'intention d'Edouard étoit qu'il entreroit dans ce bon pays de Beauce, et se trairoit tout bellement sur cette bonne rivière de Loire. Tout-à-coup, devant Chartres, il avint un grand miracle, qui moult humilia et brisa son courage. Car... un temps et une effondre et un orage si grand et si horrible descendit du ciel en l'ost du roi d'Angleterre que il sembla bien proprement que le siècle dût finir ; car il chéoit de l'air des pierres si grosses qu'elles tuoient hommes et chevaux ; et en furent les plus hardis ébahis. Et adonc regarda le roi d'Angleterre devers l'Eglise Nostre-Dame de Chartres, et se rendit et voua à Nostre-Dame dévotement, et promit, si comme il dit et confessa depuis, qu'il s'accorderoit à la paix. » FROISSARD, éd. de Buchon, p. 51 et suiv.

[2] Judic., XII.

démence, et défendit à la victoire de seconder l'ardeur de ses héros. Azincourt, Crevant, Verneuil, journées à jamais déplorables, et qui justifient le mot de Jeanne : « que Dieu, pour punir les péchés des hommes, permet » la perte des batailles » ! Une reine, dont le cœur ne sut pas devenir français, oublie qu'elle est mère; Troyes voit briller les flambeaux d'un coupable hymen, sanction sacrilége d'un infâme traité; et bientôt, sur le cercueil de Charles VI, la voix du héraut fait retentir ces mots inaccoutumés, qui vont troubler, dans le silence de leurs tombes, les cendres des vieux rois : *Vive Henri de Lancastre, roi de France et d'Angleterre !*

C'en était fait de la monarchie, si Dieu n'accourait à son secours. Orléans, le dernier rempart et la dernière ressource de Charles VII; Orléans, la cité fidèle par excellence, et qui pouvait dire alors : *Etiamsi omnes, ego non*; Orléans, malgré l'intrépidité de ses guerriers et l'héroïsme de ses citoyens, allait tomber au pouvoir de l'Anglais, dont rien n'arrêtera plus désormais la marche triomphante et dévastatrice. Seigneur, avez-vous oublié vos anciennes miséricordes? Et toi, que n'es-tu là, bon connétable, que nous appelions l'*Épée de la France*? — Silence ! voici briller l'Épée de Dieu !....

« Fille de Dieu, va ! va ! va ! je serai à ton aide ! va ! » Et la fille de Dieu s'est levée. Naïve enfant, des voix célestes lui ont parlé *de la grand'pitié qui est au royaulme de France*. Craintive et timide bergère de *Dom-Rémy*, le saint patron de son hameau, le Samuël français [1], l'attend au pied de l'autel de Reims, où elle doit lui

[1] Bossuet, *Serm. sur l'Unité de l'Eglise.*

conduire l'héritier de Clovis. Malgré mille obstacles, elle a franchi les distances; elle est aux genoux de son roi. « Gentil Dauphin, dit-elle au monarque, j'ai nom Jehanne » la Pucelle, et vous mande le Roy des cieulx, par moi, » que vous serez sacré et couronné à la ville de Rheims, » et serez lieutenant du Roy des cieulx qui est Roy de » France. » Jamais la cour n'a vu tant de douceur et de courage, tant de simplicité et de noblesse, tant d'ardeur et de modestie, tant d'aisance et de piété. Longtemps la prudence humaine hésite, la politique délibère, la théologie discute, la science examine. Jeanne souffre avec peine ces délais, car le temps presse; et pourtant elle se résigne à ces épreuves nécessaires, qui doivent garantir sa mission divine contre tout soupçon d'entreprise téméraire et aventureuse.

Enfin son généreux élan n'est plus arrêté. Elle part, et Orléans, *réconforté déjà et comme désassiégé*, dit le chroniqueur naïf, par la vertu céleste qui brille en cet ange mortel, salue et porte en triomphe celle qui vient au nom du Seigneur. Ici, Messieurs, je n'aurai garde de suivre Jeanne sur vos remparts, vos forteresses, vos ponts et vos redoutes, ni de redire ces hauts faits connus des plus jeunes enfants de la cité. Ce que les plus expérimentés et les plus intrépides guerriers, les La Hire, les d'Illiers, les Dunois, les Xaintrailles, n'avaient pu faire en sept mois, sept jours, que dis-je? trois jours de combat ont suffi à Jeanne pour l'accomplir. « Tout est » nouveau dans cette guerre : *Nova bella elegit Dominus;* » c'est le Seigneur lui-même qui a renversé les forces » de l'ennemi : *Et portas hostium ipse subvertit.* Les » vaillants hommes avaient perdu le courage, et leurs

» mains restaient impuissantes, jusqu'à ce qu'une » femme, jusqu'à ce qu'une *vierge* se levât en Israël : » *Cessaverunt fortes et quieverunt, donec surgeret Debbora,* » *surgeret mater in Israel.* Mon cœur aime les princes » d'Israël. Dans le lieu où les chars ont été brisés, où » l'armée ennemie a été écrasée, que l'on raconte là les » justices du Seigneur et sa clémence sur Israël. Les dé- » bris du peuple ont été sauvés ; le Seigneur a combattu » par les braves. Du haut des cieux, les anges et les » saints ont pris part à la bataille ; ils ont lutté contre » nos ennemis : *De cœlo dimicatum est contra eos ; stellæ* » *adversus Sisaram pugnaverunt.* Le torrent de Cison a » entraîné leurs cadavres. Leurs chevaux ont rompu la » corne de leurs pieds dans l'impétuosité de la fuite ; » les plus vaillants de leurs guerriers ont tourné le dos » et se sont précipités les uns sur les autres. Levez- » vous, levez-vous, Jeanne, et chantez un cantique de » louange au Seigneur : *Surge, surge, Debbora, et lo-* » *quere canticum* [1] ! »

Les voûtes de ce beau temple retentissaient encore des hymnes de l'action de grâces ; Orléans avait à peine eu le temps de contempler et de bénir sa libératrice, et déjà elle affrontait de nouveaux périls. Héroïne inspirée, elle prophétise la victoire, et la victoire ne sait pas lui donner le démenti. « En mon Dieu, s'écrie-t-elle, il les faut » combattre ; seraient-ils pendus aux nues, nous les au- » rons ». Jargeau n'est plus aux Anglais ; les champs de Patay sont jonchés de cadavres. Un colosse effroyable écrasait hier ma patrie ; il élevait son front dominateur

[1] Judic., v, Cantic. Deb.

au-dessus des cèdres du Liban; je n'ai fait que passer, et voilà qu'il n'est plus. L'armée anglaise a disparu; ses chefs les plus renommés, Salisbury, Glacidas, Suffolck, Talbot sont ou morts ou captifs; les autres ont pris la fuite. Esprit-Saint, cette fois encore prêtez-moi une lyre inspirée pour célébrer les triomphes de Jeanne : « C'est le Seigneur qui met les armées en poudre; le » Seigneur est son nom : *Dominus conterens bella*, *Do-* » *minus nomen est illi*. Il a placé son camp au milieu » de son peuple pour nous délivrer de nos ennemis. » Assur est venu du côté de l'aquilon, avec une multi- » tude et une force extraordinaires; ses légions ont » rempli les torrents, et sa cavalerie a couvert les val- » lées. Il avait juré de brûler mes terres, de passer mes » jeunes gens au fil de l'épée, de rendre mes vierges » captives. Mais le Seigneur Tout-Puissant l'a frappé, et » il l'a livré aux mains d'une femme qui l'a immolé : *Et* » *tradit eum in manus feminæ*. Car le puissant ennemi » n'a point été renversé par la main des jeunes hommes, » ni des vieux guerriers : ce ne sont point les Titans » d'Israël, ni les Géants de la nation qui l'ont anéanti; » mais c'est Judith, fille de Mérari, avec les grâces de » son visage..... [1] »

Mais pendant que je chante, d'autres merveilles se sont succédé. Jeanne ne combat plus; elle vole de triomphes en triomphes. Place, place au dauphin que conduit l'ange de la victoire! Reims, ouvre tes portes au successeur de Clovis, au petit-fils de saint Louis; pontife du Seigneur, montez à l'autel, faites couler l'huile sainte et

[1] Cantic. Judith, XVI.

posez la couronne sur le front du lieutenant de Jésus-Christ. Et toi, ma jeune héroïne, jouis de ce spectacle qui est ton ouvrage. Ah! que j'aime à te voir, debout, près de ton roi, à côté de l'autel, ton saint étendard à la main! Plus tard, quand on voudra te faire un crime de ce privilége, tu répondras noblement : « *Il avoit esté à* » *la peine; c'étoit raison qu'il fust à l'honneur.* »

Messieurs, que de prodiges! quelle révolution éclatante! Et qui a fait toutes ces choses? Une jeune fille de dix-huit ans. Je me trompe. A la suite d'un noble fait d'armes, un de nos rois écrivait à sa mère : « Madame, » veuillez mander partout pour faire remercier Dieu; » car, sans point de faute, *il a montré ce coup qu'il est* » *bon François.* » Messieurs, quand Dieu se montra-t-il plus Français qu'aux jours de Charles VII? Le voile qui cache ici l'action divine est transparent. Sous cette armure de jeune fille, c'est le Dieu des batailles qui combat; sa vertu est en elle; et quel instrument plus digne de lui? Arrêtons-nous quelques instants à contempler l'ineffable physionomie de cet ange terrestre.

Jamais, peut-être, le dogme divin du salut des hommes par une vierge n'a été aussi parfaitement reproduit dans la sphère des choses humaines. Jeanne d'Arc est, dans la loi nouvelle, une des plus suaves et des plus fidèles copies de Marie, comme Judith, Esther, Ruth, Débora étaient ses ébauches figuratives dans l'alliance ancienne. Tous les traits de ces saintes femmes s'appliquent à notre jeune inspirée. Composé harmonieux des perfections les plus contraires, des attributs qui semblent s'exclure, Jeanne n'appartient point à cet ordre de héros vulgaires que leurs brillantes qualités ne rendent pas

meilleurs, et ses vertus ne sont pas de celles dont l'enfer est plein. Jeanne est l'héroïne chrétienne par excellence. Ce que les hommes admirent en elle est ce que Dieu couronne. Voyez-la dès le berceau.

Dans la solitude de ce riant vallon qu'arrose la Meuse, sur l'herbe émaillée des prairies, à l'ombre des saules et des hêtres, alors que ses mains portaient la houlette ou tournaient les fuseaux, sous les ailes d'une mère chaste et pieuse qui, en mêlant les caresses à la leçon, lui avait appris pour toute science à invoquer ce Père des hommes qui est aux cieux, à saluer avec l'ange la Vierge pleine de grâce, les commencements de Jeanne la bergère étaient heureux. Dès ses plus jeunes années, elle fut immaculée dans sa voie; l'exquise sensibilité de ce cœur si tendre ne s'épancha jamais que sur des objets innocents ou sacrés, comme ces fontaines qui n'égarent jamais hors de leur lit leurs ondes limpides. Si ses doigts tressaient en guirlandes les fleurs des champs, c'était pour en couronner l'image chérie de Notre-Dame-de-l'Ermitage. Elle priait tendrement sous les ombrages du vieux chêne; mais l'accent religieux des cloches, dont elle aussi, comme le plus célèbre guerrier de notre siècle, ne voulait pas perdre une seule vibration [1], venait-il frapper son oreille pieuse, ses délices étaient de courir à l'église du village pour y prier encore, y pleurer, et se cacher à l'ombre des autels. Jamais jeunesse ne fut plus pure et plus fervente : innocence de la vie pastorale, paix, silence des vallons, douceur du toit maternel, air embaumé de la maison de Dieu, parfums des

[1] BONAPARTE, *Mémoires de Bourrienne*, t. IV, ch. 13, p. 122.

campagnes, *saintes joies de son matin*, vous ne sembliez guère annoncer *les pleurs du soir douloureux de sa vie* [1] ! La bonté divine aime à ménager le jeune âge; elle ne jette pas d'ordinaire sur le front de l'aurore, sur ses teintes gracieuses, les noirs nuages de la tempête [2]. Prévoyant un soir si orageux, Dieu prit en pitié Jeanne, sa douce petite créature, et répandit la paix sur son enfance, sur les premières heures du jour de sa vie, par une touchante compensation que le cœur rencontre presque toujours comme une loi providentielle qui le console.

Mais le brillant midi de Jeanne révéla dans cette âme si pure des richesses auxquelles rien ne se compare.

Brave comme l'épée, elle est pudique comme les anges. Y a-t-il une tache, une poussière même sur cette chaste envoyée du ciel? Dieu est, sous ce rapport, si délicat dans le choix de ses instruments! Sa vertu est le seul point où je la trouve susceptible. Elle brave sous les remparts l'atteinte des flèches; mais une parole d'outrage lancée à sa pudicité fait couler ses larmes, et il faut que ses frères du ciel viennent la consoler. O saintes larmes de la pudeur, pleurs sacrés de la modestie, que je vous vénère ! C'est de la force encore; c'est la noble énergie du plus magnanime comme du plus délicat amour. Non pas que Jeanne fût tremblante et pusillanime; jamais la vertu ne fut plus naturelle et moins farouche. Vincent de Paul a dit ce mot, qui est d'un grand homme, et qui définit toute la règle de

[1] Ad vesperum demorabitur fletus, et ad matutinum lætitia. Ps. XXIX, 6.

[2] Lux auroræ oriente sole mane absque nubibus rutilat. 2 Reg., XXIII, 4.

son virginal institut : « Mes filles, je mets votre chas-
» teté à la garde de votre charité » . — « En voyant
» Jehanne, disait un jeune et loyal chevalier, nul ne
» songeait à forfaire ; *et ce à cause de la grande bonté*
» *qui estoit en elle.* » Heureuse enfant, dont la douceur imprimait le respect, dont la bonté commandait la vertu!

Ardente comme un lion, elle est tendre et sensible comme un agneau. Quoi de plus intrépide que Jeanne? Sa main saisissait, appliquait l'échelle aux murailles, sous une grêle de traits presque tous dirigés contre elle. Comme elle guidait avec grâce son cheval écumant! Quelle science infuse de la stratégie militaire! Que de fois elle réveilla l'ardeur assoupie de ses compagnons d'armes! Elle était l'âme de cette grande lutte. Sans elle, tout languissait; tout se ranimait, triomphait par elle. Les bras de toute cette armée étaient mus par une voix de femme : *Dux femina facti.* Mais sa force était sans violence. Les étincelles jaillissent sous les pieds rapides de son coursier, parce qu'elle apprend *que le sang de France est répandu.* « Jamais, disait-elle, je n'ai vu
» sang de Françoys, que les cheveux ne se dressassent sur
» ma tête. » Elle pleurait en pansant les blessures même de ses ennemis; elle pleurait surtout sur leur perte éternelle. « Glacidas, Glacidas, rens-toi au Roy du ciel; tu m'as
» injuriée, mais j'ai grand pitié de ton âme! » Et quand Glacidas et les siens ont roulé dans le fleuve, l'amazone fond en larmes, car elle se dit que leurs âmes coupables paraissent devant Dieu. Dans la plaine de Patay, voyez la guerrière transformée en fille de charité, soutenant entre ses bras et appuyant sur son sein la tête d'un pauvre blessé, d'un Anglais, qu'elle encourage à mou-

rir, tandis qu'il balbutie de ses lèvres défaillantes ses derniers aveux et son repentir.

Timide et naïve comme *une pauvre petite bergère qui ne sait* A *ni* B, ignorante dans tout le reste, quand le ciel lui a parlé, elle a toute la sublimité du génie, toute l'autorité de l'inspiration. Les chefs de guerre, assemblés en conseil, se cachent de Jeanne par la conscience de leur infériorité; et la jeune fille, heurtant de sa lance à la porte de la salle, faisait presque pâlir les Gaucourt et les Xaintrailles. « Vous avez été à votre conseil et moi » au mien. En mon Dieu, le conseil de Notre-Seigneur » est plus sûr et plus habile que le vôtre. » Ses manières de dire sont nobles, courtoises, *princières*; le tutoiement chevaleresque vient à propos se placer sur ses lèvres virginales; et les plus fiers guerriers, les princes même du sang royal, subissent l'inévitable ascendant de cette parole humaine et surhumaine à la fois. « En avant, gentil duc, » à l'assaut! Ah, gentil duc, as-tu peur? ne sais-tu pas » que j'ai promis à la duchesse de te ramener sain et » sauf? » C'est au duc d'Alençon qu'elle parle ainsi. Dunois lui-même entend son commandement; il s'incline et promet humblement d'obéir. L'idiome de Jeanne n'a point vieilli. Que dis-je? comme ces teintes de vétusté qui sont un mérite de plus dans certaines merveilles de l'art, il efface la phrase moderne, de jour en jour plus terne et plus pauvre, quoi qu'en puisse dire notre orgueil. Ses répliques étaient vives, justes, animées; c'étaient des éclairs inattendus; et s'il est permis de parler ainsi, ses répliques ne souffraient pas de répliques. « Si Dieu est » pour nous, lui dit un docteur, à quoi bon les gens d'ar- » mes? » — « En mon Dieu, répond-elle, les gens d'armes

» batailleront, et Dieu donnera la victoire... Mes pères, » mes pères, il y a dans les livres de Messire plus que » dans les vôtres. Monseigneur a un livre où aucun clerc » ne lit, tant parfait soit-il en cléricature. »

Enfin, jetée au milieu des camps et dans l'arène de la guerre, elle est pieuse et recueillie comme une fille du Carmel. Pour elle, la cellule et l'oratoire sont auprès du champ de bataille. Toutes ses amours sont pour Jésus. Elle ne l'oublie pas plus dans la poudre brûlante des luttes guerrières qu'aux pieds des autels, soit que le sacrifice s'offre dans le silence du lieu saint, ou dans la campagne encore humide des gouttes de la nuit. Et là, comme elle redevient petite en présence de son Dieu ! Quel oubli d'elle-même dans l'ivresse des triomphes ! A l'exemple du Sauveur, qu'elle aime si tendrement, elle ne cherche pas sa gloire, mais la gloire de celui qui l'a envoyée, la gloire de son roi qui est au ciel, et de son roi aussi qui est sur la terre. Tant de sainteté, jointe à tant de bravoure, exerce une heureuse séduction sur les cœurs. Dunois est chrétien ; La Hire, qui ne blasphème plus, prie à sa façon ; le camp est un temple ; et mille guerriers s'écrient : « Saint, Saint, Saint est le Seigneur » le Dieu des armées ! »

O Dieu ! dont les voies sont belles, et les sentiers pacifiques[1], vous qui marchez par un chemin virginal[2], soyez béni d'être venu à notre aide par des mains si pures et si dignes de vous ! Soyez béni d'avoir fait Jeanne si belle, si sainte, si immaculée ! Je cherche en vain ce

[1] Viæ ejus viæ pulchræ, et omnes semitæ illius pacificæ. Prov., III, 17.

[2] Ecce ille agnus graditur itinere virginali. S. Aug., *De S. Virginit.*, t. VI, n° 29.

qui pourrait manquer à mon héroïne; tous les dons divers s'accumulent sur sa tête; pas une pierrerie à joindre à sa couronne. Par l'esprit et par le cœur, je ne connais rien de plus chrétien et de plus français que Jeanne d'Arc, rien de plus mystique et de plus naïf; en elle la nature et la grâce se sont embrassées comme sœurs; l'inspiration divine a laissé toute sa part au génie national, tout son libre développement au caractère français; c'est une extatique chevaleresque, une contemplative guerrière; elle est du ciel et de la terre; c'est, pardonnez cette anticipation, c'est une martyre qui pleure; c'est une sainte qui n'a pas d'autels; que l'on vénère, que l'on invoque presque, et qu'il est permis de plaindre; que le prêtre loue dans le temple, que les citoyens exaltent dans les rues de la cité; modèle à offrir aux conditions les plus diverses, à la fille des pâtres et à la fille des rois (elle a prouvé, elle aussi, qu'elle savait comprendre la sainte et noble figure de Jeanne), à la femme du siècle et à la vierge du cloître, aux prêtres et aux guerriers, aux heureux du monde et à ceux qui souffrent, aux grands et aux petits; type le plus complet et le plus large au double point de vue de la religion et de la patrie, figure historique qui n'a son semblable nulle part, Jeanne d'Arc, c'est une douce et chaste apparition du ciel au milieu des agitations tumultueuses de la terre, une île riante de verdure dans l'aride désert de l'histoire humaine, un parfum de l'Eden dans notre triste exil; et, pour parler le langage de saint Augustin, c'est Dieu venant à nous, cette fois encore, par un sentier virginal.

Car, Messieurs, Jeanne d'Arc est de Dieu; elle est

l'envoyée de Dieu; elle n'a cessé de le dire. Et quel Français se sentirait le triste courage de nier le témoignage des paroles de Jeanne, si magnifiquement confirmé par le témoignage de ses œuvres et par le témoignage de sa vie et de sa mort? Et cela, pour ne pas vouloir reconnaître cette vérité si consolante, savoir : que Dieu aime la France, et qu'au besoin il la sauve par des miracles. « Prince de » Bourgogne, écrivait Jeanne à l'ennemi de son roi, je » vous fais assçavoir, de par le Roy du ciel, pour votre » bien et votre honneur, que vous ne gaignerez point » bataille à l'encontre des loyaulx Françoys, et que tous » ceulx qui guerroyent audit saint royaulme de France, » guerroyent contre le Roy Jhésus, roy du ciel et de tout » le monde; s'il vous plaist aguerroyer, allez sur le Sar- » razin. » Vous l'entendez, Messieurs, le saint royaume de France, le royaume des loyaux Français, c'est le royaume de Dieu même; les ennemis de la France, ce sont les ennemis de Jésus. Oui, Dieu aime la France, parce que Dieu aime son Église, rapporte tout à son Église, à cette Église qui traverse les siècles, sauvant les âmes et recrutant les légions de l'éternité; Dieu, dis-je, aime la France, parce qu'il aime son Église, et que la France, dans tous les temps, a beaucoup fait pour l'Église de Dieu. Et nous, Messieurs, si nous aimons notre pays, si nous aimons la France, et certes nous l'aimons tous, aimons notre Dieu, aimons notre foi, aimons l'Église notre mère, la nourrice de nos pères et la nôtre. Le Français, on vous le dira du couchant à l'aurore, son nom est CHRÉTIEN, son surnom CATHOLIQUE. C'est à ce titre que la France est grande parmi les nations; c'est à ce prix que Dieu la protége, et qu'il la

maintient heureuse et libre. Et si vous voulez savoir en un seul mot toute la philosophie de son histoire, la voici : « *Et non fuit qui insultaret populo isti, nisi* » *quando recessit à cultu Domini Dei sui :* Et il ne s'est » trouvé personne qui insultât ce peuple, sinon quand » il s'est éloigné du Seigneur son Dieu [1]. »

Mais la mission réparatrice de Jeanne n'est pas achevée; elle a commencé son œuvre dans la gloire; elle la poursuivra dans la douleur. L'épouse de Jésus doit s'abreuver au calice de son époux. Jeanne va passer du Thabor au Calvaire; et sa mort sera plus féconde que sa vie. Recueillons-nous, Messieurs. La sagesse antique avait entrevu quel noble spectacle c'est que celui d'un juste aux prises avec l'adversité. Mais la doctrine chrétienne seule peut nous faire comprendre ce mystère d'expiation, qui tire toute sa vertu de la croix.

SECONDE PARTIE.

On a dit et l'on a répété souvent que la mission de Jeanne d'Arc expirait au pied de l'autel de Reims, que son devoir était de quitter l'armée et de rentrer sous la chaumière, de déposer le glaive et de reprendre le fuseau; et parce qu'elle entra de ce moment dans la carrière des malheurs, on l'accuse d'être sortie de la voie que le Seigneur lui avait tracée. Cette appréciation trop humaine, Messieurs, n'est pas fondée sur l'histoire. Après un examen scrupuleux et approfondi, je vois bien que c'était le désir de Jeanne de reprendre la douce vie du

[1] Judith, v, 17.

hameau ; mais je ne vois pas que ce fût son devoir [1]. Ses voix *se taisent*, mais son roi parle ; et pour celle en qui la religion de la seconde Majesté avait tant de puissance, je ne sache pas qu'à défaut du ministère des anges, le ciel pût s'expliquer plus authentiquement que par la bouche de l'Oint du Seigneur. Ah ! ne soyons pas de ceux qui ne se reposent point qu'ils n'aient trouvé des torts dans l'adversité, et qui imputent toujours des fautes au malheur. La théologie des amis de Job n'est pas celle des disciples de la croix.

Le christianisme repose tout entier sur le dogme de l'expiation, de la rédemption par la douleur. Le Sauveur des hommes a peu agi, et beaucoup souffert ; l'Evangile est concis sur sa vie, prolixe sur sa passion. Sa grande œuvre, ç'a été de mourir ; c'est par sa mort qu'il a vivifié le monde. Or, si telle est la première et la plus fondamentale vérité du symbole chrétien, c'est aussi la première loi morale du christianisme que les disciples, et surtout les apôtres du Crucifié, continuent le mystère de ses douleurs. Et si, parmi les enfants des hommes, le ciel se choisit des êtres privilégiés qu'il élève à la gloire d'être les instruments extraordinaires de sa puissance et de son amour, ce n'est qu'au prix de mille angoisses qu'il accorde de telles faveurs. De la grâce divine, plus encore que de la gloire humaine, on peut dire *qu'elle vend chèrement ce qu'on croit qu'elle donne.* La vie des hommes inspirés est un drame dont le dénoue-

[1] Cette vérité a été solidement établie, et le préjugé contraire victorieusement réfuté par le *chantre* et l'*historien* de Jeanne d'Arc, M. Le Brun de Charmettes. Qu'il me permette ici l'expression de ma reconnaissance pour sa bienveillante amitié.

ment est presque toujours tragique. Apprenez du grand apôtre quel a été le sort final de tous les prophètes : *Lapidati sunt, secti sunt, tentati sunt, in occisione gladii mortui sunt :* « Ils ont été lapidés, sciés, éprouvés de » mille façons, décapités [1] . » Et si la religion de la croix atteignait déja par de si terribles préludes les prophètes anciens, que dire de cette représentation vive et naturelle de son agonie, de son crucifiement et de sa mort, que Jésus-Christ grave en traits si profonds dans le cœur et sur la chair de ses apôtres et de ses prophètes de la loi nouvelle, lesquels doivent accomplir en eux ce qui manque à la passion de Jésus. Messieurs, un chrétien qui souffre, c'est Jésus encore qui souffre dans les membres de son corps, et qui achève ainsi son œuvre de rédemption [2]. Aussi, dans la balance divine, pour le salut d'un peuple, un martyr pèse plus qu'un héros : *Melior est patiens viro forti, et qui dominatur animo suo expugnatore urbium* [3]. Le baptême de sang est inséparable de la mission divine.

Il le comprenait, ce pauvre père, ce bon Jacques d'Arc, quand, ayant entrevu dans un songe l'avenir merveilleux de sa fille, il disait : « Si je savais que la chose advint » que j'ai songée d'elle, je la noyerais à l'instant. » Dès le début, en effet, j'aperçois des indices trop significatifs. Jeanne seule ne les entrevoit que dans un demi-jour : précieuse attention de la Providence, qui proportionne la lumière à la force, et qui craint d'oppresser la timide

[1] Heb., XI, 39.

[2] Adimpleo ea quæ desunt passionum Christi in carne mea, pro corpore ejus, quod est Ecclesia. Coloss., I, 24.

[3] Prov., XVI, 32.

vierge si elle lui montrait du premier coup, comme autrefois à Paul, cette âme de fer, tout ce que sa mission doit lui apporter de douleurs [1] ! Ainsi que le jeune et naïf Isaac, elle chemine longtemps sans connaître le fatal secret qui la concerne. Mais, pour tout autre que pour la victime, comme il est évident, dès le départ, qu'elle marche vers la montagne du sacrifice ! Les deux saintes données à Jeanne pour conseillères et pour assistantes, sont deux vierges martyres [2]. Pour toute récompense finale, ce qu'elles lui promettent, c'est de la conduire en Paradis. Aussitôt l'école de la douleur commence. La pieuse enfant est méprisée comme une visionnaire, repoussée comme une intrigante, exorcisée comme une démoniaque ; elle a déjà versé bien des larmes, quand elle obtient d'être conduite à son roi. Là, nouvelles épreuves plus pénibles encore, soupçons injurieux, dédains humiliants, voyage à Poitiers où elle a tant à souffrir, plus effrayée qu'elle est des arguments d'une armée de docteurs que de l'artillerie d'une armée d'Anglais. Puis, au fort même de l'action, et quand elle va être précipitée dans la gloire, voyez comme le ciel lui fait sentir que ce n'est pas elle qui agit, mais le bras divin qui agit par elle ; voyez comme la douleur précède et achète toujours le triomphe, afin qu'elle dise comme Paul : « Ma force n'est pas de moi, mais de Dieu ; car, quand » je suis faible, c'est alors que je suis forte : *Cum infir-* » *mor, tunc potens sum* [3] ». — C'était le grand et solen-

[1] Ego ostendam illi quanta oporteat eum pro nomine meo pati. Act., IX, 16

[2] Sainte Catherine et sainte Marguerite.

[3] 2 Corinth., XII, 10.

nel jour du sept mai, celui qui devait immortaliser la jeune héroïne et décider la délivrance d'Orléans. Une grande victoire l'attend, elle le sait; mais elle sait aussi depuis longtemps que son sang doit couler. Jésus combat par elle; or l'instrument doit s'accommoder, s'approprier à la main qui l'emploie, et la main de Jésus a été transpercée. Au milieu de la bataille, un trait la frappe au sein, et la renverse. Un instant effrayée, elle pleure; ses saintes, qui l'avaient avertie, la consolent; elle arrache de sa propre main la flèche qui l'a percée, et se met en prière. Et comme Dunois, désespéré, sonnait la retraite : « En mon Dieu, s'écrie-t-elle en se précipitant vers la » bastille, tout est votre, et y entrez. » Tout à l'heure elle gisait dans son sang, et la voilà rayonnante de gloire. Sa blessure a été le signal de son triomphe; c'est la force dans l'infirmité, la puissance par la faiblesse : *Cum infirmor, tunc potens sum.* — Un autre jour, c'était devant Jargeau, elle s'élance la première à l'assaut; une pierre énorme roule sur sa tête et la renverse dans le fossé. Un cri de triomphe a retenti sur le rempart; l'épouvante a glacé les Français. Se relevant soudain plus fière et plus terrible : « Amis, sus! sus! notre Sire a con- » damné les Anglais; ils sont tous nôtres ». Les Français se raniment, la place est emportée, et Suffolck n'a que le temps de faire un chevalier pour lui rendre glorieusement les armes. C'est toujours le dogme chrétien; la mystérieuse préparation du succès par le revers, de la victoire par la défaite : *Cum infirmor, tunc potens sum.*

Mais si l'empreinte de la croix est ainsi marquée jusque sur l'épée victorieuse de Jeanne, que sera-ce maintenant que cette épée vole en éclats sans qu'on puisse

la reforger jamais? Si la phase glorieuse de sa vie n'est pas étrangère à la douleur, que sera-ce maintenant qu'elle entre dans la période de ses angoisses, maintenant que l'action cesse et que la passion commence? « Je ne durerai qu'un an, et guère au delà, disait-elle » souvent au roi ; il faut tâcher de me bien employer » cette année. » Hélas! ce beau mois de mai, qui l'avait vue victorieuse et entourée d'hommages dans Orléans, ne reparut que pour la voir captive à Compiègne. O Jeanne! je vous aimais heureuse et triomphante, je ne vous aime pas moins, et je vous vénère davantage dans vos malheurs! Vous avez été jugée digne, non-seulement d'être l'instrument de Dieu, mais encore de lui être offerte en holocauste [1]. Dieu ne manque pas de bras par qui verser le sang; mais des victimes pures dont le sang répandu soit un sacrifice agréable à ses yeux, voilà ce que Dieu cherche. Il ne faut que des qualités telles quelles pour être un héros; il faut des vertus sans tache pour être un martyr. Tel est désormais le rôle douloureux de Jeanne. Depuis qu'elle a quitté Reims, la mandataire du ciel est redevenue une humble fille de la terre. Sa bravoure lui reste, son inspiration l'a quittée. Il est d'une grande âme, Messieurs, quand on a gouverné, de savoir obéir, et de n'avoir pas désappris la soumission dans le commandement. Notre héroïne, depuis que Dieu ne la conseille plus, se soumet aux conseils des hommes; ce que d'autres décident, elle l'exécute, « *sans nulle indication de ses voix, ni pour, ni contre* ». Et ici encore j'admire la délicatesse et la

[1] Quoniam digni habiti sunt pro nomine Jesu contumeliam pati. Act., v, 41.

sainteté de la Providence, qui dirigeait elle-même la guerrière, qui laisse marcher la victime. Quand Jeanne volait à la victoire, Dieu la conduisait par le bras; quand elle s'achemine vers le bûcher, Dieu se voile pour un temps et retire son concours. Ainsi la sagesse divine est toujours justifiée dans ses voies. Désormais les anges et les saintes martyres parlent à Jeanne de son âme, de ses malheurs; ils ne lui parlent plus de ses exploits. Ce n'est pas seulement le glaive miraculeux qui s'est brisé dans sa main; son étendard, son saint étendard, qu'elle aimait *quarante fois plus que son épée*, a roulé près d'elle dans la poussière. Paris entend sa voix et la méprise impunément; pour la première fois la victoire ne lui obéit pas. Blessée sous les murs de la grande cité, elle voudrait y mourir, et la mort est indocile comme la victoire. O journée fatale! épreuve terrible! L'envie de ses rivaux triomphe et s'exaspère; ses amis hésitent et n'osent plus se prononcer en sa faveur. Tels sont les hommes; sitôt que le succès manque, leur foi chancelle. Ainsi les apôtres, témoins de tant de prodiges authentiques, abandonnent et renient leur maître quand vient « l'heure des méchants et la puissance des ténèbres [1] ». Leurs convictions, si solidement établies, périssent avec leurs espérances. « *Sperabamus :* Nous espérions [2] », disent-ils; ils se résignent à croire qu'ils ont été déçus. Ainsi Jeanne voit en un instant tout le passé de sa gloire s'effacer aux yeux des hommes; le caractère surnaturel

[1] Sed hæc est hora vestra, et potestas tenebrarum. Luc., XXII, 53.

[2] Nos autem sperabamus quia ipse esset redempturus Israel. Luc., XXIV, 17.

de ses expéditions les plus merveilleuses devient équivoque : « *Sperabamus* : Nous espérions ».

Mais ce n'est là que le prélude des douleurs. A peine un dernier rayon de gloire militaire est-il venu luire sur son front, qu'une autre lumière ne tarde pas à briller pour elle. Ses saintes lui ont annoncé sa captivité prochaine. A cette nouvelle, déjà pressentie, elle demande avec larmes de mourir plutôt que d'endurer une longue prison. Pour toute réponse, il lui est dit « qu'elle prenne » tout en gré, et que Dieu lui aidera ». Mon cœur se serre, Messieurs. La vierge qui avait délivré votre ville, qui avait rendu le courage aux guerriers et la couronne à son roi, est tombée entre des mains profanes. Jeanne, abandonnée des siens, et peut-être trahie, comme son divin Maître, est vendue à l'ennemi ; vendue, elle, non ce qu'on vend un esclave, mais une tête couronnée. Une prison s'ouvre, prison affreuse, où l'attendent des supplices et des perfidies qu'on ne saurait redire ; prison dont les murailles ont des yeux pour la lubricité, des oreilles pour la trahison. Un tribunal est érigé par la haine; un autre Caïphe sollicite le privilége de s'y asseoir. C'est un évêque, un Français, je le sais; n'en rougissons pas, Messieurs; depuis longtemps il a renié sa patrie, et s'est vendu à l'étranger; on l'appelle Anglais, Bourguignon, on ne l'appelle plus Français. Les interrogatoires commencent. Là, quel contraste! D'une part, l'hypocrisie, la bassesse de sentiments et de langage, la servilité, la cruauté; de l'autre, la franchise, l'élévation, la noblesse, l'indépendance, la douceur. Cependant, combien Jeanne souffre, elle si pieuse, si délicate, si respectueuse! Sans doute ses saintes vien-

nent la consoler : « Je serais morte, dit-elle, sans la » révélation qui me conforte chaque jour ». Mais à ces voix du ciel qui la rassurent, on oppose la voix de l'Eglise : comme si quelques âmes vénales, c'était l'Église. L'Église ! elle parlera un jour, et l'on saura ce qu'elle pensait dans cette grande affaire. L'accusée invoque le pape, le concile : « Le pape est trop loin, lui dit-on, » c'est à votre pontife que vous devez obéir ». Elle est, comme Jésus, interrogée, jugée, condamnée avec tout l'appareil des formes légales et le cérémonial imposant de l'orthodoxie. Mais Jésus était un Dieu ; elle n'est qu'une faible femme. Et si l'Homme-Dieu a frémi, si l'Homme-Dieu a pleuré, s'il a eu besoin qu'un ange vînt le soutenir dans son agonie, s'il a demandé que le calice de la douleur passât loin de lui, comment s'étonner du trouble de Jeanne, de ses craintes, de ses larmes, de ses hésitations passagères? Ah ! loin que je me scandalise de retrouver dans mon héroïne cette horreur de la souffrance et de la mort, qui ne vient pas du préjugé, mais de la nature [1], je m'intéresse à sa douce sensibilité, qui la rapproche plus de ma faiblesse, et qui donne plus de prix à son sacrifice et à sa résignation. « Si vos » voix vous eussent commandé de sortir, et signifié que » vous seriez prise, lui dit le juge, y fûtes-vous allée? » — « Si j'eusse su l'heure et que je dusse être prise, je n'y » fusse point allée volontiers, toutefois j'eusse fait leur » commandement en la fin, quelque chose qui me dût » être venue. » Retrouvez-vous ici le langage du maître : « Mon Père, s'il est possible, que ce calice s'éloigne de

[1] Mortem quippe horret, non opinio, sed natura. S. Aug., Serm. 172, 1.

» moi! Cependant que ma volonté ne se fasse pas, mais » la vôtre [1] ! » Jésus-Christ n'est pas de l'école des stoïciens; il sent vivement la douleur, et il avoue qu'elle est un mal; il ne va pas au-devant d'elle, il l'accepte. Jeanne se flatte jusqu'à la fin ; Dieu lui laisse cette dernière ressource des malheureux, qui est l'espérance. Par le martyre qui lui est prédit, elle entend ses douleurs présentes. Mais bientôt les illusions s'envolent; un bûcher s'allume, et la victime s'avance en pleurant. Pardonnez si j'insiste sur la conformité minutieuse des circonstances de sa mort avec celle du Sauveur des hommes: la ressemblance du disciple n'est pas un outrage pour le maître. Elle s'attendrit sur Rouen, comme Jésus sur Jérusalem ; elle prédit et déplore la perte de son juge, comme Jésus celle de Judas; comme lui, elle pardonne à ses bourreaux. Un instant encore la nature affaiblie succombe ; mais n'avons-nous pas entendu le Christ s'écrier avec l'accent d'une angoisse inexprimable : *Eli, Eli, lamma sabacthani* [2] ? Elle tient entre ses mains, elle couvre de ses baisers une croix, une pauvre croix de bois. De nouveau, elle rend témoignage à la vérité de sa mission, à l'innocence de son roi. Au milieu des flammes, ses derniers soins sont des attentions de charité et de modestie. Les yeux toujours fixés sur le signe sacré, on l'entend invoquer avec larmes les *benoits* anges, et les saints et saintes du Paradis. Elle incline la tête, pousse un grand cri : *Jésus! Jésus!* Et du sein du bûcher, son âme, comme une blanche colombe, s'envole vers les cieux...

Eh quoi! vous tremblez, vous pleurez, ennemis de la France ! Peuple de braves, vous avez brûlé une vierge

[1] Matth., XXVI, 39. — [2] Matth , XXVII, 46.

de vingt ans ; n'êtes-vous pas fiers de cet exploit chevaleresque? Oui, tremblez et pleurez, ennemis de la France. Vous avez vaincu : mais votre victoire, comme celle de Satan sur Jésus, est une défaite [1]. Vous avez cru n'être que des bourreaux, et vous étiez des sacrificateurs. Parmi ces tempêtes et ces orages, il fallait du sang pour apaiser le ciel et purifier la terre. La France est rachetée, puisque Dieu a accepté d'elle une vierge pour hostie : *Sanguine placastis ventos, et virgine cæsa ; sanguine quærendi reditus* [2]. Il est désormais permis d'espérer d'heureux retours de fortune. Il a raison, ce secrétaire du roi des Anglais qui s'écrie : « Nous sommes perdus, car » nous avons fait mourir une sainte » ! Les cendres de Jeanne crient vengeance contre vous, pardon pour la France ; sa mort vous sera plus fatale que sa vie.[3] Dans un même supplice, je vois trois triomphes : le triomphe de la France, le triomphe de la Foi, le triomphe de Jeanne.

Triomphe de la France. On apportait les clefs des villes sur le cercueil de Duguesclin, et le nom de Condé gagnait des batailles. Jeanne n'aura point de sépulcre ; son noble cœur, la seule partie que le feu n'ait pu détruire, a été jeté dans les flots. Mais son ombre, mais sa terrible image poursuivra les Anglais jusqu'à ce qu'ils soient refoulés dans leur île. « Je sais bien, disait-elle, » que les Anglais me feront mourir, parce qu'ils croient » pouvoir s'emparer de la France après ma mort ; mais » seraient-ils cent mille de plus » (Jeanne appelait les Anglais d'un surnom joyeux et militaire : Jeanne était

[1] Si cognovissent, numquam crucifixissent. 1 Corinth., II, 8.

[2] Virg., *Æneid.*

[3] Plures interfecit moriens, quam ante vivus occiderat. Judic., XVI. 30.

Française, et jusque dans les fers elle avait la gaîté française), « seraient-ils cent mille de plus, ils n'auront » pas le royaume..... Avant qu'il soit sept ans, les » Anglais abandonneront un plus grand gage qu'ils » n'ont fait devant Orléans. » Six ans ne s'étaient pas écoulés, et Paris, « ce grand gage, » se rendait presque sans coup férir à l'intrépide Dunois. Bientôt Charles le Victorieux régnait sur tout le pays de ses ancêtres; et un siècle plus tard, la blanche bannière de France, flottant sur Calais, laissait lire dans ses plis l'accomplissement de la parole prophétique de Jeanne : « Les An- » glais seront boutés hors France. » Une femme, une reine voluptueuse avait perdu le royaume; une bergère héroïque, une vierge martyre l'a sauvé.

Triomphe de la Foi. Messieurs, dans cette invasion de l'Angleterre, notre nationalité n'était pas seule en péril. Dieu, qui rapporte tous ses conseils à la conservation de sa sainte Église, apercevait un autre danger. La France possède un trésor plus précieux encore que son indépendance, qui nous est si chère à tous pourtant, c'est sa foi catholique, son orthodoxie intacte et virginale; c'est ce trésor qui allait périr. Circonstance mémorable, Messieurs! Devant le tribunal du Juge suprême des nations, l'Angleterre, en prononçant la sentence de Jeanne d'Arc, a signé, cent ans à l'avance, sa propre condamnation. HÉRÉTIQUE, APOSTATE, SCHISMATIQUE, MALCRÉANTE DE LA FOI DE JHÉSU-CRIST, tels sont les griefs inscrits, de par l'Angleterre, sur la tête de Jeanne. Ne déchirons pas cette inscription précieuse; livrons-la à l'histoire; elle pourra lui servir bientôt pour marquer au front une autre coupable, une grande coupable. Édouard

n'a-t-il pas déjà parlé de faire des prêtres anglais qui chanteront la messe *malgré le pape*? Et, à la licence qui règne, ne sentez-vous pas qu'Henri VIII approche? C'est à ce point de vue, Messieurs, que la mission de Jeanne s'élargit et prend des proportions immenses. Que la France devînt anglaise, un siècle plus tard elle cessait d'être catholique; ou bien, si elle résistait à ses dominateurs, elle se précipitait, comme l'Irlande, dans des luttes et des calamités sans fin. La cause de la France, au quinzième siècle, était la cause de Dieu, la cause de la vérité : et l'on a dit que la vérité a besoin de la France. Ne vous étonnez donc pas que les deux plus illustres représentants de la monarchie catholique, *saint Louis et saint Charlemagne* (j'aime pour le grand empereur cette canonisation par la bouche inspirée de Jeanne), se soient émus au sein de la gloire sur leur trône immortel, et qu'ils aient demandé un miracle pour la France. Ne vous étonnez pas si l'archange de la France est envoyé vers une vierge, et si cette vierge est choisie au pied des autels de Rémy, l'apôtre des Français, de Rémy « qui a sacré et béni, dans la descendance de » Clovis, les perpétuels défenseurs de l'Église et des » pauvres[1] ». Ne vous étonnez pas enfin si la mission de la libératrice de la France se termine par un grand et mémorable sacrifice. Au mal qui nous menaçait, il fallait un remède surnaturel; quand la religion du divin Crucifié est en cause, les prodiges de valeur ne suffisent pas, il faut des prodiges de douleur. Ce sont encore nos ennemis qui l'ont proclamé, alors qu'ils se frappaient

[1] Bossuet, *Polit. sacr.*, l. vii, art. 6.

la poitrine en descendant de cet autre calvaire : « Elle » est martyre pour son droict Seigneur ». Et si vous me demandez quel est son Seigneur, elle m'a appris à vous répondre que c'est Jésus-Christ.

Enfin, triomphe de Jeanne. Serai-je paradoxal si je dis que le supplice de Jeanne était nécessaire à sa gloire même temporelle? Outre qu'elle y a conquis « ce je ne » sais quoi d'achevé que le malheur ajoute à la vertu », sans le procès de Jeanne d'Arc, sans la procédure de révision qui en a été la conséquence, si l'héroïne, après le couronnement de Reims, était rentrée sous la chaumière de Domrémy, qu'elle y eût achevé ses jours dans les soins obscurs de la vie champêtre, Jeanne d'Arc serait pour la postérité, serait pour nous un problème insoluble. Des ombres douteuses se mêleraient aux rayons de sa gloire; sa mémoire tiendrait un milieu incertain entre la légende et l'histoire. Le roman y gagnerait de pouvoir hasarder mille suppositions aventureuses; l'œuvre sainte et surnaturelle de Dieu disparaîtrait. Jeanne serait plus fêtée, plus célébrée peut-être des mondains et de ceux que l'Écriture appelle la faction des lascifs : *factio lascivientium* [1]; les chrétiens, affligés, tremblerraient sur la fin d'une vie que tant de gloire eût exposée à tant de séductions. Messieurs, même au point de vue humain, il n'y avait d'autre issue pour Jeanne que le cloître ou le martyre. Je me trompe : on eût douté de la sincérité des dépositions sorties du cloître. Chose admirable et providentielle! L'événement le plus extraordinaire, le plus surnaturel qui figure dans les annales humaines,

[1] Amos, VI, 7.

est en même temps le plus authentique et le plus incontestable. Ce n'est pas seulement la certitude historique, c'est la certitude juridique qui garantit jusqu'aux moindres circonstances de cette vie merveilleuse. Oh! qu'elle semblera grande aux âges les plus reculés, cette fille d'Adam en qui ses ennemis et ses juges n'ont pu découvrir une seule faiblesse ; dont la vie intime est aussi pure, aussi resplendissante que sa vie publique; dont cent dix-huit témoins oculaires, parmi lesquels ses amis d'enfance, ses compagnons d'armes, ses serviteurs les plus familiers, ont révélé tout ce qu'ils savaient sans pouvoir révéler autre chose que des vertus! Scribes de l'Angleterre, enregistrez ces dépositions; conservez à la France les nobles paroles de Jeanne, ses réponses inspirées, ses solennelles prédictions : c'est de vos mains ennemies qu'est élevé le plus beau monument à la gloire de l'envoyée des cieux. O Dieu! soyez béni! Les juges qui prononcent la sentence de Jeanne ont écrit son absolution devant la postérité, comme les bourreaux qui la livrent aux flammes ont mis la palme céleste entre ses mains, et la couronne éternelle sur sa tête.

Et maintenant, Messieurs, je m'arrête; et quand je jette un regard sur le chemin que nous avons parcouru, oh! que j'aime à reposer mes yeux sur cette ville d'Orléans! Orléans, où Jeanne ne trouva point d'incrédules ni d'envieux, mais où elle fut reçue comme un ange libérateur; Orléans, où elle conquit ses premiers et ses plus doux titres de gloire; Orléans, qui a toujours gardé dans son cœur la précieuse mémoire de Jeanne, et qui, après quatre cents ans, célèbre encore ses triomphes avec tant d'amour et de reconnaissance! Français et

catholique, avec quel bonheur, Messieurs, je suis venu payer ce faible tribut à votre libératrice, en présence (je regrette de ne pouvoir nommer un pontife si éminent, en qui j'eusse trouvé l'indulgence du génie) en présence de ce clergé vénérable, de ces illustres magistrats, de ces braves guerriers, de toute cette multitude enfin, dont la devise est toujours celle de Jeanne : RELIGION ET PATRIE. Orléans, ton nom sera grand jusqu'à la fin des âges entre toutes les cités! O vous qui écrivez les fastes de la France et de l'Église, aux noms de Clovis et de Tolbiac, de Charles Martel et des plaines de Poitiers, joignez les noms de JEANNE et d'ORLÉANS, noms désormais inséparables; car Orléans n'a pas été seulement le théâtre des exploits de Jeanne, il en a été l'auxiliaire; Jeanne a sauvé son pays et sa foi, et c'est à Orléans; elle tenait le glaive divin, et Orléans, Orléans tout entier combattait avec elle. Chrétiens qui m'avez entendu, femmes, vierges, enfants de la cité, vos pères ont partagé la gloire de Jeanne, et ils vous l'ont transmise. Mais Jeanne vous a laissé un autre héritage non moins précieux : c'est celui de sa foi, de sa piété, de ses douces et aimables vertus. La religion n'a pas de plus séduisant modèle à vous offrir que votre libératrice. Ah! qu'Orléans soit toujours la digne cité de Jeanne! que Jeanne se retrouve, qu'elle vive, qu'elle respire toujours dans Orléans! Que sa gracieuse et sainte figure resplendisse dans vos mœurs, qu'elle brille dans vos œuvres. Marcher sur ses pas, c'est marcher dans le sentier de l'honneur; oui; mais c'est marcher aussi dans le sentier du ciel. Et les rigueurs dont Jeanne a été victime ici-bas proclament assez éloquemment qu'il n'y a rien de solide, rien de vrai, que ce qui conduit au ciel.

II

DISCOURS

PRONONCÉ LE XXXI AOUT MDCCCXLV A LA BÉNÉDICTION DE LA PREMIÈRE PIERRE DU VIADUC DE LA VOISE, POUR LE PASSAGE DU CHEMIN DE FER DE PARIS A CHARTRES SUR LA VALLÉE DE MAINTENON.

DISCOURS

POUR LA BÉNÉDICTION DES PREMIERS TRAVAUX DU CHEMIN DE FER DE PARIS A CHARTRES.

Vous avez voulu, Messieurs, que la religion vînt ici répandre en ce jour ses bénédictions et ses prières, et la religion accourt à votre voix, elle s'empresse de répondre à vos vœux : car où sa présence est-elle plus nécessaire, son intervention plus désirable? Chose remarquable, Messieurs! Plus le Créateur accorde de puissance à l'homme, plus celui-ci sent vivement sa dépendance, et les liens de sujétion qui le rattachent à Dieu sont plus étroits à mesure que son empire sur la création inférieure s'étend davantage.

Loin de moi que je vienne déprécier ici les âges qui nous ont précédés! Le spectacle imposant des monuments du grand règne et la majesté des souvenirs du grand Roi qui planent sur nos têtes[1], ces merveilles et

[1] Les célèbres aqueducs de Maintenon, construits par Louis XIV, dans le parc du château actuellement possédé par le duc de Noailles, héritier de Mme de Maintenon.

ces ruines avec leurs points de comparaison et leurs contrastes, les noms illustres et toujours vivants qu'elles abritent et qui les animent, protesteraient contre mon langage téméraire. Pourtant, disons-le, le génie humain dans ces derniers temps a fait de magnifiques découvertes, enfanté des prodiges inouïs. Attelant au char de sa fortune les éléments les plus redoutables et les plus impatients du joug et de la règle, les comprimant et les dilatant à son gré, l'homme, émule du Tout-Puissant, a fait les vents ses messagers et le feu dévorant son ministre [1]. Pareil à l'aigle qui se balance et se joue parmi les tonnerres, il a posé sa tente hardie dans le tourbillon de l'orage [2]. Il a commandé aux éclairs; ils sont partis à son ordre, et, revenant à ses pieds, ils ont répondu : Nous voici [3]. Ses mains ont fabriqué des foudres dociles et des tempêtes obéissantes. Sous les pas brûlants de ces nouveaux coursiers, les distances s'effacent. Si je prends mes ailes au lever de l'aurore [4], le soir j'arrive aux extrémités du monde où la lumière s'éteint.

Oui, Messieurs, de nos jours Dieu a mis entre les mains de l'homme une puissance que l'homme ne se souvient pas d'avoir jamais possédée. Mais dans l'emploi, dans l'exercice de cette puissance, l'homme peut-il se passer de l'assistance et des inspirations de celui qui la lui a départie? Eh quoi! je le vois, effrayé lui-même le premier des forces terribles et des ressorts aveugles qu'il

[1] Qui facis angelos tuos spiritus, et ministros tuos ignem urentem. Ps. CIII, 4.

[2] Qui ponis nubes ascensum tuum. Ibid., 3.

[3] Numquid mittes fulgura, et ibunt, et revertentia dicent tibi : Adsumus? Job, XXXVIII, 35.

[4] Si sumpsero pennas meas diluculo., Ps. CXXXVIII, 9.

met en jeu, trembler devant l'œuvre de ses mains. Car, qui peut lui assurer que sa sagesse prévoira tout et n'oubliera rien, que l'élément indompté ne brisera pas ses barrières, et que la mort ne sortira pas du sein de cette fournaise volcanique qu'il allume et qu'il alimente, des flancs de l'ouragan impétueux qu'il promène et qu'il se flatte de gouverner? Non; quelles que soient l'intelligence, la pénétration, la force de l'homme, ni son esprit, ni son bras ne suffisent ici; il a besoin de l'œil et du bras de Dieu. A chaque instant, la fougue des éléments peut s'armer et se révolter contre lui; son industrie doit être secondée par la prière, son courage soutenu par la foi.

Voilà pourquoi, j'ose le dire, Messieurs, vous n'êtes que sages en invoquant dès aujourd'hui le Très-Haut sur votre entreprise naissante, en invitant la religion à descendre jusque dans les fondations de votre œuvre pour les visiter, les toucher et les bénir.

Quand une horrible catastrophe a désolé pour jamais, ce semble, un lieu marqué d'effroi et comme frappé d'anathème et de malédiction, alors on appelle la religion; elle vient, elle plante une croix, elle élève un autel à la Mère de Dieu, et la trace sanglante disparaît. Messieurs, si la religion sait effacer les malheurs, elle sait aussi les prévenir. Et j'ai la confiance que ces pierres, pénétrées et comme imbibées aujourd'hui de notre prière et de notre foi, ne seront jamais arrosées de sang ni de larmes. Car la foi, nous dit l'Apôtre, sait opérer des miracles de tout genre; elle a souvent triomphé des impétuosités de la flamme : *per fidem extinxerunt impetum ignis* [1].

[1] Heb., XI, 34.

Ajouterai-je, Messieurs, que la prospérité matérielle d'un peuple ne fournit pas à elle seule toutes les conditions de sa durée et de sa gloire; que si c'est la justice qui élève les nations et le péché qui les précipite dans l'abîme [1], trop souvent l'affaiblissement des vertus morales et des nobles sentiments se fait sentir en proportion des progrès du bien-être et de la fortune publique : *prodiit quasi ex adipe iniquitas eorum* [2]; en un mot, qu'à côté des brillants avantages que nous promettent ces nouveaux prodiges, il faut s'attendre à trouver de nouveaux dangers? En admettant l'exagération de leurs pressentiments, faut-il refuser toute sagesse, toute justesse de vues, à ceux qui craignent que le même véhicule qui favorisera par sa rapidité les intérêts commerciaux, ne donne des ailes à la corruption? qu'en même temps que les fleuves ne seront plus tranquilles dans leurs lits ni les montagnes sur leurs bases, les positions sociales ne s'ébranlent et les existences privées ne veuillent plus s'écouler dans le silence et la satisfaction d'une heureuse médiocrité? que la facilité du déplacement et du transport n'enfante le *mal inquiet* [3], dont parle l'Écriture, et ne finisse par altérer cet esprit de *cité*, d'où vient le nom de *citoyen*, et aussi le beau mot de *civilisation*, dont nous sommes si fiers, et par dissoudre ces liens précieux de famille, de municipe et de patrie, en dehors desquels il ne reste plus que l'humeur nomade et vagabonde et l'indifférence cosmopolite des peuples barbares?

Messieurs, à ce point de vue encore, au point de vue

[1] Justitia elevat gentem : miseros autem facit populos peccatum. Prov., XIV, 34.

[2] Ps. LXXII, 7. — [3] Jac., III, 8.

moral, oh! qu'il est nécessaire à nos siècles modernes, à nos sociétés avancées, que la religion et la prière viennent bénir et sanctifier leurs travaux et leurs conquêtes, afin que la main divine, comme le demande l'Église, nous en fasse éviter tous les maux et recueillir tous les biens [1]!

Il y eut avant nous, Messieurs, des peuples riches et puissants; il y eut surtout, dans les temps anciens et primitifs, un peuple dont l'Écriture nous a gardé l'histoire en quelques lignes, et qui porta jusqu'aux dernières limites le développement des arts et le raffinement des vices [2]. Ces Enfants des Hommes, ainsi que les appelle le texte sacré, appliquant exclusivement à la matière cette noble intelligence qu'ils avaient reçue du Créateur, et qui, malgré le ravage du péché, se ressentait encore de sa vertu première et de sa force native, produisaient chaque jour de nouvelles conceptions, bâtissaient les villes, travaillaient les métaux, perfectionnaient les arts agréables; et chaque jour aussi ils attiraient parmi eux les Enfants de Dieu, tentés par de riches alliances avec leurs filles, en qui brillaient tous les dons les plus séduisants de la nature et de la fortune [3]. Or, Messieurs, ce premier de tous les peuples, dont la civilisation, et aussi la corruption, ne sera jamais égalée peut-être par la civilisation, ni heureusement par la corruption des siècles modernes, ce peuple que l'Esprit-Saint a nommé un peuple de Géants, savez-vous pourquoi il a disparu de la terre? L'Écriture va vous le dire : *Non exoraverunt antiqui Gigantes, qui destructi sunt confidentes virtuti*

[1] Ut noxia cuncta submoveas, et omnia nobis profutura concedas. — Orat Ecc.

[2] Genes, IV, V, VI. — [3] Genes. Ibid.

suæ; les anciens Géants n'ont pas prié, et ces hommes qui se fiaient à leurs forces ont été détruits [1].

Messieurs, nous voulons rendre justice à notre siècle : par plus d'un côté, c'est un siècle géant. Mais au milieu de toutes ces merveilles et de tout l'éclat de cette gloire, la religion regarde autour d'elle avec anxiété. Car, hélas! si la prière allait se taire parmi nous; si l'esprit allait cesser de purifier, de vivifier la matière; si les hommes, croyant se suffire à eux-mêmes, allaient dire à Dieu de se retirer [2]; si le malheur que Mardochée suppliait le Seigneur d'écarter de son peuple quand il disait : « Ne fermez pas la bouche de ceux qui chantent vos louanges [3] », allait fondre sur nous; le jour ne tarderait pas à venir, où, sur les ruines fumantes de notre patrie et sur les débris dispersés de notre civilisation, les générations pourraient dire : « Ces hommes géants n'ont pas prié, et tandis qu'ils se confiaient en leurs forces, ils ont été détruits : *Non exoraverunt, etc.* »

Mais il n'en sera pas ainsi, Messieurs; et quand je vois en ce jour les chefs du peuple et les magistrats de mon pays s'incliner devant le Dieu des nations, et placer sous la protection du Très-Haut les glorieuses entreprises qui doivent accroître la prospérité de la France, je me rassure, et je m'écrie avec le Psalmiste : « Béni soit le Seigneur, qui, en nous dotant de mille autres biens, ne nous a pas retiré celui de la prière : *Benedictus Dominus, qui non amovit orationem meam a me* [4]! »

[1] Eccli., XVI, 8.

[2] Qui dixerunt Deo : Recede a nobis; et scientiam viarum tuarum nolumus. Job, XXI, 14.

[3] Esth., XIII, 17.— [4] Ps. LXV, 20.

Que d'autres, pour célébrer les gloires de la France, proclament avec transport le bonheur d'un peuple dont les greniers sont si pleins qu'ils regorgent : *promptuaria eorum plena, eructantia ex hoc in illud ;* dont les troupeaux sont abondants et fertiles : *oves eorum fœtosæ ;* dont les fils ressemblent à une plantation de jeunes oliviers, tandis que leurs sœurs sont parées avec luxe et ornées comme des temples : *quorum filii sicut novellæ plantationes.... filiæ eorum compositæ, circumornatæ ut similitudo templi ;* dont les villes sont remplies de riches palais et d'habitations commodes, dont les places publiques et les rues n'entendent plus jamais ni les plaintes du pauvre ni les clameurs de l'émeute : *non est ruina maceriæ, neque transitus ; neque clamor in plateis eorum ;* que d'autres félicitent ma patrie de tous ces avantages : *Beatum dixerunt populum cui hæc sunt* ! Moi, je consens à joindre ma voix à leur voix, pourvu qu'on me laisse ajouter : « Heureux le peuple qui, enrichi de la graisse de la terre, ne laisse pas d'implorer les rosées du ciel ! Heureux le peuple, à la fois puissant et religieux, fort et soumis, qui sait commander à la nature et obéir au Créateur ! Heureux en un mot le peuple grand et fidèle dont le Seigneur est toûjours le Dieu : *Beatus populus cujus Dominus Deus ejus* [1] ! »

[1] Ps. CXLIII.

III

DISCOURS

POUR LA BÉNÉDICTION DE LA CHAPELLE DE LA COLONIE AGRICOLE

FONDÉE DANS L'ANCIENNE ABBAYE DE BONNEVAL.

—

(LUNDI XXI SEPTEMBRE MDCCCXLVI.)

DISCOURS

POUR LA BÉNÉDICTION DE LA CHAPELLE DE LA COLONIE AGRICOLE DE BONNEVAL.

MONSEIGNEUR [1],

Mille ans se sont écoulés depuis le jour où la religion sanctifia pour la première fois l'enceinte qui nous rassemble en ce moment. La grande ombre de Charlemagne, descendu dans la tombe depuis un demi-siècle, commandait encore le respect et l'admiration à l'univers. Un noble chevalier, pour la gloire de Dieu et le salut de son âme, avait appelé les enfants de saint Benoît dans cette paisible retraite. La dépouille précieuse de deux illustres martyrs, apportée de Rome par le célèbre Eghinard, gendre et secrétaire du grand monarque, avait été donnée au nouveau monastère par le second de ses successeurs. Un des amis familiers de l'empereur avait quitté la cour pour se vouer à la vie du cloître et présider à l'œuvre de cette communauté naissante. Enfin

[1] Mgr Clausel de Montals, évêque de Chartres.

un temple, magnifique dans son austérité, venait d'apparaître au milieu de cette riche vallée dont le nom exprime la fécondité. Et, au jour indiqué, on vit arriver de toute la contrée et des provinces voisines une foule de prélats et d'abbés, de seigneurs et de barons, pour la solennelle dédicace de la basilique qui allait être consacrée à Dieu et aux saints martyrs par l'évêque de Chartres.

Aujourd'hui, Messieurs, c'est un autre spectacle sans doute; les temps sont changés, les institutions se sont modifiées. Toutefois la religion de N.-S. J.-C., qui est toujours la même et qui tend toujours au même but, n'intervient ici que pour reprendre l'œuvre qu'elle y a commencée depuis si longtemps, l'œuvre de la gloire de Dieu et du salut des hommes. Aujourd'hui encore, comme au IXe siècle, c'est un pontife dont l'Eglise de Chartres se glorifiera toujours, et qui, ministre du Dieu de charité autant que du Dieu de vérité, vient répandre sur cet asile de nouvelles bénédictions, entouré, lui aussi, de tous les hommes éminents de la province, de ceux que la naissance, la fortune, l'intelligence, les charges placent à la tête de leurs concitoyens. Messieurs, cette cérémonie est solennelle et sérieuse; elle offre un sujet de méditations utiles et élevées qui se rapportent aux questions les plus débattues et les plus difficiles des temps dans lesquels nous vivons.

L'ancienne société temporelle a fait place parmi nous à une autre société; d'autres lois, d'autres principes, d'autres intérêts se sont établis. Mais de graves difficultés restent à résoudre pour le monde moderne. Faut-il rejeter la religion, cette fille du ciel, parmi tant d'autres

institutions, filles du temps, que le temps a détruites; et la société nouvelle peut-elle se passer de l'Évangile pour assurer l'équilibre et fixer les rapports entre les diverses classes des citoyens? Les uns l'ont cru; et ils ont conçu mille inventions subsidiaires au moyen desquelles ils ont pensé que les sociétés humaines pourraient se suffire sans recourir à l'Église. Vous ne l'avez pas cru, vous, Messieurs; et vous avez appelé l'Église de Jésus-Christ à votre aide. Vous lui avez dit, comme la fille de Pharaon à la mère de Moïse : « Prends cet enfant, et nourris-le moi : *Accipe puerum istum et nutri mihi*[1]. » Vous avez eu raison, et le temps donnera toujours tort à ceux qui penseraient, qui agiraient autrement que vous; il m'est facile de le prouver.

Messieurs, il est ici-bas un grand mystère qu'il sera toujours impossible d'expliquer d'une façon satisfaisante en dehors des doctrines et des exemples du Fils de Dieu fait homme, Notre-Seigneur Jésus-Christ. Ce mystère inexplicable, c'est l'inégalité des hommes sur la terre; inégalité nécessaire, inévitable, qui renaît le lendemain du jour où un rêve généreux avait cru l'abolir, et qui est une loi évidente de ce monde périssable. Oui, quoi que l'on fasse, il y a toujours eu et il y aura toujours en ce monde des grands et des petits, des riches et des pauvres, des maîtres et des serviteurs. Devenus égaux devant la loi, les hommes ne le deviendront pas pour cela devant le sort; le fait sera toujours en désaccord avec le droit, et l'on n'amènera pas la fortune à tenir sa balance égale comme celle de la justice. Mais ce fait,

[1] Exod., II, 9.

comment l'expliquer de manière à justifier le suprême dispensateur de tous les dons? Comment l'expliquer surtout de manière à satisfaire ceux qui ont reçu la moindre part dans la distribution des biens d'ici-bas? Vainement les privilégiés de la fortune entreprendront-ils, par mille soins touchants et délicats, d'adoucir la condition de ceux qui n'ont pas été traités avec autant d'avantage; vainement les aînés de la grande famille s'assembleront-ils pour créer des établissements où leurs frères infortunés seront de bonne heure façonnés à l'obéissance et préparés pour la domesticité. Malgré tous les efforts de la bienfaisance humaine, malgré toutes les inspirations de la charité même chrétienne, il restera toujours une distance effrayante entre le serviteur et le maître, entre la richesse et la pauvreté. Cet homme que vous protégez, que vous soulagez, que vous nourrissez depuis le berceau, jamais vous ne l'élèverez jusqu'à votre niveau; vous ne le tentez même pas; sa condition sera jusqu'à la fin différente de la vôtre; il appartient à une classe, et vous appartenez à une autre classe; et surtout il vit de privations, et vous vivez de jouissances; un abîme infini a été creusé entre lui et vous. Or, encore un coup, qui viendra apaiser, modérer ses désirs? Qui l'empêchera de s'élancer par des voies ensanglantées, criminelles, pour escalader cette condition de fortune et de bonheur qui est votre partage?

Je l'affirme hardiment, Messieurs: quoi que l'on fasse, impossible, éternellement impossible de rapprocher ces deux termes extrêmes, les premiers et les derniers, les riches et les pauvres, si Jésus-Christ ne s'interpose entre eux avec sa croix, avec son Évangile. Sachons-le bien,

nous aurons à peine procuré un premier soulagement au malheureux, si en lui donnant le pain matériel qui subvient si faiblement aux premiers besoins du corps, nous ne lui donnons aussi le pain de la doctrine qui nourrira son âme et satisfera cet appétit de bonheur qui est la première passion de tout homme qui respire. Le Fils de Dieu, riche de tous les trésors de la divinité, et qui à cause de nous s'est fait pauvre et a épousé la souffrance si énergiquement exprimée par la croix à laquelle il est attaché; l'Évangile, qui proclame la primauté des pauvres dans l'Église parce qu'ils sont les frères de Jésus-Christ, et qui, les constituant dès à présent privilégiés dans l'ordre de la grâce, place devant leurs yeux les infinis dédommagements de la gloire et de la félicité éternelles: voilà, j'ose le dire, la seule réponse sérieuse qu'on puisse donner à l'infortuné qui demande compte de sa condition inférieure. En tout ce qui concerne la cause du pauvre, la cause du peuple, la cause des masses, cause si agitée de nos jours, la vérité n'est que dans la croix et dans l'Évangile de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Rien n'a été dit tant que ce dernier mot n'a pas été prononcé. La croix est la seule arche d'alliance entre les grands et les petits; l'Évangile est l'unique traité de paix entre les riches et les pauvres.

Messieurs, c'est dans ces doctrines fortes et solides que seront élevés ici par la religion les enfants dont vous lui avez confié l'éducation. Je le sais : depuis un demi-siècle, des hommes d'intelligence et de dévouement se sont appliqués à l'étude de toutes les questions de bienfaisance et de régénération sociale. Loin de moi la pensée qu'il ne faille espérer aucun fruit de tant de nobles efforts, de

tant de savantes publications, de tant de voyages et de dépenses. La religion, qui sait s'approprier tout ce qui est bon, sage, utile, profitera de toutes les observations, de toutes les expériences, de celles surtout qui ont déjà subi l'épreuve et la sanction du temps. Mais elle n'oubliera jamais, comme le disait si bien naguère un de nos plus illustres prélats, que la discipline n'est pas la morale ; que l'éducation du cœur et la formation de la conscience ne sont le fruit d'aucun système d'invention humaine ; qu'avec tout l'appareil et le luxe des moyens humains, un établissement pourrait éblouir par des dehors irréprochables les esprits superficiels, présenter l'aspect d'une ponctualité et d'une précision rivales de la manœuvre militaire ou de l'exactitude des machines, tandis que les cœurs continueraient de fomenter des passions qui rongeraient leur frein avec une sourde impatience jusqu'au jour de l'émancipation ardemment désirée. Oui, l'habileté pourra discipliner le malheur et l'apprivoiser pour un temps avec sa vie de sacrifices. Mais la croix de Jésus-Christ seule saura réconcilier sincèrement le pauvre avec son infortune, et lui faire accepter sans arrière-pensée, quelquefois même avec amour, l'humble place que Dieu lui a marquée ici-bas.

Voilà les principes chrétiens sur cette matière ; je me plais à en faire une profession publique en votre présence, Messieurs ; je sais que vous êtes dignes de les entendre et que votre droiture ne peut qu'y applaudir. Permettez-moi donc d'ajouter quelques mots encore.

L'éducation de ces enfants ne fera que se commencer dans cette enceinte ; elle s'achèvera dans vos maisons où ils sont destinés à remplir les devoirs de la domes-

ticité. Vous aurez été leurs bienfaiteurs dans cet établissement par votre charité : vous leur devrez plus tard le bienfait de vos conseils et de vos exemples. Messieurs, le dirai-je? il est plus facile de se dessaisir de quelques pièces d'or, que de composer sa vie et de régler son langage, ses habitudes, ses actions. Et pourtant, vous n'auriez rien fait pour ces enfants si, au sortir de cet asile que la société leur a ouvert, ils allaient ne rencontrer dans cette même société qu'un démenti constant aux principes qui auront formé la base de leur éducation. Certes, je ne veux pas supposer les convictions de ces jeunes gens assez mal assurées, leur vertu assez pusillanime pour se déconcerter au premier exemple d'infraction dont ils seront témoins. La religion les aura préparés de bonne heure au spectacle des inconséquences et des chutes qui sont le lamentable effet des passions humaines; elle leur aura enseigné que la condition des riches a ses écueils, et que si le malheur conduit les âmes faibles au vice, la fortune entoure ses favoris de séductions plus périlleuses encore. Ils sauront, ce que tout homme doit savoir, que dans l'ordre du salut chacun fait pour soi, que les omissions et les négligences d'autrui ne nous dispensent pas de nos obligations et de nos devoirs, et que la vertu ne doit pas subir en nous toutes les atteintes que nous lui voyons portées dans les autres. Je ne veux donc rien exagérer en ce moment, Messieurs; ce que je veux dire, c'est que si, après avoir été élevés dans le respect et l'amour de la religion, ces enfants allaient ne trouver autour d'eux que le mépris, peut être la haine de cette religion; s'ils allaient s'apercevoir que les règles qui leur ont été

tracées ne sont pas seulement enfreintes par faiblesse et par égarement, mais qu'elles sont niées et rejetées comme des préjugés et des chimères; s'ils allaient surprendre sur les lèvres de ceux qui sont placés au-dessus d'eux le sarcasme et l'ironie par rapport aux craintes et aux espérances éternelles, comme aussi par rapport à ces saintes pratiques qui les ont jusqu'ici prémunis contre leurs passions; oh ! alors, Messieurs, à quelle horrible tentation ces jeunes hommes ne seraient-ils pas exposés? Ne pourraient-ils pas se dire qu'une religion qui n'offrirait aux uns que des droits, des priviléges, des avantages, et qui n'imposerait aux autres que des charges et des devoirs, ne serait pas une religion venue du ciel; qu'elle aurait été inventée par quelque cupidité sur la terre, concertée par l'égoïsme de quelques-uns qui se seraient coalisés pour assurer sacrilégement leur bonheur en enchaînant au nom de Dieu les passions qui auraient pu troubler leur tranquille félicité?

Messieurs, vous irez au-devant de ces pensées que la logique de ces jeunes hommes ne manquerait pas de leur suggérer un jour. Voulant recueillir pour vous et pour la société tout entière les bénéfices de la religion, vous en accepterez les obligations. Voulant être obéis par ceux que Dieu a placés au-dessous de vous, vous vous inclinerez souvent avec eux, dans la maison ou dans le temple, devant le Dieu qui est votre maître commun et qui sera un jour votre commun juge.

Encore une fois, Messieurs, vous me pardonnerez ce langage austère; il n'est que chrétien et sacerdotal. Du reste, continuez, continuez votre œuvre; soutenez ce

que vous avez entrepris. La religion n'a que des encouragements à vous donner ; elle applaudit à vos généreuses pensées. Elle se souviendrait au besoin que la charité et la vérité sont sœurs, et que, si l'on n'était pas encore arrivé à celle-ci, on y parviendrait tôt ou tard en pratiquant celle-là. D'ailleurs, les inspirations qui ont présidé à cette création empruntent aux lieux où vous l'avez placée un caractère plus surnaturel, une empreinte plus religieuse. Votre aumône ici répandue ne demeurera point à terre ; les anges gardiens de ce saint asile la prendront sur leurs ailes et la porteront jusque devant le trône de Dieu. Il y a, depuis des siècles, des intelligences établies entre cette demeure et le ciel. Rien de ce qui se fera ici, ne saurait être seulement humain ; la grâce s'y est comme acclimatée. Aussi, Messieurs, les échos de cette solitude, les portiques de ces vieux cloîtres se sont émus tout à l'heure en entendant de nouveau ces chants sacrés, interrompus depuis un demi-siècle. Cette terre, autrefois l'objet de la sollicitude des Fulbert et des Yves, comme nous l'apprenons de leurs lettres, empreintes de tant d'intérêt et de charité, a tressailli sous les pas de leur digne successeur. L'ombre de l'austère abbé de Vendôme, Geoffroy, a semblé se dresser pour redire quelques-unes des paroles mémorables qu'il écrivait au courageux Bernier, l'abbé de Bonneval [1]. Cette demeure, enfin, exhale aujourd'hui comme un parfum rajeuni de ses souvenirs et de ses traditions. Vous ne l'ignorez pas, Messieurs : Bernard, l'incomparable abbé de Clairvaux, visita cette enceinte, et les

[1] Goff. Vendocin. lib. IV, ep. 16.

dernières lignes qu'il dicta sur son lit de douleur s'adressaient à l'illustre Arnould de Bonneval, son ami et déjà son biographe ; Arnould, que le grave Bourdaloue salua par erreur du titre de grand évêque de Chartres que son mérite eût assurément justifié, et dont les écrits immortels, ceux surtout qu'il composait à la louange de Marie, rendront à jamais célèbre le lieu qui les a produits.

Messieurs, ce n'est point un hasard indifférent qui a planté votre jeune colonie sur ces ruines respectées, et qui a ménagé ainsi à votre établissement encore neuf tout un passé et toute une histoire. Pour moi, je me complais à voir l'enfance pauvre étudier les éléments et s'exercer aux premiers travaux de l'agriculture, là où nos prédécesseurs cultivaient les hautes sciences et défrichaient les solitudes incultes; je m'attendris en voyant cette jeune tribu bondir sur les pierres qui recouvrent les anciens d'Israël, à peu près comme les fleurs croissent sur des tombeaux. Les individus et les accessoires ne sont plus les mêmes, mais l'essentiel reste; et c'est un domaine sacré rendu à la religion. Dans ce modeste oratoire résidera désormais le même Dieu qui reposait dans la basilique splendide dont nous regrettons de ne plus posséder que les remarquables débris. Les saints martyrs Marcellin et Pierre, Florentin et Hilaire seront honorés là où les honoraient nos pères. A la place des enfants de saint Benoît, dont la vie de prière et d'étude eut ses jours de ferveur, mais aussi de relâchement, il le faut avouer, le Dieu du tabernacle verra devant ses autels de saintes vierges, consacrées à la prière et à la charité, épouses de Jésus-Christ, vraiment et toujours

dignes de leur admirable vocation, et qui ne respirent que pour la gloire de Dieu au plus haut des cieux et la paix des hommes sur la terre. Et la science elle-même retrouvera dans le prêtre aussi instruit que pieux qui a consenti à diriger cet humble troupeau, des talents d'érudition sacrée et profane dont le cloître antique se serait paré avec orgueil.

Enfin, Messieurs, je lis dans les origines de cette maison, que plus d'une fois des hommes appartenant aux plus hauts rangs de la société s'arrachèrent aux tumultes du monde, pour y venir respirer l'air de la solitude et méditer sur les grandes vérités de la religion et de l'éternité. Vous, Messieurs, qui êtes les chefs de la province, et qui occupez les premiers rangs parmi vos concitoyens, vous qui avez contribué à la fondation de cette œuvre charitable, vous viendrez quelquefois (les statuts de l'œuvre vous en confèrent le droit, et pour ma part je vous invite à en profiter), vous viendrez quelquefois visiter cette maison, goûter les fruits de votre bienfaisance, réfléchir sur l'efficacité de la religion pour le développement de toutes les entreprises qui intéressent la prospérité du pays. La religion ne craint point ce contrôle, qui sera toujours inspiré par la bienveillance; car elle sait que plus les chefs de la société se préoccuperont de la cause des classes inférieures, plus ils reconnaîtront que personne ne peut poser un autre fondement solide en dehors de celui qui a été posé par la main de Dieu, et qui est le Christ Jésus [1], et que, pour les peuples comme pour les individus, pour les sociétés modernes

[1] Corinth, III, 2.

comme pour les sociétés antiques, il n'y a point sous le ciel d'autre nom donné aux hommes dans lequel ils puissent être sauvés, si ce n'est le nom de Jésus-Christ [1].

[1] Act, IV, 12.

IV

PANÉGYRIQUE DE S. LOUIS

ROI DE FRANCE

PRÊCHÉ DANS LA CATHÉDRALE DE BLOIS LE DIMANCHE XXIX AOUT

MDCCCXLVII ET DANS LA CATHÉDRALE DE VERSAILLES

LE DIMANCHE XXVII AOUT MDCCCXLVIII.

PANÉGYRIQUE DE S. LOUIS

In conveniendo populos in unum et reges, ut serviant Domino.

Alors que les peuples et les rois s'uniront de concert pour servir le Seigneur.

(Ps. 101.)

MONSEIGNEUR [1],

Deux puissances, trop souvent ennemies, ont rempli le monde du bruit de leurs conflits et des alternatives de leurs succès et de leurs défaites, je veux dire la puissance royale et la puissance populaire. Et loin que l'harmonie et la confiance se soient établies avec le temps entre ces deux rivales, l'Europe nous les montre, depuis le dernier siècle, dans un état de guerre ouverte et permanente : luttes terribles, d'où sortent des révolutions sans cesse renaissantes, et qui n'ont abouti jusqu'ici qu'à mêler le sang et les larmes des peuples avec le sang et les larmes des rois, sans que cette communauté de malheurs ait pu modérer les passions et rapprocher les esprits. Où trouver un terme à de si longues, à de si profondes dissensions ? Droits sacrés des peu-

[1] Mgr Fabre des Essarts, évêque de Blois. 1847.
Mgr Gros, évêque de Versailles. 1848.

ples, droits nécessaires des rois, qui mettra d'accord des prétentions qui semblent s'exclure ? Un grand roi prend la parole, et il donne ouverture à une sublime conciliation. « Peuples, s'écrie-t-il, ne disputons plus sur nos droits respectifs; acceptons solennellement un commun devoir. Le sujet de discorde entre nous, c'est le commandement; concertons-nous pour obéir à celui qui règne au-dessus des rois comme au-dessus des peuples. La charte que je propose, et que devront jurer ensemble les peuples et les rois, c'est la charte du ciel, ce sont les devoirs de tous envers le Seigneur: *In conveniendo populos in unum et reges, ut serviant Domino.* Et peut-être nous entendrons-nous mieux sur les choses humaines, quand nous aurons commencé par nous entendre sur les choses divines. Droits de la multitude, droits du pouvoir, que tous s'abaissent à la fois devant les droits de Dieu. Et s'il reste sur le front des rois une auréole nécessaire de puissance, ce sera une puissance empruntée, qui s'exercera non point en leur nom, mais au nom de Dieu. Et s'il reste aux peuples un devoir de juste sujétion, ce sera une sujétion glorieuse et filiale, qui se reportera non point à l'homme, mais à Dieu dont l'homme est le représentant et le ministre. Ici-bas comme au ciel, Dieu seul régnera sur tous, et il sera obéi de tous : *In conveniendo populos in unum et reges, ut serviant Domino.* »

Tel est, mes Frères, le traité d'alliance proposé par le grand roi d'Israël; et j'ose assurer qu'après trente siècles écoulés, il est encore aujourd'hui impossible de trouver un autre accord solide et durable. Oui, les questions délicates que le monde moderne a réveillées con-

cernant la nature, l'origine et l'étendue du pouvoir, ne seront résolues que dans ce congrès annoncé par l'Esprit-Saint, et dans lequel la sainte alliance des peuples et des rois signera authentiquement la reconnaissance du suprême pouvoir de Dieu et de Jésus-Christ, avec l'engagement sincère de servir fidèlement ce pouvoir. Ce spectacle s'est vu sur la terre, et il se verra encore. Concert, non pas de commandement, mais d'obéissance; rapprochement de tous, non pas dans un même droit, ce qui est impossible, mais dans un même devoir : telle est la merveille que nous admirerons dans le règne de saint Louis, lequel n'a été, pour mieux dire, que le règne de Dieu. Il ne me sied pas sans doute de donner ici des leçons aux peuples et aux rois. Mais est-ce ma faute, si elles naissent comme d'elles-mêmes du fond de mon sujet? Quand la France fut-elle plus divisée qu'à la naissance de Louis? Quand les attributions du sceptre furent-elles plus envahies? Puissance populaire qui commence à s'élever par l'affranchissement des communes; puissance féodale qui a converti les provinces en autant de royaumes; puissance royale qui aspire à tout ramener à un centre unique : c'est au milieu de ces luttes et de ces agitations que la Providence a placé la berceau de Louis. Peuple, bourgeois, feudataires, monarque, qui pourra rapprocher tous ces extrêmes? Comment fondre en un tout harmonieux et hiérarchique des éléments aussi divers?... Mais Louis croit en Dieu, et la France croit en Dieu. Louis et la France ont un même symbole, une même doctrine, une même foi. Le roi et le pays ont un même drapeau, un même étendard, qui est la croix de Jésus-Christ. Bientôt la voix de la religion domine la voix de toutes les pas-

sions et de tous les intérêts. Le monarque et la nation s'unissent dans un sublime concert pour le service du Seigneur. Et, dans cette religieuse étreinte de la puissance royale et de la puissance féodale et populaire, la guerre civile est étouffée, la querelle domestique est éteinte; la question de pouvoir n'est plus une question. Unis devant Dieu, Louis et la France restent étroitement embrassés entre eux, et le règne d'un saint devient le règne le plus glorieux et le plus régulier de notre monarchie : *In conveniendo populos in unum et reges, ut serviant Domino.*

Encore une fois, mes Frères, quels enseignements pour nos sociétés modernes ! Puissent-elles comprendre que le bonheur et la paix ne nous reviendront qu'à la suite de la religion ! C'est dans ce but que je veux vous présenter aujourd'hui le règne de saint Louis comme le règne de Dieu. Règne de Dieu dans la paix, règne de Dieu dans la guerre, c'est tout le partage de ce discours. Et, comme l'Esprit-Saint a promis à celui qui cherche d'abord le règne de Dieu, que tout le reste lui sera donné par surcroît, ce discours vous montrera en même temps, sous le règne de saint Louis, la paix et la guerre également profitables au véritable bien de la France.

Invoquons l'assistance du Saint-Esprit par l'entremise de Marie, la Reine du Ciel et de la terre, que Louis et le siècle de Louis ont honorée de tant d'hommages. *Ave, Maria.*

Saint Paul, employant une des figures les plus hardies du langage, a fait son propre panégyrique en ces termes : *Mihi vivere Christus est*[1]; ce que saint Jean-Chrysostome a traduit par cette paraphrase : « La respi» ration de ma bouche, le battement de mon cœur, » c'est Jésus-Christ. » Et depuis lors, il s'est trouvé dans tous les siècles des imitateurs, des rivaux du grand apôtre, des hommes chez lesquels la grâce avait si absolument remplacé la nature, que Jésus-Christ était devenu le principal et comme le seul ressort de leur âme. Tel fut le saint roi dont je viens vous entretenir.

La patrie de Louis, mes Frères, ce fut la fontaine baptismale où il naquit à la vie de la grâce. Et parce que cette seconde vie devait être sa vie propre et véritable, il semble que la Providence ait négligé de consigner dans l'histoire un mot précis et certain concernant le lieu de sa naissance temporelle : question agitée depuis trois siècles, avec assez peu de fondement, je l'avoue[2]. Mais qu'importe où naquit l'homme, puisque nous savons où naquit le chrétien, et qu'en Louis, l'homme s'effaça toujours devant le chrétien? Le titre d'enfant de Dieu, d'héritier du royaume des cieux, sera toujours si cher à son cœur, que, même après que le diadème aura ceint son front, il s'appellera Louis de Poissy plutôt que Louis de France. Et si ses amis s'en étonnent, il leur dira dans son inimitable langage que la royauté de

[1] Philipp., I, 21.

[2] Consulter les Bollandistes, t. VI. Aug. ad diem 25, § 6, p. 287 et seq.

l'homme ici-bas ressemble *à la royauté de la fève, qui finit avec le souper*, tandis que la royauté du chrétien est une royauté éternelle, qui survit à la perte des sceptres périssables et des couronnes éphémères.

Réjouissez-vous, ô pieuse Blanche ; admirez comme vos mâles et fortes leçons vont porter leur fruit. L'onction sainte a consacré le royal adolescent *Lieutenant de Jésus-Christ dans le royaume de France*. Il n'oubliera pas un seul instant que son rôle n'est que celui de la seconde majesté, et que tous ses soins doivent avoir pour objet de procurer et d'étendre au milieu de son peuple le règne de la majesté souveraine. Mais, comme je ne pourrai m'attacher qu'à quelques-unes des œuvres de saint Louis, avant d'en venir au détail, je veux, mes Frères, ajouter encore ici quelques paroles pour vous en révéler le principe et l'inspiration.

D'autres avant moi ont remarqué qu'à la différence de la plupart des grands rois, dont la gloire s'est formée du reflet de toutes les grandeurs de leur siècle, Louis a brillé de son propre éclat et n'a emprunté de personne aucun des rayons de sa renommée. A part le légitime tribut qui appartient à l'illustre Blanche, sa mère, l'histoire ne signale auprès du trône de Louis IX, aucune de ces grandes figures qui disputent à celle du souverain le respect et l'admiration de la postérité ; on ne connaît pas de ministre du règne. Où le monarque prenait-il donc son point d'appui? C'est ce qu'il importe de dire. Deux livres surtout ont présidé à la royale éducation de Louis, l'Evangile et le Psautier. Toute sa vie, il ne cessa de s'instruire à cette double école. Louis prit au sérieux, il accepta sans réserve l'Evangile de Jésus-Christ tout

entier, assuré que la vérité venue du ciel et enseignée par la bouche d'un Dieu devait servir de règle à l'homme public aussi bien qu'à l'homme privé, et que la sagesse, même politique, ne pouvait mieux se rencontrer nulle part que dans le livre de la divine sagesse, à laquelle elle ne pourrait jamais être opposée. Puis, après Jésus-Christ, il eut David pour précepteur et pour maître; et non seulement pour maître, mais pour ami, pour compagnon inséparable; il trouva en lui son ange du conseil et son génie protecteur. Nouveau Jonathas, malgré la distance des âges, son âme fut en quelque sorte soudée à l'âme de David [1]. Quels hommes, en effet, à plus de vingt siècles l'un de l'autre, que David et Louis, le saint roi d'Israël et le saint roi de France, rapprochés par un même sentiment de foi, de justice, et aussi par une étonnante conformité de royales grandeurs et de royales infortunes! Un jour nous entendrons Louis, captif et presque mourant, bénir le ciel avec transport de ce que seul, parmi tant d'objets précieux qui ont été perdus, son bréviaire a été conservé. Ici peut-être l'homme du monde a souri; mais il regrettera cette faiblesse, s'il veut se souvenir qu'aucun livre ne renferme autant de philosophie, de connaissance du cœur humain, et de véritable politique que le livre des Psaumes; livre merveilleux dont un nouveau commentaire nous est fait chaque matin par une nouvelle expérience de la vie et de l'adversité; livre si fécond et si plein de sens pour tout homme qui pense et qui souffre: combien plus pour celui qui, comme David, pensait sur le trône et souf-

[1] Anima Jonathæ conglutinata est animæ David. 1 Reg., XVIII, 1.

frait sous le diadème ! Aussi, mes Frères, pour avoir l'intelligence du règne et de l'administration de saint Louis, c'est à ces deux sources que nous devrons toujours recourir, aux béatitudes de l'Evangile et aux enseignements du Psalmiste royal. Faut-il s'étonner après cela si ce règne est le règne de Dieu? Je choisis quelques considérations entre mille, et je dis : Règne de saint Louis, règne de Dieu par la justice, règne de Dieu par la charité, règne de Dieu par la liberté, règne de Dieu par la religion. Cette matière est immense.

Jésus-Christ a dit : « Bienheureux ceux qui ont faim et soif de la justice [1] ! » et David, inspiré par l'esprit de Jésus et instruit par l'expérience, avait dit aussi : « Bienheureux ceux qui gardent l'équité, et qui observent la justice en toute circonstance [2] ! » Ah ! mes Frères, quel roi, plus que Louis, fut jamais affamé, altéré, de cette faim, de cette soif de la justice ! C'était la passion dominante de son âme. « La joie du juste, disait-il, c'est que justice soit faite. » Rappellerai-je le souvenir toujours populaire du chêne de Vincennes? Là, toute une page des psaumes devenait une scène réelle et vivante. « Il jugera le peuple avec équité et il fera justice aux pauvres ; il les délivrera des usures et des violences, et leur nom sera honorable devant lui [3]. » Prendre en main la cause des faibles, citer devant soi « les hommes de sang, ceux dont la droite est pleine de présents, et dont les mains regorgent d'iniquités », c'est dans l'accomplissement de

[1] Matth., v, 6.

[2] Beati qui custodiunt judicium et faciunt justitiam in omni tempore. Ps. cv, 3.

[3] Ps. LXXI, 4 et 14.

ce devoir que la justice exige du courage. Louis ne sait point transiger : « Bonne et raide justice », voilà sa maxime. Son amour pour les petits le rendra fort contre les forts. Qu'ils s'appellent Enguerrand de Coucy ou même Charles d'Anjou, ils apprendront de lui que, si haut qu'ils aient été placés par la naissance, ils ne sont pas au-dessus des lois; et, sans acception de personnes, il soumettra les coupables à des châtiments exemplaires. Que dis-je? sa justice saura se multiplier, et en quelque sorte se perpétuer sur le sol de la France. Par des envoyés intègres et des magistrats incorruptibles, il se rend à la fois présent sur tous les points du royaume; et par le *livre des Établissements*, dont tous les travaux législatifs des âges suivants n'ont été que le développement, il devient pour l'Europe un juge permanent et immortel. Mais celui qui juge les autres, doit être juste lui-même. Et Louis est le premier à provoquer une enquête sur les torts qu'il a pu causer à son insu; des arbitres sont appelés à prononcer entre le roi et ses sujets. Ce n'est pas assez; il veut être juste là où les principes accrédités par la politique humaine défendent de l'être. Il sait que « ce qui est le sublime de la gloire aux yeux des hommes, est souvent une abomination devant Dieu [1] ». Louis se fait pacificateur là où ses conseillers lui suggèrent de fomenter d'utiles divisions. Les fortes têtes du royaume s'opposent à la reddition de plusieurs provinces possédées par suite d'une conquête dont la moralité lui semble suspecte. Mais Louis n'admet point cette conscience d'homme d'état pour laquelle la morale qui consiste à

[1] Quia quod hominibus altum est, abominatio est ante Deum. Luc., xv, 16.

garder ce que l'on a pris, est une morale très-autorisée. D'ailleurs, s'écrie-t-il, « Bienheureux les pacifiques ! Nul homme de cœur dur n'obtint jamais salut. » Et Louis appose son nom sur le traité. Laissez, ô saint monarque, laissez les hommes aux courtes vues vous poursuivre de leurs blâmes. Votre délicatesse est encore de l'habileté. Par cette concession, celui qui était votre frère et votre égal en royauté, se reconnaîtra désormais votre vassal. La justice qui élève les nations [1], place aujourd'hui votre trône pour jamais au-dessus du trône britannique; et jusque dans ses plus enivrants triomphes, jusque dans ses plus insolentes usurpations des âges suivants, l'Angleterre confessera toujours du moins la supériorité de la couronne de France. Au reste, commander à tout l'univers par la force, n'est pas possible : l'extension matérielle d'un empire prépare souvent sa ruine. Mais commander à tout l'univers par sa vertu, par sa probité; tenir au milieu de tous les rois le sceptre de la conscience et de la loyauté : voilà la gloire véritable. « Bienheureux ceux qui ont faim et soif de la justice, car ils seront rassasiés ! [2] ». O Louis, ce sentiment délicat de votre âme n'a-t-il pas de quoi être satisfait? L'Europe entière est à genoux devant vous; vous êtes devenu l'arbitre et le juge entre les souverains et les nations, entre les empereurs et les pontifes. Calmez-vous, puissants barons; les intérêts du royaume, dont vous vous montrez si jaloux, n'ont point été trahis. Si dans la personne de votre souverain le monarque commande à une province de moins, en échange, l'honnête homme

[1] Justitia elevat gentem. Prov., XIV, 34.

[2] Matth., V, 6.

commande à l'univers. Heureux celui qui garde l'équité, sans que rien puisse le faire dévier jamais ; l'empire du monde est le fruit de sa justice : *Beati qui faciunt justitiam in omni tempore* !

Poursuivons. Règne de saint Louis, règne de Dieu par la charité. Jésus-Christ a dit : « Bienheureux ceux qui sont miséricordieux ! Bienheureux ceux qui sont doux [1] ! » Et le prophète royal a chanté : « Souvenez-vous, Seigneur, de votre serviteur David et de toute sa mansuétude [2] ». Mes Frères, saint Louis peut être offert à tous les siècles comme la plus parfaite expression de la véritable royauté chrétienne, de la royauté selon l'Évangile. Le roi chrétien ne s'appartient pas à lui-même, il appartient à son peuple. Pour lui, gouverner, c'est servir ; régner, c'est répandre des bienfaits. Il donne, il donne toujours, et ne songe point à lui-même. C'est par cette bonté, c'est par cette libéralité qu'il est sur la terre l'image vivante du Père céleste. Ah ! mille fois heureuse la nation gouvernée par un chrétien tel que Louis ! Quel sentiment exquis de respect, d'amour pour l'humanité, et surtout pour l'humanité souffrante ! Louis servait souvent de ses mains royales une foule de pauvres assis à sa table ; à l'exemple de Jésus, il leur lavait les pieds ; il se plaisait à soulager leurs plus hideuses infirmités, et il leur continuait même son amour par delà cette vie. « J'ai grand pitié des pauvres hommes occis, disait-il à son ami le sénéchal ; car je vois que nul n'est pour les morts, et que tous veulent être pour les vivants. » Qu'ils sont beaux les pas du monarque qui parcourt ses

[1] Matth., v, 4, 7. — [2] Ps. CXXXI, 1.

états, visitant les plus humbles villages pour rechercher et secourir l'indigence ! « Les pauvres, disait cet enfant de l'Évangile, ce sont les soldats et les défenseurs de mon royaume; il faut bien que je les paye à proportion de leurs services. » Plein de sollicitude pour ceux qu'il appelle les nourriciers de la patrie, il veille avec amour sur le sort de cette classe laborieuse qui féconde le sol par ses sueurs; et, chose incroyable, il se charge de nourrir dans leur vieillesse tous les pauvres laboureurs de la France. Par ses libéralités et par la toute-puissance de ses exemples, le royaume se couvre de charitables institutions. Chaque cité aura désormais son Hôtel-Dieu. Les siècles de refroidissement et d'égoïsme ne tarderont pas à venir. Le saint monarque y a pourvu. Ah ! que toutes les infortunes bénissent le souvenir de Louis ! Car, c'est du siècle de saint Louis que date en grande partie, parmi nous, le patrimoine attribué encore aujourd'hui au soulagement du malheur. Mais ici encore, ô saint roi, votre vertu est une saine politique. « Malheur, a dit l'Esprit-Saint, malheur aux pasteurs qui se paissent eux-mêmes [1] ! » Malheur au prince mercenaire qui trafique de son peuple et qui ne songe qu'à s'enrichir ! Il ne possédera jamais le seul trésor désirable pour un roi, l'estime et l'amour de ses sujets; il sera en butte au mépris, et peut-être aux réactions violentes de son peuple. Vous, ô Louis, vous recueillez en amour ce que vous semez en bienfaits; et vous avez assûré à la couronne de France le plus précieux de tous les tributs et de tous les apanages, ce sentiment inconnu des autres peuples, cet amour

[1] Ezech., XXXIV, 2.

filial de leurs maîtres qui éclatera désormais parmi les Français, qui pourra s'éclipser quelquefois, mais qui ne s'éteindra qu'avec la nation elle-même, ou avec la race de saint Louis. Heureux ceux qui exercent la miséricorde et la douceur, car ils subjugueront les cœurs et s'assureront ainsi l'empire de la terre : *Beati misericordes, quoniam ipsi possidebunt terram* !

J'ai ajouté : règne de saint Louis, règne de Dieu par la liberté. Jésus-Christ a dit : « Si le Fils vous délivre, c'est alors que vous serez véritablement libres... parce que vous serez redevables de la liberté à la vérité [1] ». Et David avait prédit concernant le grand Roi attendu par Israël « qu'il délivrerait le pauvre de la servitude sous laquelle il avait été réduit par le puissant [2]. » Mes frères, la génération présente s'est tellement identifiée avec le mensonge, et les contre-vérités les plus manifestes se sont tellement accréditées parmi nous, que vous m'avez peut-être accusé de paradoxe en m'entendant parler de liberté sous le règne de saint Louis. Or, je soutiens cette affirmation, et l'histoire étudiée avec impartialité la rend incontestable, c'est que la véritable liberté civile en France a été principalement l'œuvre de notre saint roi. Avant tout, tâchons de nous élever à la hauteur des principes chrétiens sur cette matière. La liberté, mes frères, ce n'est pas l'indépendance et l'anarchie, puisque l'anarchie, au contraire, c'est la plus affreuse de toutes les tyrannies. « Où il n'y a point de maître, tout le monde est maître, a dit Bossuet, et où tout le monde est maî-

[1] Si ergo vos filius liberaverit, vere liberi eritis. Joann., VIII, 36 — Veritas liberabit vos. Ibid., 32.

[2] Quia liberabit pauperem a potente. Ps. LXXI, 12.

tre, tout le monde est esclave [1]. » La liberté, qu'est-ce donc? Dans le langage de l'Écriture, et aussi dans le langage de tous les peuples, la condition libre par excellence et par opposition à la condition de l'esclave, c'est la condition filiale; être le fils ou être libre, c'est tout un: *liber*. Or la condition du fils est encore une condition d'obéissance et de subordination. Il y a dans la famille un sceptre, une autorité, un pouvoir. Devenir libre, ce n'est donc pas nécessairement sortir du rang des esclaves pour passer dans le rang des rebelles, non; mais c'est être soustrait au joug du maître, pour être placé sous la puissance du père, c'est être transféré du domaine des choses dans le domaine des personnes, c'est quitter la servitude pour être agrégé à la famille. La grande loi de l'égalité des hommes et de leur divine fraternité avait été comme abrogée sous l'empire de l'idolâtrie, qui n'était guère que le règne de la force et le triomphe de la matière. Et il faut l'avouer à la décharge des sociétés antiques : les multitudes asservies par des passions brutales, n'étaient plus capables de libertés politiques et devaient être courbées sous un joug de fer. Partout et toujours, en dehors du christianisme, l'esclavage sera un fait inévitable, en même temps qu'une impérieuse nécessité de l'ordre social. Le Fils de Dieu descend sur la terre; il prend la forme de l'esclave; il lègue à tous les hommes de tous les pays et de tous les siècles cette parole, jusqu'alors inconnue: « Notre Père, qui êtes aux cieux »; et, par cette parole, il rétablit sur la terre une fraternité spirituelle qui entraînera tôt ou tard parmi ses conséquences le retour de la fraternité

[1] *Politique sacrée*, liv. 1er, art. 3, prop. 5.

primitive dans la grande famille des hommes. Oui, selon la parole de Jésus-Christ, un jour viendra où « le Fils délivrera les esclaves, et alors ils seront véritablement libres, parce qu'ils seront affranchis par la vérité ». Cette œuvre d'affranchissement, d'émancipation, elle ne sera pas l'œuvre d'un jour; elle s'opérera insensiblement par la force des idées et le progrès des principes évangéliques. Après s'être insinuée dans les cœurs et les avoir arrachés à la pire de toutes les servitudes, qui est celle des passions et des vices, l'Église, ici comme toutes les fois qu'il s'agit des grands intérêts de l'humanité, prendra une noble initiative; la première, elle relâchera dans ses domaines les liens du servage. Quelques abus de cette liberté naissante provoqueront çà et là au sein du clergé des résistances locales et particulières. Mais n'importe; ce qui est commencé, se poursuivra. Bientôt l'exemple de l'Église est imité; l'émancipation s'accomplit avec moins de restrictions et dans des proportions plus larges. Enfin, sous le règne de saint Louis, l'élan est devenu général; la liberté s'étend de proche en proche, et les archives de notre nation renferment plus d'actes d'affranchissement et de manumission datés du règne de saint Louis que ce règne ne compte de semaines et peut-être de jours. Un frère du monarque, le comte de Poitiers, promulgue cette maxime, que « les hommes naissant libres, il est juste et sage de faire remonter la chose à l'origine ». Et l'on ne tarde pas à entendre un autre Louis, le dixième du nom, prononcer cette belle parole: « Notre royaume est appelé le royaume de France; voulons que la chose en vérité s'accorde avec le nom ». Pour atteindre ce but d'affranchissement, Louis ne tra-

vaille pas seulement à procurer la liberté des personnes, qui n'est rien sans la liberté des institutions. Afficher sur les dehors d'une société le mot de liberté, et placer sous le joug toutes les institutions publiques, c'est une dérision cruelle. Le monarque favorise avec le plus grand zèle l'établissement des communes; il ne se montre pas moins jaloux de leurs franchises que de ses propres droits; et, avec les sages réserves qui appartiennent au pouvoir souverain, il laisse à toutes les bonnes cités du royaume le soin presque illimité de se régir elles-mêmes. Le commerce a ses lois, ses coutumes, et sa magistrature tirée de son sein. Le travail reçoit une organisation appropriée aux besoins du temps et justifiée par une longue expérience; les arts et métiers sont partagés en corporations puissantes, auxquelles une vie propre et une juste indépendance sont assurées; des gardiens consciencieux sont chargés de maintenir aux travailleurs les jours et les heures de repos, stipulés diversement par la loi, selon la nature des diverses industries [1]. Aussi, voyez comme le règne de Louis se distingue par tous les prodiges de civilisation qui caractérisent une nation libre; voyez le développement de tous les arts qu'on appelle libéraux. Qui dira les chefs-d'œuvre d'architecture, de sculpture, de peinture qui immortalisent le siècle de saint Louis? Ces créations grandioses sont sous nos yeux, et elles nous atterrent par leur contraste avec notre impuissance et notre infériorité. Là, que de vie, de sentiment, d'invention, d'enthousiasme, d'originalité, de ma-

[1] *Livre des Mestiers*, d'Estienne Boileau, publié par Depping; Paris, Crapelet, 1837. — Voir : Tit. 34, p. 79, Tit. 37, p. 52, Tit. 20, p. 56, etc. — Al. Monteil, *Histoire des Français*, t. III, p. 316-17.

gnificence! Les sciences se développent avec les arts. Les universités renferment tout un peuple d'étudiants dont l'émulation est excitée par la rivalité des écoles libres. Le mérite parvient à toutes les charges dans l'État comme dans l'Eglise; il va s'asseoir à la table et il vit dans la familiarité du souverain. Loin que l'intelligence soit captive, on s'étonne de la grande latitude laissée par saint Louis à l'expression de la pensée; on admire avec quelle indulgence sa chaste orthodoxie, sa régularité austère supportent les libres allures, les hardis écarts du savoir indiscipliné, et jusqu'au contrôle irrespectueux de la chanson populaire. Convaincu que la foi doit s'entourer de lumières, il rassemble auprès de la maison de Dieu les monuments de la science, et consacre cette mémorable sentence: « qu'une église sans bibliothèque est une citadelle sans munitions ». Tel fut le siècle de saint Louis. Après l'avoir étudié sous toutes ses faces, j'avoue qu'en fait de liberté, je vois bien tout ce que les siècles suivants nous ont ravi, et je ne vois pas aussi clairement ce qu'ils nous ont rendu. Mais parce que la liberté, telle qu'elle a été assurée à nos pères au treizième siècle, a été le fruit de la religion; parce que cette révolution pacifique et régulière n'a pas été la violente transition de la soumission et de l'ordre à l'indépendance et à l'anarchie, les esprits passionnés continueront à dire que les siècles qui ont précédé parmi nous les dictatures de l'impiété et de la révolte ont été des siècles d'esclavage. Mes Frères, laissons couler le torrent. Le règne du mensonge n'est pas éternel. Les esprits solides ne sont pas éloignés de reconnaître qu'il n'y a de sincère et véritable liberté que celle qui est due à l'Évangile. Et la France ne formera bien-

tôt plus qu'un vœu, celui d'être libre comme au temps de saint Louis.

Enfin, mes frères, règne de saint Louis, règne de Dieu, par la religion. Ici le modèle que j'ai à placer devant vos yeux pèche par un endroit, c'est sa trop grande perfection, inabordable et désespérante pour le siècle dégénéré dans lequel nous vivons. Je l'ai prévu, on pourra me dire que les conclusions de mon discours seraient plus pratiques si le héros en était moins accompli. Loin de moi, cependant, que par une lâche condescendance j'amoindrisse en Louis ce que sa grande âme a le plus estimé! Oui, Louis fut un chrétien, fut un saint; oui, sa religion alla jusqu'à la piété la plus ardente, jusqu'à la dévotion la plus tendre; oui, ses contemporains ont cru voir en lui, ainsi qu'ils le disaient, « un ange terrestre, un prêtre à l'autel, une vierge sans tache ». Louis n'est point chrétien dans son oratoire, et déiste sur le trône. Il ne croit pas que la dignité d'un roi exige qu'il se tienne le front haut en face des autels, ou qu'il demande au cérémonial de la cour la mesure selon laquelle une personne royale peut s'abaisser devant la majesté divine. Louis est le plus humble des serviteurs de Dieu. Son intelligence est assez élevée pour que nulle pratique qui se rapporte à Dieu ou à Jésus-Christ ne lui semble petite. S'il aperçoit un sourire ironique sur les lèvres de ceux qui sont témoins de ses transports en présence des instruments sacrés de la passion du Sauveur, il s'en consolera en pensant aux sarcasmes domestiques dont un autre roi fut l'objet avant lui, et il s'écriera comme David : « Vive le Seigneur, de qui je tiens mon élévation ! Je m'humilierai encore plus que je

n'ai fait devant lui, et je serai méprisable à mes propres yeux, je tiendrai à gloire de partager la piété des femmes et des servantes [1]. » Sa maison royale est une maison de psalmodie et de prière; et c'est un passage de ce même office de l'Église qu'on y récite chaque jour, qui en a composé et réglé tout l'intérieur. Le saint roi exclut les courtisans dangereux, et n'admet point à sa table ceux dont l'œil est superbe et le cœur insatiable. Ses yeux sont tournés vers les fidèles de la terre, et ce sont eux qu'il fait siéger auprès de lui; si quelqu'un marche dans une voie irréprochable, c'est celui-là qu'il choisit pour ministre ou pour serviteur [2]. Que de charme dans le détail de la vie intime de ce roi si religieux! Quelle gravité toujours digne, assaisonnée du sel de la gaieté française, et rehaussée par l'urbanité héréditaire de sa race! Louis n'est ni chagrin ni austère; la majesté de la couronne descend aux gracieux et naïfs entretiens de la tendre et familière amitié. Son esprit mesuré et judicieux fait chérir de tous une religion si sage et si bien entendue. Ses conseils, ses décisions sur les choses de la piété et de la conscience, le rendent le théologien de la cour, au point que le saint évêque de Genève s'autorisera un jour de sa doctrine, et le célébrera comme son précurseur et son oracle dans l'art difficile d'initier les hommes du monde à la vraie et solide dévotion [3]. Mais ses devoirs privés ne

[1] 2 Reg., VI, 21, 22.

[2] Psallam.... in medio domus meæ.

Superbo oculo et insatiabili corde, cum hoc non edebam.

Oculi mei ad fideles terræ ut sedeant mecum : ambulans in via immaculata, hic mihi ministrabat. Ps. C.

[3] *Préf. du Traité de l'amour de Dieu.* On y lit : « Et que quant à la » seconde proposition, avec le mot de quolibet, elle n'est pas de moi, mais

lui font pas oublier des devoirs plus importants. Il veut que le nom de Dieu soit respecté dans ses États. L'impiété est punie comme un crime de lèse-majesté. Le blasphème lui fait horreur, et s'il n'a jamais porté contre lui, en principe général du moins, la loi sévère que lui attribue le vulgaire [1], en retour il a déclaré qu'il eût voulu livrer au feu sa propre langue, pour chasser ce monstre de son royaume. L'hérésie se renferme-t-elle dans le secret de la conscience ou des habitudes domestiques, Louis respecte ce sanctuaire, où il n'appartient qu'à Dieu de pénétrer. Mais, si l'erreur se produit au dehors par des entreprises violentes, qui troublent la sécurité publique et la tranquille harmonie de la grande famille chrétienne, Louis se souvient qu'il est « le ministre de Dieu pour le bien, et que ce n'est pas en vain qu'il porte le glaive [2] ». Laissant aux siècles à venir à décider si d'autres circonstances n'imposeront pas d'autres devoirs, il sait que l'unité des esprits est la garantie la plus assurée de l'unité des cœurs; que là où existe cette précieuse unité, le souverain ne doit rien négliger pour la maintenir aussi longtemps que sa puissance n'est pas débordée. Jaloux de la légitime indépendance de sa couronne, Louis est plein de respect pour l'autorité divine à laquelle doivent obéir tous les chrétiens, quelque rang qu'ils occupent dans la société temporelle. Et loin qu'on en doive croire le moine atrabilaire, stipendié par une nation déjà penchée vers le schisme, et qui prête au saint roi

» de cet admirable roi saint Louis, docteur digne d'être suivi en l'art
» de bien conduire les courtisans à la vie dévote. »

[1] Consulter les Bolland., § 78, n. 1003-1006, p. 493-494.

[2] Rom. XIII, 4.

en cette matière des sentiments et des actes tout à fait britanniques [1], l'humble monarque, au contraire, érige en maxime d'État la conduite de son aïeul Philippe-Auguste, qui voulait sciemment excéder en déférence envers les ministres de la religion; et il laisse pour dernière recommandation à son fils, le dévouement à l'Église de Rome, l'obéissance et l'amour envers le pape, qui est le père spirituel des rois. De si admirables sentiments ont une puissante influence sur la nation. Sous un roi si religieux, la France tout entière révère le Roi du ciel. Non pas que je veuille créer ici une utopie et canoniser tous les contemporains du saint roi. Certes, cette société eut ses vices, et les hommes encore à demi-barbares qui la composaient, ne purent être tous transformés jusqu'à dépouiller leur première nature. Mais ce qu'on peut affirmer, c'est que tout ce qu'il y eut de nobles sentiments et de grandes actions à cette époque, et il y en eut beaucoup, fut le fruit des doctrines et des institutions; c'est que, si le cœur humain resta faible par ses penchants, la société fut forte par sa constitution et ses croyances; en un mot, c'est que le vice ne découla pas de la loi, et que la vertu ne fut pas l'inconséquence et l'exception. La béatitude évangélique, qui consiste dans l'abnégation de soi-même et dans la pauvreté volontaire, devenue un dogme social, prévint alors cette recherche du bien-être et des facilités de la vie matérielle, qui entraîne toujours la décadence morale des peuples. Loin de blâmer la magnificence du souverain envers les églises, ces vestibules sacrés d'une meilleure patrie, la noblesse,

[1] Sur la valeur du témoignage de Matthieu Paris, consulter les Bolland. Ibid., p. 282, 283, 398, 496.

la bourgeoisie, le peuple rivalisent avec lui. Dieu, Jésus-Christ, Marie, la Reine des anges et des hommes, voilà comme le mot d'ordre de toute cette chevaleresque et religieuse nation, qui pense peu à la terre et beaucoup au ciel..... Que dirai-je encore? Non, ce n'est plus Louis qui règne, c'est Jésus-Christ qui règne par Louis : *Christus regnat, vincit, imperat.*

Je me trompe. Et parce que Jésus-Christ règne par Louis, Louis aussi règne par Jésus-Christ. « *Dis te minonorem quod geris, imperas,* » disait à César le prince des poëtes lyriques : « Parce que tu t'avoues inférieur aux dieux, à cause de cela tu commandes [1]. » Admirable maxime, dont il faut savoir gré au paganisme, et qui peut fournir à nos hommes d'État un ample sujet de méditations. La pieuse Marguerite n'a-t-elle pas inscrit dans sa légende ces deux mots, qui sont toute la définition de la royauté de son siècle : « *Servante du ciel et royne de la terre* » ? O Louis, bénissez le Seigneur; c'est lui qui soumet ainsi votre peuple, naguère si indocile et si remuant, à votre pacifique autorité : *Benedictus Dominus qui subdit populum meum sub me* [2]! Parce qu'il est le Dieu de tous, et que vous êtes son serviteur comme les autres, à cause de cela, vous êtes prince au milieu d'eux : *et servus meus princeps in medio eorum* [3]. Dites une parole, ô Louis, et des milliers de héros s'élanceront sur vos pas, à travers l'océan et les déserts. La France, l'Europe entière n'attend qu'un signe de son roi.

Mes Frères, nous avons vu le règne de saint Louis devenir le règne de Dieu dans la paix; il nous reste à vous le montrer encore dans la guerre. Objet de la seconde partie.

[1] Horat., liv. III, od. 6.— [2] Ps. CXLIII, 1, 3.— [3] Ezech. XXXIV, 24.

DEUXIÈME PARTIE.

Quoique le sang des plus intrépides guerriers coulât dans ses veines, Louis, ce digne fils du *Lion pacifique*, eut toujours horreur de la guerre en pays chrétien. La gloire militaire de Taillebourg ne fut point un piège pour cette âme, plus sage encore que belliqueuse. Mais la religion elle-même conduisit bientôt le monarque chrétien sur les champs de bataille. Et parce qu'on rencontre peu d'intelligences assez fermes pour juger sainement ces grandes expéditions dont saint Louis fut le plus célèbre héros, qu'il me soit permis de remonter à des principes sans lesquels nous risquerions d'être égarés par les préjugés vulgaires.

Le sage de l'Idumée a dit : « La vie de l'homme sur la terre est un combat [1] », et cette vérité n'est pas moins applicable aux sociétés qu'aux individus. Composé de deux substances essentiellement distinctes, tout fils d'Adam porte dans son sein, comme l'épouse d'Isaac, deux hommes qui se contredisent et se combattent [2]. Ces deux hommes, ou, si vous le voulez, ces deux natures ont des tendances et des inclinations contraires. Entraîné par la loi des sens, l'homme terrestre est en perpétuelle insurrection contre l'homme céleste, régi par la loi de l'esprit [3] : antagonisme profond, lutte nécessaire, et qui ne pourrait finir ici-bas que par la défection hon-

[1] Job. VII, 1.

[2] Collidebantur in utero ejus parvuli. Gen., XXV, 22.

[3] Caro enim concupiscit adversus spiritum, spiritus autem adversus carnem : hæc enim sibi invicem adversantur. Galat., V, 17.

teuse de l'esprit, rendant les armes à la chair et se livrant à sa discrétion. Disons-le donc, mes Frères, la vie de l'homme sur la terre, la vie de la vertu, la vie du devoir, c'est la noble coalition, c'est la sainte croisade de toutes les facultés de notre âme, soutenue par le renfort de la grâce, son alliée, contre toutes les forces réunies de la chair, du monde et de l'enfer : ***Militia est vita hominis super terram.***

Or, si l'on vient à considérer ces mêmes éléments rivaux, ces mêmes forces ennemies, non plus dans l'homme individuel, mais dans cet assemblage des hommes qui s'appelle la société, alors la lutte prend de plus grandes proportions. « Les deux enfants qui se heurtent et s'entre-choquent dans ton sein, dit le Seigneur à Rebecca, ce sont deux nations; tes deux fils seront deux peuples, dont l'un sera dompté par l'autre et devra lui obéir [1]. » Ainsi, mes Frères, le genre humain se compose de deux peuples, le peuple de l'esprit et le peuple de la matière; l'un, en qui semble se personnifier l'âme avec tout ce qu'elle a de noble et d'élevé; l'autre, qui représente la chair avec tout ce qu'elle a de grossier et de terrestre. Le plus grand malheur qui puisse fondre sur une nation, c'est la cessation d'armes entre ces deux puissances adverses. Cet armistice s'est vu dans le paganisme. Et l'Esprit-Saint, qui nous a tracé la peinture de toutes les turpitudes sociales et domestiques qui résultaient de cette monstrueuse capitulation [2],

[1] Duæ gentes sunt in utero tuo, et duo populi ex ventre tuo dividentur, populusque populum superabit, et major serviet minori. Ibid., 23.

[2] Aut enim filios suos sacrificantes... aut insaniæ plenas vigilias habentes, neque vitam, neque nuptias mundas jam custodiunt, sed alius

achève son tableau par ce dernier trait : c'est que les hommes, vivant, sans y penser, dans ce marasme plus meurtrier mille fois que la guerre, s'abusaient jusqu'à donner le nom de paix à des maux si nombreux et si grands; insensibilité funeste qui n'était autre que celle de la mort; paix lugubre qu'il faudrait comparer au silencieux et tranquille travail des vers qui rongent le cadavre dans son sépulcre : *Sed et in magno viventes inscientiæ bello, tot et tam magna mala pacem appellant*[1].

Le genre humain languissait dans cet état d'abaissement et de prostration morale, quand le Fils de Dieu vint sur la terre, apportant non pas la paix, mais le glaive [2]. Ce glaive de l'esprit que le Dieu créateur avait remis aux mains de l'homme pour combattre contre la chair et que l'homme avait ignominieusement laissé tomber de ses mains, Jésus-Christ, ainsi qu'on l'a dit avant moi [3], l'a ramassé dans l'ignoble poussière où il avait longtemps dormi; puis, après l'avoir retrempé dans son sang, après l'avoir comme essayé sur son propre corps, il le rendit plus tranchant et plus pénétrant que jamais au nouveau peuple qu'il était venu fonder sur la terre. Et alors recommença au sein de l'humanité, pour ne plus finir qu'avec le monde, l'antagonisme de l'esprit et de la chair : *Non veni pacem mittere, sed gladium.*

alium per invidiam occidit, aut adulterans contristat : omnia commista sunt, sanguis, homicidium, furtum et fictio, corruptio et infidelitas, turbatio et perjurium, tumultus bonorum, Dei immemoratio, animarum inquinatio, nativitatis immutatio, nuptiarum inconstantia, inordinatio mæchiæ et impudicitiæ, etc. Sap., XIV.

[1] Ib., 22.—[2] Matth. X, 34.

[3] PARISIS, év. de Langr., *Instr. Past. sur le pouvoir divin dans l'Eglise*, 1846.

Voyez pendant trois siècles cette première croisade du christianisme contre la domination de la force brutale. Les Césars ont trouvé dans la conscience de leurs sujets une résistance nouvelle. Plutôt que de fléchir le genou devant des dieux de chair ou de boue, les chrétiens versent jusqu'à la dernière goutte de leur sang : période de résistance passive pendant laquelle la croix de Jésus est gravée sur les membres des martyrs par le glaive des bourreaux : *Non veni pacem mittere, sed gladium.*

Mais bientôt la face du monde est changée. De nouveaux peuples se sont levés, que l'Eglise a marqués dès leur naissance du signe de la croix, qu'elle a baptisés dans le baptême de l'eau et de l'Esprit. Alors le Christianisme entre dans une phase nouvelle. Ce n'est plus un étranger survenu dans la vieille société idolâtre; c'est un citoyen, un enfant au milieu de sa patrie, de sa famille. Ces nouveaux peuples ont arboré la croix sur leur étendard; la religion de Jésus-Christ est leur religion nationale; l'Évangile forme la base de leur constitution. Malheur au peuple barbare qui insultera la bannière à l'ombre de laquelle les nations chrétiennes se sont rangées ! Parce qu'elles servent Dieu en esprit et en vérité [1], elles n'en sont pas moins armées du glaive, et elles sauront défendre ce que toute nation a toujours défendu, elles sauront se battre pour leurs autels et leurs foyers : *pro aris et focis*, pour venger leur foi et sauver leur indépendance. Pendant trois cents ans les chrétiens n'ont su et n'ont dû savoir que courber la tête sous le glaive : aujourd'hui les chrétiens tiennent le glaive, les

[1] Joann., IX, 24.

martyrs sont devenus soldats, parce qu'ils sont une nation, un peuple, et que toute nation, tout peuple a toujours été armé pour défendre sa religion et son territoire : *pro aris et focis.*

Mes Frères, vous m'avez prévenu ; et déjà ces guerres célèbres qui occupent une si grande place dans l'histoire de saint Louis, ces guerres que la croix de Jésus-Christ a immortalisées en leur donnant son nom, se présentent à vos esprits sous leur véritable point de vue, c'est-à-dire comme l'énergique résistance d'un peuple qui vit de la vie de l'esprit contre les envahissements d'un peuple qui menace de tout asservir à la loi de la chair. Le sensualisme ottoman se faisant agresseur sous la bannière du croissant, le spiritualisme chrétien se défendant sous la bannière de la croix ; l'islamisme se répandant comme une lave impure sur tout le sol de la chrétienté, la chrétienté allant frapper au cœur son implacable ennemi, le poursuivant dans son propre empire, jusqu'à ce qu'elle l'ait assez affaibli pour n'en plus rien craindre : voilà, dans son jour le plus naturel et le plus philosophique, toute l'histoire des croisades ; combat à outrance dans lequel l'esprit est demeuré vainqueur de la chair : *Non veni pacem mittere sed gladium.*

Les croisades, mes Frères, on nous demande de les désavouer ! Eh ! quoi donc ? le détracteur des croisades est-il encore chrétien ? est-il encore français ? lui qui jette un outrage à dix siècles de l'histoire de l'Eglise, à dix siècles de l'histoire de France. Les croisades ? Mais, sans avoir toujours porté ce nom, elles n'ont jamais été interrompues depuis Charles Martel jusqu'à Sobieski ; et entre ces deux grands noms sont venus se ranger les

noms de Charlemagne, de Godefroy de Bouillon, de Tancrède, de Philippe-Auguste, de saint Louis, et mille autres noms couronnés par ceux du grand maître La Valette, et de Don Juan vainqueur sur le golfe de Lépante. Les croisades? Mais c'est l'œuvre de la papauté et des conciles, depuis Urbain II et son incomparable discours dans le concile de Clermont, jusqu'à saint Pie V et son ardente prière suivie d'une céleste révélation; c'est l'œuvre qu'ont applaudie, encouragée tous les saints, depuis saint Bernard enflammant l'ardeur de Louis le Jeune et de tous les évêques et barons assemblés dans la cathédrale de Chartres [1], jusqu'à saint François de Sales prêchant dans Notre-Dame de Paris l'éloge funèbre d'Emmanuel de Mercœur, le dernier des croisés français, et cherchant à rallumer dans l'âme d'Henri IV une dernière étincelle de ce feu sacré qui allait s'éteindre [2]. Les croisades? Je dis plus, c'est l'œuvre de Dieu, de Dieu lui-même, tranchant la question par les miracles, les prodiges les plus authentiques. *Dieu le veult, Dieu le veult!* s'écriaient les peuples à la voix du pontife suprême. Comment le savaient-ils, sinon parce que Dieu avait parlé? Mes Frères, c'est une grande témérité à des chrétiens de revenir sur la chose jugée, jugée

[1] Op. Bernard. epist. 256 et 364. — Breviar. Carnot. 20 Aug.

[2] *Or. fun.* d'Emm. de M. — On y lit: « Ah! que les Français sont braves quand ils ont Dieu de leur côté!... Qu'ils sont heureux à combattre les infidèles!... Aussi plusieurs estiment que ce sera un de vos rois, ô France, qui donnera le dernier coup de la ruine à la secte de ce grand imposteur Mahomet. » — Et après la mort d'Henri IV, le saint prélat écrivait: « Certes, il semblait bien qu'une si grande vie ne devait finir que sur les dépouilles du Levant, après une finale ruine de l'hérésie et du Turcisme. (Epist. 83, édit. 1652.)

dans le conseil sublime des cieux, notifiant la sentence par d'incontestables merveilles enregistrées dans l'histoire en caractères indélébiles. Au reste, dans ce siècle où tous les faits sont devenus des droits et obtiennent les honneurs de l'apothéose, dans ce siècle qui affecte de sanctionner l'entraînement même le plus aveugle et le plus irréfléchi des multitudes, quelle inconséquence de renier la plus longue, la plus importante et la plus populaire de toutes les révolutions survenues en Europe, et de déchirer à plaisir les plus magnifiques pages de l'histoire de notre pays!

Mais notre siècle n'est le courtisan que du succès. Or, les croisades, dit-on, n'ont pas réussi. Les croisades n'ont pas réussi! Il est à cet égard une réponse célèbre : chacune n'a pas réussi, mais toutes ont réussi. Or, l'Esprit-Saint nous a avertis de ne juger des grands ouvrages de la Providence comme de la nature que par le résultat général et définitif : *et in novissimis intelligas* [1]. Le détail des choses, mes Frères, est toujours plein de mystère et d'obscurité; la clarté brille dans l'ensemble. On ne regarde pas les longues chaînes des Alpes ou des Cordillières avec le microscope. Laissons aux fourmis leur horizon visuel. Les croisades ont été souvent malheureuses; mais quelles expéditions guerrières n'ont vu parfois fléchir la fortune, et la défaite se mêler aux triomphes? Dans la nature, par exemple, le combat de l'été contre l'hiver ne se compose-t-il, heure par heure, que de victoires? Si l'on prend un à un les jours de cette réaction de la lumière contre les ténèbres, de la chaleur

[1] Jerem., XXIII, 20.

contre le froid, dans le détail, l'été ne semble-t-il pas parfois vaincu? Les enfants le croient. Mais qu'importe? Le grand astre s'avance inexorablement, ramenant avec lui et les vives clartés et les fécondes ardeurs. Attendez avec patience; il fera son œuvre; vous cueillerez les fruits, et vous moissonnerez la récolte : *et in novissimis intelligas.*

Les croisades n'ont pas réussi! Mais est-ce que l'Europe a été asservie par l'islamisme? Est-ce que nos autels et nos foyers sont encore en danger? Est-ce que notre foi et notre indépendance, notre dignité religieuse et nationale sont encore menacées? Est-ce que l'Orient, d'où nous venait autrefois la lumière, nous a ensevelis dans sa profonde nuit? Est-ce que notre civilisation est devenue la proie de ces hordes barbares? Est-ce que vos fils sont courbés sous la loi du sabre? Est-ce que vos épouses et vos filles sont tributaires du sérail et languissent dans les prisons infectes du harem? Est-ce qu'au contraire la puissance ottomane n'a pas été tellement amoindrie et si mortellement blessée, qu'elle ne subsiste plus que par l'indulgence de la chrétienté?

Les croisades n'ont pas réussi! Mais est-ce que les vieilles races chrétiennes ne se sont pas rajeunies sur le berceau du christianisme, et retrempées dans leur propre sang sur le sol arrosé par le sang rédempteur? Est-ce que la sève surabondante et la débordante énergie de ces natures remuantes et belliqueuses, tournée par une heureuse diversion contre les mortels ennemis du genre humain, comme la foudre qui va se décharger sur le front aride de la montagne, n'a pas épuisé ainsi ses fureurs et oublié ses excès si funestes à la patrie?

Est-ce que les serfs et les vassaux n'ont pas été affranchis par milliers à la veille de ces expéditions, non moins utiles à l'affermissement des trônes qu'à la liberté des peuples? Est-ce que les sciences, la littérature, les arts, le commerce, l'agriculture n'ont rien rapporté de l'Orient?

Les croisades n'ont pas réussi! Mais est-ce que le sang et l'or d'une nation sont dépensés inutilement quand ils lui assurent une gloire légitime ici-bas, et qu'ils ouvrent à ses enfants la porte du ciel? Les hommes positifs ont fait de savants calculs, et ils établissent par un chiffre exact les sommes d'argent sorties du pays pendant ces guerres. Mais l'argent n'est-il pas destiné à la circulation qui se fait par le commerce et l'échange? et le commerce n'est-il pas avantageux toutes les fois que l'on obtient des valeurs supérieures à celles que l'on abandonne? Or, avec l'argent des croisades, la France a acheté une influence qui dure encore après six cents ans. Malgré nos fautes et nos écarts, le nom français couvre encore tout l'Orient de son prestige et de sa puissance. Ah! que nos hommes d'Etat et nos financiers soient donc plus indulgents pour les siècles qui ont consacré l'argent de la France à lui conquérir de la gloire, et qu'ils réservent leurs blâmes pour les siècles inexcusables, si jamais il s'en trouvait de tels, qui ruineraient le pays en le déshonorant!

D'ailleurs est-ce que le chrétien peut restreindre ses vues au temps présent, et oublier l'horizon qui s'ouvre par delà la tombe? Eh! que m'importe à moi, homme de l'autre vie, que m'importe que les croisades n'aient pas raison devant les froides et tardives supputations de

nos modernes calculateurs, quand le saint abbé de Clairvaux m'assure avoir appris du ciel que cet emploi chrétien de la mammone d'iniquité a procuré à des milliers de Français les trésors permanents de la béatitude suprême [1] ? La patrie terrestre ne s'est bientôt plus aperçue qu'elle avait été appauvrie, et la céleste patrie aura été enrichie pour jamais. Hommes du temps, vous me parlez de chiffres, et moi, prêtre de l'éternité, je ne connais qu'un chiffre qui m'intéresse et qui soit placé à ma hauteur, c'est le chiffre éternel des élus.

Mes Frères, cette apologie a été longue, mais elle appartenait essentiellement à mon sujet. Car, s'il est vrai que les croisades ont eu pour objet et pour résultat de maintenir et d'étendre le règne de Dieu, et qu'elles aient procuré aux pays par surcroît mille autres bienfaits de tout genre, dès lors ma seconde proposition est prouvée, puisque saint Louis a été le plus illustre instrument et le principal moteur de ces grandes entreprises.

Ah ! mes Frères, qu'il serait beau de contempler ici dans Louis le véritable type du croisé, le modèle accompli du chevalier chrétien, le généralissime des vaillantes phalanges de l'Evangile et de la civilisation ! Que Louis est grand quand il combat, et qu'il combat pour sa foi, pour son Rédempteur, pour son Dieu ! Que Louis est grand dans l'action, qu'il est grand dans la victoire ! Je regrette que le temps ne me permette plus de vous montrer de brillants exploits, pour lesquels je vous renvoie à l'histoire qui les raconte avec complaisance. Damiette, Massoura, Carthage !.... Mais surtout que Louis

[1] Op. Bern. Ep. 363 et 386.

est grand dans l'adversité? Ici, mes Frères, accordez-moi un dernier moment d'attention.

Deux saints monarques seront l'éternel ornement de la nation française, je veux dire Charlemagne et Louis IX : l'un et l'autre également passionnés pour le triomphe de l'Evangile et l'extension du règne de J.-C., l'un et l'autre également pénétrés de leurs devoirs envers Dieu et envers leurs peuples, l'un et l'autre également dignes d'être placés pour leur zèle actif et leur piété éclairée parmi les rois-pontifes et les soldats-apôtres. Or, d'où vient que le premier, type le plus vaste et le plus magnifique du César chrétien, n'a pas sur nos autels une place aussi incontestée que le second? Je veux vous en dire la raison principale. Que d'autres aillent chercher des taches dans ce soleil et surprendre des fautes dans la conduite privée du très chrétien empereur: Bossuet leur a répondu avec toute l'autorité de sa science et tout le poids de son génie [1]. Mais l'illustre archevêque de Cambrai m'a donné, contrairement à sa pensée, la solution que je cherchais quand il a dit : « L'avantage qu'eut Charlemagne d'être toujours heureux dans ses entreprises, le rend un modèle bien plus agréable que saint Louis [2]. » Ce jugement, le dirai-je, sans offenser la mémoire du royal précepteur? ce jugement semble trop se ressentir des réminiscences du paganisme, par qui le bonheur était plus vanté que l'habileté même. Et moi

[1] « Et Charlemagne régna pour le bien de toute l'Eglise. Vaillant, savant, modéré, guerrier sans ambition, et *exemplaire dans la vie*, je le veux bien dire en passant, malgré les reproches des siècles ignorants. » *Serm. sur l'Un. de l'Eglise.* 2e point.

[2] Cette lettre de Fénelon est du reste une magnifique page sur Charlemagne. Œuv. compl. T. I. lettr. 12, p. 58.

je voudrais dire au contraire : Le désavantage qu'eut Charlemagne de ne pas assez participer au calice de Jésus-Christ, et de ne pas acquérir « ce je ne sais quoi d'achevé que le malheur ajoute à la vertu », a laissé peut-être quelque hésitation s'attacher à la sainteté de ce triomphant Salomon de la loi nouvelle; tandis que Louis, cet irréprochable David des temps chrétiens, Louis qui a bu de l'eau du torrent [1], et dont la vertu a été perfectionnée par l'adversité [2], siégera glorieusement dans nos temples, et sera l'objet du culte le plus authentique et le plus universel.

Tais-toi, ô esprit humain! tu ne connais pas les choses de Dieu. Etait-ce donc là, me dis-tu, l'issue malheureuse réservée à ces deux expéditions? Une première fois, la captivité du monarque, et la seconde fois, son agonie et sa mort sur un lointain rivage : voilà donc où devaient aboutir ces entreprises sur lesquelles reposaient tant d'espérances? Mes Frères, les voies de Dieu ne sont pas nos voies; nous sommes encore préoccupés, comme les juifs, d'idées charnelles. Quand le Crucifié, le premier de tous les croisés, descendit dans la lice, quand il entra dans le sentier qui conduisait au Calvaire, la raison naturelle du prince des apôtres en fut choquée [3]. La scène du Golgotha ne fut pour le sens humain qu'un inexplicable chaos, un pêle-mêle ténébreux. Et pourtant, c'est du milieu de cette confusion et de cette défaite qu'est sorti le salut du monde. O hommes, à la vue de Louis captif,

[1] Ps. CIX, 9.— [2] Ps. CIX, 7.— 2 Cor. XII, 9.

[3] Et assumens eum Petrus, cœpit increpare illum dicendo; absit a te, Domine: non erit tibi hoc. Matth., XVI, 22.

votre esprit chancelle; mais, regardez, sa captivité est un héroïsme continu. Louis dans les fers a l'âme plus grande encore et plus sublime que sur le trône. Le courage des plus intrépides martyrs n'a pas surpassé son courage. Chacune de ses paroles demanderait à être écrite en caractères d'or. Le vaincu subjugue par l'ascendant de sa vertu l'admiration du vainqueur. Ah! pour moi, loin que le revers me scandalise et me désespère, je ne comprends les guerres entreprises sous l'étendard de la croix, que par leur conformité avec le grand œuvre du Crucifié. L'enseigne des croisés était un engagement contracté avec l'ignominie et la douleur, avec l'ignominie des mépris humains et la douleur de l'immolation. La croix n'est pas « le sceptre de la volupté [1] »; elle promettait à ses soldats quelque autre chose que les délices de Capoue. D'ailleurs, s'ils n'avaient pas senti les douloureuses atteintes de la croix, les instruments de l'esprit, dans cette lutte contre la chair, fussent devenus charnels eux-mêmes. Cette transformation, trop facile à expliquer quand on connaît le cœur de l'homme, ne fut certes pas sans exemple. Aussi les revers des croisades furent-ils pour la terre de grandes et nécessaires expiations, en même temps qu'ils offrirent au ciel des hosties sans tache et des sacrifices de suave odeur. Enfant du Calvaire, j'assiste, avec émotion sans doute, mais sans étonnement et sans faiblesse, au spectacle de ces mystérieuses hécatombes. Un philosophe chrétien a dit : « Quand, dans une longue lutte entre deux partis, vous voyez tomber d'un côté des victimes

[1] Tenentes sceptrum voluptatis. Amos. I, 6.

précieuses, soyez sûrs que la victoire définitive sera pour ce parti, malgré toutes les apparences contraires [1]. » Par ce principe, en voyant sur la plage de Tunis le royal agonisant, je prophétise aux chrétiens éperdus le triomphe, aux musulmans ivres de joie leur ruine.. Et donnant à cette maxime une application plus étendue, je veux le dire en passant : la France de Louis le Saint et de Louis le Martyr, le pays qui a donné Jeanne d'Arc au bûcher et Madame Elisabeth à l'échafaud, la France, patrie de tant de sublimes immolations, de tant de religieux dévouements, la France est un royaume qui possède dans son sein des ressources éternelles et qui ne finira qu'avec le monde.

Arrêtons les yeux sur un touchant tableau. Louis est étendu sur la cendre. Il a donné ses derniers conseils à son fils: admirable testament dont toutes les syllabes semblent appartenir à l'Evangile, et qui deviendra le manuel de tous les rois chrétiens et intelligents. Religion, politique, liberté, tout y est compris ; Dieu, sa famille, son peuple, tout ce qui a été l'objet de son amour, tout ce qui fut gravé sur l'anneau de Marguerite, se retrouve tour à tour dans ses phrases inachevées. Puis un dernier mot vient se placer sur ses lèvres défaillantes : « Jérusalem, Jérusalem ! » Toute sa vie, rien ne lui a été plus familier que Jérusalem. Les vieux soldats de Bouvines, compagnons d'armes de Philippe-Auguste et de Richard-Cœur-de-Lion, avaient bercé son enfance des récits de leur expédition en terre sainte. Rentré dans son oratoire, il retrouvait Jérusalem dans ses prières et dans les can-

[1] J. DE MAISTRE, *Principe générateur*, etc. Préface.

tiques sacrés. A toutes les heures du jour et de la nuit, il a soupiré avec David vers Jérusalem. Deux fois il s'est mis en marche vers cette sainte cité ; toute son ambition était d'y parvenir ; ses pieds sont encore sur la voie qui devait l'y conduire : *Stantes erant pedes nostri in atriis tuis, Jerusalem* [1]. Mais il est une autre Jérusalem dont la cité sainte elle-même n'est que le vestibule. Louis se relève à demi, il ouvre les yeux, les fixe vers le ciel, croise ses bras sur sa poitrine, puis retombe sur la cendre en disant : « Seigneur, j'entrerai dans votre maison, je vous adorerai en votre saint temple. Jérusalem, Jérusalem, vers laquelle sont montées les tribus saintes qui nous ont précédés !..... Nous irons en Jérusalem [2]..... »

L'âme du royal pèlerin a franchi les espaces, Louis est arrivé au terme du pèlerinage : il est à JÉRUSALEM.

Et nous, mes Frères, nous n'avons pas perdu notre saint roi. Il règne sur nous du haut des cieux par sa prière pleine d'amour ; mais il règne aussi sur la terre par le souvenir de ses vertus. Exemple toujours pratique, modèle toujours sûr, Louis est le roi de tous les pays et de tous les siècles, parce qu'il n'a pas été roi selon les principes variables d'une contrée, d'une époque et d'une circonstance, mais selon les principes éternels et toujours vivants de l'Évangile. « Si vous êtes les enfants d'Abraham, disait Jésus-Christ aux hommes de son temps, faites les œuvres d'Abraham [3]. » Et moi, n'ai-je pas le droit de vous dire, en empruntant la voix de notre grand Bossuet : Si vous êtes les enfants de saint Louis,

[1] Ps. CXXI, 2.—[2] Ibid

[3] Si filii Abrahæ estis, opera Abrahæ facite. Joann. VIII, 39.

si vous êtes la nation de saint Louis, la France de saint Louis, faites les œuvres de saint Louis [1].

« Nous ne sommes plus au temps des croisades, » me dites-vous [2]? Certes, je le sais trop. Non, nous ne sommes plus au temps des luttes de l'esprit contre la matière; non, nous ne sommes plus armés de la croix pour combattre les sens. L'âme a consenti à une trève déshonorante; elle a capitulé ignominieusement et s'est abandonnée à la merci de son adversaire. Plongés que nous sommes dans la boue de l'égoïsme et de la cupidité, asservis par les intérêts et comme ensevelis dans la chair, non, vous avez raison de le dire, nous ne sommes plus au temps des croisades. Mais en cela vous enregistrez officiellement l'acte de condamnation de notre siècle. Et, dussiez-vous sourire de dédain, je ne crains pas de l'affirmer, ce qu'il nous faut, sous peine de mourir, c'est de revenir aux croisades. Non pas contre les Turcs; nos pères les ont vaincus sans retour : *Terminum posuisti quem non transgredientur, neque convertentur operire terram* [3]; mais contre leur religion sensuelle, ou plutôt contre un sensualisme irréligieux qui a envahi nos mœurs et qui semble menacer notre société d'une dissolution prochaine. Les barbares ne sont plus à nos portes; ils sont au milieu de nous.

Nous ne sommes plus au temps des croisades, me dites-vous? Je l'avoue; car l'iniquité se répand partout; le scandale de la mauvaise foi et de la déloyauté est à son comble. Chaque matin ajoute une nouvelle révélation

[1] Bossuet. *Politiq. sacr.* concl. du l. VII.

[2] M. Guizot, *Moniteur* du 11 juin 1847.

[3] Ps. CIX, 9.

aux révélations de la veille ; et la société ne se guérira de cette lèpre que par une croisade que je prêche à toutes lés âmes honnêtes, la croisade de la justice selon l'Évangile. Nous ne sommes plus au temps des croisades, c'est vrai ; car, en ce siècle d'argent, un grand nombre de cœurs sont devenus d'airain et de fer. La louable bienfaisance d'une partie de la nation ne peut suffire à combler l'abîme de la misère publique, creusé d'un côté par les emportements du luxe, de l'autre par les exactions barbares de la spéculation ; et la société ne sortira de ce cruel malaise que par une croisade que je prêche à toutes les âmes généreuses, la croisade de l'abnégation et de la charité selon l'Évangile. Nous ne sommes plus au temps des croisades, rien de plus certain; car l'esclavage renaît tous les jours parmi nous, il n'y manque que le nom. Toujours la même cause ramènera le même effet. L'égalité est dans les lois, la servitude est dans les mœurs. Sans parler du plus odieux des monopoles, celui de l'enseignement, le despotisme de la matière et la féodalité de l'industrie font peser sur le travailleur un joug plus accablant qu'il ne l'avait jamais porté dans notre ancienne France ; et ce servage nouveau, ce servage des corps et des âmes ne cessera que par une croisade que je prêche à toutes les âmes vraiment et saintement amies de l'humanité, la croisade de l'affranchissement et de la liberté selon l'Evangile. Enfin, nous ne sommes plus au temps des croisades, je le proclame aussi haut que vous; car le nom de Dieu est méconnu, Jésus-Christ est un étranger parmi nous; nous regardons la vérité comme si peu de chose que nous ne voudrions pas dépenser pour elle une obole, ni verser une goutte de sang. Qu'une mine, je ne dis pas d'or ou d'argent, mais de la plus vile

matière, soit découverte en Asie, l'océan ne suffira pas aux flottes de croisés qui s'élanceront vers ces lointains climats : âmes abaissées qui ne s'enthousiasment que pour les expéditions du lucre, et qui ne s'enrôlent que sous l'oriflamme de la fortune. Or, cependant, la société ne vit pas seulement de pain, mais de doctrine ; et sans l'aliment de la doctrine, elle meurt d'inanition et de défaillance. Telle est notre situation présente ; et nous n'en sortirons que par une croisade que je prêche à tous mes concitoyens sans distinction, la croisade du courage chrétien, croisade de retour à la foi de nos pères, à la religion de saint Louis. Le salut et l'honneur de notre société le commandent. Au milieu de nos divisions, nous n'avons qu'un signe de ralliement, l'étendard de nos ancêtres, c'est-à-dire la croix de Jésus-Christ. Que tous les fils de la France marchent comme autrefois à la suite de ce signe vénéré, que la croix de Jésus-Christ soit vivante dans leurs cœurs et dans leurs œuvres comme elle brille encore sur la poitrine de leurs braves, bientôt nous aurons retrouvé ici-bas la paix, la liberté, l'honneur ; et ce sentier de la gloire sera aussi le chemin du ciel, que je vous souhaite, avec la bénédiction de Monseigneur.

V

DISCOURS

PRONONCÉ LE MARDI XI AVRIL MDCCCXLVIII, A LA CÉRÉMONIE DE LA BÉNÉDICTION DE L'ARBRE DE LA LIBERTÉ A CHARTRES.

DISCOURS

POUR LA BÉNÉDICTION D'UN ARBRE DE LA LIBERTÉ.

Mes Frères, vous allez planter l'arbre de la liberté. Tout à l'heure je vais arroser ses racines de l'eau sainte et féconde que la religion a consacrée. Mais votre œuvre subsistera-t-elle? Mais nos prières seront-elles exaucées? En un mot, celui qui donne seul l'accroissement [1], Dieu permettra-t-il à ce jeune et vigoureux arbuste de grandir? Oui, mes Frères, il grandira, pourvu qu'il soit véritablement digne que Dieu lui accorde l'accroissement. Sinon, il périra, malgré vos bras robustes qui l'auront fixé sur le sol, et malgré les vœux que nous vous aurons apportés [2]. Ecoutez-moi quelques instants. J'ai le bonheur d'être prêtre de Jésus-Christ; vous m'estimeriez moins si mon langage n'était pas exclusivement sacerdotal. D'ailleurs, au moment où je vais bénir l'arbre de la li-

[1] Neque qui plantat est aliquid, neque qui rigat; sed, qui incrementum dat, Deus. 1 Cor., III, 7.

[2] Omnis plantatio quam non plantavit pater meus cœlestis, eradicabitur. Matth., XV, 13.

berté, c'est bien le moins qu'il abrite sous ses rameaux protecteurs la sainte et apostolique indépendance de ma parole, et que j'use le premier d'un droit sacré qu'il s'agit d'assurer pour toujours.

Savez-vous, mes Frères, pourquoi depuis plus d'un demi-siècle nous avons vu périr au milieu de nous toutes les formes de gouvernement, sans excepter celle-là même à laquelle nous revenons aujourd'hui? Je vais vous le dire. Toutes les formes dont s'est revêtue la société ont péri, parce que sous ces formes il manquait une âme. Or, si heureusement pourvu qu'il soit d'articulations, de ressorts et de muscles, un corps sans une âme, c'est un cadavre; et c'est le propre d'un cadavre de tomber bientôt en dissolution. L'âme de toute société humaine, c'est la croyance, c'est la doctrine, c'est la religion, c'est Dieu. Or les sociétés modernes ont trop longtemps divorcé avec Dieu. Je le dis sans amertume et sans récrimination, mes Frères; car, en ces jours difficiles qui succèdent à des crises violentes qu'avaient provoquées des torts communs à toutes les conditions, certes, nous avons mieux à faire que de nous adresser de mutuels reproches: c'est de nous éclairer réciproquement sur les véritables besoins du présent et de l'avenir. Et c'est à ce titre de concours et de sympathie pour la chose publique, que je me permets d'interroger ici le passé pour en faire sortir des lumières et des avertissements. Je le répète donc : nos pères, entraînés par de lamentables préjugés, ont eu le malheur de croire qu'ils pouvaient rejeter tous les jougs, y compris celui du Maître souverain qui habite dans les cieux. Ils ont adressé à Dieu cette parole coupable : « Retire-toi loin de nous; nous ne voulons

pas de la science de tes voies [1]. » Et Dieu a obéi, il s'est retiré. Mais il est écrit que, bon gré mal gré, et nonobstant le frémissement orgueilleux des peuples, Dieu régnera; c'est son droit : *Dominus regnavit, irascantur populi* [2]. Et quand il ne règne pas par les bienfaits attachés à sa présence, il règne par toutes les calamités inséparables de son absence. Voilà, dans ce peu de mots, mes Frères, toute une période de notre histoire. Que parliez-vous alors de libertés? Quand Dieu n'est plus reconnu pour maître, nul n'a plus le droit de commander; et toute société en proie à l'anarchie, tombe aussitôt dans l'esclavage. L'Esprit-Saint l'a dit : Là où règnent les impies, il n'y a que des ruines [3]. Mais attendez, ajoute le Seigneur; ceux qui croient se préparer une domination plus facile en pervertissant les hommes, trouveront leur perdition dans leur calcul infâme [4]. Ils ont régné, et ce n'était pas en mon nom; ils étaient les premiers du peuple, et je ne les voyais jamais en face de mes autels; ils se sont fait leur Dieu de leur or et de leur puissance : divinité fragile et périssable [5]. Un jour ils se sont endormis, et à leur réveil ils n'ont plus rien trouvé de leurs richesses et de leur autorité dans leurs mains vides [6].

[1] Dixerunt Deo : Recede a nobis; scientiam viarum tuarum nolumus. Job, XXI, 14.

[2] Ps. XCVIII, 1.

[3] Regnantibus impiis, ruinæ hominum. Prov., XXVIII, 12.

[4] Et qui pessimant plebem tuam, inveniant perditionem. Eccli., XXXVI, 11.

[5] Ipsi regnaverunt, et non ex me; principes extiterunt, et non cognovi; argentum suum et aurum suum fecerunt sibi idola ut interirent. Oseæ, VIII, 4.

[6] Dormierunt somnum suum, et nihil invenerunt omnes viri divitiarum in manibus suis. Ps. LXXV, 6.

Mes Frères, ces divers oracles des prophètes se sont accomplis. Ne considérez pas les causes secondes ; ce qui vient d'être renversé par la main des hommes, c'est Dieu qui l'a renversé. Mais, de grâce, ce que vous allez reconstruire, ah ! que Dieu le reconstruise avec vous et par vous ! Car, hélas ! si cette fois encore le suprême ouvrier n'était pour rien dans la reconstitution du monde social, législateurs impuissants, vous vous épuiseriez en efforts inutiles ; vous ne vous succéderiez les uns aux autres que pour mourir à la peine comme vos devanciers ; et le jour où vous croiriez poser le faîte de l'édifice, serait celui de sa chute et de votre confusion [1]. Eclairés par l'expérience, vous voulez asseoir la société, non plus sur le sable mouvant des systèmes, mais sur la pierre solide de la vérité. Eh bien ! cette pierre, c'est Jésus-Christ : *Petra autem, erat Christus* [2]. Que Jésus-Christ et son Evangile soient la base de votre constitution, et cette constitution ne périra pas. Vos pères aussi avaient planté un arbre ; ils n'avaient pas invité la religion à le bénir ; vos pères ont mangé du fruit de cet arbre, et ils sont morts. Mais celui qui mangera du fruit de l'arbre chrétien, de l'arbre vivifié par la sève évangélique et nourri des sucs de la religion, celui-là vivra éternellement [3]. Oui, ils seront *Libres*, ces hommes auxquels l'Evangile enseignera que la première liberté c'est de dominer ses vices et ses passions, qui sont le germe de toutes les servitudes et le marchepied de toutes les tyrannies. Ils seront *Egaux*, ces hommes qui, à certains jours, se ras-

[1] Nisi Dominus ædificaverit domum, in vanum laboraverunt qui ædificant eam. Ps. CXXVI, 1.

[2] 1 Cor., X, 1. — [3] Joan., VI.

sembleront dans la même maison, y confondront leurs prières et leur chants, s'assiéront à la même table, courberont la tête devant le même Dieu et le même Rédempteur, en attendant qu'il soit leur commun Juge. Ils seront *Frères*, ces hommes qui auront appris de Jésus-Christ à dire tous indistinctement : « Notre Père, qui êtes dans les cieux » ; car je ne sache pas d'autre moyen d'être frères sinon d'avoir un même père, et quel sera le père commun des hommes, si ce n'est le Père céleste? De ces principes féconds découleront sur la société les plus précieux avantages ; les Droits de l'Homme seront alors une vérité, parce que les Droits de Dieu sont sacrés ; nous verrons s'établir entre toutes les classes de citoyens un échange de bienfaits et de reconnaissance, un équilibre de dignité et de respect; il n'y aura parmi eux, comme aux premiers jours du christianisme, qu'un cœur et qu'une âme ; et la loi de Jésus-Christ, par le libre empire de la charité, nous conduira à cette heureuse communauté de tous les biens, que ni les théories ni les violences n'ont jamais su et ne sauront jamais réaliser ici-bas [1].

Je finis, mes Frères ; mais entendez bien mes dernières paroles. Nous tous qui vivons en ce siècle, nous sommes appelés à voir d'étonnantes merveilles. A cette heure, selon la magnifique image des livres saints, « Dieu a pris la terre par les deux pôles, et il la secoue fortement » pour renverser ce qui ne doit plus vivre [2]. Mais

[1] Multitudinis autem credentium erat cor unum et anima una ; nec quisquam eorum, quæ possidebat, aliquid suum esse dicebat, sed ERANT ILLIS OMNIA COMMUNIA. Act., IV, 32.

[2] Et tenuisti concutiens extrema terræ. Job, XXXVIII, 13.

Dieu ne détruit jamais que pour renouveler. On l'a dit, nous touchons à une des grandes époques de l'humanité. Déjà, au-dessus des ruines, les plans et les proportions d'un vaste édifice se sont dessinés. Le principal architecte s'est mis à l'œuvre; c'est ce mystérieux et incomparable pontife, Pie IX, vers lequel j'entends l'univers tout entier pousser des cris de supplication et d'espérance. Loin de m'effrayer de ses malheurs et de ses revers, j'y verrai le sceau de la croix empreint sur sa divine entreprise. Le monde ébranlé jusque dans ses fondements, appelait un grand homme et un saint. Or, la Providence ne manque jamais au monde. Et quant à vous, mes Frères, mes concitoyens et mes amis, qui accueillez mes paroles, toutes graves et austères qu'elles sont, avec un respect si religieux, avec une bienveillance si marquée, sachez-le, vous avez, nous avons tous, une magnifique mission à remplir, la plus heureuse et la plus féconde des restaurations à accomplir. Tous tant que nous sommes, enlaçons nos bras, unissons nos efforts pour replacer Dieu triomphalement sur les autels de la patrie; et, dans cette fin, rendons-lui avant tout, chacun en ce qui nous concerne, la place qui lui appartient dans notre cœur et dans notre vie. Croyez-moi, mes Frères : ce ne sera donner tort à personne, que de donner raison à Dieu. *L'œuvre de vos pères*, dites-vous quelquefois ? Eh ! c'est précisément elle que je vous recommande, cette œuvre qui compte parmi nous quatorze cents ans de durée, cette alliance de la liberté et de l'Evangile, du Franc et du Chrétien, qu'un instant de délire est venu passagèrement interrompre. Alors que l'Eglise catholique, en la personne de saint Rémi, baptisait le

peuple français représenté par Clovis et les chefs de son armée, elle disait : « Fier Sicambre, baisse la tête ! adore ce que tu as brûlé, brûle ce que tu as adoré. » Mes Frères, avouons-le, car ce fait appartient à l'histoire : nous sommes les fils d'un siècle où, dans certains jours mauvais, le Sicambre avait reparu. Je vous dirai donc : Enfants de ce siècle, baissez la tête ; adorez ce que vous avez brûlé, cette croix, cet Evangile ; brûlez ce que vous avez adoré, ces blasphèmes contre Dieu et contre son Christ. Mais, pour vous, ce ne sera pas rompre avec le passé ; ce sera adorer ce que pendant quatorze siècles ont adoré vos pères, rejeter ce que pendant quatorze siècles ils ont rejeté ; ce sera redevenir les hommes de votre pays, les enfants de Dieu et les maîtres du monde. Le jour où la France tout entière aura rappris à se mettre à genoux (je veux dire à genoux devant Dieu, car certes nous l'avons vue s'agenouiller assez devant toutes ses rivales) ; le jour où la France aura rappris à se mettre à genoux, Dieu lui rendra le sceptre de l'univers, un instant tombé de ses mains. Elle reprendra sa magnifique destinée parmi les peuples, procurant à ses enfants ici-bas la paix, la liberté, la gloire, et députant des légions d'élus vers l'immuable et éternelle patrie.

VI

DISCOURS

PRONONCÉ LE V JUILLET MDCCCXLIX, A LA BÉNÉDICTION DU CHEMIN DE FER DE CHARTRES, EN PRÉSENCE DE M. LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE.

DISCOURS

POUR LA BÉNÉDICTION DU CHEMIN DE FER DE CHARTRES.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

Déjà la religion avait été appelée à répandre sur cette entreprise de premières bénédictions, et nous nous souvenons avec bonheur d'être descendu dans les fondations de cette œuvre naissante, pour les visiter au nom de Dieu et les consacrer par les prières de l'Église.

Aujourd'hui que le travail de l'homme est achevé et qu'il va vous être donné d'en jouir, vous implorez de nouveau la protection du Très-Haut. Et de nouveau, Messieurs, nous vous apportons nos suffrages et nos vœux; car il est dans les traditions de l'Église de bénir tout ce qui est à l'usage de ses enfants, et d'appeler avec plus d'instance la grâce et la miséricorde divines là où les dangers sont plus multipliés et plus redoutables.

Ce jour, Messieurs, occupera une grande place dans les annales de notre vieille cité. Cette date, illuminée d'un rayon de gloire, sera décisive pour la prospérité matérielle de cette riche contrée, et elle ne le sera pas

moins pour d'autres intérêts plus précieux encore et plus nécessaires.

D'un seul regard, Messieurs, nous apercevons ici les deux produits les plus surprenants des deux phases les plus extrêmes de l'esprit humain [1]. Or, c'est entre ces deux merveilles, qui appartiennent à deux ordres d'idées si différents, que je me place en ce moment, et que je voudrais vous placer vous-mêmes, pour les rapprocher l'une de l'autre s'il est possible : rapprochement qui ferait le salut de notre société. Tenons-nous donc quelques instants par la pensée entre ces lignes qui glissent et s'allongent pour enlacer la terre, et ces aiguilles qui se dressent et s'élancent pour saisir le ciel; et recueillons de ce contraste et de ce rapport de salutaires enseignements.

L'homme est posé ici-bas entre le temps et l'éternité, les pieds sur la terre et les yeux vers le ciel, soupirant après les joies permanentes de la patrie, et désirant aussi toute la mesure de félicité compatible avec la condition présente. La terre est le domaine actuel de l'homme; l'homme a raison de travailler la terre, de l'exploiter; c'est son droit, et c'est même son devoir : cela est écrit en tête de la Genèse [2]. Mais le ciel aussi est le domaine de l'homme, son domaine promis, et il lui est commandé de vivre déjà par la foi dans ce monde meilleur et de s'en assurer la propriété [3].

Or, on a vu l'humanité se porter passionnément, et

[1] La cathédrale de Chartres et ses clochers s'élèvent au-dessus du débarcadère du chemin de fer.

[2] Et posuit eum in paradiso voluptatis, ut operaretur et custodiret eum. Gen., II, 15.

[3] Non enim habemus hic manentem civitatem, sed futuram inquirimus. Hebr., XIII, 14.

presque exclusivement, à des époques diverses, vers l'un ou l'autre de ces héritages.

Le résultat le plus étonnant, et, j'ose le dire, le miracle de la noble passion des hommes pour le ciel, c'est cette cathédrale, témoignage vivant de la foi qui anima toute une grande époque de notre histoire nationale; brillant sommaire des doctrines et des espérances chrétiennes, sculptées sur la pierre, ou écrites en perles et en diamants sur la transparence du verre; vestibule magnifique et proportionné aux magnificences de la demeure éternelle; transfiguration de la matière obéissant à l'esprit; assomption de la nature entre les bras de la grâce; aspiration de la créature exilée et souffrante vers la patrie de l'immuable félicité; œuvre gigantesque, œuvre populaire, dans l'exécution de laquelle l'ardeur qui entraînait les masses sembla créer un moteur invisible dont les effets rivalisaient avec ceux des agents naturels découverts dans ce dernier âge: car, observent les chroniqueurs, l'élan des hommes s'était communiqué aux choses, les chars se mouvaient d'eux-mêmes, et vous eussiez dit, selon la parole du prophète, que l'Esprit de vie était dans les roues[1]. Avouons-le, Messieurs, ce sera un sujet d'éternelle gloire pour l'humanité que ce chef-d'œuvre, enfanté par elle aux jours où l'enthousiasme religieux l'élevait vers le monde des réalités futures.

Mais, dans d'autres siècles, l'esprit de l'homme a changé de direction, et il s'est incliné tout entier vers le domaine positif de son habitation présente, pour l'embellir, le perfectionner, le parcourir dans tous les sens,

[1] Dixisses prophetiam impleri : Spiritus vitæ erat in rotis. Rob. de M. ap. Guib. de Nog , p. 764. — *Historiens de F.*, tom. XIV, p. 318, 319.

et s'y procurer tous les avantages d'une vie tranquillement voluptueuse ou agréablement agitée. Et le triomphe incontestable, le miracle de cette ardente passion des hommes pour la terre, c'est ce véhicule rapide, qui, sous la pression d'une vapeur courroucée, part de l'Orient et touche déjà à l'Occident, pareil à l'éclair qui brille en même temps aux deux extrémités de l'horizon [1]; dernier secret de la science et de l'art appliqués à l'industrie; révolution immense dans la vie et dans l'histoire des hommes; trait d'union entre tous les peuples; conquête au delà de laquelle ne s'ouvre plus que la région féerique des chimères. Proclamons-le, Messieurs, ce sera, à tout jamais, un beau titre de gloire pour l'esprit humain que ce succès obtenu par lui depuis qu'il s'est assujetti à l'étude des combinaisons de la matière au profit de cette vie mortelle.

Mais une grande question reste à résoudre, et c'est la question qui agite le monde. La matière ne peut-elle donc se perfectionner qu'en se séparant de l'esprit? Entre CECI et CELA, entre ce présent et ce passé, un abîme est-il donc creusé? ou bien la distance est-elle remplie par un chaos qui ne permette pas d'aller d'ici là, ni de venir de là ici [2]? Ah! Messieurs, s'il en était de la sorte, si l'humanité n'agrandissait son domaine qu'aux dépens de Dieu, si une vérité de plus dans l'ordre physique avait pour conséquence nécessaire une vérité de moins dans l'ordre surnaturel, il faudrait bientôt s'attendre à des commotions et à des ruines sans exemple. Mais non, Messieurs; mille fois non. La religion, pour sa part,

[1] Sicut enim fulgur exit ab Oriente, et paret usque in Occidentem. Matth., XXIV, 27. — [2] Luc., XVI, 26.

sait que le Dieu qu'elle annonce est le Dieu des sciences, et que c'est lui qui inspire et qui prépare les pensées et les découvertes des hommes [1]; elle est toujours prête à bénir les conquêtes de l'humanité, quand celle-ci ne veut point s'en servir contre Dieu. La société, de son côté, je veux dire la société d'aujourd'hui, sinon celle d'hier, éclairée par tant de malheurs et d'appréhensions, ne veut plus continuer la guerre ruineuse des intérêts contre les principes; elle a compris que, pour conserver les biens de cette vie, il n'est pas indifférent de croire en l'autre; et l'instinct même de la jouissance a reporté l'homme vers le sentiment de la foi. Car, à quoi servirait-il d'embellir un monde que les passions rendraient inhabitable? A quoi bon cette grande rapidité de transport, si c'était pour précipiter la ruine des peuples, en communiquant aux doctrines de désordre et de subversion cette facile rotation autour du globe et ce prompt circuit que l'Ecriture attribue au prince de l'enfer [2]? Je le répète, Messieurs, la société d'aujourd'hui a compris toutes ces choses; et il n'y aura plus, je l'espère, d'abîme entre elle et Dieu.

C'est pourquoi nous avons quitté avec émotion les sombres nefs de ce temple, asile séculaire du spiritualisme chrétien, arsenal de nos longs combats contre la chair et le monde, pour venir ici, précédés de la croix de Jésus-Christ, apporter des bénédictions à ce fer et à cette vapeur avec lesquels nos siècles modernes ont iden-

[1] Quia Deus scientiarum Dominus est, et ipsi præparantur cogitationes. 1 Reg., II, 3.

[2] Dixit Dominus ad Satan : Unde venis? Qui respondens ait : Circuivi terram et perambulavi eam. Job, I. 7.

tifié leurs progrès et leurs destinées. Et quand je vois, en présence de la suprême magistrature du pays, l'industrie humaine rendre foi et hommage à la religion de l'esprit, je conçois de favorables pressentiments, et je m'écrie : Non, la société ne devra plus tant craindre les coupables colères d'en bas, puisque celles-ci n'auront plus de secrètes correspondances avec les justes colères d'en haut, et que les seuls ennemis redoutables pour un peuple sont ceux dont il a mérité que Dieu se serve pour le punir.

Achevons donc les rites sacrés de l'Eglise. Prions la Mère de Dieu, afin que ce chemin, qui amènera souvent des multitudes vers sa plus belle demeure terrestre [1], soit protégé par Elle du haut de ces tours, et surveillé par tous les anges de son sanctuaire. Puis ensuite, si telle est la signification du cantique d'actions de grâces que vous avez demandé, nous irons sous les voûtes du temple louer le Très-Haut de la grande œuvre dont cette solennité est le gage, et que je veux appeler : le retour des intérêts vers les croyances ; la nouvelle soumission de la matière à l'esprit, de l'industrie à la foi ; la réconciliation de la science et de l'art avec Dieu ; enfin, pour me servir des paroles du grand évêque qui jetait, il y a plus de huit cents ans, les fondements de cette cathédrale, « la religieuse fusion de la terre et du ciel dans une seule patrie et une même république : *Terræ polique patriam, unam facit rempublicam* [2] ».

[1] Cui toto par nulla hodie splendescit in orbe. G. Brito, Philip. l. 4.

[2] Op. Fulberti Carnot. Paris, 1608, p. 184 *verso*.

VII

LETTRE PASTORALE

DE Mgr L'ÉVÊQUE DE POITIERS, A L'OCCASION DE SA PRISE DE POSSESSION ET DE SON ENTRÉE DANS SON DIOCÈSE.

(XXV NOVEMBRE MDCCCXLIX.)

LETTRE PASTORALE

A L'OCCASION DE LA PRISE DE POSSESSION DU DIOCÈSE DE POITIERS.

Louis-François-Désiré-Édouard PIE, par la grâce de Dieu et du Siége Apostolique, Évêque de Poitiers,

Au Clergé et aux Fidèles de Notre Diocèse, Salut et Bénédiction en Notre-Seigneur.

I. Le successeur de Pierre a parlé, Nos Très-Chers Frères, et tandis que Rome est encore veuve de son pontife, l'autorité de ce pontife détrôné a mis fin au veuvage de vingt églises. Puissant alors même qu'on l'a dépossédé de son siége ordinaire, il a étendu son bras jusqu'à nous, et, nous tirant de la poussière, il nous a rangé parmi les chefs du peuple chrétien [1]. Exilé qui distribue des couronnes, il a placé sur notre tête le diadème d'Hilaire et de Fortunat. Hélas! N. T.-C. F., quoique l'aurore d'un jour meilleur ait paru s'annoncer pour le vicaire de Dieu sur la terre, nous n'osons pas dire encore que nous soyons le fils de sa consolation [2]; mais

[1] Ps. CXII. 7, 8. — [2] Act., IV, 36.

nous nous souviendrons du moins avec bonheur que la parole tombée de ses lèvres pour nous donner à vous, a été mêlée aux accents de reconnaissance qui consacreront une page de plus dans l'histoire des Œuvres de Dieu accomplies par les Francs [1].

Ah! combien nous avons besoin de nous souvenir qu'en effet la source des miracles n'est pas fermée, que le bras de Dieu n'est pas raccourci, et que c'est lui qui dirige les nations sur la terre [2]! Combien il nous est nécessaire de compter sur des grâces extraordinaires, sur des secours abondants et imprévus de la Providence divine! Certes, nous n'avons pas désiré l'épiscopat; ce n'est point à nous qu'il appartient de dire avec combien d'instances et de larmes nous avons demandé que ce calice passât loin de nous, s'il était possible [3]; mais en nous soumettant à une volonté plus forte que la nôtre, nous avons accepté une lourde tâche [4], une œuvre de courage et de sacrifice. Car nous ne sommes pas assez étranger à l'observation des choses pour nous arrêter à quelques surfaces qui peuvent encore éblouir; nous ne saurions méconnaître que la société humaine est en proie à un mal plus intime, plus profond, plus dévorant qu'il n'est possible de le dire. La logique des passions, longtemps suspendue, retardée dans sa marche, a produit enfin les conclusions inévitables des principes qu'avaient posés les siècles précédents. Nous vivons dans la fatale période des conséquences, des conséquences extrêmes. Chaque jour les dernières espérances s'évanouissent; les terribles problèmes, un instant écartés, reviennent se

[1] Gesta Dei per Francos. — [2] Ps. LXVI. 5. — [3] Matth., XXVI, 39.
[4] 1 Timoth., III, 1.

poser en face; toute solution humaine est désormais impossible. Il ne reste qu'une alternative : Se soumettre à Dieu, ou périr.

Oui, N. T.-C. F., se soumettre à Dieu. Car, permettez-nous de vous révéler la grande plaie de la société, et de nous entretenir un instant avec vous sur la nature particulière des temps auxquels Dieu nous a réservés. Ce qui caractérise essentiellement l'époque moderne, c'est que, par une division et une opposition plus tranchées qu'à d'autres époques, le monde a été séparé en deux partis : le parti de Dieu, et le parti de l'homme, ou, si vous voulez, du génie orgueilleux qui l'inspire[1]. Jamais la lutte n'avait été plus avouée, plus directe, entre l'homme et Dieu; jamais aucune génération n'avait rompu plus absolument tout pacte avec le ciel; jamais aucune société n'avait adressé plus résolûment à Dieu cette audacieuse parole : « Va-t'en[2] »; jamais l'homme n'avait fait plus insolemment le Dieu sur la terre. Déjà il se croyait vainqueur. Il avait banni la divinité du domaine de toutes les choses d'ici-bas; il y régnait en maître; et, loin qu'il lui fût arrivé aucun mal[3], tout lui prospérait. Le vieux rêve de l'orgueil humain allait donc devenir une réalité : L'homme allait être à lui-même son Dieu[4].

On put croire que le Fils de perdition, annoncé par saint Paul, avait apparu sur la terre; ou, du moins, tous les éléments qu'il doit rassembler n'attendaient plus que

[1] Quæ sunt ex parte Dei, et quæ sunt ex parte diaboli.
[2] Qui dixerunt Deo : Recede a nobis. Job, XXI, 14.
[3] Peccavi, et quid mihi accidit triste? Eccli., V, 4.
[4] Et eritis sicut Dii. Gen., III, 5.

d'être réunis en une seule personnification pour constituer cet Antechrist signalé par les Écritures. Voué à l'opposition la plus constante, adversaire de toute croyance, de toute affirmation quelconque, l'homme avait également renversé tout ce qui porte le caractère vrai ou faux de la divinité; il avait anéanti tout ce qui est un objet de culte; le respect avait disparu de la terre. Et, si l'idée d'un Dieu restait encore, c'est que l'homme, s'étant substitué à son auteur, avait fait de l'univers un temple dont il se présentait lui-même comme le Dieu [1]. La guerre était ainsi engagée; c'était un duel entre la créature et son créateur.

La lutte était inégale, et nous savions de quels côtés resteraient et la victoire et la défaite. Plus l'homme semblait triompher, plus nous augurions pour lui une ruine prochaine, et, pour parler comme les livres saints, une de ces catastrophes dont les éclats laissent un long retentissement dans les oreilles de tous ceux qui les entendent [2]. Nous avions appris de l'histoire que Dieu dissimule longtemps, qu'il semble parfois céder à ses ennemis, mais que ces défaites apparentes et momentanées ne sont que d'habiles et savantes retraites de la Providence, après lesquelles elle reprend position et porte ses coups décisifs. Plus d'une fois il nous sembla que les esprits célestes, fatigués des longs succès de la rébellion triomphante, empruntaient le langage des prophètes, et

[1] Et revelatus fuerit.... filius perditionis, qui adversatur, et extollitur supra omne quod dicitur Deus, aut quod colitur; ita ut in templo sedeat, ostendens se tanquam sit Deus. 2 Thess., II, 3.

[2] Inducam afflictionem super locum istum; ita ut omnis qui audierit illam, tinniant aures ejus. Jerem., XIX, 3.

qu'ils disaient : « Levez-vous, ô Dieu, et qu'il ne soit pas donné à l'homme de prévaloir [1]. Levez-vous, et qu'une trop longue impunité ne vienne pas encourager, enhardir la créature révoltée [2]. Déployez la force de votre bras, afin que le scandale cesse aux yeux des nations étonnées, et qu'elles sachent que vous êtes Dieu, et que vos adversaires ne sont que des hommes [3]. »

Ils parlaient encore. Et tandis que l'orgueil humain montait, montait toujours [4], tout à coup le Peuple-Dieu chancela sur son autel. Ce ne fut pas un éclat de la foudre, ce fut un souffle d'un instant qui fit justice du colosse [5]. Commerce, plaisir, pouvoir, argent, prospérité, industrie, tout s'écroula à la fois. Vous souvient-il de Tyr, autrefois couronnée, dont les marchands étaient des princes, et dont les négociants étaient les illustres de la terre [6]? Mais, parce qu'ils ont oublié mon nom, dit le Seigneur, ils ont senti la force de mon bras; et ils ne se sont mis à la place des princes, que pour tomber comme eux [7]. Cependant tout n'est pas fini, et voici d'autres oracles. « Préparez-vous contre Babylone, vous tous qui savez tendre l'arc; frappez et n'épargnez pas les coups : car elle a péché contre le Seigneur. Criez contre elle; ses fondements sont minés, ses remparts détruits. Vous pouvez tout oser, car c'est la vengeance

[1] Deus noster tu es; non prævaleat contra te homo. 2 Paral., XIV, 11.

[2] Exurge, Domine, non confortetur homo. Ps. IX, 20.

[3] Ut sciant gentes quoniam homines sunt. Ibid., 21.

[4] Superbia eorum qui te oderunt ascendit semper. Ps. LXXIII, 23.

[5] Quem Dominus interficiet spiritu oris sui. 2 Thess., II, 8.

[6] Tyrum, quondam coronatam, cujus negotiatores principes, institores ejus inclyti terræ? Is., XXIII, 8.

[7] Et sicut unus de principibus cadetis. Ps. LXXXI, 7.

de Dieu qui s'exerce. Je t'ai enlacée dans tes filets, et te voilà prise, Babylone; tu n'y comptais pas : Malheur à toi, parce que tu as provoqué le Seigneur [1]. »

Telles, et plus terribles encore, sont les menaces dont nous sentirions bientôt les effets, si nous ne nous hâtions de revenir à Dieu.

Car, N. T.-C. F., c'est là, et non ailleurs, qu'il faut aller chercher la cause de tous nos maux. C'est là le triste début de toutes nos fautes, et par conséquent le point de départ de tous nos malheurs. Nous avons, depuis longtemps, renversé un premier trône, celui de Dieu; nié une première souveraineté, la souveraineté divine. Tous nous avons été coupables. Les grands ont conspiré avec les petits, et les petits avec les grands. Le pouvoir et le savoir ont également donné les mains à la rébellion. L'étendard de l'indépendance a été levé avant tout contre Dieu. Et, en vérité, tous nos autres torts pâlissent à côté de ce premier attentat : « C'est contre Dieu seul que nous avons péché [2]. »

Or, à défaut de la vérité révélée, la sagesse païenne suffirait pour nous apprendre qu'un peuple ne conserve d'empire sur la terre qu'autant qu'il professe la dépendance envers Dieu; que Dieu est le principe et le terme nécessaire de toutes choses; et que la divinité méprisée, ou seulement négligée, finit par déchaîner mille fléaux

[1] Præparamini contra Babylonem, omnes qui tenditis arcum : debellate eam, non parcatis jaculis : quia Domino peccavit. Clamate adversus eam, ceciderunt fundamenta ejus, destructi sunt muri ejus, quoniam ultio Domini est.... Illaqueavi te, et capta es, Babylon, et nesciebas; inventa es et apprehensa : quoniam Dominum provocasti. Jerem., L, 14 et seq.

[2] Tibi soli peccavi. Ps. L, 6.

sur les nations impies ou indifférentes [1]. C'est pourquoi, nonobstant tout ce grand travail de reconstitution sociale entrepris par tant d'architectes à la fois, nous subirons malgré nous les conséquences des fautes de nos pères, tant que nous n'aurons pas rebâti, au sein de la société, le temple renversé [2]. Rien ne sera fait, tant que Dieu ne sera pas replacé au-dessus de toutes les choses humaines, tant que son droit ne sera pas solennellement reconnu, et respecté d'une façon sérieuse et pratique. On parle d'un grand parti de l'ordre et de la conciliation. Un seul parti pourra sauver le monde, le parti de Dieu. Il n'y a de salut que là. Abjurer nos rêves d'indépendance à l'égard de l'Être-Souverain, et nous soumettre à lui; relever parmi les hommes le drapeau du prince de la milice céleste, avec sa devise : « Qui est comme Dieu? *Quis ut Deus?* » — La conciliation? Eh! oui, sans doute; mais nous avons plus et mieux à faire que de rapprocher les hommes entre eux; le grand rapprochement à opérer, c'est de réconcilier la terre avec le ciel. Qu'on ne s'y méprenne pas : la question qui s'agite, et qui agite le monde, n'est pas de l'homme à l'homme; elle est de l'homme à Dieu.

Et gardons-nous de différer le jour de cette grande conversion sociale [3] : Car qui sait, dans les circonstances où nous sommes placés, ce que le lendemain peut enfanter [4]? N'espérons point, par de secrètes capitu-

[1] Dis te minorem quod geris, imperas, etc. Horat. lib. III, od., 6.

[2] Delicta majorum immeritus lues, etc. Ibid.

[3] Non tardes converti ad Dominum, et ne differas de die in diem. Eccli., V, 8.

[4] Ignorans quid superventura pariat dies. Prov., XXVII, 1.

lations, ressaisir ce que le ciel lui-même nous refuse. Le règne des expédients est fini ; il faut que le règne des principes commence. Sinon, comment voulez-vous que la société puisse tenir? Attaquée à la fois et d'en haut et d'en bas; un Dieu irrité au-dessus de sa tête, les passions populaires allumées sous ses pieds ; le ciel lançant ses foudres, la terre vomissant ses flammes : comment, entre ces feux croisés, ne pas succomber et périr? Pour résister à l'une des puissances adverses, il faut conclure la paix avec l'autre; faire à Dieu notre soumission, afin de le mettre dans notre cause et de combattre avec succès nos ennemis. Notre société voudra-t-elle attendre, comme Antiochus, le moment extrême de sa dissolution, de sa décomposition fétide, pour reconnaître alors, mais trop tard, qu'il est juste d'être soumis à Dieu, et qu'il ne sied pas à un mortel de rivaliser avec le Très-Haut [1]?

C'est ainsi, N. T.-C. F., que nous avons jugé les temps et les moments [2] dans lesquels il a plu à Dieu de nous placer au nombre des pontifes chargés de gouverner son Eglise [3]. Si donc vous nous demandez qui nous sommes, à quel parti nous appartenons, nous vous répondrons sans hésiter : Nous sommes, nous serons parmi vous l'homme de Dieu [4]; nous appartenons, nous appartiendrons toujours au parti de Dieu ; nous emploierons tous nos efforts, nous consacrerons toute notre vie au service de la cause divine. Et si nous devions apporter avec

[1] Ex gravi superbia deductus ad agnitionem sui,... et cum nec ipse jam fœtorem suum ferre posset, ita ait : Justum est subditum esse Deo, et mortalem non paria Deo sentire. 2 Machab., IX, 11, 12.

[2] 1 Thess., V, 1. — [3] Act., XX, 28. — [4] 1 Timoth., VI, 11.

nous un mot d'ordre, ce serait celui ci : « *Instaurare omnia in Christo* : Restaurer toutes choses en Jésus-Christ[1] ».

Jésus-Christ! Ah! nous éprouvons une émotion profonde en prononçant pour la première fois parmi vous ce nom sacré, ce nom sauveur que nous vous répéterons si souvent. « Car personne ne peut poser un autre fondement, si ce n'est celui qui a été posé par la main de Dieu, et qui est le Christ Jésus [2]. Et il n'est point sous le ciel d'autre nom donné aux hommes, dans lequel ni les individus ni les peuples puissent être sauvés [3], » si ce n'est le nom de Jésus. Sachez-le donc bien, N. T.-C. F.; le Dieu dont nous serons parmi vous le ministre [4], l'ambassadeur [5], n'est point ce Dieu vague et complaisant dont le matérialisme effrayé invoque aujourd'hui l'autorité tutélaire, pour défendre ses jouissances et ses idoles contre les nouveaux envahisseurs, bien résolu à ne lui payer ensuite aucun tribut, et surtout à ne lui faire, pour sa part, aucun sacrifice. Notre Dieu est celui qui a donné sa loi aux hommes, qui est descendu sur la terre et qui a parlé en la personne de Jésus-Christ, son fils et son envoyé. En dehors de Jésus-Christ, nous ne connaissons point de Messie, de Révélateur, de Sauveur. Et Dieu, et Jésus-Christ ne se trouvent pour nous que dans l'Église : quiconque n'écoute pas l'Église, est à nos yeux pire que l'infidèle. Donc, N. T.-C. F., replacer

[1] Ephes., I, 10.

[2] Fundamentum enim aliud nemo potest ponere, præter id quod positum est, quod est Christus Jesus. 1 Corinth., III, 11.

[3] Nec enim aliud nomen est sub cœlo datum hominibus in quo oporteat nos salvos fieri. Act., IV, 12.

[4] 1 Corinth., IV, 1. — [5] 2 Corinth., V, 20.

toutes choses sous le légitime empire de Dieu, de Jésus-Christ et de l'Église; combattre partout cette substitution sacrilége de l'homme à Dieu, qui est le crime capital des temps modernes; résoudre une seconde fois par les préceptes ou les conseils de l'Évangile, et par les institutions de l'Église, tous les problèmes que l'Évangile et l'Église avaient déjà résolus : éducation, famille, propriété, pouvoir; rétablir l'équilibre chrétien entre les diverses conditions de la société; pacifier la terre et peupler le ciel : Telle est la mission que nous devrons poursuivre parmi vous selon l'étendue de nos forces.

II. Sans doute, N. T.-C. F., tant de devoirs ne sont pas proportionnés à notre faiblesse. Nous sommes au-dessous de la tâche qui nous est imposée; et quelque confiance que nous ayons dans les secours opportuns de la grâce céleste[1], nous craignons que notre bonne volonté ne soit impuissante à procurer tout le bien que vous attendez de nous. Aussi ne cessons-nous de nous plaindre de ce qu'on nous a fait sortir des rangs, déjà trop élevés, de la milice sainte où notre jeunesse aurait dû s'exercer longtemps encore, où l'inclination de notre cœur et les liens de la piété et de la reconnaissance nous auraient retenu toujours.

Chartres... pourquoi faut-il que je prononce en pleurant un nom qui a toujours fait toute ma joie!... Chartres, comment quitter et ton église, et ton pontife, et le peuple de ta cité et de ta province? Du moins qu'il me soit permis d'épancher mon âme tout entière; l'expression de mes regrets ne sera jamais aussi étendue que la perte qui les inspire.

[1] Hebr., IV, 16.

O sainte église de Chartres, incomparable demeure de Marie, je vous aimai toujours comme l'enfant aime sa mère. Dès mon entrée en ce monde, je fus jeté dans votre sein [1]; à peine né, j'étais revêtu de vos livrées. Nourri, élevé à vos pieds, bien plus heureusement que Paul aux pieds de Gamaliel [2], le jour même de mon sacerdoce fut celui qui me rangea parmi les ministres de votre autel; je n'ai jamais servi d'autre église que vous. Comme l'enfant s'honore des vertus de sa mère, ainsi j'étais fier de toutes vos splendeurs; j'étudiais, je rassemblais avec amour tous les monuments de votre gloire; je respirais avec bonheur le parfum de vos traditions; je baisais avec respect les traces non interrompues de science et de sainteté que les siècles passés me faisaient retrouver dans votre histoire. Vierge sainte, combien j'ai aimé la beauté de votre maison et le lieu de votre habitation [3] favorite [4]! Comme il m'était doux de savoir que le siècle qui a construit cette basilique, c'est-à-dire le siècle le plus glorifié aujourd'hui par l'étude de l'art chrétien, l'avait lui-même appréciée comme son plus pur chef-d'œuvre [5]: chef-d'œuvre en effet, chef-d'œuvre unique, s'il s'agit de la majesté des proportions, de la beauté de l'ensemble, de la mystérieuse composition

[1] Spes mea ab uberibus matris meæ; in te projectus sum ex utero. Ps. XXI, 10, 11.

[2] Act., XXII, 3. — [3] Ps. XXV, 8.

[4] Quam quasi postpositis specialiter omnibus unam
Virgo beata docet Christi se mater amare. Guill. Brito. Philippid. l. 2. ap. *Hist. de Fr.*, t. XVII, p. 141.

[5] Ecclesiæque decus, cui scemate, mole, decore,
Judicio par nulla meo reperitur in orbe. Ibid. l. 2, p. 141; l. 4, p. 171.

des parties, et surtout de l'esprit de grâce et de prières [1] qui plane sensiblement sous ces voûtes, et qui tombe, qui descend, avec une force et une douceur invincibles, sur quiconque a pénétré dans cette demeure du Dieu très-bon et très-grand, dans ce sanctuaire de la Reine du ciel et de la terre. Vous ne me quitterez point, ô vous, image séculaire de Marie, assise sur un trône d'où vous répandez tant de faveurs; je veux toujours vous voir sur cette colonne couverte de tant de baisers et mouillée de tant de larmes. « Je vous appartiens », ô sainte Dame de Chartres : *Tuus sum ego* [2]; c'est pourquoi je vous emporte comme un sceau qui sera toujours placé sur mon cœur et sur toutes mes œuvres [3]. Si tant d'autres avant moi, sortis de votre école ou de votre chapitre pour être constitués princes sur tous les points du monde, ont toujours été fidèles à se souvenir de votre nom [4] et de vos sacrés trésors, devenus l'objet du culte et de la vénération de tout l'Occident [5]; moi qui n'ai pas été seulement votre nourrisson, mais votre fils, j'ajouterai encore à la gratitude de mes devanciers, et je serai d'autant plus constant dans mon admiration et dans mon amour que j'ai plus particulièrement expérimenté vos douceurs et sucé le lait de vos consolations [6].

[1] Zach., XII, 10. — [2] Ps. CXVIII, 94.

[3] Pone me ut signaculum super cor tuum, ut signaculum super brachium tuum. Cant., VIII, 6.

[4] Constitues eos principes super omnem terram; memores erunt nominis tui. Ps. XLIV, 17.

[5] Domina Carnotensis.... cujus nomen et pignora totius pene latini orbis veneratione coluntur. Guib. Novig. De vita sua. Lib. 1, c. 15, p. 475.

[6] Ecclesia Carnotensis inter comprovinciales et longe positas sicut est auctoritatis præcipuæ, sic et erit opinionis præclaræ. Eam tanto profun-

Mais ce qui fait le principal ornement d'une Église, c'est l'évêque qui la gouverne. Et ici quelle harmonie entre le temple et celui qui y préside ! Si riche qu'elle soit dans son passé, l'Eglise de Chartres peut-elle rien envier à aucun des âges précédents ? O pontife vénéré, en qui notre siècle a reconnu la vigueur apostolique des anciens athlètes de la foi ! Les uns, en prononçant votre nom, ont déjà dit ATHANASE ; j'aimerais mieux dire HILAIRE : témoin cet embrassement triomphal que vous réserve, à la suite de vos longs combats, l'Église entière des Gaules [1]. Mais de quelque nom historique que l'on doive rapprocher le vôtre, vous appartenez à cette époque héroïque des grands évêques dont saint Grégoire de Nazianze, leur contemporain, a dit : « Quelque doux et » traitables qu'on les connaisse d'ailleurs, ils ne sup- » portent point de devenir modérés et faciles quand le » silence et le repos trahiraient la cause de Dieu ; alors » ils sont ardents à la lutte, impétueux dans le combat, » (car ici le zèle, c'est une flamme), et ils sacrifieraient » tout plutôt que d'omettre rien du devoir [2] ». O notre père, ô notre maître, vous dont nous nous glorifions à juste titre d'être le fils et le disciple, vous qui avez béni notre enfance, marqué notre front du sceau qui achève

dius tenemur diligere, quanto profundius ab uberibus consolationis ejus et bladimenta suscepimus et fomenta. Stephanus, ep. Tornacensis (1132-1203) epist. 41 ap. Magn. Bibliot. Vet. Patr., t. III, p. 775.

[1] Tunc Hilarium de prælio revertentem Galliarum Ecclesia complexa est. Hieron. adv. Lucif.

[2] Qui tametsi alioqui pacati ac moderati, hac tamen in re lenes et faciles esse non sustinent, cum per silentium et quietem Dei causa proditur : Verum hic admodum bellaces sunt, atque in confligendo acres (talis enim zelus æstus est).... etc. Greg. Naz. orat. 21. de S. Athan., n. 25.

le chrétien, tracé sur notre tête la couronne cléricale, et consacré nos mains par l'huile du sacerdoce; vous sous les yeux de qui nous avons travaillé jusqu'ici dans le champ confié à votre sollicitude; ô notre modèle et notre guide, devions-nous prévoir que le ciel nous réservait encore une nouvelle grâce par l'imposition de vos mains [1], et que, sans cesser d'être votre fils, vous nous appelleriez votre frère? Nous n'avons point la présomption de penser que nous fussions la lumière de vos yeux, le bâton de votre vieillesse, la consolation de votre vie [2]; mais nous savons que nous vous étions cher; et nous n'aurons pas le malheur d'être ingrat. Aussi les larmes étouffent notre voix; et quoiqu'en allant nous asseoir sur la chaire d'Hilaire, il puisse nous sembler que nous allions encore nous asseoir auprès de vous, permettez-nous de compter parmi les jours les plus heureux de notre vie ceux où il nous sera donné de vous revoir.

Vous aussi, mes frères dans le sacerdoce, mes maîtres, mes collaborateurs et mes amis, comment ne pas emporter un éternel souvenir de ces douces relations, trop promptement rompues? J'aurai toujours présents au cœur ces encouragements précieux que vous m'avez prodigués, ces témoignages unanimes d'attachement dont vous m'avez honoré. Je m'avancerai plus confiant vers l'Église de Poitiers, parce que j'y serai précédé de la bonne renommée de cette Église de Chartres, dont le clergé a toujours été célèbre par ses lumières et ses vertus.

[1] 2 Timoth., I, 6. — [2] Heu heu me, fili mi, ut quid te misimus peregrinari, lumen oculorum nostrorum, baculum senectutis nostræ, solatium vitæ nostræ! Tob., X, 4.

[3] Carnotensem Ecclesiam in regno Francorum commendabilem et com-

Vous enfin, pieuse paroisse, qui fûtes témoin des premiers essais de notre ministère, sous la paternelle direction d'un pasteur dont la mémoire nous restera, semblable à une composition de parfums et douce comme un rayon de miel [1]; peuple fidèle de cette cathédrale, avec qui nous avons si longtemps prié, qui nous avez si souvent réchauffé par votre ferveur, soutenu par vos exemples, inspiré par votre attention; ville paisible, où nous avons connu, chéri tant d'âmes nobles et élevées, où tous les visages étaient pour nous des visages amis, où nulle famille ne nous était étrangère; contrée bénie, qui nous accordiez tant de sympathies, et que nous avons vue affluer à la solennité de notre consécration : pardonnez à l'émotion qui ne nous permet pas d'exprimer tous nos sentiments. Province de Chartres, nous savons que tu gardes à tes enfants un souvenir de mère, que tu les suis partout avec un œil d'intérêt et d'amour, que tu n'es indifférente à rien de ce qui les touche! Celui qui s'éloigne de toi, t'a beaucoup aimée; il a connu tes jours de deuil et tes jours de joie; il a mêlé sa parole à tes plus belles solennités. Et si, pour compléter les emblèmes qui le suivront au loin, il s'est permis de dérober quelques feuilles de ta couronne, et d'enlacer le chêne de ta cité au lys de ton Église, tu ne blâmeras point ce larcin, inspiré par sa tendresse filiale.

Tandis que nous prolongeons ainsi l'effusion de notre cœur, vous nous accusez peut-être, N. T.-C. F., d'avoir

munis opinio prædicat, et antiqua dignitas repræsentat. Steph. Tornac. loc. cit. epist. 42.

[1] Eccli., XLIX, 1, 2.

oublié que quiconque met la main à la charrue ne doit pas regarder derrière soi [1]. Mais ce dernier regard pourrait-il être condamnable, quand il se reporte vers un champ dont la culture, féconde en consolations, a servi de prélude à celle que nous allons entreprendre? Maintenant donc, nous nous tournons vers vous, sainte Église de Poitiers. Mais voici encore qu'en entendant votre nom, le sol que nous allons quitter a tressailli. Il semble que Dieu lui-même, pour adoucir l'amertume de notre éloignement, ait ménagé de consolantes relations entre l'Église que nous laissons et celle qui nous appelle. De l'une à l'autre nous trouvons, en remontant le cours des âges, de gracieux échanges, de fréquents messages, de réciproques présents : comment ne pas nous arrêter un instant sur la route, pour odorer, pour cueillir ces fleurs que l'antiquité sainte y a semées? — Notre premier hommage sera pour vous, jeune vierge et martyre, bienheureuse Soline, qui aviez pris naissance et trouvé le bienfait de la foi dans la province de Poitiers, et qui vîntes recevoir à Chartres, aux premiers jours de la persécution, une couronne mêlée de roses et de lys. Votre dépouille mortelle sembla retrouver sa terre natale au sein même de la cité chartraine : Pierre et Hilaire voulurent ombrager votre tombe de leurs temples contigus. Et votre nom, toujours connu dans l'une et l'autre contrée, demeure écrit dans leurs martyrologes comme un premier lien entre les deux Églises [2]. — A vous notre second tribut, ô illustre berger du Poitou, qui occupez le rang principal entre les saints pasteurs de l'Église

[1] Luc., IX, 62 — [2] Lectionar. S. Petri Carnot., ad diem 17 octobr. — *Gall. Christ.*, t. VIII, p. 1214.

de Chartres ; vénérable Lubin, dont la merveilleuse légende[1] se déroule sur une des pages les plus splendides de nos peintures transparentes : tableau complet qui commence par le délicieux dessin du furtif abécédaire clandestinement tracé sur le revers de la ceinture du jeune pâtre, et qui se poursuit par l'histoire du pâtre devenu moine, cellérier, abbé du monastère, puis évêque, et par le détail de ses travaux et de ses miracles que complète la guérison de son disciple et de son successeur, Calétric, auquel Fortunat de Poitiers réserve une des plus belles inspirations de sa poétique amitié[2]. — Enfin il nous tarde d'arriver à ce docte Fulbert, le précepteur de tous les savants de son siècle, dont les érudits ont discuté la patrie, mais que Chartres et Poitiers ont honoré d'un commencement de culte[3], et qu'ils compteront toujours parmi leurs gloires communes. Né dans une humble condition, son éducation fut faite par l'Église. Les meilleurs maîtres du temps devinrent ses maîtres; et la voie qu'il parcourut le conduisit, jeune encore, à l'épiscopat[4] : élévation si évidemment providentielle, qu'elle rassurait toutes les perplexités de sa conscience[5]. Entre les saints pontifes, il appelait Hilaire

[1] Bolland. ad diem 14 mart., t. II, p. 349.

[2] Epitaphium Chaletrici, ep. Carnot. Ap. Ven. Fortunat. l. 4, n. 7.

[3] L'office de S. Fulbert, évêque et confesseur, a été autorisé régulièrement dans le diocèse de Poitiers par un décret apostolique. (Note de la deuxième édition.)

[4] .... Nam puero faciles (Christus) providit adesse magistros,
Et juvenem perduxit ad hoc ut episcopus esses. Fulb. Carnot. Carmen de se ipso. p. 179, *verso*.

[5] Sed recolens quod non opibus nec sanguine fretus.
Conscendi cathedram....
Arbitror hoc a te factum sicut tuus est mos. Ibid. p. 179, *recto*.

son père [1]; entre les souverains, il nommait Guillaume d'Aquitaine son duc et son maître [2]. Et si Poitiers ne crut pas récompenser un de ses enfants en donnant à l'évêque de Chartres la principale dignité dans le chapitre de Saint-Hilaire, cette libéralité, difficile à expliquer, serait une preuve de plus de l'intimité qui régnait entre les deux Églises, et qui devint encore plus étroite à cette occasion. Fulbert ne pouvait s'acquitter que rarement par lui-même de la charge dont il était pourvu à Poitiers. Guillaume s'en plaignait avec douceur [3]. Un aimable mandataire fut détaché de l'école de Chartres, et envoyé vers l'église d'Hilaire : c'était l'enfant chéri du pontife, celui dont les condisciples parlaient avec jalousie [4]; Hildier, ou Hildegaire, était son nom. Que d'enseignements, que de charmes, dans les correspondances du saint évêque et de son délégué! Celui-ci s'affligeant d'être trop longtemps séparé de son maître et de sa Notre-Dame, et demandant des nouvelles de tous ses frères [5]; celui-là lui adressant de savants conseils concernant le soin des choses ecclésiastiques, et ne négligeant aucun détail : liturgie, administration, culture même du jardin et du verger [6]; Fulbert bâtissant les cryptes de la cathédrale de Chartres avec les revenus de sa trésorerie de Saint-Hilaire de Poitiers, fidèlement enfouis dans ces fondations colossales [7]; en retour, l'Église de Poitiers

[1] Epist. 20. — [2] Epist. 18 et passim. — [3] Epist. 16, 103 et passim.

[4] Adelmanni Scholastici Rythmus de suis condiscip. ap. *Mabillon*. vet. Anaclet. p. 382.

[5] Epist. 127, 129, 120, 121.

[6] Epist. 79. — Vet. Script. Spicileg. auct. Luc. d'Achery, t. II, p. 827.

[7] ....Tuas gazas, in Ecclesiæ B. Mariæ restaurationem expensas... etc. Epist. 16 ad Guillel. — Epist. 102, 104, 129, etc.

s'enrichissant de livres précieux sortis de la bibliothèque épiscopale de Chartres [1] et recevant de Fulbert ses meilleurs écolâtres... Nous ne pouvons donner qu'une idée de ces fraternelles relations qui se continuèrent plusieurs années, et qui se renouèrent, sous d'autres auspices, au siècle suivant [2] : délicieux commerce dont nous avons suivi avec émotion les moindres vestiges. Anges saints, célestes messagers, qui présidiez à ces voyages multipliés, et pour qui l'aller et le retour, sur ces routes difficiles [3], étaient devenus une course familière, demeurez, demeurez de fidèles intermédiaires entre les deux Églises qui vont se partager notre cœur, l'une qui sera toujours notre mère, l'autre qui est devenue aujourd'hui notre épouse !

III. C'est après avoir recueilli ce riche héritage de souvenirs que nous nous mettons en marche vers vous, N. T.-C. F.; nous trouvons le chemin tracé, les avenues préparées. Mais nous n'en sommes que plus confus; car qui sommes-nous pour vous être donné en échange de tant de présents, et pour acquitter tant de dettes?

Et comment ne pas trembler à la seule idée d'être inscrit parmi les successeurs du plus grand docteur de l'Église des Gaules? de celui dont saint Augustin invoquait l'autorité décisive [4], et dont il ne comprenait pas

[1] Mitto tibi Cyprianum, Porphyrium et vitas patrum cum psalterio, ut petisti. Ep. 79, 80.

[2] Necrol. Carnot. Bolland. *Vies de saint Bernard de Tiron et du bienheureux Robert d'Arbrisselles.* — *Hist. littér. de la Fr.* t. IX : art. de *Bernard de Chartres et de Gilbert de la Porée.* — Besly : *Év. de Poitiers*, p. 100.

[3] Via longa et periculosa. Fulb. epist. 103.

[4] Catholicus loquitur, insignis Ecclesiarum doctor loquitur, Hilarius loquitur. L. 2. contr. Julian. c. 8.

que l'on pût ignorer le nom [1] ? de celui que saint Jérôme appelait le Rhône de l'éloquence latine, et qu'il exaltait en mille manières, renonçant à toute interprétation différente de la sienne, et ne donnant à la renommée de sa confession, de sa piété et de sa doctrine, d'autres limites que celles mêmes du nom romain [2] ? O Hilaire, s'il suffisait, pour venir dignement à votre suite, d'avoir appris à goûter la substance et la forme de vos écrits, à révérer la noblesse et la magnanimité de votre caractère, nous ne serions pas sans quelque confiance. Vos immortels ouvrages seront, après les livres saints, l'objet de notre étude la plus assidue ; ils nous enseigneront à la fois et les hardiesses de la résistance, et les temporisations de la charité. Nous n'aurons qu'à nous inspirer de votre esprit, et souvent qu'à répéter vos paroles ; soit que vous vous adressiez à ce Constance qui bâtissait les églises et qui détruisait la foi [3] ; soit que vous combattiez la grande erreur de votre temps, c'est-à-dire la négation de la divinité du Verbe, et par contre-coup du Christ et de sa doctrine ; soit que, le psautier ou l'évangile à la main, vous expliquiez à votre peuple, avec autant d'onction que de savoir, les sens mystérieux et les enseignements pratiques renfermés dans l'Écriture. Partout vous serez notre oracle, notre flambeau ; et, placé sur votre chandelier, nous n'aspirerons à projeter d'autre éclat que les reflets de votre lumière.

Au reste, N. T.-C. F., la série des pontifes qui nous

[1] Quis ignoret Hilarium, Episcopum Gallum ? Lib. 1. contra Julian. c. 3.

[2] Præfatio in 2 Lib. Comment. ad Galatas. — Epist. 141 ad Marcell.

[3] Contra Constant. Imper., c. 5.

ont précédé offre une tradition presque continue de vertus épiscopales qui nous garantissent au ciel plus d'un intercesseur. Nous n'oublierons point, en particulier, les exemples récents de celui qui, courant après les brebis de son bercail, s'est assis, fatigué de la route [1], et s'est endormi, dans sa course trop tôt consommée, pour se réveiller aux pieds du Prince des pasteurs, et recevoir du juste Juge la couronne de justice due aux combats de sa foi [2] et à l'ardeur de sa charité. Ses qualités aimables, ses mérites solides ont obtenu de vous des regrets qui font notre consolation et notre espérance : nous avons appris comment vous aimez vos évêques, et nous comptons sur votre cœur.

Car nous savons, N. T.-C. F., qu'en venant vers vous, nous y trouverons, plus encore que nous ne l'y apporterons, l'abondance des bénédictions divines [3]. Ce vaste diocèse est du nombre de ceux qui ont eu le bonheur de garder toutes les habitudes de la foi, et avec elle tous les autres avantages qui l'accompagnent. On ne s'informe pas s'ils sont les ennemis de l'ordre et de la société, ceux que l'on connaît être les amis de Dieu. Cité de Poitiers, on nous a dit des choses admirables de ta piété, de ta charité, de tes mœurs douces et paisibles! Vous continuerez, ô vous tous qui exercez une influence que la nature vous a donnée, ou que vos mérites vous ont acquise, vous continuerez à enseigner à la multitude que le premier et le plus fondamental de tous les devoirs consiste à rendre à Dieu ce qui appartient à Dieu. Pour ceux qui vous entourent, toutes les

[1] Joann., IV, 6.— [2] 2 Timoth., IV, 7, 8. —[3] Rom., XV, 29.

lois se résument dans vos exemples ; et c'est parce que cette auguste législation de l'exemple n'a pas manqué dans votre province, que cette contrée a été presque unanime à rejeter les doctrines avilissantes qui ont étendu partout leurs ravages. Peuple de nos campagnes, que nous serons heureux si tu restes toujours digne de tes aïeux, fidèle à ton Dieu, héroïque dans tes convictions, modeste dans tes goûts, étranger à ce progrès qui conduit à des abîmes, immobile dans ces croyances et dans ces pratiques auxquelles le monde reviendra s'il ne veut pas périr ! Nous voulons te le dire, peuple du Poitou et de la Vendée ; tu n'aurais pas une assez haute idée de toi-même, si tu allais chercher tes modèles loin de toi. Laisse aux autres les essais hasardeux, les expériences ruineuses, les engouements passagers : les nouveautés ont assez mal réussi à notre siècle pour que tu ne sois pas envieux de te précipiter dans ce mouvement, que l'on appelle civilisateur, et qui n'amène que l'abaissement des caractères, l'amoindrissement des hommes, la dégénération des races, et la honte des sociétés. Au sein de ces populations matérialistes, qui ont déserté la maison de Dieu, qui ne vivent plus que de la vie du corps, l'œil le moins observateur a remarqué un appauvrissement moral qui ne produit que des pygmées. Tes ancêtres furent des géants ; ne cherche point à dépasser les bornes posées par leur sagesse [1] : Avancer au delà, c'est reculer.

Demeurez donc, dirons-nous avec saint Paul, demeurez ainsi dans le Seigneur, Nos Frères bien-aimés [2] ;

[1] Ne transgrediaris terminos antiquos quos posuerunt patres tui. Prov., XXII, 28. — [2] Philipp., IV, 1.

et si déjà, par un commencement de contagion, vous aviez été tant soit peu atteints de l'air empesté, hâtez-vous de secouer cette influence pernicieuse. Hélas! nous aurons la douleur de trouver dans la famille quelques enfants trompés par l'hérésie ou séparés par le schisme. N'est-il pas temps enfin que les yeux se rouvrent à la lumière? Pour notre part, nous ne cesserons d'annoncer la vérité, de l'annoncer avec amour. Et nous ne serons pas seul dans ce travail. Entouré du sénat de notre Église, des anciens du sanctuaire, qui nous prêteront leur vieille expérience des hommes et des choses, nous ne craindrons point que notre jeunesse nous soit reprochée [1], ni qu'elle attire le blâme sur notre ministère [2]. Prêtres de notre diocèse, c'est à vous surtout que nous voulons ouvrir notre âme. Vous attendez de nous, et vous en avez le droit, que nous serons jaloux à l'excès de la dignité et de l'honneur du sacerdoce, que nous encouragerons vos efforts, que nous bénirons vos travaux. Dieu nous en est témoin, et il sait que nous disons la vérité [3] : nous considérons comme notre devoir le plus immédiat, celui qui consiste à vous connaître, à vous apprécier; afin que jamais, par une inattention coupable de notre part, la lumière ne demeure sous le boisseau [4], et que toujours, selon le précepte du grand apôtre à Timothée, nous accordions un surcroît d'honneur aux pasteurs modestes qui gouvernent fructueusement leur troupeau, et surtout aux hommes d'étude et

[1] 1 Timoth., IV, 12. — [2] 2 Corinth., VI, 3.

[3] Quæ autem scribo vobis, ecce coram Deo quia non mentior. Galat., I, 20.

[4] Matth., V, 15.

de zèle qui se distinguent dans le ministère de la parole et l'enseignement de la doctrine [1]. Béni soit chacun des jours où nous aurons pu dire à quelqu'un de vous : « Courage, serviteur bon et fidèle ; parce que tu as été fidèle dans de moindres choses, je te constitue sur de plus grandes [2] » ! Et comment ne serions-nous pas constamment occupé de vous, ô nos très-chers Coopérateurs? Tout le bien que nous sommes appelé à faire, c'est par vous surtout que nous le ferons; nous n'aurons guère de rapport avec les âmes que par votre entremise. Si nous conduisons la barque, c'est vous qui jetterez les filets ; si nous sommes le père de famille, c'est vous qui cultiverez notre vigne, qui labourerez notre champ. Pêcheurs infatigables, ouvriers portant le poids du jour et de la chaleur, vous aurez toujours accès auprès de nous; nous voudrons apprendre de vous le résultat de vos veilles, le fruit de vos sueurs. Ce n'est pas que nous renoncions à joindre parfois notre ministère au vôtre, à subir avec vous les fatigues de l'apostolat. Les circonstances sont impérieuses, les jours sont comptés. De l'action du sacerdoce dépend en ce moment l'issue de la crise. Si le prêtre ne transforme pas la société, il faut désespérer de l'avenir. Et, pour sortir des considérations spéculatives, cette transformation universelle demande avant tout la conversion des individus, la conversion des familles, la conversion des paroisses. C'est un à un, et dans le détail, qu'il faut régénérer les hommes. La société est un miroir qui réfléchit l'esprit des particu-

[1] Qui bene præsunt presbyteri duplici honore digni habeantur : maxime qui laborant in verbo et doctrina. 1 Timoth., v, 17.

[2] Matth., xxv, 21.

liers, des maisons, des cités : replaçons Jésus-Christ dans les cœurs, et la chose publique ne restera pas longtemps athée. Comme les lois sont toujours l'expression des mœurs, quand les mœurs redeviendront chrétiennes, les institutions le seront bientôt. C'est pourquoi, en dernier ressort, la prédication évangélique, le ministère pastoral pourront seuls renouveler la face du monde. Et ne nous dites pas, nos bien-aimés Frères dans le sacerdoce, que le zèle est découragé, que la stérilité est désespérante. Levez les yeux, au contraire, et voyez si certaines régions de la société ne commencent pas à blanchir pour la moisson [1] ? Les lueurs de l'incendie social ont remis en lumière des vérités obscurcies et méconnues. Au milieu des calamités publiques et privées, la grâce divine a frappé à la porte des cœurs : la loi de l'expiation est pour les peuples une loi de salut. Pendant ces jours laborieux, des germes de foi, longtemps engourdis, se développent ; des projets de conversion, longtemps suspendus, s'accomplissent. Le vent de la tempête porte souvent dans les âmes, ainsi que dans le désert, des semences fécondes ; et parfois c'est une longue nuit d'orage qui détermine la formation des fruits, ou qui hâte leur maturité. Peut-être des jours mauvais nous sont-ils encore réservés. Tenons-nous prêts à tout événement. Quand, après le combat fini, les filles de Vincent de Paul descendaient, comme des légions d'anges, sur le champ de bataille, elles trouvaient également dans les rangs des vainqueurs et dans les rangs des vaincus des blessures à panser, des infirmités à guérir. C'est le noble

[1] Nonne vos dicitis... Ecce dico vobis : Levate oculos vestros, et videte regiones, quia albæ sunt jam ad messem. Joann., IV, 35.

rôle de la Fille du ciel parmi les vicissitudes de ce monde. Le lendemain de la victoire des uns, de la défaite des autres, elle est utile à tous. De nouveaux malheurs n'aboutiraient qu'à rendre sa présence plus nécessaire.

Voilà pourquoi nous portons vers vous un regard plein de complaisance, pieuse jeunesse de nos Séminaires. Si l'avenir nous fait prévoir de grands besoins, la Providence nous promet de grandes ressources. Nous avons appris que, sous une habile direction, vous cultiviez avec un égal succès les lettres divines et humaines, et que vous n'étiez étrangers ni aux monuments de la science, ni aux monuments de l'art, que les siècles chrétiens ont multipliés avec profusion dans votre province : terre de bénédiction, où l'antiquité ecclésiastique a laissé plus de parfum que sur nulle autre plage de la France. Vous nous verrez souvent au milieu de vous, nos très-chers Fils; nous aimerons à contempler vos luttes pacifiques, à constater en vous l'ardeur, la passion de ces études sacrées qui sont à la fois l'aliment du zèle, et son délassement.

Vous viendrez aussi à notre aide, prêtres fervents, généreux apôtres qui avez embrassé la vie parfaite tracée par les conseils évangéliques, et qui, préparés à toute sorte de bonnes œuvres [1], n'aspirez qu'à vous répandre dans les bourgs et les hameaux pour annoncer le royaume de Dieu [2]. Heureux les pasteurs à qui le ciel accorde de tels auxiliaires! Quand nous jetons les yeux sur cette vaste contrée, où la vie monastique fut autrefois si fé-

[1] 2 Timoth., III, 16. — [2] Luc., VIII, 1.

conde en miracles d'austérité, de science et de vertu, nous éprouvons un profond regret de n'y plus rencontrer que des ruines abandonnées. Le diocèse qui a vu s'élever, par les mains d'Hilaire, la cellule de Martin et le premier monastère des Gaules, restera-t-il longtemps déshérité de ces antiques institutions dont la résurrection est venue consoler plusieurs églises voisines? Quel siècle eut jamais plus besoin que le nôtre du spectacle de la pauvreté volontaire? Aucune époque fut-elle plus livrée à la cupidité, à la recherche du bien-être, en un mot, à ce genre de démons qui ne sont chassés que par la puissance du jeûne et de la prière [1]!... En attendant que nos vœux soient exaucés, vous nous offrez d'immenses compensations, innombrables épouses de Jésus-Christ, vierges consacrées, qui sous des noms différents, accomplissez une même vocation de pénitence, de prière, d'abnégation, de charité. Ici, que de richesses se présentent à nos yeux! Quelle autre ville est entourée d'autant de saintes forteresses, de célestes citadelles? Quelle autre Église a le bonheur de confier aussi universellement à des mains religieuses l'éducation de ses jeunes enfants, de celles qui seront un jour des épouses et des mères, et par lesquelles, jusque dans les moindres hameaux, l'esprit de foi et de piété se transmettra de génération en génération? O nos Filles en Jésus-Christ, nous avons éprouvé déjà le bienfait de vos prières; recevez nos premières bénédictions, et que par vous elles se répandent sur toute cette jeunesse qui est le plus solide espoir de la religion!

[1] Matth., XVII, 20.

Vierge Immaculée! nous entrerons en possession de notre Église sous vos auspices : selon l'antique usage de nos prédécesseurs, c'est du temple de Notre-Dame que nous nous rendrons à celui du prince des apôtres, où est fixée notre chaire épiscopale. Convoquez sous les voûtes de votre sanctuaire tous les anges protecteurs de la contrée; qu'aux esprits célestes viennent se joindre tant d'élus que l'Église de Poitiers a députés vers la gloire, tant de pontifes successeurs d'Hilaire, tant de solitaires, héritiers de Martin, tant de vierges, filles de Radegonde! Entouré de ce cortége du ciel, vous nous prendrez par la main, ô Marie, et vous nous conduirez, vous nous présenterez à Pierre, à celui auquel il a été dit de paître et les agneaux et les brebis [1], et les troupeaux et les pasteurs.

A ces causes, etc.

Joann., XXI, 16, 17.

VIII

DISCOURS D'ADIEU

PRONONCÉ AU PRONE DE LA MESSE PAROISSIALE DE LA CATHÉDRALE DE CHARTRES, LE DIMANCHE 11 DÉCEMBRE MDCCCXLIX.

DISCOURS D'ADIEU

PRONONCÉ AU PRONE DE LA MESSE PAROISSIALE DE LA CATHÉDRALE DE CHARTRES.

Et nomen Virginis Maria.
Et le nom de la Vierge est Marie.
Luc, I. 27.

Marie, M. T.-C. F., c'était le premier mot que nous prononcions du haut de cette chaire quand nous y montions pour la première fois il y a dix ans déjà écoulés. Aujourd'hui que nous allons vous quitter, nous voulons, malgré notre fatigue, malgré tant d'émotions qui nous accablent, nous voulons finir comme nous avons commencé; et, à défaut de toute parole éloquente, nous venons redire encore une fois parmi vous le nom de Marie, le nom de la Vierge, Mère de Dieu, qui est aussi notre mère: *Et nomen Virginis Maria.* Ah! ce n'est pas moi qui vous apprendrai, M. T.-C. F., combien je suis redevable à cette auguste Vierge. C'est ma plus douce joie que Dieu ait voulu faire passer par ses mains tous les biens qu'il me destinait. Ce que notre Fulbert, parlant

de lui-même, attribuait à la libéralité de Jésus-Christ, le divin Sauveur me permettrait de me l'approprier en lui substituant le nom de sa Mère. Placé par la Providence dans une condition qui ne m'offrait pas les ressources d'une éducation savante, ce fut la Vierge Marie, ce fut cette Église de Chartres qui me prit entre ses bras et qui m'admit à sucer le lait de sa doctrine : *suscepit alendum*. Et, sans nul mérite de ma part, elle dirigea mes pas et elle accrut ses bienfaits de telle sorte, que bientôt le monde put être étonné des faveurs qui vinrent me chercher : *et immeritum sic enutrivit et auxit, ut collata tibi miretur munera mundus.* Car, dirai-je toujours avec cet illustre Fulbert : enfant, elle me fit trouver des maîtres, soit à l'ombre de son sanctuaire, soit dans les écoles justement célèbres où elle m'envoya : *nam puero faciles providit adesse magistros ;* puis, jeune homme, elle me rappela dans son sein, et me fit si promptement monter tous les degrés du sanctuaire que je devins évêque, et le plus jeune des membres de l'épiscopat : *et juvenem perduxit ad hoc ut episcopus esses* [1]. Pardonnez, M. F., si j'expose ainsi avec confiance tout ce que j'ai reçu de Marie ; ce ne sont pas mes titres ni mes mérites, ce sont ses grâces et ses bienfaits que j'énumère. Je puis dire des dons particuliers dont j'ai été comblé ce que saint Bernard a dit de la grâce en général : Dieu a voulu que tout me vînt par Marie : *Totum nos habere voluit per Mariam.* Oui, depuis ces premiers jours de l'enfance, où vêtu, comme Samuel, de la tunique de lin que m'avait faite ma mère, je commençai de servir devant le Seigneur dans le der-

[1] Fulb. Carnot. *Carmen de se ipso.*

nier rang des lévites, jusqu'à ce jour où les mains des pontifes ont placé sur mon front, comme sur celui d'Aaron, le diadème du pontificat, pendant tout ce trajet du vestibule au Saint des Saints, j'ai cette consolation de n'avoir fait aucun pas, si ce n'est guidé par Marie. Vierge sainte, vous avez pris ma main droite, et vous m'avez conduit selon votre bon plaisir : *Tenuisti manum dexteram meam, et in voluntate tua deduxisti me.* Hélas ! et si j'ajoute qu'en me laissant ainsi diriger, je me suis trouvé soudainement sur le chemin de l'élévation et de la gloire : *et cum gloria suscepisti me*[1] ; c'est ici que, pour la première fois, je me plaindrai de votre maternelle direction. Jusqu'alors vous aviez essuyé mes pleurs, aujourd'hui vous les faites couler ; et vous qui aviez adouci pour moi tant de douleurs, vous m'en avez préparé une à laquelle je n'ai encore pu me résigner.

Car, M. T.-C. F., je ne saurais parler plus longtemps le langage humain. Non, la dignité épiscopale n'est point une faveur, c'est une lourde charge. De la joie, de l'encouragement, de l'amitié, une vie de loisirs et d'études, enfin les éléments de ce qu'on peut appeler bonheur dans cette vallée de larmes, ma jeunesse a rencontré tout cela parmi vous pendant la carrière trop courte qu'elle y a fournie. Viendront désormais les obligations si graves, les devoirs si multipliés, que la félicité humaine ne saurait plus être mon partage. « Celui qui acquiert plus de savoir, acquiert plus de labeur, » a dit l'Esprit-Saint[2]. Mais que dire de celui qui acquiert plus de pouvoir, et surtout de ce pouvoir qui concerne

[1] Ps. LXXII, 24.

[2] Qui addit scientiam, addit et laborem. Eccl., I, 18.

le salut éternel des âmes? Plaignez-moi donc, mes Frères, et regrettez pour moi, regrettez avec moi ces jours trop vite écoulés, pendant lesquels mon sacerdoce s'exerça au milieu de vous dans une condition plus heureuse, parce qu'elle était plus humble.

Plaignez-moi, mais surtout priez pour moi. Combien j'ai besoin, M. T.-C. F., que vos vœux, que vos prières m'accompagnent, me soutiennent dans cette nouvelle carrière! Certes, les jours dans lesquels il a plu à Dieu de me confier une part dans la succession des apôtres sont des jours mauvais, et tous les devoirs inhérents à ma charge se compliqueront de toutes les difficultés du temps où nous vivons. Dans un siècle où la religion n'est pas moins vivement assaillie qu'au siècle d'Hilaire, qui suis-je pour aller m'asseoir sur la chaire qu'il a illustrée par son courage et par sa doctrine? Je n'emporte avec moi qu'un sujet de confiance, qu'une raison d'espérance : c'est que j'appartiens à Marie, c'est que je suis évêque, permettez-moi de m'exprimer ainsi, par son fait : *Hæc mea maxima fiducia, hæc tota ratio spei meæ.* Dans toutes circonstances, je lèverai les yeux vers ce sanctuaire de Chartres, toujours présent à mon esprit; vers cette église, vers cet autel, d'où j'attendrai le secours : *unde veniet auxilium mihi*[1]. Et quel bonheur pour moi, M. F., si je puis compter qu'autour de cette lampe qui veille devant l'image de Marie, la prière veille dans quelques âmes qui s'intéressent à moi! Ah! si, dans le cours de mon ministère, j'ai pu, par mes faibles paroles, causer quelque bien dans vos cœurs, rendez-moi, rendez-moi,

[1] Ps. cxx, 1.

je vous prie, le bienfait d'un pieux souvenir aux pieds de Marie. Ou plutôt, non, ce n'est point votre reconnaissance que j'invoque, je n'y ai aucun droit; mais vous aimez l'Église, vous aimez la gloire de Dieu; et, puisque ma vie désormais est consacrée à de si graves intérêts, obtenez de Marie que je ne sois pas un gardien infidèle du trésor divin, un ministre oublieux de ses devoirs; obtenez pour moi un courage qui soit à la hauteur des obligations et des circonstances. Qu'il ne soit pas dit, M. F., que cette Église de Chartres a donné à l'Église de Poitiers, sa sœur, un évêque qui n'a pas compris sa mission.

La mission d'un évêque! Ah! il me semble en avoir senti tout le poids, pendant que j'étais prosterné devant l'autel sur les pierres de ce temple. Il me semble que le magnifique langage de l'Église m'a tout enseigné. Voici quelques-unes des questions qui m'ont été adressées avant que la plénitude du sacerdoce de Jésus-Christ me fût conférée [1].

« Voulez-vous accommoder, assujettir votre intelligence, votre raison aux maximes de la sainte Écriture, aux enseignements du Verbe divin? Juge de la foi et interprète de la parole révélée, voulez-vous identifier votre esprit avec le dépôt de la révélation, n'être plus l'homme de votre sens particulier, mais contracter avec les livres saints une relation nouvelle, une alliance éternelle, pour exposer ensuite au peuple tout ce que vous aurez compris, saisi dans ces livres adorables? » — J'ai répondu : Je le veux. Oui, en toutes choses, je veux conformer,

[1] Pontific. Rom. de consecr. electi in episc. Examen post formam juramenti.

subordonner ma raison, mon esprit, à la raison et à l'Esprit de Dieu, à cet Esprit qui a parlé par les prophètes et les apôtres : *Volo.*

« Voulez-vous obéir à la tradition catholique, aux décrets du Saint-Siége, à l'autorité de Pierre et de ses successeurs? Législateur du peuple, voulez-vous ne point gouverner d'après vos idées, mais d'après les lois? Voulez-vous vous familiariser avec l'enseignement, avec la législation de tous les siècles chrétiens; témoigner foi, soumission et obéissance en toutes choses envers le Vicaire de Jésus-Christ? » — J'ai répondu : Je le veux.

« Prédicateur de la morale chrétienne, voulez-vous renoncer à ces passions qui captivent le monde? Voulez-vous renoncer à la concupiscence de la chair, observer la chasteté, la pureté, la sobriété, et propager ces belles vertus? Voulez-vous renoncer à la concupiscence des yeux, mépriser les intérêts périssables de ce monde, et ne connaître d'autre négoce que celui des choses divines et du salut des âmes? Voulez-vous renoncer à l'orgueil de la vie, pratiquer l'humilité, la fuite des honneurs, et enseigner aux autres cet esprit de renoncement? » — J'ai répondu : Je le veux.

« Enfin, vous qui allez devenir père et pasteur, vous à qui s'adresseront les pauvres, les étrangers, les orphelins et tous les nécessiteux, voulez-vous, par amour pour le nom du Seigneur, leur être affable et miséricordieux? *Vis pauperibus et peregrinis omnibusque indigentibus esse propter nomen Domini affabilis et misericors?* Voulez-vous leur être affable et miséricordieux, c'est-à-dire, quand vos mains seront épuisées, leur faire toujours au moins l'aumône d'une parole tendre et compa-

tissante ; et, quand elles seront pleines, leur faire l'aumône d'un bienfait, d'un secours accordé avec amour ? » — Et j'ai répondu : Je le veux. Oui, je mettrai mon bonheur, et, si parfois la nature s'y refusait, j'appliquerai ma volonté à me montrer affable et miséricordieux, à cause du nom de Jésus-Christ, envers les pauvres, les étrangers, et tous les indigents....

Mais qui suis-je, je le répète, pour faire face à tant de devoirs ? Je vois ce qui est bien, je l'approuve; mais ne me laisserai-je pas aller à ce qui est contraire ? Ma douceur ne sera-t-elle pas de la faiblesse, ou ma force de la rigueur ? Les ménagements envers les hommes ne seront-ils pas une trahison de la cause de Dieu ? Mes Frères, priez donc, priez beaucoup pour moi. Vous aurez, vous, le bonheur de demeurer dans cette cité consacrée à Marie, dans cette cité qui fut presque mon berceau, et où j'espérais trouver ma tombe. Vous continuerez de venir chaque jour dans ce beau temple, que j'ai tant aimé, et qui me paraît encore plus beau aujourd'hui que je m'en éloigne. Là vous trouverez toujours de sages conseils, de précieuses inspirations. Priez pour l'enfant de Marie qui a grandi sous vos yeux, que vos encouragements ont soutenu, que vos éloges immérités ont trahi, et dont l'élévation à ce titre est votre ouvrage et procède de votre erreur.

Pour moi, mes Frères bien-aimés, je n'ai point de paroles en ce moment pour vous exprimer mes sentiments. Je ne prononcerai pas le mot d'adieu. Trop de liens de piété et de reconnaissance m'attacheront éternellement à cette église, à cette ville qu'il me sera toujours si doux de revoir. Je ne dirai donc point adieu, mais merci. Merci à vous tous, mes frères, mes

amis, mes concitoyens, dont j'ai éprouvé la bienveillance en mille manières. Merci aux grands et aux petits, aux riches et aux pauvres; j'ai eu la joie de voir leurs suffrages se confondre au jour de ma consécration. Merci à vous, âmes fidèles, femmes pieuses, que nous avons toujours aperçues dans notre auditoire, et qui nous suiviez dans les divers sanctuaires pour recueillir nos moindres paroles. Merci aux magistrats de la province et de la cité, de qui nous avons reçu de si honorables témoignages. Merci à vous, mes devanciers, mes modèles dans le sacerdoce, mes collègues dans les saintes fonctions; vous avec qui j'ai travaillé en un parfait concert dans la maison de Dieu. Merci au pasteur bien-aimé de cette paroisse, au père et à l'ami de ma jeunesse, au guide de mes premiers pas dans le ministère, au conseiller de mes travaux et de mes études, à l'homme dont l'esprit n'est pas moins éminent que le cœur, et dont la paternelle affection m'a toujours été si précieuse et si profitable. Merci au pontife illustre qui en m'imposant les mains, comme Paul à Timothée, m'a légué un si ample héritage de vertus apostoliques; à l'athlète exercé qui a instruit mes mains au combat, mes doigts à la guerre; au vieillard attendri qui a détrempé de ses larmes le chrême dont il couvrait ma tête, et parfumé d'amour les grâces qu'il faisait descendre dans mon âme. Merci à vous aussi, anges gardiens de cette basilique, saints apôtres, saints martyrs, saints confesseurs, dont les images resplendissantes nous ont semblé sourire à notre marche triomphale, alors que nous parcourions les nefs du temple en répandant les premières bénédictions dont nos mains venaient d'être

chargées. Merci à vous, saints autels, devant lesquels nous avons trouvé tant de consolations et de lumières; sanctuaire béni où toutes nos peines s'envolaient, où nos larmes se tarissaient, où notre tristesse se convertissait toujours en joie. Et enfin, merci à vous, ô sainte Dame de Chartres, ô Marie! Vous avez veillé sur mon entrée dans cette Église; veillez aussi sur ma sortie. Merci de tous vos bienfaits, de toutes vos faveurs. Que votre tendresse me suive partout. Partout je serai à vous, partout je vous appartiendrai : *Tuus sum ego*. Avant de m'éloigner, j'ai voulu qu'une lampe de plus fût désormais allumée devant votre image. Elle y veillera aussi longtemps que je vivrai sur la terre, et ne s'éteindra qu'avec mon dernier souffle. Elle vous dira nuit et jour mon tendre amour pour vous; elle implorera vos bontés pour tous ceux que je laisse ici; elle les implorera pour moi, exilé loin de vous, et chargé de tant de devoirs qui réclament votre secours. Vierge Marie, votre nom est le premier que j'ai prononcé dans ce temple, au jour de mon début; votre nom est celui qui va fermer mes lèvres. Ce nom, il m'est familier comme ma respiration; ce nom, je n'ai pas été un seul jour sans le redire; ce nom, il a fait jusqu'ici ma joie, ma force, mon succès; ce nom, il sera mon soutien, ma consolation pendant mon épiscopat. Ce nom, puissé-je, selon le vœu d'un saint évêque de l'antiquité, puissé-je en mourant l'emporter sur mes lèvres comme l'olivier avec lequel la colombe revenait vers l'arche! Ce nom, qui a été pour moi le commencement et qui est aujourd'hui la fin; ce nom, l'*alpha* et l'*oméga* de mon sacerdoce; ce nom, que je voudrais redire mille fois à vos oreilles avant de vous quitter, c'est le nom de la

Vierge sans tache, de la Mère de Dieu et des hommes, de la Reine du ciel et de la terre, de la Dame de cette Église, de la Souveraine de cette ville, c'est le nom de la Vierge Marie : ***Et nomen virginis, Maria.***

IX

DISCOURS

PRONONCÉ A LA SÉANCE PUBLIQUE DE LA SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE L'OUEST LE XXVI DÉCEMBRE MDCCCXLIX.

DISCOURS

PRONONCÉ A LA SÉANCE PUBLIQUE DES ANTIQUAIRES

DE L'OUEST.

MESSIEURS,

Je savais, en venant dans ce grand diocèse, que sur cette terre antique je trouverais des hommes voués à l'étude, à l'admiration, à l'amour, au culte de l'antiquité. Je le savais, et, m'est-il permis de vous le confier, je prévoyais que cette Société de savants, à qui la Providence a laissé assez de loisirs pour leur permettre de se livrer à de si intéressantes investigations, réveillerait en moi un sentiment douloureux, un sentiment mêlé d'envie et de regret. Oui, Messieurs, en votre présence, en présence de vos travaux, de vos écrits, je sens s'appesantir plus douloureusement sur moi ce sublime, mais accablant ministère de l'épiscopat, qui condamne à faire de soi et de sa vie un holocauste absolu; qui interdit à l'esprit comme aux pieds de se porter désormais où ils veulent.

Naguère encore, Messieurs, j'étais libre comme vous l'êtes, et je donnais à mes travaux et à mes instants, aussi bien qu'à mes pas, la direction que je voulais : *Cingebas te et ambulabas ubi volebas.* Mais désormais l'itinéraire de ma pensée, comme celui de mes courses diocésaines, est tracé par le devoir, et il me mènera souvent là où mon choix, ma nature ne m'eussent pas conduit [1]. Je ne puis me le dissimuler, Dieu m'a imposé une vie où les obligations seront si multipliées, qu'elles ne laisseront plus place même aux goûts les plus légitimes, aux études les plus chères comme les plus saintes. Je dis les plus saintes; car, cela est incontestable, Messieurs, Jésus-Christ depuis dix-huit siècles a si bien pris possession de la terre, et surtout de la France, qui est son royaume, son empire, que les moindres débris qui s'y rencontrent parlent toujours de lui, sont frappés à son empreinte, à son effigie. Çà et là, sans doute, l'antiquaire exhume encore quelques souvenirs des temps païens; et généralement ils offrent un contraste qui les fait tourner eux-mêmes à la gloire du christianisme. Mais presque toujours les monuments qui attirent votre attention sont les œuvres de la foi catholique : l'archéologie, Messieurs, c'est de la théologie encore, et les richesses de vos musées sont à peu près exclusivement des médailles du millésime chrétien.

Ainsi vos études sont saintes dans leur objet. Elles sont saintes aussi dans leur résultat. La foi est plus forte et en même temps plus naïve, la piété est plus généreuse et aussi plus tendre quand elles se mettent en contact

[1] Joann., XXI, 18.

avec les temps anciens, avec les beaux siècles du christianisme. Ces siècles sans doute nous sont connus par l'histoire; mais les monuments subsistants parlent bien plus haut que l'histoire. Vous êtes, à ce titre, Messieurs, d'intelligents auxiliaires de notre ministère évangélique. Je l'avoue, il est tel acte de foi, tel acte d'amour, tel acte de sacrifice ou de dévoûment que, pour ma part, je n'ai jamais mieux compris, mieux accompli peut-être, qu'à l'aspect d'un de ces chefs-d'œuvre de l'art chrétien longtemps enfoui, et qui, retrouvé par la science, replaçait sous mes yeux le spectacle des nobles sentiments qui ont animé des époques meilleures que la nôtre.

N'est-il pas vrai, Messieurs, que si, par impossible, les hommes venaient à oublier, venaient à perdre l'Évangile apporté par Jésus-Christ sur la terre, les pierres qui restent sur notre sol nous en rendraient encore toute la substance : *Quia si hi tacuerint, lapides clamabunt* [1]. C'est à ce titre, je le répète, que l'étude des monuments, ou même de leurs ruines, cesse d'être une passion d'enthousiaste, une fantaisie d'homme inoccupé, et devient une étude sérieuse, pratique et religieuse. Le psalmiste nous dit qu'à défaut du temple, les serviteurs de Dieu en aimaient au moins les pierres : *Quoniam placuerunt servis tuis lapides ejus* [2]. Oui, il y a une odeur de vie, un parfum de foi et de vertu qui s'exhale de ces débris.

A chacun son rôle, Messieurs, à chacun sa part dans le grand travail de la reconstitution chrétienne de notre société. Rassemblez les pierres éparses du temple; recomposez parmi nous l'œuvre des beaux siècles chrétiens :

[1] Luc., XIX, 40. — [2] Ps. CI, 15.

c'est une des plus nobles occupations auxquelles on se puisse livrer sur la terre. Pour nous, qui ne pourrons pas toujours vous aider d'une coopération active, nous suivrons du moins vos progrès, nous les seconderons de notre assentiment et de nos vœux, nous applaudirons à vos études, à vos recherches; et cependant nous travaillerons à purifier, à sanctifier, à sauver les âmes, pierres vivantes de la Jérusalem céleste, qui composeront le grand édifice de l'Église éternelle, après que de nos plus riches, de nos plus magnifiques monuments d'ici-bas, il ne demeurera pas pierre sur pierre, et qu'il n'en restera même aucun souvenir, si ce n'est celui d'avoir servi de vestibule au temple de l'éternité.

X

INSTRUCTION PASTORALE

SUR LE RETOUR A DIEU CONSIDÉRÉ COMME DEVOIR PARTICULIER DE TOUS LES HOMMES QUI ONT INTÉRÊT A LA CONSERVATION DE L'ORDRE.

(CARÊME MDCCCL.)

INSTRUCTION PASTORALE

SUR LE RETOUR A DIEU.

1. Nous vous l'avons dit en arrivant parmi vous, Nos Très-Chers Frères, il n'y aura de salut pour la société, qu'autant qu'elle se réformera selon les principes chrétiens. C'est pourquoi nous nous considérons comme envoyé vers vous pour répéter sans cesse et reproduire sous toutes les formes cette parole des prophètes : « Jérusalem, Jérusalem, reviens vers le Seigneur ton Dieu [1]. » Plus nous étudions le corps social dans tout ce qui constitue son existence et sa vie, plus nous y reconnaissons des germes de dissolution et de mort; depuis la plante des pieds jusqu'au sommet de la tête, nous n'y trouvons aucune partie saine [2]; et, remontant des effets à la cause, nous sommes forcés d'avouer que les vices de la société moderne sont le hideux écoulement de ses doctrines. « D'où proviennent tant de maux, s'écriait Jérémie, sinon de ce que la nation a délaissé le Seigneur son Dieu, alors qu'il la conduisait lui-même dans le chemin de la

[1] Jerusalem, Jerusalem, convertere ad Dominum Deum tuum.

[2] A planta pedis usque ad verticem, non est in eo sanitas. Isa., I, 6.

prospérité et de la gloire[1] ? » Nos pères ont dit à Dieu de se retirer loin d'eux[2]; Dieu s'est retiré en effet, et, pour nous châtier, il n'a eu besoin que de nous laisser à nous-mêmes. Aussitôt mille questions depuis longtemps résolues par l'Évangile sont redevenues des problèmes. L'équilibre était rompu; la société était livrée à mille souffrances intestines; chaque jour révélait ou créait de nouveaux obstacles. Longtemps nous avons espéré nous rendre maîtres du mal; longtemps nous nous sommes repus de brillantes chimères. Si quelque lueur brillait à l'horizon, son apparition était saluée avec transport. Puis le malaise durait toujours; la maladie se compliquait davantage. Enfin toutes nos illusions se sont envolées, toutes nos espérances ont été déçues; et si, au milieu du doute et de la peur qui travaillent toutes les âmes, il reste une conviction ferme et arrêtée, c'est qu'il n'est au pouvoir d'aucune force humaine de délivrer la société des maux sans nombre qui l'accablent. — Que faire donc? — Que faire, N. T.-C. F.? Il n'y a pas de milieu; il faut périr, ou revenir à Dieu. Choisissez : l'abîme est devant vous; et, derrière vous, l'Église de Jésus-Christ vous rappelle et vous tend les bras. Jérusalem, Jérusalem, reviens vers le Seigneur ton Dieu! Et pourquoi voudrais-tu mourir, maison d'Israël[3]? As-tu donc pris un parti si désespéré que, déjà penchée sur le précipice, tu veuilles t'y ensevelir plutôt que de faire quelques pas vers ton Sauveur? As-tu donc conçu une

[1] Numquid non istud factum est tibi, quia dereliquisti Dominum Deum tuum eo tempore quo ducebat te per viam? Jerem., II, 17.

[2] Job, XXI, 14.

[3] Et quare moriemini, domus Israel? Ezech., XVIII, 32.

haine si passionnée contre Dieu, qu'elle l'emporte sur l'instinct de ta propre conservation? Maison d'Israël, pourquoi veux-tu mourir? Reviens à moi, je suis ton père; je n'aurai point pour toi de paroles amères; car je ne veux point ta mort, mais que tu te convertisses et que tu vives [1]. Ainsi parle le Seigneur à la nation égarée.

II. Mais comment une nation entière revient-elle à Dieu? Nous l'avons dit: la nation, c'est l'ensemble des hommes, c'est la réunion des familles; et toute conversion particulière contribue, plus puissamment qu'on ne pense, à préparer et à déterminer la conversion générale. Cependant, nous devons l'avouer, parmi les individus il en est dont la conversion a plus d'autorité et d'importance. Le sort d'une contrée entière est entre les mains de quelques hommes dont l'exemple devient sa loi. C'est pourquoi, bien que nos paroles doivent être utiles à tous, nous voulons surtout établir aujourd'hui que la conversion est le besoin et le devoir spécial de quelques-uns, c'est-à-dire de ceux qui, à cause d'une supériorité quelconque de fortune, de considération, d'intelligence, d'autorité, sont devenus les chefs du peuple qui les entoure. La question est délicate. Nous parlerons avec toute la franchise, mais aussi avec toute la charité que comporte et qu'exige notre ministère.

Il est écrit dans les livres saints que Dieu a donné à chacun des hommes une mission, une sorte de mandat pour ce qui regarde les intérêts éternels de son prochain [2]. Cette mission, ce devoir obligent surtout quiconque est placé au-dessus de ses semblables; et les aînés du siècle

[1] Ezech., xxxiii, 11.

[2] Et mandavit illis unicuique de proximo suo. Eccli., xvii, 12.

s'approprieraient le langage du premier d'entre les homicides, si, à la religion qui leur demande compte de l'âme de leurs frères, ils osaient répondre comme lui : « Est-ce que je suis constitué gardien de mon frère[1] ? » Les hommes influents d'une province, d'une ville, d'une bourgade, d'un hameau auront à répondre non-seulement de leur âme, mais d'un grand nombre d'âmes; et leur responsabilité ne concerne pas seulement le monde à venir, elle est immense dès le siècle présent. Hélas! et s'il était vrai que ce sont eux qui ont mis en crédit l'impiété, et donné naissance à tous les maux que l'impiété traîne à sa suite, ce serait pour eux un devoir plus impérieux encore d'imprimer désormais le mouvement de retour à la religion, et de restituer ainsi à la société tous les biens que la religion apporte avec elle.

Mais j'entends une voix qui s'élève et qui me dit : Est-ce qu'aujourd'hui tous les hommes qui ont quelque valeur, et surtout qui possèdent quelque chose, ne proclament pas unanimement que le temps de l'incrédulité est passé, et que la religion est un besoin profond de notre époque? Oui, N. T.-C. F. ; cela est vrai. La société a fait un grand pas; à part quelques retardataires, quelques incorrigibles, les esprits ont marché, se sont amendés. On répète dans une certaine sphère moyenne, comme autrefois dans une sphère plus élevée, que la religion est indispensable pour maintenir les classes inférieures. Nous entendons les noms de Dieu, de Providence; on parle de morale, de morale religieuse; quelquefois même on hasarde les noms de Jésus-Christ et de

[1] Genes., IV, 9.

l'Évangile. On va plus loin; on se met à l'œuvre, on écrit des livres sur la question, on vote et l'on dépense des millions pour la réformation des mœurs; l'enfant, le pauvre, l'ouvrier sont l'objet des dissertations les plus circonstanciées, des considérations les plus touchantes. — Que manque-t-il donc à cette croisade, et que faudrait-il pour obtenir le succès? — Ce qui manque chez ces nouveaux apôtres, c'est premièrement la conviction, et secondement l'exemple pratique; d'où il arrive que leurs enseignements sont inefficaces, et parce qu'étant purement humains ils ne sont pas bénis de Dieu, et parce qu'étant inconséquents et intéressés ils ne sont pas recevables de la multitude. Ce qu'il faudrait donc, ce qui serait indispensable au succès de l'entreprise, c'est que tous ceux qui veulent réformer la société au nom de Dieu et de l'Évangile, commençassent par se convertir eux-mêmes sincèrement, pratiquement, entièrement. Ne perdons de vue aucune de ces idées.

III. Plus d'une fois nous avons eu la satisfaction de nous rencontrer avec des hommes graves et sérieux, vraiment préoccupés du sort de l'humanité, désireux d'être utiles à leurs semblables, apportant à l'œuvre de la régénération sociale une volonté et un dévouement dignes de tous éloges. Ils avaient vu, d'une part, que les conditions supérieures sont à la veille d'être envahies par les passions de la multitude; d'autre part, que les mauvais instincts de la multitude lui sont infiniment nuisibles à elle-même. Ils avaient compris qu'il fallait trouver une digue à opposer à ce débordement; et, après mille autres tentatives, ils s'étaient enfin convaincus qu'il fallait demander à la religion son appui, à notre mi-

nistère son concours. Ou du moins, apôtres laïques d'une société sécularisée, ils se montraient disposés à faire avec nous, et au besoin à notre place, ce que nous avons fait si heureusement pour le peuple dans d'autres siècles; et ils nous priaient avec bonne foi de leur communiquer le secret de notre ascendant sur les âmes, de les investir d'une portion de notre sacerdoce spirituel. Mais bientôt nous éprouvions une surprise profonde. Ces hommes, si ardents à mettre en jeu tous les ressorts de la foi chrétienne, nous étions forcés de le reconnaître, ils ne possédaient pas cette foi dans leur âme.— L'Évangile de Jésus-Christ enseigne au pauvre l'amour de sa condition malheureuse, le respect de la propriété à celui qui ne possède pas, à l'enfant la dépendance envers ses parents, à tous les lois de la probité et de l'honneur. En tout cela, l'Évangile de Jésus-Christ est très-bon, disent-ils; nous tirerons parti de l'Évangile. Mais Jésus-Christ est-il le fils de Dieu? Le christianisme est-il une institution surnaturelle? L'Évangile est-il un livre venu du ciel, ou seulement le dernier effort de la sagesse et de la raison humaine? Faut-il admettre les miracles par lesquels il tend à établir son origine divine? Que faut-il penser des mystères qu'il propose à croire? Questions inutiles. L'Évangile est excellent, tel qu'il est, pour la plupart des hommes; ne discutons pas sa valeur religieuse; qu'il nous suffise de nous en servir comme d'un code véritablement accompli. Quant à nous, nous nous abstiendrons d'examiner le fond des choses. Nous avons reçu une éducation qui nous place au-dessus du besoin d'une religion révélée et positive; et d'ailleurs nos intérêts nous interdisent assez les passions inquiètes et

turbulentes que nous voulons réprimer dans les conditions vulgaires. — Ainsi raisonnent ces hommes. Ils ont l'Évangile à la main, et ne l'ont pas dans le cœur; ils enseignent, mais ils ne croient pas.

Encore si l'inconvénient s'arrêtait là : l'incrédulité privée de l'apôtre est un fait lamentable, mais un fait intérieur qui peut être dissimulé, qui se soupçonne, mais qui ne se démontre pas. Malheureusement la religion a certaines exigences qui vont rendre manifeste le côté faible de ces instituteurs du peuple.

L'Évangile, auquel on fait ainsi appel pour la réforme des multitudes, prescrit des devoirs dont l'accomplissement est visible et se réfère à des actes publics et solennels. De ces pratiques sensibles, de ces devoirs extérieurs dépend toute la vertu, toute l'efficacité de la morale évangélique ; sans l'accomplissement de ces observances, le christianisme ne garantit plus aucun des fruits qu'on lui demande. — Il est vrai, disent les plus raisonnables, qui veut atteindre la fin, doit subir les moyens ; puisque nous demandons à l'Évangile ses résultats, laissons-le prescrire librement toutes ses pratiques, qui sont au moins relativement bonnes; au besoin, nous les recommanderons nous-mêmes au peuple. Mais pour notre compte, comme nous n'avons pas dit notre dernier mot concernant la valeur réelle et absolue de l'Évangile, nous nous abstiendrons de toutes ces observances gênantes, tombées en désuétude pour la plupart des hommes de notre condition. — Et, en effet, je remarque que ces hommes, si zélés pour la réforme de leurs concitoyens, ne se mêlent jamais à eux dans les circonstances religieuses les plus obligatoires. A Dieu ne plaise

que je perce le mur qui me dérobe, et qui doit me dérober leur vie privée! Mais il est un fait patent : on ne les rencontre pas dans le temple ; ils ne donnent jamais l'exemple de l'assistance à la prière publique ; le dimanche les voit enfermés dans leur cabinet, où ils écrivent gravement sur les questions de régénération sociale ; la prédication évangélique ne peut faire arriver à leurs oreilles aucun de ses enseignements, toucher leurs cœurs d'aucune de ses grâces. Inutile de dire qu'ils ne s'approchent pas des tribunaux sacrés, et qu'ils ne s'asseoient pas plus avec le pauvre à la table divine qu'ils ne s'astreignent à partager avec lui le pain noir de sa misère ou de sa réclusion. Mais, à cela près, ces hommes ont du dévouement, de l'intérêt pour l'humanité ; quelquefois ils sont généreux, compatissants ; en un mot, ce sont des apôtres auxquels il ne manque que de croire ce qu'ils enseignent et de pratiquer ce qu'ils prêchent.

Après cela comment se fait-il que la multitude ne se laisse pas docilement persuader, et qu'elle résiste à ce prosélytisme si entraînant? Comment se fait-il que, pendant vingt années et plus, tant de statistiques, tant de rapports, tant de brochures et de discours philanthropiques, tant d'annales de bienfaisance, tant de créations dispendieuses n'aient pas renouvelé la face du monde moral, mais au contraire aient abouti à la plus effroyable, à la plus menaçante de toutes les situations? Eh quoi! Douze pauvres pêcheurs ont changé l'univers ; et l'on verra les hommes les plus considérables, les publicistes, les économistes les plus distingués d'un pays, disposant de toutes les ressources de la puissance publique, échouer complétement dans leur noble

entreprise ? Qui pourra nous expliquer ce mystère?

N'allez pas croire, N. T.-C. F., que nos paroles soient empreintes d'ironie ou d'amertume. Au milieu de l'égoïsme général, tout homme qui consacre ses veilles, ses réflexions, sa vie, à la sainte occupation de guérir les plaies de la société, acquiert des droits à la reconnaissance publique. Et lors même qu'il se trompe dans l'emploi des moyens, la religion lui doit encore des bénédictions et des encouragements. Mais ne lui doit-elle pas aussi des avertissements et des conseils ? Et ne pourra-t-elle pas, comme preuve de sa sympathie, apporter ses lumières et ses enseignements ?

IV. Or, nous disons que cette sorte d'apostolat exercé par les hommes du siècle, cet apostolat dénué de la conviction et de l'exemple pratique, est condamné à la stérilité et à l'impuissance. Et, entre mille autres raisons, nous insistons premièrement sur ce qu'il ne peut pas être béni de Dieu, attendu qu'il est purement humain ; et secondement sur ce qu'il n'est pas recevable de la multitude, attendu qu'il est inconséquent et intéressé.

La première condition du succès pour un apôtre, c'est la grâce de Dieu. Nous semons, nous plantons, dit saint Paul, mais c'est Dieu qui donne l'accroissement [1]. Le travail est de l'homme, le résultat est de Dieu. Or Dieu n'accorde et ne doit accorder sa grâce qu'autant qu'elle produira des fruits qui tournent à sa gloire. Serait-il concevable que Dieu fît servir ses dons surnaturels à une autre cause que la sienne?

Je vois un apôtre chrétien ; que se propose-t-il ? — La

[1] 1 Corinth., III, 7.

gloire de Dieu, son règne sur la terre, le triomphe de la vérité. Il veut que Dieu soit connu, aimé, et que dans l'accomplissement de leurs devoirs envers Dieu, les hommes trouvent l'espérance du bonheur éternel et un avant-goût de ce bonheur ici-bas. — Voilà son but. Quels sont ses moyens? — Ceux que Dieu lui-même a fournis. Pour conduire les hommes à leur fin, Dieu leur a donné une religion; il a envoyé son Fils sur la terre; celui-ci a laissé un Évangile, une Église, c'est-à-dire un livre qui renferme une foi, une loi, et une société hiérarchique qui enseigne cette foi, qui prêche cette loi. L'apôtre est l'homme de l'Évangile, l'homme de l'Église. Peu confiant en ses propres forces, il prie incessamment le Seigneur de féconder ses travaux. Et s'il atteint le but, il ne s'attribuera pas l'honneur de la victoire; à ses yeux, il demeure un serviteur inutile [1], un instrument sans valeur : c'est Dieu qui a parlé par sa bouche, agi par son ministère. — Ah! N. T.-C. F., nous comprenons qu'ici Dieu bénisse l'apostolat de l'homme, le dévouement de l'homme, car cet homme n'enseigne pas pour lui-même, mais pour Dieu.

Je vois un apôtre selon le monde; que se propose-t-il? — La gloire de Dieu? — Il ne songe pas même à s'élever jusque-là. — Le triomphe de la vérité? — Qu'est-ce que la vérité [2]? il n'y a jamais guère pensé. Il veut la tranquille conservation de l'ordre, et d'un état de choses dans lequel la meilleure part lui est assurée; il désire la plus grande somme de bonheur possible pour tous, sans que la félicité acquise de l'un ait rien à craindre de

[1] Luc., XVII, 10

[2] Dicit ei Pilatus : Quid est veritas? Joann., XVIII, 38.

la félicité à peine ébauchée de l'autre. — Voilà son but. Quels sont ses moyens? — Tous ceux indifféremment que lui suggère la philosophie ou la religion. Les moyens humains, il les préfère ; mais s'il reconnaît leur insuffisance et leur inefficacité, il se résigne à faire usage des moyens religieux. Du reste il n'a personnellement aucune foi dans leur puissance surnaturelle ; il les emploie comme des moyens heureux, qui ont acquis de l'ascendant sur les hommes ; il les emploie jusqu'à ce qu'ayant atteint son but, il puisse les abandonner et les répudier à tout jamais. Et s'il arrive à ses fins, c'est à lui-même et non pas à Dieu qu'il en rapporte la gloire et le fruit ; en travaillant dans l'intérêt de sa fortune, il n'a pas oublié celui de sa vanité, et Dieu n'est entré pour rien dans ses calculs. — Or est-il possible, N. T.-C. F., que Dieu bénisse et qu'il féconde un tel apostolat? Non, évidemment non ; l'apôtre ici n'est qu'un homme, il ne se propose rien que d'humain ; Dieu n'a pas intérêt à intervenir, il ne mettra pas sa puissance au service de l'égoïsme et de l'ingratitude.

V. Mais cet apostolat que Dieu ne bénit pas, comment la multitude l'accueillera-t-elle? Quand un apôtre m'enseigne ce qu'il croit, sa parole a un accent de persuasion qui me pénètre et qui fait passer en moi sa propre conviction. Quand un apôtre me prêche ce qu'il fait, son exemple a une puissance d'entraînement qui me détermine et me tire à sa suite. François d'Assise croit en Jésus-Christ qui a dit : « Bienheureux les pauvres ! » Il y croit, et, en preuve, transfuge volontaire de la richesse il distribue sa fortune aux malheureux et se voue à la pauvreté. La foule le voit, l'entend ; sa parole, son exem-

ple sont sans réplique. Mais que la foule puisse soupçonner l'apôtre de ne pas croire ce qu'il enseigne, de ne pas pratiquer ce qu'il prêche; dès lors son apostolat a perdu toute vertu. Voilà ce qui rend et ce qui rendra longtemps encore inutiles tous les efforts tentés aujourd'hui au nom de la société pour la régénération sociale. Que voyons-nous? Le père veut moraliser son fils, le riche veut moraliser le pauvre, l'honnête homme veut moraliser le coupable; mais chacun veut moraliser autrui au nom d'une doctrine à laquelle il ne croit pas, d'une religion à laquelle il ne se conforme pas. Prenons un exemple.

Qui n'a souvent admiré les estimables préoccupations d'hommes éminents de notre époque, qui ont comme voué leur existence à l'heureuse pensée de faire servir le châtiment des coupables à leur amendement? La société est descendue dans sa propre conscience; elle s'est demandé si elle avait fait assez pour le criminel, si elle n'était pas complice de ses fautes. Elle a reconnu que la prison était une école de vice, où l'âme qui n'était encore qu'effleurée par le mal perdait bientôt tout reste de pudeur; où le jeune cœur qui n'avait encore trouvé en lui-même qu'une première pensée perverse, ne tardait pas à se mettre au niveau de la perversité consommée des compagnons de sa captivité. Elle s'est émue de cet état de choses; elle a médité une réforme, elle tente de l'exécuter, et voici ce qu'elle a fait. Elle a commencé par séparer le coupable du coupable, afin que la corruption de l'un ne s'augmentât pas de toute la corruption de l'autre, et que ces âmes avilies et dégénérées ne travaillassent plus avec une sorte d'émulation à leur démoralisation mutuelle. Je sais que les

avis sont partagés sur l'opportunité de cette séquestration et de cet isolement. Les sages ont objecté que, pour être supportée avec résignation et avec fruit, cette solitude exigerait dans le captif la vertu d'un anachorète, les longues habitudes de méditation, de prière, de vie intérieure d'un Trappiste ou d'un Chartreux ; que pour l'homme qui est loin d'être accoutumé à vivre seul avec Dieu, rien n'est plus affreux que d'être seul avec soi-même, avec son crime, avec son remords stérile et impuissant; que l'isolement inspire alors un désespoir, une sorte de frénésie et de rage qui conduit aux vices les plus abominables et aux derniers raffinements de la corruption. L'objection est grave. On a cherché à y répondre que l'isolement, la solitude absolue ne sont point une condition directe et nécessaire de ce système de réforme; que l'unique pensée des réformateurs est d'éloigner le coupable du coupable, de lui retrancher tout contact dangereux ; mais qu'en dehors de là, leur soin, leur désir est de le mettre en rapport avec tous ceux de ses semblables dont le commerce pourra lui procurer quelque bien. Le prêtre, dit-on, l'homme de Dieu, entrera chaque jour dans la cellule du reclus; le Frère des écoles chrétiennes, la Fille de charité lui apparaîtront plusieurs fois le jour, comme des anges du ciel, lui apportant l'aliment de son corps, et ne se retirant jamais sans avoir fourni quelque aliment utile à son âme. Le magistrat, le publiciste, le philanthrope ne dédaigneront pas de pénétrer quelquefois dans ce réduit. On y verra même descendre le luxe et la richesse, qui se seront parés la veille et qui auront payé tribut au plaisir dans l'intérêt de la misère. En un mot, la société députera auprès

de cette âme flétrie qu'elle veut réhabiliter, tout ce qu'elle renferme dans son sein de dévouements intelligents et généreux. — Je le veux ; et je veux aussi que l'infortuné qui est l'objet de ces soins empressés y ait dignement répondu. La société lui a envoyé le prêtre. Le prêtre a parlé à cette âme ; il lui a parlé, disons-le, au nom de Dieu et comme l'envoyé de l'Église, bien plus qu'au nom de la société, dont la mission est assez suspecte aux yeux des malheureux ; la parole du prêtre est entrée dans ce cœur qui s'en est laissé pénétrer ; les vérités chrétiennes l'ont subjugué par leur autorité, conquis par leur douceur. Il a pris au sérieux le fait d'un Dieu venu sur la terre, d'un Dieu homme, d'un Dieu pauvre, d'un Dieu jugé, condamné, d'un Dieu mort pour les pécheurs, d'un Dieu qui fait profession de pardonner. Il a compris la nécessité de la foi à la parole révélée de Jésus-Christ, la nécessité des pratiques salutaires prescrites par Jésus-Christ, et qui font participer les âmes aux mérites de sa croix et de son sang. Il a versé dans le cœur d'un juge miséricordieux le secret de toutes ses fautes ; au lieu d'un crime qu'il reniait devant la justice humaine et que la justice humaine a puni, il en a confessé mille et il en a reçu le pardon. On l'a vu, lui que les hommes ont rejeté loin d'eux, s'avancer vers l'autel, s'asseoir, pour la première fois peut-être, à la table d'un Dieu, de celui qui disait au larron sur la croix : « En vérité, tu seras avec moi aujourd'hui dans le Paradis [1] ». Peut-être le pontife de Jésus-Christ est-il venu se joindre à cette fête, et, en présence des magistrats et de tou-

[1] Luc., XXIII, 43.

tes les grandes âmes qui prennent intérêt à la régénération des coupables, a-t-il fait descendre les dons et la force de l'Esprit-Saint dans ce cœur réconcilié. Le succès est complet; le malade est guéri. Que dis-je? parmi les rigueurs de la justice humaine, il a trouvé le don de la grâce divine; son châtiment est devenu son salut; la prison a été pour lui l'école de la foi et de la piété; et il ne tient à rien que je ne dise : Heureuse faute, qui lui a procuré un tel bienfait! Réjouissez-vous, ô vous tous qui travaillez à l'amélioration de vos frères; voici qu'un d'entre eux qui était mort, vient de revivre : *mortuus erat et revixit* [1].

Mais, qui le croirait? Cet homme que la société avait séparé de son corps, et qu'elle déclare aujourd'hui digne de rentrer dans son sein, — le dirai-je? — au moment où il reçoit d'elle le baiser de la réconciliation, c'est contre elle-même, contre celle qui paraît sa bienfaitrice, qu'il faut le prémunir et le mettre en défiance. C'est elle qui va devenir pour lui un piége et un danger. Le captif est redevenu libre, il sort de la prison où il laisse à la fois la chaîne de fer qu'il y avait trouvée, et la chaîne plus lourde de la corruption qu'il y avait apportée; il sort affranchi de ses passions mauvaises, muni des principes solides de la religion, armé de résolutions inébranlables de vertu. Mais quel n'est pas son étonnement, quand bientôt il s'aperçoit que ces principes de religion avec lesquels la société l'a réformé, la société y est totalement indifférente; que ces pratiques salutaires au moyen desquelles son âme flétrie a commencé de refleurir, la

[1] Luc., xv, 32.

société y est absolument étrangère? Il se met à réfléchir. Il va de mécomptes en mécomptes, de désenchantements en désenchantements. Ils avaient donc raison ceux qui, plus pervers, mais aussi mieux instruits, lui disaient que la religion était un moyen comme un autre, exploité par les heureux du monde pour faire accepter le malheur à ceux qui manquent de tout. En fait, ces mêmes hommes qui prenaient un si vif intérêt à sa conversion, il n'en rencontre aucun, le dimanche, autour des autels; ces mêmes hommes qui lui envoyaient le prêtre pour l'instruire et le changer, ils n'ont aucun rapport avec le prêtre. Pour tout dire, il est évident que la société, les chefs de la société ne croient pas un mot, et surtout ne pratiquent pas une syllabe de tout ce qui a persuadé son esprit et converti son cœur.

Et alors dans quelle affreuse perplexité, dans quelle étrange hésitation cet homme ne se trouve-t-il pas? De deux choses l'une. — Ou bien il a puisé dans les enseignements du prêtre et dans les sacrements de l'Église une foi tellement robuste, une religion tellement solide, qu'en dépit de la contradiction qu'il aperçoit, il demeurera fidèle à Dieu, et se résignera par vertu à occuper honnêtement, humblement, le dernier rang dans une société dont les hauteurs méritent d'être jugées avec tant de sévérité. Et alors, j'ose le dire, cet homme est un phénomène. Si ce prodige arrive quelque jour, tous tant que nous sommes, baissons les yeux. La prison enfante des âmes plus fortement trempées que celles qui sont formées dans la famille ou dans les écoles publiques. — Ou bien, et c'est ce qui arrivera presque infailliblement, la tentation sera trop forte pour ce malheureux. Il reconnaît

qu'on a trompé sa simplicité; que la société, plus avancée, plus raffinée que lui, a abusé de ce qui restait de candeur et d'honnêteté dans son âme. Que sais-je? peut-être dans le trouble où s'égare son indignation, il soupçonne le prêtre de s'être fait complice des heureux du siècle, et d'avoir accepté l'affreux ministère de prêcher au malheur une religion qui ne saurait être vraie, puisque la richesse et la science la désavouent. Il retombe dans le scepticisme et le doute; il se prend à haïr plus fortement que jamais cette société contre laquelle il n'avait été armé jusqu'ici que par la misère, mais qu'il trouve aujourd'hui vile et méprisable par sa fourberie sacrilége. C'en est fait, et la perversité de cet homme sera pire désormais que par le passé : *Et fiunt novissima hominis illius pejora prioribus* [1].

Et que répondre à cet homme, N. T.-C. F.? Quand il juge, lui, conformément à sa raison, que si le Dieu qu'on lui a prêché était le Dieu véritable, il ne devrait pas être seulement le Dieu des repris de justice, mais aussi le Dieu de tous les hommes qui composent le grand parti de l'ordre, que lui dire? Qui lui persuadera que le Dieu du ciel n'ait de droits à exercer que derrière les verrous? – Un nègre de nos colonies disait à l'une de ces admirables femmes que la France catholique envoie sur tous les points du monde : « Ma sœur, pourquoi donc les vérités qu'on trouve bon que le *Père* nous prêche, à nous autres noirs, les blancs ne veulent-ils jamais les entendre? Est-ce que les blancs n'ont pas d'âme? » — Ah! N. T.-C. F., c'est parce que la philan-

[1] Luc., XI, 26.

thropie de notre siècle n'a rien à répondre à cette interrogation, que tous ses efforts sont frappés de stérilité. J'ai pris pour exemple, et j'ai exposé avec étendue ce qui concerne la réforme des coupables; j'aurais pu passer en revue toutes les autres tentatives dont nous sommes témoins. L'adulte trouve bon que l'enfant ait de la religion; le bourgeois trouve bon que l'ouvrier et le prolétaire aient de la religion. Mais de grâce, à quel taux faut-il être imposé pour avoir le droit de se passer de Dieu, et à quel âge est-on émancipé de l'Être souverain? Les savants, les notables n'ont-ils pas d'âme, et n'y a-t-il de ciel et d'enfer que pour les enfants et les femmes? Non; évidemment si la religion est vraie, elle doit être vraie pour tous et s'appliquer à tous.

Résumons ce que nous avons dit jusqu'ici. Les plus louables efforts, tentés par les chefs de la société, ont été infructueux faute de conviction, faute d'exemple pratique, et parce que ces efforts purement humains ne pouvaient pas être bénis de Dieu, et parce qu'étant inconséquents et intéressés, ils étaient suspects à la multitude. Arrivons à d'utiles conclusions en ajoutant quelques mots qui exprimeront plus nettement encore notre pensée et la présenteront sous un nouveau jour.

VI. On a entendu des hommes de notre siècle tenir ce langage désespéré : « Nous avons soigné Babylone, et Babylone n'est pas guérie [1]. Abandonnons-la à elle-même, renonçons à sa guérison; et peut-être l'excès du mal sous lequel elle succombera bientôt, nous mettra-t-il à l'abri de toutes les craintes que sa corruption pre-

[1] Jérem., LI, 9.

mière nous inspirait ». Ah! N. T.-C. F., malheur à celui qui laisserait entrer dans son cœur cette politique abominable qui est celle de Satan! Malheur à celui qui croirait se préparer une domination plus facile et plus assurée en pervertissant les générations! On a vu des tyrans faire ce calcul infâme; mais, après un instant d'engourdissement, bientôt la fureur populaire se rallumait et dévorait le corrupteur. Non, n'attendez rien de l'impiété, rien que votre ruine et qu'un désastre universel. Vous donc qui vous réjouissez de posséder une supériorité sociale quelconque, voulez-vous la conserver? Ramenez à Dieu le peuple dont vous êtes les guides et les modèles. — Nous l'avons essayé, dites-vous; la société avait entrepris cette cure; nous n'avons pu réussir. — Et moi je vous réponds : Vous n'avez employé aucun des moyens efficaces; il est temps de substituer les remèdes aux palliatifs; et, pour votre part, il faut revenir à Dieu SINCÈREMENT, PRATIQUEMENT, ENTIÈREMENT.

VII. SINCÈREMENT. Le nom français signifie la franchise. On a dit souvent de la France qu'elle a les défauts de la jeunesse; je ne m'associe pas à ce reproche; mais assurément elle en a les qualités, et en particulier la droiture. Tant que nous avons été religieux, nous l'avons été de tout notre cœur; nous allions à Dieu de tout notre esprit, de toute notre âme, de toutes nos forces. Toutes nos institutions, nos lois, nos doctrines, nos habitudes nous y conduisaient. Le jour où, nous étant laissés enivrer du breuvage enchanteur que nous versait la main des sophistes, nous avons levé l'étendard contre Dieu, nous l'avons fait à découvert, à la face du monde entier, et avec cette confiance incroyable que l'on

retrouve dans les saillies inconsidérées comme dans les nobles actions de la jeunesse. Sortirons-nous de cette voie de franchise, et entrerons-nous dans une voie de fourberie et de duplicité? On a beaucoup parlé de temps, anciens déjà, dans lesquels on aurait hypocritement fait servir la religion aux intérêts de la société. Il faut s'entendre. Témoigner beaucoup de religion, quand réellement on en a beaucoup; vouloir communiquer à d'autres une conviction sincère qui repose au fond du cœur; se faire apôtre de sa foi, propagateur de sa croyance : est-ce là de l'hypocrisie? Je le demande aux vocabulaires; ils me répondent : Non. Qu'il y ait parfois excès, indiscrétion, à la bonne heure; mais professer hautement une doctrine à laquelle on a le bonheur de croire, mais chercher même à recueillir les bienfaits légitimes de cette doctrine, ne sera jamais une hypocrisie, une déloyauté. Au contraire, enseigner seulement un peu de religion quand on n'en a pas du tout; vouloir s'assurer les bénéfices qui résultent de la doctrine chrétienne, quand on repousse pour soi cette doctrine; inspirer à d'autres par intérêt et par calcul des sentiments qu'on ne partage pas : ne serait-ce pas là de l'hypocrisie, de la duplicité? Et s'il en est ainsi, la société moderne, quand elle pose la main sur sa conscience, peut-elle s'absoudre entièrement? Je sais et l'Écriture m'apprend qu'il se trouve là un juste jugement de Dieu, et que sa Providence punit les peuples qui rejettent l'empire de la religion, en les soumettant au règne de la fausseté et de l'hypocrisie [1]. Mais il n'en est pas moins vrai que l'hypocrisie

[1] Qui regnare facit hominem hypocritam propter peccata populi. Job, XXXIV, 30.

est le pire de tous les vices, le plus étranger à notre caractère national, et qu'il est impossible, dans aucune conjoncture, de l'admettre comme une nécessité même passagère. Si donc pour affermir le monde ébranlé jusque dans ses fondements, il faut rendre au peuple une foi, une doctrine; si, d'autre part, et nous l'avons démontré, le peuple ne peut recouvrer, conserver sa foi, sa doctrine, que par le concours de ses chefs, il faut en conclure que cette foi, cette doctrine doivent être le partage de tous. Il faut, par conséquent, N. T.-C. F., qui que vous soyez, il faut dès aujourd'hui, si vous ne croyez pas encore, examiner, étudier, prier afin de croire; croire, afin d'avoir le droit d'enseigner ensuite; se faire adepte, pour devenir apôtre, apôtre sincère : en dehors de là, ce serait l'imposture; et qui de vous n'est pas révolté à la seule pensée d'être imposteur?

VIII. Mais ce n'est pas assez de croire : il faut agir. Aussi avons-nous dit que c'est votre devoir de vous rapprocher de Dieu PRATIQUEMENT. L'Évangile nous apprend que le Sauveur des hommes commença par agir, et qu'il enseigna ensuite [1]. Imposer à d'autres un fardeau que l'on ne voudrait pas toucher du doigt, c'est ce que Jésus-Christ appelait le pharisaïsme par excellence [2]. Sans doute, il ajoutait : « Les Scribes et les Pharisiens se sont assis dans la chaire de Moïse, faites donc ce qu'ils disent, et n'imitez pas ce qu'ils font [3] ». Mais ce sage conseil ne devait pas être entendu de la foule; et un peuple qui trouve autour de lui, au-dessus de lui, des exemples contradictoires aux obligations qu'on lui prêche, ne se

[1] Act., I, 1.—[2] Matth., XXIII, 4.—[3] Matth., XXIII, 1.

laissera jamais convaincre efficacement. O vous donc, N. T.-C. F., qui travaillez avec tant d'ardeur à rendre aux intérêts la sécurité par le rétablissement des principes, vous qui parlez, qui dissertez, qui écrivez, entendez ce que raconte un ancien philosophe : « J'avais » essayé de toutes les doctrines, dit saint Justin [1], » quand un jour, promenant mes rêveries au bord de » la mer, je vis, en me retournant, un vieillard tout » près de moi. Son extérieur assez remarquable, mon- » trait beaucoup de douceur et de gravité. Nous en- » trâmes en conversation, et il me dit : Je vois que vous » aimez les discours et non pas les œuvres, que vous » cherchez la science et non pas la pratique.... Nous, » nous parlons peu, mais nous agissons. » Frappé de ce langage, Justin devint chrétien. O vous qui êtes animés du noble désir de voir refleurir les principes de la religion et de la morale dans les cœurs desséchés par le doute et la corruption, permettez-nous de vous le dire : VOUS AVEZ ASSEZ PARLÉ, ASSEZ ÉCRIT ; IL EST TEMPS DE PRATIQUER ET D'AGIR [2]. A tant d'efforts spéculatifs, joignez désormais la démonstration qui résultera de vos œuvres. Et pour en venir à quelque application tout à fait pratique, nous vous dirons : Vous voulez moraliser les classes inférieures, et vous vous épuisez à en chercher les moyens ; mais existera-t-il jamais rien de plus moralisateur que l'institution du Dimanche, tel que l'Église catholique le prescrit ? Trouvez le secret de conduire tous les habitants d'une contrée, d'une ville, d'une province chaque Dimanche à la messe ; de les entraîner au

[1] Dialog. cum Tryph. — N° 3.

[2] Actuosus esse... potius quam sophista. Ibid.

pied de la chaire chrétienne, d'où on leur expliquera la doctrine et la morale de Jésus-Christ ; que cela dure six mois ; et, sans aucun doute, voilà une ville, une contrée régénérée tout entière. Or, cette merveille, il ne tient qu'à vous, hommes du monde qui êtes à la tête de l'industrie, du commerce, de la propriété, des affaires, des charges publiques, il ne tient qu'à vous de l'opérer ; vous ferez ce miracle quand vous voudrez. Je sais que votre exemple pour le mal a été plus contagieux qu'il ne sera puissant pour le bien. Cependant, que tous les hommes qui ont intérêt à la conservation de l'ordre observent religieusement et fassent observer de tous ceux qui leur obéissent le jour consacré à Dieu ; qu'ils assistent avec foi et piété au sacrifice des autels ; qu'ils entendent avec docilité et respect la parole évangélique : le jour ne tardera pas à paraître où les multitudes marcheront sur leurs traces, et bientôt des flots de chrétiens revenus à Dieu inonderont l'enceinte trop étroite de nos temples. — Vous voulez moraliser le peuple, et vous êtes à bout d'expédients. Mais voici un moyen infaillible, dont le succès est assuré. Connaissez-vous rien de plus moralisateur que la confession ? Est-il rien de comparable pour réhabiliter l'âme dégradée qui n'osait plus se regarder elle-même ? Est-il rien de plus curatif pour le passé, de plus préventif pour l'avenir ? Connaissez-vous rien de plus moralisateur que la communion ? Y a-t-il rien qui relève plus haut la dignité humaine, qui fasse mieux sentir aux petits que, malgré leur infériorité, Dieu les a trop honorés pour qu'ils puissent se croire flétris par l'inégalité nécessaire qui règne ici-bas ? Trouvez le secret de conduire toute une population aux tribunaux de la pénitence, et de là à la

table eucharistique ; que cela arrive seulement une fois, et, sans contredit, voilà tout un peuple régénéré. Or, cette merveille, il ne tient qu'à vous, N. T.-C. F., de nous en donner le spectacle ; vous obtiendrez ce résultat quand vous voudrez. Que tous les hommes influents de la contrée viennent humblement avouer leurs fautes, et puiser dans les sacrements catholiques la lumière, la force dont, pour leur part, ils ont assurément besoin ; et bientôt leur exemple sera suivi, et c'est à peine si les prêtres de Jésus-Christ suffiront à remplir le ministère des âmes et à distribuer le pain eucharistique. — Sachez-le donc bien, hommes d'ordre et de conservation : si le désordre finit par triompher en France, s'il vient un jour de complète ruine pour tous les intérêts à la fois, vous serez responsables, au tribunal de l'histoire, d'avoir opté pour tous ces malheurs plutôt que de revenir à la pratique d'une religion qu'avaient pratiquée vos pères depuis plus de quatorze siècles. LE SALUT ÉTAIT POSSIBLE, VOUS N'AUREZ PAS VOULU L'ACHETER A CE PRIX : « Que ces paroles soient écrites pour la génération à venir [1] ».

IX. Enfin, ce n'est pas à moitié, c'est ENTIÈREMENT et sans réserve qu'il faut revenir à Dieu. Il est des choses qui ne sont pas susceptibles d'être divisées, partagées. Telle est la religion. Comme Dieu, dont elle est l'expression sur la terre, elle ne peut être scindée, diminuée ; c'est la tunique sans couture, elle est tout d'une pièce. Vouloir un peu de religion, c'est vouloir l'impossible ; en cette matière, c'est tout ou rien. L'Évangile ne renferme pas un seul chapitre, un seul verset qui soit une superfétation, et qu'on puisse

[1] Scribantur hæc in generatione altera. Ps. CI, 19.

retrancher à son gré. Vous appelez la religion à votre aide, vous avez besoin d'elle ; prenez-la telle qu'elle est sortie des mains de Dieu. N'allez pas croire que Dieu vous permette de retoucher son ouvrage, de l'amoindrir, de l'augmenter, de le modifier selon vos idées. Or, c'est là un des travers de notre siècle ; on veut la religion, mais on se réserve de faire un choix entre les divers dogmes, entre les diverses pratiques ; on se constitue juge de ce qui est utile et de ce qui ne l'est pas dans l'œuvre de Jésus-Christ. Qu'en arrive-t-il? C'est que, comme on ne reçoit la loi de Dieu qu'avec des restrictions et des réserves, on ne recueille pas tous les fruits qu'on en pourrait attendre. On a demandé quelquefois comment, ce qui reste encore de religion parmi nous produisait si peu de résultats. Nous trouverons la réponse à cette question dans une parole du divin Sauveur que l'Évangile n'a pas reproduite, mais que la tradition nous a conservée. Jésus-Christ rencontrait autour de lui trois sortes de caractères, des ennemis ouvertement acharnés contre sa personne, des disciples qui lui étaient entièrement dévoués, et enfin des esprits timides, précautionnés, qui croyaient bien qu'il était le fils de Dieu, mais qui ne l'avouaient pas tout haut, qui craignaient de se compromettre. A ces derniers, Jésus disait : « Si vous venez à moi obliquement, moi aussi j'irai obliquement à vous : *Si oblique in me inceditis, et ego item in vos obliquus incedam*[1] ». Or, cette parole de Notre-Seigneur définit parfaitement l'époque dans laquelle nous vivons ; et un de nos hommes d'État l'a caractérisée en termes analogues.

[1] Constit. Apost. S. Clement., II, 36.

Notre situation relativement à Dieu, notre marche pour tendre vers lui, est essentiellement oblique. En droit et d'après les principes publics, nous n'y allons pas du tout; en fait, et d'après l'inspiration privée, la saine raison, la nécessité, les habitudes précédentes, nous y allons un peu. Voyez un homme de notre siècle, et jugez si, toute sa vie, il n'est pas tiré en deux sens contraires, et si, par conséquent, sa manière d'aller à Jésus-Christ n'est pas perpétuellement oblique. Il est né peut-être d'un père incroyant et d'une mère chrétienne, mais presque à coup sûr d'un père qui ne pratiquait pas et d'une mère qui pratiquait; pendant le cours de son éducation, on lui a enseigné la religion de Jésus-Christ jusqu'au jour de sa première communion, et, après ce jour, il n'en a plus guère été sérieusement question; au sortir du collége, il a su que l'on prêchait exclusivement le christianisme dans les églises, et qu'on lui opposait la philosophie dans les hautes régions de la science; dans le monde, il a rencontré quelques hommes estimables et estimés qui observaient la religion, mais le plus grand nombre des hommes influents qui n'en tenaient nul compte; il a vu que la puissance publique, professant une absolue neutralité, une parfaite indifférence à cet égard, se montrait au dehors tantôt chrétienne et catholique, tantôt déiste ou athée. Si, après ce spectacle de contradictions perpétuelles, il lui reste encore quelque sentiment religieux, n'avons-nous pas raison de dire que c'est une religion peu ferme, peu assurée, qui n'avance qu'en hésitant, jamais de front, dont la marche est incertaine, ambiguë, embarrassée? Et si c'est là l'histoire de l'individu, c'est surtout l'histoire de cet en-

semble des individus qui s'appelle société; jamais attitude n'a été plus fausse, plus mal définie; nous allons à Dieu obliquement. Or, en revanche, Dieu ne vient qu'obliquement à nous, c'est-à-dire que comme nous accomplissons seulement une faible partie des devoirs, nous ne recueillons qu'une faible partie des bienfaits de la religion. Le secours de Dieu nous est dispensé assez pour ne pas mourir, mais pas assez pour vivre; nous languissons, nous nous traînons. Il faut à l'homme, à la société la religion comme l'air, à pleins poumons. Dans cette atmosphère trop rare d'esprit et de sentiment religieux où nous nous sommes placés, *nous vivons*, toujours près de mourir; *nous nous mouvons*, toujours près de nous arrêter; *nous existons* [1], toujours près de n'être plus. — Le prophète Ézéchiel nous apprend qu'outre les diverses ouvertures pratiquées autour du second temple, la lumière y pénétrait par un certain nombre de fenêtres obliques [2]. Disons-le : la société moderne a muré, condamné presque toutes les ouvertures du temple; elle n'a conservé que les fenêtres obliques; d'où il résulte que la lumière du ciel ne tombe pas sur nous d'aplomb, mais qu'elle nous arrive brisée, amoindrie; il faut que la grâce divine biaise, qu'elle dévie pour s'insinuer dans nos institutions par je ne sais quel jour de souffrance laissé à regret. Ah! N. T.-C. F., resterons-nous toujours dans cette situation équivoque? « Jusques à quand, s'écriait Élie, ressemblerez-vous à l'homme qui boite des deux côtés? Si le Seigneur est Dieu, ne suivez que lui; si Baal est Dieu, ne suivez que Baal [3]. » Oui, si vous

[1] Act., XVII, 28. — [2] Ezech., XL, XLI.

[3] Accedens autem Elias ad omnem populum, ait : Usquequo claudi-

avez foi à la philosophie moderne, au rationalisme humain, si vous croyez à ses lumières, *à son ministère spirituel*, il est temps d'en venir aux effets : replacez sur son trône la déesse Raison, vouez-lui un culte exclusif, appuyez vos institutions contre son autel ; ne partagez plus vos adorations et vos espérances entre l'Antechrist et Jésus-Christ. Mais si, au contraire, Jésus-Christ est Dieu à vos yeux, si vous jugez que le secours de la vérité chrétienne est indispensable aux hommes et aux choses, ne disputez pas avec le Très-Haut, et soumettez-vous à sa loi telle qu'il vous la présente. Ne boitons plus des deux côtés : rien à Baal, tout à Jésus-Christ.

X. O vous, chrétiens fidèles, qui avez compris depuis longtemps le langage que nous tenons aujourd'hui, vous qui occupez un rang distingué dans la sphère plus ou moins étendue où les circonstances vous ont placés, et qui, au milieu de l'apostasie générale, n'avez cessé d'accomplir avec indépendance vos devoirs envers Dieu, nous ne vous adresserons point, au nom de la religion, des éloges et des félicitations. Car, nous le savons, ce que vous faites, vous le devez faire [1]. Pourtant, il est bien vrai de le dire : nous vivons dans un siècle où il est grand de faire son devoir. Un jour, de nombreux élus que votre exemple aura conquis à la grâce et conduits au ciel, vous béniront plus éloquemment que nous. Mais si nous n'entreprenons pas d'acquitter envers vous la dette de la religion, qu'il nous soit permis de vous bénir au nom de la société. C'est à ce qui nous est resté de

catis in duas partes? Si Dominus est Deus, sequimini eum : si autem Baal, sequimini illum. 3 Reg., XVIII, 21.

[1] Quod debuimus facere, fecimus. Luc., XVII, 10.

chrétiens sincères qu'elle devra son salut ; c'est par eux que la chose publique aura été préservée de sa ruine. Si l'Église de Jésus-Christ ne nous avait conservé cette semence précieuse, nous aurions eu le sort des cités que le feu a détruites [1]. Heureusement, au milieu du déluge, Dieu nous gardait un germe de résurrection ; ce germe, déjà éclos pendant le demi-siècle qui vient de finir, Dieu le confie, fécond et plein d'avenir, au demi-siècle qui s'ouvre [2] : de là naîtra un peuple que le Seigneur aura fait [3], un peuple de création nouvelle, une génération différente de l'autre, et qui louera le Seigneur [4].

Et vous, N. T.-C. F., qui avez marché jusqu'ici dans une autre voie, rentrez enfin dans le sentier de la vérité ; c'est le seul chemin qui conduise à l'ordre. Ne dites plus ce que vous avez dit longtemps : « Nous avons fait un pacte avec le mal; nous n'avons rien à craindre. Quand le fléau dévastateur passera, ce n'est point sur nous qu'il viendra; car nous avons mis notre espérance dans le mensonge, et jusqu'à présent le mensonge nous a bien servis [5] ». Non, ce langage n'est plus possible ; nul ne peut se flatter de trouver grâce devant l'ennemi qui nous menace. Que tous entendent donc l'invitation

[1] Nisi Dominus reliquisset nobis semen, sicut Sodoma facti essemus, et sicut Gomorrha similes fuissemus. Rom., IX, 29.

[2] Remisit seculo semen nativitatis. Sap., XIV, 6.

[3] Annuntiabitur Domino generatio ventura..., populus qui nascetur, quem fecit Dominus. Ps. XXI, 32.

[4] In generatione altera ; et populus qui creabitur laudabit Dominum. Ps. CI, 19.

[5] Dixistis enim : Percussimus fœdus cum morte... Flagellum inundans quum transierit, non veniet super nos : quia posuimus mendacium spem nostram, et mendacio protecti sumus. Isa., XXVIII, 15.

de l'Église : « Jérusalem, Jérusalem, reviens vers le Seigneur ton Dieu ». Je ne veux point la mort de cette société agonisante, dit le Seigneur, mais je veux qu'elle se convertisse et qu'elle vive [1].

A ces causes, etc.

[1] Ezech., XXXIII.

XI

DISCOURS

PRONONCÉ AU CERCLE CATHOLIQUE, SCIENTIFIQUE ET LITTÉRAIRE DE POITIERS, IV MARS MDCCCL.

DISCOURS

PRONONCÉ AU CERCLE CATHOLIQUE DE POITIERS.

MESSIEURS,

La sainte Écriture, toutes les fois qu'elle parle des jeunes gens, des jeunes hommes, emploie des expressions tout à fait particulières. L'homme en général, il nous est dit que Dieu « pousse envers lui les égards jusqu'au respect [1] ». Mais le jeune homme, et surtout l'élite des jeunes hommes, les jeunes hommes de choix : *electi juvenes* [2], les écrivains inspirés n'en parlent jamais froidement; leurs accents se colorent de poésie, s'animent, s'échauffent, se remplissent d'enthousiasme. On trouve à cet égard de beaux chapitres dans les Livres des Machabées. C'est à un cercle de jeunes hommes, de jeunes hommes choisis, que Jean, le disciple de l'amour, écrivait en ces termes : « Je vous écris, jeunes hommes, parce que vous êtes forts, et que le Verbe de Dieu demeure en vous, et que vous avez vaincu l'esprit du mal » [3].

[1] Sap., XII, 18. — [2] 2 Mach., XIII, 15. — [3] 1 Joann., II, 13, 14.

Et c'est d'un jeune homme aussi qu'il est raconté par les évangélistes que Jésus-Christ, après l'avoir entendu parler, le regarda, et qu'il l'aima : *Jesus autem intuitus eum, dilexit eum* [1].

Messieurs, je suis ici au milieu des jeunes hommes, des jeunes hommes d'élite de la cité et de la province que Dieu m'a confiées. Habitué à m'inspirer de la pensée des saintes Écritures, je ne saurais être froid en présence de cet âge qu'elles m'ont toujours représenté comme celui des nobles sentiments, des actions généreuses, des glorieux combats. Et puisque Jésus-Christ, accoutumé à vivre dans la société des anges, a néanmoins penché sa tête adorable pour regarder un jeune homme au visage et pour le mieux aimer par suite de ce regard, me pardonnez-vous, Messieurs, si je vous dis que j'aspirais à vous voir, à lire sur vos fronts, dans vos yeux? Et me permettez-vous d'ajouter que ce regard a eu le même effet que celui de Jésus, mon maître, et que, vous ayant regardés, je vous aime : *intuitus eum, dilexit eum*? Oui, dès ce moment, chacun de vous peut me considérer comme un ami et comme un père.

Je reviendrai quelquefois parmi vous, Messieurs; je me donnerai à moi-même cette satisfaction délicate, ce plaisir que j'appellerai divin, puisque Jésus-Christ l'a cherché, l'a goûté avant moi, le plaisir d'être face à face avec les jeunes hommes vertueux et distingués de mon diocèse. Aujourd'hui je me contente d'employer le langage de celui qui fut le plus jeune des apôtres, et je viens vous féliciter de ce que vous êtes forts, Mes-

[1] Marc., x, 21.

sieurs, de ce que vous êtes braves : *Scribo vobis, juvenes, quoniam fortes estis.* Oui, il y a de la force, il y a de la bravoure à garder sa foi, quand tant d'autres la perdent ; à demeurer enfant de l'Église, quand tant d'autres apostasient ; à conserver en soi le Verbe de Dieu, quand tant d'autres l'ont banni de leur âme : *quoniam fortes estis, et Verbum Dei manet in vobis.* Et il y a de la force, il y a de la bravoure aussi à triompher de soi, de ses passions, à demeurer fidèle à la vertu comme à la vérité ; à vaincre le démon du mal comme le démon du mensonge : *et vicistis malignum.* — Nous sommes arrivés à une époque assez semblable au règne d'Antiochus : époque d'abaissement universel. Tâchez que l'on puisse dire de vous, comme du jeune bataillon que commandaient les Machabées, que vous avez l'âme plus haute que ne semblaient comporter les temps dans lesquels vous vivez[1]. Que votre devise soit celle de ces jeunes soldats, la plus pure gloire des derniers âges d'Israël : « *Et si omnes Antiocho obediunt ego et fratres mei obediemus legi patrum nostrorum :* Quand tous sacrifieraient à l'erreur, moi et mes frères nous obéirons à la religion de nos pères[1] ! »

[1] Mach., II, 19, 20.

XII

DISCOURS

ADRESSÉ AUX MEMBRES DE LA CONFÉRENCE DE SAINT-VINCENT DE PAUL, POUR LA CLOTURE DE LA RETRAITE DES VIEILLARDS, LE DIMANCHE DE LA PASSION, XVII MARS MDCCCL.

DISCOURS

POUR LA CLOTURE DE LA RETRAITE DES VIEILLARDS.

Sanctificate jejunium, vocate cœtum coadunate senes.

Célébrez un jeûne saint, formez une pieuse réunion, assemblez les vieillards.

Prophète Joël, ch. I^er^.

Quel touchant spectacle il m'est donné de contempler en ce moment! D'une part, la jeunesse riche, studieuse de cette cité convoquant autour d'elle la vieillesse indigente pour lui procurer, à la suite de beaucoup d'autres bienfaits, celui des exemples et de l'enseignement religieux; d'autre part, la vieillesse répondant avec empressement à cet appel, et ouvrant son cœur à toutes les effusions de la grâce divine, à toutes les inspirations de la piété : rien, non, rien ne saurait émouvoir davantage mon âme. Je vois ici rassemblés ces deux âges si opposés dont l'Esprit-Saint lui-même a célébré le contraste : la jeunesse, avec cette force, cette vigueur, cette santé qui la font tressaillir; la vieillesse, avec

cette dignité, cette majesté des cheveux blancs qui commandent le respect : *Exultatio juvenum, fortitudo eorum : dignitas senum, canities*[1]. Et ce qui complète le contraste, c'est que les rangs sont distincts comme les âges. Une jeunesse, favorisée de la fortune, qui se fait en quelque sorte le bâton de la vieillesse moins fortunée, et non point seulement le bâton destiné à soutenir pour quelques jours sa marche chancelante, mais le bâton de son voyage vers le séjour éternel : admirable tableau que celui qui nous montre de tels rapprochements ! David avait désiré voir quelque chose de semblable quand il appelait à la fois autour des autels les vieillards et les jeunes hommes pour louer, pour chanter de concert le nom du Seigneur : *Senes cum junioribus laudent nomen Domini*[2].

Je vous parlerai donc, à vous d'abord, pieux vieillards, qui devez passer toujours les premiers. Je vous parlerai ensuite, jeunes apôtres ; j'ai besoin de vous parler. A vous vieillards, je parlerai comme Paul l'avait ordonné au jeune évêque Timothée : *Seniorem ne increpaveris, sed obsecra ut patrem* : Ne réprimandez point le vieillard, mais conjurez-le comme un père[3]. Et quant à vous, Messieurs, le grand apôtre m'a aussi tracé une règle qui vous est déjà connue : *Juvenes, ut fratres :* Les jeunes gens, vous les traiterez comme vos frères[4] : permettez-moi de redire ce mot, et que de vous à moi ce soit la règle établie pour toujours : *Juvenes, ut fratres.* De Timothée aux jeunes hommes de son troupeau, saint Paul a voulu qu'il en fût ainsi.

[1] Prov., XX, 29. — [2] Ps. CXLVIII, 12. — [3] Timoth., v. 1. — [4] Ibid.

Je viens donc à vous, ô vieillards, et je vous demande d'être sobres, chastes, prudents, fermes dans la foi, dans l'amour et dans la patience. C'est encore saint Paul qui me commande, à moi évêque, de vous tenir ce langage : *Senes ut sobrii sint, pudici, prudentes, sani in fide, in dilectione, in patientia* [1].

Oui, mes amis, je vous avertis, je me trompe, je vous conjure, *obsecro*, d'être sobres. Vous avez connu, presque tous, vous avez ressenti les rigueurs de l'infortune. A la misère est venu se joindre le poids des années. Sentant que la vigueur, que la vie vous échappent, vous êtes naturellement portés vers les substances vivifiantes par lesquelles vous espérez retrouver, ressaisir cette force, cette énergie qui s'en vont. Mais de l'usage à l'abus, il n'y a qu'un pas. De là cette recommandation, la première que l'apôtre m'ordonne de vous adresser : *Senes ut sobrii sint*. L'oubli des lois de la sobriété, c'est toujours une offense envers Dieu ; mais cet oubli chez un vieillard a quelque chose de plus contristant, parce qu'il avilit ce qui est souverainement digne de respect. La vieillesse, c'est une majesté, une majesté auguste. Or, combien n'est-il pas douloureux de voir cette majesté se déshonorer ! Non, dit saint Jean Chrysostôme, la place du vieillard n'est point dans la taverne à côté du jeune insensé : *Absurdum est si senex in taberna sedeat*. Le cœur se serre quand on le voit s'oublier et courir avec le peuple à la manière des enfants : *Instar pueri currens cum plebe*. Vieillard, continue le même docteur, tu te plains si l'on te manque de respect ; respecte-toi donc le premier. Dieu t'a honoré :

[1] Tit., II, 2.

Deus te honoravit; il a semé la blancheur sur ta chevelure : *candorem capilli dedit;* il a multiplié pour toi les prérogatives : *multam prærogativam dedit.* Pourquoi donc perds-tu cet honneur et cette gloire : *Quid illum honorem perdis*[1] ? Or, cette majesté de la vieillesse, rien ne l'abaisse, rien ne l'outrage comme l'excès contre lequel je m'élève en ce moment.

Il est un autre vice, je l'avoue, qui ne la déshonorerait pas moins. Avertissez les vieillards, dit saint Paul, afin qu'ils soient chastes. Sans doute, la glace des ans devrait avoir eu pour effet d'éteindre en eux le feu des passions. Mais n'est-il pas écrit que les passions dormiront avec l'homme dans la tombe, et que, jusque sous la pierre sépulcrale, les vices de son adolescence fermenteront dans ses os[2] ? Quand la jeunesse n'a pas été vertueuse, trop souvent la vieillesse est impure; et ce vice dans un âge avancé affecte un caractère plus odieux et plus infâme. Qui ne se souvient de ces deux vieillards de Babylone, qui, nous dit l'Écriture, avaient perverti leur propre sens et avaient détourné leurs yeux pour ne point voir le ciel et ne point se souvenir de la justice[3] ? Qui ne sait les embûches cruelles qu'ils dressèrent contre une femme innocente? Ah! que la vieillesse, elle que nous aimons à entourer d'hommages, que la vieillesse est digne de mépris, lorsqu'elle subit ainsi la tyrannie des passions! Vainement l'apôtre m'a défendu de réprimander le vieillard. En présence d'une telle ignominie, je

[1] Chrys. advers. spectacul.

[2] Ossa ejus implebuntur vitiis adolescentiæ ejus, et cum eo in pulvere dormient. Job, XX, 11.

[3] Dan., XIII, 9.

ne serais plus Timothée, je serais Daniel, et je m'armerais d'un zèle courageux contre ces endurcis qui n'ont vieilli que pour perpétuer les plus mauvaises passions de leurs anciens jours : *Inveterate dierum malorum* [1]. Mais je n'ai plus besoin de m'arrêter à cette supposition : votre vieillesse sera désormais toujours vertueuse et chaste. En même temps, elle sera prudente : *Senes ut sint prudentes.*

La vieillesse, c'est l'âge de l'expérience. En mille endroits, l'Écriture exalte la sagesse des anciens et recommande aux jeunes gens de suivre les conseils des vieillards. Oui, mes bons amis, votre âge vous rend les conseillers d'office de tout ce qui vous entoure. La jeunesse vous écoute, et vos paroles sont, du moins elles doivent être pour elle des oracles. Si donc vous alliez démentir votre réputation de prudence; si, recélant dans votre âme de secrètes passions d'intérêt, d'orgueil, de perversité, ou abritant encore une lamentable légèreté sous vos cheveux blancs, vous exerciez autour de vous une fatale influence; si vos paroles n'étaient pas réservées, si vos récits n'étaient pas convenables, Dieu et les hommes vous en demanderaient un compte sévère. « Il y a trois choses que mon âme ne peut tolérer, dit le Seigneur, et la troisième de ces choses, c'est un vieillard fat et sans jugement : *Senem fatuum et insensatum* [2] ». Ah! plutôt soyez dans vos familles comme ces patriarches de l'antiquité dont la sagesse est demeurée un proverbe. Justifiez les éloges que l'Esprit-Saint vous a donnés. « Qu'il est beau, s'est écrié le Sage,

[1] Dan., XIII, 52. — [2] Eccli., XXV, 4.

qu'il est beau le jugement d'une tête blanchie ! Que la sagesse va bien à ces vétérans de la vie ! *Quam speciosum canitiei judicium ! Quam speciosa veteranis sapientia !* Une vieille expérience, voilà la couronne du vieillard : *Corona senum multa peritia ;* et sa gloire, c'est la crainte du Seigneur : *et gloria illorum, timor Domini*[1]. »

Aussi je m'empresse d'ajouter que vous devez être fermes dans la foi : *Senes ut sint sani in fide.* Oui, mes amis, si votre corps est affaibli, fatigué, il faut que votre âme reste saine et forte dans la foi. La foi, hélas ! presque tous vous avez jeté vos racines dans un siècle où elle fut fortement attaquée, fortement ébranlée. Le doute, l'impiété, le blasphême ont régné autour de vous, peut-être même en vous. Ah ! désormais, soyez courageux dans l'accomplissement de vos devoirs, dans la pratique de votre religion. Jamais un acte de lâcheté, jamais une fausse honte, un mauvais respect humain, quand il s'agira de Dieu. Dites-moi, vous connaissez l'histoire du vieux pontife Polycarpe que l'on voulait faire renoncer à Jésus-Christ. « Moi, répondit-il, mais il y a quatre-vingt-dix ans que je sers le Seigneur et il ne m'a jamais fait aucun mal ! Comment pourrai-je outrager mon Dieu qui ne m'a fait que du bien ? » C'est le langage que vous tiendrez vous-mêmes. Et si jamais on voulait vous faire trahir votre conscience, vous direz encore comme le vieil Éléazare : *Non enim ætati nostræ dignum est*[2] : Non, de feindre, de dissimuler, de cacher, de déguiser sa foi, cela n'est pas digne de notre âge. Je serai chrétien, je le serai franchement ; et par-là j'honorerai

[1] Eccli., XXV, 6, 7, 8. — [2] 2 Machab., VI, 24.

mes cheveux blancs, et je me montrerai digne de ma vieillesse : *Senectute dignus apparebo* [1]. Mes amis, croyez-moi, rien n'est plus beau, rien n'est plus touchant qu'un vieillard qui accomplit noblement ses devoirs envers Dieu. Rien n'est attendrissant comme de voir celui qui va bientôt entrer dans la maison de son éternité, s'avancer dans le temple de Dieu, s'asseoir à la table de celui qui a réjoui sa jeunesse et qui s'apprête à lui rendre une jeunesse éternelle.

Saint Paul veut que vous soyez fermes dans la foi, mais aussi dans la charité, dans l'amour : *In dilectione*. Parfois, le vieillard endurcit son cœur, il n'aime plus que lui-même, il est égoïste. Les mauvaises natures deviennent, avec le temps, de plus en plus étrangères à toute émotion de charité, à toute inspiration d'amour. Chez le vieillard chrétien, chez le vieillard religieux, au contraire, le cœur ne vieillit point ; il est toujours jeune pour aimer : *Ut sint sani in dilectione*. Voyez ce père, cet aïeul, entouré de ses enfants, de ses petits-enfants. Après le saint amour de Dieu, rien n'est vivant en lui comme l'amour de tous ceux qui l'entourent, de tous ceux qui lui appartiennent ; son cœur déborde de sentiment ; c'est un trésor inépuisable de tendresse. Voilà ce qu'est la vieillesse quand elle est vraiment chrétienne.

Enfin, je n'ajoute qu'un dernier mot: *Ut sint sani in patientia :* il faut que vous soyez patients. Votre âge est celui des infirmités, des souffrances. Elles vont parfois si loin, elles sont si cruelles que la vie devient un fardeau. Ah! mes amis, courage ; vous avez fourni

[1] 2 Machab., VI, 27.

une longue carrière, vous approchez du but; ce n'est plus le moment de vous désespérer; encore quelques pas, et vous obtiendrez la couronne. Puis, voyez quels motifs de patience. Si vous avez des jours tristes, des jours mauvais sur cette terre, n'en avez-vous pas aussi d'heureux? Depuis huit jours, par exemple, que d'adoucissements le ciel ne vous a-t-il pas envoyés! Soyez-en sûrs, Dieu ne vous abandonnera jamais. Chacun de vous ne peut-il pas dire comme David: « J'ai été jeune, et me voilà vieux; or je n'ai jamais vu le juste délaissé ni ses enfants manquant de pain [1]». Le pain? Aujourd'hui vous allez manger le pain des anges, et c'est l'avant-goût du pain éternel que Dieu vous réserve dans les cieux.

Mais je vous ai trop longtemps fatigués, mes amis: j'ai oublié que l'Esprit-Saint a dit de ne pas parler beaucoup là où sont les vieillards: *Et ubi sunt senes non multum loquaris* [2]. C'est à vous que je m'adresse maintenant, jeunes hommes, jeunes apôtres qui avez ici assemblé ces vieillards.

De toutes les œuvres que vous suggère votre zèle, aucune n'est plus efficace, n'est plus fructueuse que celle-ci. Vous ouvrez à ces âmes qui se détacheront bientôt du corps périssable auquel elles sont attachées, vous leur ouvrez les portes de la béatitude éternelle. Dieu vous en récompensera, Messieurs; vous recevrez pendant le cours de votre vie, vous recevrez dans votre personne, dans celle de vos enfants, de vos familles, des grâces nombreuses en échange de ce que vous avez fait

[1] Ps. XXXVI, 25.—[2] Eccli., XXXII, 13.

à ces vieillards. Mais votre œuvre aura dès à présent ses résultats et ses récompenses. On l'a dit, Messieurs, le respect a disparu de la terre pour faire place au mépris. Or, quelle grande leçon de respect vous donnez en ce moment ! Oui, cette enceinte depuis huit jours, c'est vraiment l'école du respect. Dieu a voulu que la vieillesse fût un objet de culte. « Levez-vous, a-t-il dit, devant la tête blanchie des anciens : *Coram cano capite consurge et honora personam senis, et time Dominum* [1]. » C'est Dieu lui-même, l'ancien des jours, qui veut être honoré dans le vieillard. Jésus-Christ a transporté dans le vocabulaire de la loi nouvelle ce respect, ce culte du vieillard. Le divin Sauveur ayant institué sur la terre un sacerdoce a voulu que le prêtre, le pontife, n'eussent pas d'autre nom que celui de vieillard : *Presbyter*, *Senior*. Et, conformément à cette disposition divine, toutes nos langues modernes, nées depuis que le monde a reçu le baptême chrétien, ont consacré une touchante, une magnifique synonymie entre le nom du vieillard et la plus honorifique de toutes les dénominations. Qui ne sait que *Seigneur* vient de *Senior*? et que, par conséquent, lorsque la foi du peuple chrétien, après tant d'autres distinctions supprimées, appelle encore l'évêque du titre de *Monseigneur*, elle ne lui attribue d'autre dignité que la dignité parfois anticipée des cheveux blancs. Voilà comment le christianisme a entendu le respect de la vieillesse. Une nation sans respect, l'Ecriture la définit ainsi : « J'amènerai sur eux une nation lointaine, nation mauvaise, nation qui parle une autre langue, et qui ne respecte pas les vieillards, qui n'a pas pitié des vieillards : *Qui non sunt reveriti senem* [2]...

[1] Levit., XIX, 32. — [2] Baruch., IV, 16.

Neque senum miserti sunt [1]. Vous, Messieurs, vous avez compris le vieillard selon les principes de la foi chrétienne; vous l'entourez, non pas seulement de soins, mais de respect, il est un objet de culte pour vous. Pour moi, je m'attendris en songeant qu'il y a ici plus de lustres rassemblés que le monde n'en a comptés depuis la création : nous avons en face de nous plus de soixante siècles. Ces têtes dégarnies par le temps, j'ai appris d'un disciple de Platon, devenu évêque dans l'Église de Jésus-Christ, qu'elles sont le domicile de la sagesse, le temple de la divinité : *Depilatum caput, prudentiæ domicilium, divinitatis templum* [2]. Et parce que ma foi me fait ainsi considérer les choses, à cause de cela je verse des larmes d'attendrissement quand je vois vos attentions, vos égards, vos respects pour ces vieillards : *Honora personam senis, et time Dominum.*

A leur tour, Messieurs, ces vieillards vous rendront des témoignages d'honneur qui seront pour vous bien flatteurs : *Habebo honorem apud seniores juvenis.* Quand vous traverserez les rues de la cité, ils vous démêleront parmi tant d'autres jeunes gens qu'ils ne connaissent point et dont ils ne sont pas connus; ils vous reconnaîtront, et se levant péniblement de leur siége, ils se tiendront debout à votre passage, et vous adresseront un sourire de reconnaissance : *Videbant me, et senes assurgentes stabant* [3]. Enfin quand leurs lèvres seront sur le point de se fermer, elles se rouvriront encore une fois pour vous bénir : *Benedictio perituri super me veniebat* [4]. C'est cette bénédiction des vieillards que je substitue aujourd'hui à la mienne, Messieurs, et que je vous souhaite au nom du Père, du Fils, et du Saint-Esprit.

[1] Thren., IV, 16.— [2] Synesius, epist.— [3] Job, XXIX, 8.— [4] Ibid. 13.

XIII

DISCOURS

POUR L'ANNIVERSAIRE DU MIRACLE DES CLEFS, PRONONCÉ DANS L'ÉGLISE DE NOTRE-DAME DE POITIERS, LE LUNDI DE PAQUES, PREMIER AVRIL MDCCCL.

DISCOURS

POUR L'ANNIVERSAIRE DU MIRACLE DES CLEFS.

Nisi Dominus custodierit civitatem, frustra vigilat qui custodit eam.

Si le Seigneur ne se fait lui-même gardien de la cité, c'est en vain que veillent ceux qui sont préposés à sa garde.

(*Ps.* 126.)

Mes Très-Chers Frères, quel que soit l'événement miraculeux dont vos pères ont conservé la mémoire depuis tant de siècles, quels que soient les ennemis contre lesquels vous avez été défendus par la protection de la Vierge Marie, quelle que soit enfin, quant aux dates et aux accessoires du fait principal, la valeur historique du récit consigné depuis bientôt quatre cents ans dans vos archives municipales, je suis heureux de venir aujourd'hui dans ce beau temple, acquitter, pour ma part, la dette traditionnelle de gratitude, de piété, d'amour, que le patriotisme poitevin a contractée envers sa libératrice. J'accepte sans hésiter l'aimable légende qui me montre entre les mains de Marie les clefs que les défenseurs de

la cité croyaient perdues, et qu'un citoyen coupable avait vainement tenté de livrer à l'ennemi. Je m'agenouille avec vous devant l'image de votre sainte protectrice, et je vénère entre ses mains les clefs d'argent que votre reconnaissance y a déposées.

Ah ! des clefs entre les mains de Marie, qu'il y a de pensées vraies et touchantes enveloppées sous l'écorce de ce fait ! La piété envers Marie, qui a revêtu mille formes, n'en saurait trouver une autre plus aimable, plus expressive.

Il est écrit : « Si le Seigneur ne garde lui-même la cité, c'est en vain que veillent ceux qui sont préposés à sa garde. » De saints docteurs ont appliqué cette parole à Marie, et ils ont dit : Si la Mère du Seigneur ne se fait pas gardienne de la cité, la vigilance des sentinelles sera impuissante. Et de quelle cité parlaient-ils donc? Ah ! M. F., ne savez-vous pas que notre âme, que l'âme du chrétien est souvent comparée à une ville, à une cité fortifiée? Or cette cité a des portes, ce sont nos sens. Et ces portes, elles ont besoin d'être gardées : il y faut même une garde sévère, sinon l'ennemi, qui rôde sans cesse autour de nous, peut faire des incursions terribles dans la place. Les portes de cette cité, trop souvent nous n'avons pas la main assez forte, assez sûre pour en défendre l'entrée. Par exemple, nos yeux n'ont-ils pas été souvent des portes ouvertes à l'ennemi? L'Esprit-Saint s'est-il trompé, quand il a dit que c'est l'œil qui a ravagé l'âme : *Oculus deprædatus est animam*[1]. Ce jeune homme, tout à l'heure, était un ange. Il n'a

[1] Thren., III, 51.

pas su garder les portes de son âme, les avenues de son cœur; il n'a pas su faire, comme le grand homme de l'Idumée, un pacte avec ses yeux [1], et la mort est montée par les ouvertures, elle est entrée par les portes de la cité : *Ascendit mors per fenestras*[2]. L'oreille aussi, ah! trop souvent, n'a-t-elle pas été une porte mal gardée par où l'ennemi s'est introduit? Cette jeune enfant avait été l'objet de la vigilance maternelle la plus assidue, elle avait été entourée des soins les plus délicats; et voilà que maintenant le trouble est dans son âme, et l'ange qui veille à côté d'elle pleure sur un premier échec de son innocence. Ah! une parole impure, projectile meurtrier, a pénétré par l'ouïe jusqu'au cœur. Je m'arrête, M. F.; oui, notre âme est une cité, une cité dont les portes sont presque toujours mal gardées quand elles ne sont gardées que par nous-mêmes. Heureux lorsque nous ne devenons pas complices de l'ennemi qui assiége la place, et que, victimes de notre propre trahison, nous ne livrons pas nous-mêmes les clefs de notre cœur!

Puisque nos mains ne sont pas assez sûres pour conserver, pour défendre cette clef de notre cœur, à quelles autres mains irons-nous la confier? La question est résolue : considérez cette image de Marie, et voyez ces clefs que vos aïeux ont mises entre ses mains. O Vierge sainte, heureux ceux qui vous ont choisie pour la dépositaire de leur trésor! heureux ceux qui vous ont confié les clefs de leur âme! heureux ceux pour qui vous êtes cette porte de sûreté dont parle la Sainte-Écriture : *Ostium*

[1] Job, XXXI, 1.—[2] Jerem., IX, 21.

circumstantiæ [1] ! Heureux ceux qui ne peuvent plus, en quelque sorte, disposer d'eux-mêmes; ceux qui se sont dépossédés du droit de se trahir, de se vendre à l'ennemi, attendu que leur cœur vous appartient, et qu'ils vous en ont remis la garde pour toujours!

Je le dis hardiment, M. F., aucun chrétien n'a jamais conservé intact le trésor de son innocence, qu'autant qu'il en a confié le soin à Marie. Si la Mère du Seigneur ne garde pas la cité, c'est en vain que celui qui veut la défendre s'épuise en veilles et en fatigues. Un jour, le sommeil le gagnera; la clef tombera de ses mains; l'ennemi la ramassera, et la cité sera prise d'assaut.

Vous donc, ô mères chrétiennes, sur les bras de qui j'aperçois les têtes blondes de vos nouveaux-nés, venez remettre dès à présent entre les mains de Marie la clef de cette petite âme qui ne fait encore que s'épanouir. Le miracle des clefs, ah! demandez à Marie qu'elle le renouvelle un jour au profit de ce cher enfant lorsqu'il aura grandi. Le jour où, devenu jeune homme, il voudrait livrer son cœur à l'ennemi, ah! qu'une heureuse impuissance l'arrête, qu'une céleste industrie lui ait soustrait à lui-même les clefs de son âme, qu'il les cherche vainement, jusqu'à ce que, amené aux pieds de l'image de Marie, il les aperçoive là, soigneusement, religieusement conservées entre ces mains divines où elles avaient été déposées par sa mère selon la nature.

Le miracle des clefs, ah! jeune homme qui m'entendez, il s'est déjà accompli pour vous. Je veux vous le dire, mon jeune frère : vous avez fait tout ce qu'il fallait

[1] Ps. CXL, 3.

pour tomber entre les mains de l'ennemi ; vous avez donné libre carrière à votre imagination, à vos sens ; vous vous êtes nourri de lectures frivoles, dangereuses. D'autres, moins imprudents que vous, ont succombé ; l'ennemi est entré ; la place a été prise, pillée, ravagée. Et vous, malgré vos incroyables témérités, malgré ce dégoût, cet abandon de la prière, de la confession, de l'eucharistie, oui, malgré tant de fautes, malgré tant d'omissions, par quel privilége singulier avez-vous sauvé néanmoins jusqu'ici la principale forteresse de votre âme? Vous qui avez été au-devant des périls, qui avez médité plus d'une fois votre propre ruine, qui n'avez attendu que l'occasion de vous donner à l'ennemi, encore une fois, par quel prodige avez-vous pu rester sain et sauf au milieu de cette cité démantelée de toutes parts et dont les clefs depuis longtemps étaient tombées de vos mains? Ah ! mon jeune frère, je vais vous l'apprendre : les clefs de votre cœur, dont l'ennemi eût fait un si funeste usage, une main attentive les avait recueillies. Marie, que vous avez aimée dès votre enfance, Marie à qui votre mère vous a tant de fois recommandé, Marie que vous n'avez pas entièrement oubliée, Marie, elle toute seule, a sauvé votre cœur de l'assaut, du pillage, de l'incendie, de la ruine. Ah ! mon jeune ami, imitez la gratitude de vos aïeux : ils ont établi une fête en l'honneur du miracle des clefs ; reconnaissez vous-même et célébrez ce miracle qui s'est renouvelé pour vous d'une façon mille fois plus touchante encore ; et désormais ne soyez plus imprudent, désormais surtout accomplissez tous les devoirs religieux par lesquels vous vous montrerez un digne enfant de Marie.

Je m'arrête, mes Frères; je n'ai voulu vous dire que quelques mots.

Le miracle des clefs, ah! Vierge sainte, vous me voyez aujourd'hui à vos pieds pour vous conjurer de le reproduire aussi en ma faveur. Le pouvoir spirituel que Jésus-Christ a donné à ses prêtres, à ses pontifes, la théologie le nomme le pouvoir des clefs. J'en étais mille fois indigne; mais le Seigneur, en me faisant évêque de ce diocèse, m'a ordonné d'y exercer ce pouvoir des clefs. Il m'a été dit : Tout ce que tu ouvriras sur cette terre sera ouvert dans le ciel, tout ce que tu fermeras sera fermé dans le ciel. Hélas! je savais à peine peut-être tenir les clefs de mon âme, et Jésus-Christ m'a donné les clefs de plus de six cent mille âmes. Ne serai-je point pour cette cité de Poitiers, pour ce vaste diocèse, sinon un gardien traître et perfide, ce qu'à Dieu ne plaise! du moins un gardien lâche et négligent? Devenu évêque, aurai-je les mains assez fortes, assez fermes pour ne jamais livrer les clefs à l'ennemi? Aurai-je les mains assez industrieuses pour ouvrir les cœurs à Dieu et les fermer au démon, ainsi que l'Église l'ordonne au plus jeune lévite, quand, par la tradition des clefs, elle lui confère la première participation du sacerdoce : *Corda fidelium aperiatis Deo, claudatis diabolo* [1]? Oh! Marie, qu'elles soient en vos mains, toujours en vos mains, les clefs que Dieu m'a données! Avant d'entrer en possession du siége du grand Hilaire, je suis venu déposer à vos pieds le symbole et tous les insignes de ma juridiction. Vierge Marie, servez-vous de ces clefs

[1] Pontif. Roman. De ordinatione Ostiarii.

à ma place ; ouvrez à Dieu les cœurs que sans vous je ne saurais lui ouvrir ; fermez au démon les cœurs que sans vous je ne saurais pas lui fermer. Vous avez, vous, ô Vierge, la clef des cœurs : Dieu vous a prêté sa toute-puissance sur les hommes. Vous avez, d'autre part, la clef de la grâce : *Clavigera gratiæ ;* Dieu vous a donné autorité sur tous ses trésors spirituels. D'une main, donc, ouvrez les cœurs ; de l'autre, ouvrez le trésor de la grâce. Exercez par vous-même ce pouvoir des clefs, dont, à moi seul, je m'acquitterais si mal, et dont je ne veux user jamais que sous votre dépendance et après avoir pris vos conseils par une prière que vous exaucerez toujours. Car, je l'ai compris, si la Mère du Seigneur ne gardait pas la cité, c'est en vain que moi, faible gardien, je m'épuiserais en veilles, en fatigues.

Mais, ô Marie, gardez aussi, gardez les clefs de cette cité temporelle qui sont confiées à votre vigilance. Que le trouble, la discorde, la jalousie, la haine n'y pénètrent jamais ! que l'esprit de révolte, d'insubordination, que les projets violents, les complots criminels en soient éloignés pour toujours ! Nous avons de dignes magistrats, une milice fidèle ; oui, mais à un certain jour donné si le Seigneur, si la Mère du Seigneur ne gardent pas la cité, ne protégent pas la patrie, tous les efforts humains seront peut-être impuissants, inutiles. Voilà pourquoi, ô Marie, nous célébrons aujourd'hui cet anniversaire avec un sentiment tout particulier du besoin que nous avons de votre protection. Ah ! puisque vous avez accepté des mains de nos pères les clefs de cette ville de Poitiers, vous êtes, en quelque sorte, responsable de sa paix, de sa tranquillité. Bannissez-en à jamais le mal, et

surtout le péché, la corruption, le vice, qui sont les plus grands de tous les maux. Sous ces clefs, que de jeunes cœurs confiés à votre tutelle! Veillez toujours sur leur vertu, et que votre ville soit la ville de la sainteté et de l'innocence!

Enfin, ô Marie, vous n'avez pas seulement entre vos mains les clefs de notre cité, vous tenez aussi les clefs de la cité d'en haut. Vous êtes appelée la porte du ciel, et l'aimable saint Ephrem nous dit que vous en êtes la serrure : *Reseramentum cœli*. C'est là le fondement principal de notre confiance. Car nos péchés, nos passions, d'accord avec les cohortes infernales, se pressent à l'entrée du séjour éternel pour nous en disputer l'accès. Si la Mère de Dieu ne garde pour nous les abords de cette cité, nous n'y entrerons jamais. O Marie! vous tenez en vos mains cette clef de David qui ouvre et après laquelle personne ne ferme [1]. Nos prévarications, nos fautes nous auraient retenus devant les portes de la demeure de toute sainteté; mais votre entremise puissante et miséricordieuse les ouvrira en notre faveur. Ce sera, pour nous, une dernière fois, le miracle des clefs. Ainsi soit-il.

[1] Is., XXII, 22.

XIV

LETTRE PASTORALE

AU CLERGÉ DIOCÉSAIN, CONCERNANT PLUSIEURS POINTS D'ADMINISTRATION ECCLÉSIASTIQUE.

(PREMIER AVRIL MDCCCL).

LETTRE PASTORALE

CONCERNANT PLUSIEURS POINTS D'ADMINISTRATION ECCLÉSIASTIQUE.

I. Il nous tardait, Messieurs et chers Coopérateurs, de pouvoir épancher notre cœur dans le vôtre et de vous entretenir des divers intérêts qui nous sont communs, de ce que nous pouvons appeler nos affaires de famille. Ce n'est donc point aux fidèles de notre diocèse, c'est au clergé, c'est-à-dire à nos frères dans le sacerdoce, que cette lettre s'adresse; et, quoiqu'elle ne redoute point la lumière du grand jour, elle n'est pas destinée cependant à une lecture publique.

Que de pensées nous aurions besoin d'échanger avec vous, Messieurs! Que d'observations nous aurions soit à vous présenter, soit à recueillir de vous! Jamais fut-il plus nécessaire que la milice sainte se montrât unie, compacte, pénétrée d'un même sentiment, tendant à un même but? Ce précieux concert de l'évêque et de ses prêtres, il ne peut sans doute s'établir qu'avec le temps dans un diocèse aussi étendu et cultivé par un si grand

nombre d'ouvriers évangéliques. Aussi, quoique déjà beaucoup d'entre vous se soient empressés de venir nous visiter, quoique nous sachions presque tous vos noms, et que nous ayons acquis une certaine vue générale sur l'importance et le caractère du territoire confié à chacun de vous, nous ne vous connaîtrons bien cependant que quand nous vous aurons vu chez vous, au milieu de votre troupeau, entourés de vos œuvres et recueillant déjà peut-être des fruits abondants de vos utiles travaux. Que ne nous est-il donné, dès cette première année de notre épiscopat, de réaliser notre vœu le plus cher! Que n'avons-nous assez de loisir, assez de force, pour aller, le bâton du voyageur à la main, frapper le soir à la porte de votre presbytère, nous asseoir à votre table frugale, recevoir votre fraternelle hospitalité, converser avec vos enfants spirituels qui sont devenus les nôtres, étudier les besoins divers de votre paroisse, applaudir aux résultats déjà obtenus, aider de notre concours les entreprises que vous projetez encore! Nous vous l'avons dit, et c'est le fond de notre cœur, nous ne nous croirons véritablement l'évêque, le pasteur de ce diocèse que quand nous aurons *fait connaissance avec le visage de notre troupeau* [1], avec *les brebis* et *les agneaux* [2], avec les prêtres et les fidèles; quand nous pourrons dire, à l'exemple du divin Pasteur de nos âmes : *Je connais mes brebis, et mes brebis aussi me connaissent* [3].

En attendant cette visite si désirée, nous prévoyons avec bonheur l'époque où vous viendrez vous-mêmes vous ranger autour de nous pendant la semaine que

[1] Prov., XXVII, 23. — [2] Joan., XXI, 16, 17.—[3] Joan., X, 14.

vous consacrez chaque année aux pieux exercices d'une sainte retraite : semaine de grâces, de bénédictions, en laquelle vous pourrez vous rendre compte à vous-mêmes et devant Dieu de votre administration, et recevoir de notre bouche les avis paternels que Dieu placera sur nos lèvres. Nous ne savons point encore l'époque précise où commenceront ces pieux exercices; mais nous serons sorti nous-même depuis peu de jours de cette sainte et solennelle assemblée qui réunira tout l'épiscopat de notre province ecclésiastique; par conséquent, nous vous apporterons beaucoup plus que nos faibles lumières, puisque ce seront les lumières du Concile tout entier, du Concile présidé, conduit par l'Esprit-Saint lui-même. Presque tout ce qui était dans notre pensée, ce que nous aurions peut-être entrepris de notre propre autorité, aura été discuté, approfondi dans cette vénérable réunion. Les difficultés de l'initiative nous sont ainsi épargnées; et nous en bénissons Dieu, qui soulage par là notre faiblesse, qui calme notre conscience, et qui, en centuplant nos forces, allége notre responsabilité.

Nous remettons donc à cette époque, Messieurs, une grande partie des communications que nous aurions à vous faire. D'ailleurs, croyez-le bien, nous ne sommes point venu vers vous avec un esprit porté à la nouveauté, encore moins à la précipitation. Nous ne voulons point détruire, mais conserver, utiliser, féconder ce qui existe. Nos vénérables prédécesseurs nous ont laissé peu à créér; nous trouvons debout toutes les institutions les plus désirables, soit pour la fécondité du ministère pastoral, soit pour la vigueur de la discipline ecclésiastique. Il ne nous reste qu'à en tirer parti; et c'est pour cela

que, dès aujourd'hui, nous vous entretiendrons de quelques-uns des points qui ont le plus fixé notre attention ; nous voulons parler des *Conférences ecclésiastiques*, des *Missions paroissiales*, et de la *Caisse de retraite des prêtres âgés ou infirmes*.

II. Conférences ecclésiastiques. L'institution de ces réunions pieuses et savantes date bientôt de deux siècles dans le diocèse de Poitiers. Nous avons sous les yeux les ordonnances portées à cet égard par nos illustres prédécesseurs, H. Fortin de la Hoguette en 1683 et J. de la Poype de Vertrieu en 1712. Notre bibliothèque épiscopale possède en outre un volume entier d'instructions de M. de Saint-Aulaire concernant les sujets des conférences pendant le long cours de son épiscopat. Enfin notre prédécesseur immédiat s'est empressé de rétablir ces précieuses réunions ; et s'il est vrai que, par suite de nos derniers troubles politiques, quelques parties du diocèse se sont ralenties dans leur zèle pour l'exécution de l'ordonnance du 15 septembre 1843, on peut dire néanmoins qu'elle est demeurée partout ailleurs en pleine vigueur. Notre intention est qu'à l'avenir il n'y ait aucune interruption dans l'observation de cette loi diocésaine, utile aujourd'hui plus que jamais. Le prêtre, Messieurs, est tenu de savoir, de savoir beaucoup ; *ses lèvres doivent être les dépositaires de la science* [1]. Cela est vrai dans tous les temps ; cela est plus vrai encore dans les siècles d'erreur et de fausse philosophie. Plus une science mensongère et artificieuse multiplie au sein de la société les lueurs perfides et les feux trompeurs, plus le flambeau de la vérité doit être porté d'une main ferme

[1] Malach., II, 7

et assurée par le sacerdoce. Ce serait calomnier le clergé contemporain que de lui contester beaucoup de lumières. Nous ne sachons pas qu'aucun des divers corps savants de notre siècle puisse avec justice taxer l'Église d'infériorité ; et *s'il fallait se glorifier, ce qui n'est pas expédient* [1], mais enfin si la mauvaise foi de nos adversaires nous y forçait, nous pourrions dire avec le grand apôtre : *In quo quis audet, audeo et ego : En quel genre excellez-vous où je n'excelle pas, moi aussi?* Et, toute modestie à part, l'Église serait plus d'une fois en droit d'ajouter : *Plus ego* [2]. Cependant, Messieurs, si nous ne devons pas souffrir l'injustice de nos accusateurs, nous ne devons pas non plus nous faire illusion à nous-mêmes sur ce que l'époque dans laquelle nous vivons demande de nous. Or, si nous considérons les besoins et les caractères de ce siècle, il faut l'avouer, le clergé, qui sait beaucoup, doit travailler à savoir encore davantage. Un certain nombre de prêtres, hommes de zèle et de dévouement, ne sont pas assez hommes d'étude. Ils ont oublié que les occupations les plus multipliées du ministère n'ont manqué à aucun de ces grands docteurs, de ces hommes éminents qui nous ont laissé dans leurs volumineux écrits des témoignages incontestables d'une érudition variée et d'une science profonde, et que l'existence la plus agitée n'est point incompatible avec le travail et l'étude quand le travail est devenu un besoin et l'étude une seconde nature. Nous pourrions citer à cet égard des exemples incroyables. Et qu'on ne nous objecte pas les catastrophes, les ruines politiques au milieu

[1] 2 Cor., XII, 1.—[2] Ibid., XI, 21. 23.

desquelles s'écoule notre vie. Les pressentiments sinistres, les symptômes alarmants qui découragent les enfants du siècle, ne doivent point troubler la paix, ralentir l'ardeur, ni abattre l'énergie des enfants de Dieu. Que ceux qui ont placé leur fin dernière ici-bas se désespèrent quand les choses d'ici-bas menacent de leur échapper ; nous, qui avons consacré notre vie au service de Dieu, au salut des âmes, aux intérêts éternels, nous savons prendre notre parti, en ce qui nous concerne, de tous les revers humains, des vicissitudes passagères du temps. *Là où est notre trésor, là est notre cœur* [1] ; or notre trésor est au ciel, et il n'a pas été atteint. Quand la terre se dissout, se fond comme la cire, les cieux restent fermes et inébranlables. Il y a plus ; pour les enfants de Dieu, pour les véritables chrétiens qui vivent de la vie de l'esprit, de la vie de la foi, de la vie surnaturelle et divine, il est une paix, il est une confiance qui croissent en proportion du trouble et de l'agitation générale. *Que d'autres aient peur*, dit le prophète, *moi je ne crains pas : paveant illi, et non paveam ego* [2]. Que dis je ? Ces jours stériles dans lesquels l'esprit humain n'enfante plus, sont pour l'Église des époques fécondes. N'est-ce pas sous la meule, sous le pressoir du vieil empire romain que les premiers défenseurs du christianisme ont enfanté leurs incomparables apologies ? Et n'est-ce pas au bruit de ce même empire croulant de toutes parts, à la lueur de l'incendie du monde civilisé, sous le glaive étendu des barbares, que les immortels docteurs du quatrième et du cinquième siècle ont produit ces chefs-d'œuvre qui

[1] Matth., VI, 21. — [2] Jerem., XVII, 18.

leur ont valu le titre glorieux de Pères de l'Église. Ah ! nos chers Coopérateurs, nous n'avons pas la prétention d'égaler jamais ces sublimes génies ; mais ce serait pour nous une honte de ne pas les suivre au moins de loin et de laisser s'effacer la trace de leurs pas. Si donc nous vous proposons quelque point de nos dogmes sacrés ou de la sainte morale de l'Église à approfondir, si nous vous demandons de commenter une page de nos livres inspirés, ne nous alléguez pas contre vos scientifiques réunions l'instabilité des temps présents. Qu'était-ce donc que les jours pendant lesquels saint Jérôme traduisait et commentait la Bible tout entière? Qu'était-ce que les jours pendant lesquels saint Augustin combattait, écrivait, discutait si sûrement sur tous les points de la philosophie chrétienne et de la religion révélée? Sourd au bruit des armes qui retentissait autour de lui, mais toujours sur la brèche pour défendre et faire triompher la foi de l'Église, il ne cessa d'écrire que le jour où il cessa de vivre, et il mourut la veille du jour où Hippone fut prise par les barbares. Non, Messieurs, les événements qui frappent de frayeur et d'immobilité les hommes de la terre ne doivent ni glacer nos courages, ni briser nos armes ; or nos armes à nous, ce sont les livres sacrés, les écrits des Pères, la doctrine de l'Église. La cité serait déjà prise, les soldats seraient déjà entrés dans la place, que nous devrions être trouvés, comme Archimède, occupés à résoudre les problèmes de la science, je veux dire de la science divine qui est la nôtre. Et ne serait-ce pas encore là le plus sûr moyen de trouver grâce devant la barbarie triomphante?

Vous ne perdrez donc rien de votre amour pour l'é-

tude, Messieurs, et vous n'interromprez point les Conférences qui ont pour objet d'entretenir cette ardeur. Il nous a semblé toutefois que le règlement de ces réunions pourrait être utilement modifié sur quelques points. Nous l'avouons, le programme de chaque mois nous a paru trop chargé. Une homélie, quatre sujets de dissertations, et cela pour une réunion de prêtres dont le chiffre moyen ne s'élève pas à dix, assurément c'est trop, beaucoup trop. Quand les sujets sont ainsi multipliés, la quantité du travail nuit à la qualité; la superficie remplace la profondeur. Un célèbre rhéteur a dit : *Timeo virum unius libri.* Le théologien solide, redoutable, est celui qui prend les questions une à une, qui scrute, qui approfondit celle qu'il a adoptée, qui descend dans les entrailles du sujet. Nous croyons que, comme on serait bien vite parfait si l'on acquérait une vertu chaque année, on serait bien vite savant si l'on approfondissait chaque année un sujet de doctrine, ou de morale, ou d'histoire, ou de droit canonique, ou de liturgie : d'autant que toutes les vérités sont sœurs, comme les vertus; elles sont liées les unes aux autres; et la science approfondie d'une seule question conduit ordinairement à des idées exactes sur plusieurs autres. Au reste, nous ne faisons que revenir à ce qui était usité dans les Conférences du diocèse de Poitiers au XVIII^e^ siècle, en réduisant à un sujet de piété et à une seule question de science théologique le programme de chaque réunion. Seulement nous demandons que cette question unique soit toujours traitée, par écrit, pas les deux membres de la Conférence qu'aura désignés d'avance le Président. De cette sorte, il arrivera qu'après la lecture de deux

dissertations sur un même sujet, la discussion s'ouvrira plus naturellement ; les avis, peut-être différents, des deux auteurs seront discutés ; les conclusions seront débattues. Il y aura dès lors une véritable *Conférence* selon l'étymologie de ce mot ; et le sujet spirituel qui aura ouvert la réunion lui conservera aussi son caractère antique et son cachet d'origine qui la reporte aux plus anciens souvenirs des Pères du désert. Enfin, par suite de cette modification, il arrivera que le travail de la commission centrale, chargée d'examiner les résultats des Conférences, sera un travail possible et raisonnable ; tandis qu'avec l'ancien mode, c'était une tâche au delà des forces humaines. Or, il est d'expérience que l'envoi des dissertations à l'Évêché peut seul assurer le succès réel et durable des Conférences. C'est le grand ressort de cette précieuse institution, qui, sans cette mesure, est exposée à une rapide et complète décadence.

III. MISSIONS PAROISSIALES. Nous devons vous faire part de toutes nos impressions, Messieurs et bien-aimés Coopérateurs ; vous connaîtrez toujours toutes nos tristesses, mais nous vous dirons aussi toutes nos joies. Or, nous n'avons en ce moment à vous parler que de celles-ci, car ce sentiment est le seul que nous aient apporté les douze ou quatorze missions qui ont été données dans le diocèse depuis que nous y sommes arrivé. Des ouvriers évangéliques, soit de la compagnie de Jésus, soit de la maison ecclésiastique de Niort, soit de la congrégation de saint Laurent-sur-Sèvre, ont été appelés par MM. les Curés sur les points les plus opposés du diocèse. Partout le succès de leurs prédications a été le même ; la grande majorité, et dans certaines contrées qui ne nous pro-

mettaient pas cette consolation, la presque totalité des habitants se sont réconciliés avec Dieu et se sont approchés de la table eucharistique. Nous avons été nous-même témoin de ce spectacle. Nous avons vu, aux portes de Poitiers, une paroisse entière, docile à la voix de deux apôtres, se presser autour des saints autels après avoir assiégé les tribunaux de la pénitence. De ce que nous avons constaté de nos yeux, de ce qui nous a été attesté par la relation des pasteurs, nous concluons dès à présent, et avec certitude, que le moment de la grâce est venu, et que les missions sont appelées à produire en peu d'années un renouvellement complet parmi nous. Assurément nous comprenons que MM. les Curés doivent étudier le caractère particulier de leurs paroissiens, épier les circonstances favorables, en un mot, ne point tenter ce moyen extraordinaire tant que l'esprit public ne semble pas encore le comporter; mais ce que nous pouvons affirmer, c'est que le point de maturité est ou arrivé ou prochain pour un très-grand nombre de contrées. Les esprits les plus vulgaires, les hommes autrefois les plus passionnés, ont compris que la société est profondément malade; et le remède qu'on eût repoussé en d'autres temps est accepté, réclamé aujourd'hui comme le seul remède efficace. D'ailleurs il ne faut pas attendre pour prendre un parti que toutes les objections même légères soient résolues. Des objections, il en restera toujours. Les hommes pusillanimes ou prévenus n'en trouvent jamais la fin. Outre que toutes les choses humaines ont leur côté imparfait qui les expose au contrôle de la critique, l'enfer, pour sa part, ne cessera jamais d'opposer ses résistances à l'œuvre de Dieu. Nous vous exhortons

donc, Messieurs, à procurer autant qu'il sera en votre pouvoir des retraites ou missions à vos paroissiens. Les plus doux instants de notre vie épiscopale seront toujours ceux où vous nous entretiendrez des résultats de votre zèle à cet égard. Nous savons qu'un bon nombre de demandes ont déjà été adressées aux diverses maisons de prédicateurs qui se livrent à ce ministère; nous désirons principalement que ces exercices spirituels aient lieu comme préparation à notre visite et au sacrement de confirmation. Quelle joie pour nous, en arrivant dans une paroisse, de la trouver ainsi travaillée, ébranlée, renouvelée! Il est vrai, nous n'entreprenons pas cette année une des tournées pastorales accoutumées. Nous avons désiré connaître, dès le commencement, tous les principaux centres de la population et paraître sur tous les points du diocèse. Déjà, sans parler de notre ville épiscopale, nous avons eu la consolation de passer plusieurs jours dans la seconde cité du diocèse. Poitiers, Niort, ces deux noms désormais nous sont éternellement chers. Nous n'avons point d'expression pour rendre l'accueil qui nous a été fait par la population entière de ces deux villes. La disposition générale des esprits nous a donné la douce certitude que la religion y sera de jour en jour plus florissante. Ces mêmes tendances religieuses, nous savons que nous les trouverons plus ou moins développées dans toutes les autres villes du diocèse. Parthenay, Bressuire, Châtillon, Thouars, Loudun, Châtellerault, Montmorillon, Civray, Melle, etc., nous espérons, avec la grâce de Dieu, saluer prochainement toutes ces cités. Puis, achevant enfin ce que la mort n'a pas permis à notre zélé prédécesseur de finir, nous vi-

siterons en détail les paroisses des environs de Niort, d'où nous ne reviendrons qu'après avoir célébré les solennités de la Pentecôte dans cette ville qu'il nous tarde de revoir. C'est à ces dernières paroisses, on le comprend, que s'applique surtout pour cette année notre recommandation concernant les missions. Nous serons heureux de seconder les vues de Messieurs les Curés qui nous feront connaître leurs intentions à cet égard.

IV. Caisse de retraite pour les prêtres agés ou infirmes. Nous n'avons rien plus à cœur, Messieurs, que d'assurer l'existence de notre clergé contre toutes les atteintes du besoin, et nous sentons vivement que la vieillesse du prêtre a besoin non pas seulement de compassion, mais encore de respect. *Otium cum dignitate*, c'est le vœu que le prince des orateurs romains formait pour ses derniers jours ; nous voulons absolument pour le prêtre qui a blanchi, qui s'est épuisé dans le noble ministère des âmes, ce *loisir digne*, cette retraite honorable. Nous voulons que l'homme de Dieu qui a beaucoup aimé ses frères, dont le désintéressement n'a jamais songé au lendemain, nous voulons que le prêtre charitable puisse se reposer sur nous du soin de son avenir. Devant ces deux mots : la dignité du sacerdoce, s'évanouissent toutes les difficultés que l'on pourrait amonceler contre la sage et prévoyante ordonnance de notre prédécesseur. Il est facile de faire ressortir les inconvénients d'une mesure ; mais si cette mesure est nécessaire, si c'est l'unique voie qui puisse conduire au but le plus élevé, le plus désirable, il faut que les inconvénients se taisent en présence des avantages. Certes,

personne n'attache plus de prix que nous à la décence des églises, à la beauté du culte; nous viendrons toujours en aide, autant que nous le pourrons, aux Fabriques pauvres qui s'adresseront à nous. Mais si le délabrement d'un temple nous cause une profonde tristesse, il est encore à nos yeux de plus nobles, de plus sacrés débris : c'est ce vétéran du sacerdoce, ministre du sanctuaire et de l'autel, dont la dignité ne peut jamais souffrir sans que la religion en soit profondément atteinte. La dignité du prêtre! Cette considération suffit pour rendre possibles et légers tous les sacrifices demandés. C'est au soutien de cette dignité que concourront de concert toutes les Fabriques du diocèse; et par là elles n'acquitteront qu'une dette, puisque toutes les ressources dont elles disposent sont dues à la présence des pasteurs dans les paroisses, et qu'il est bien juste de soulager dans leur âge avancé ceux dont toute la vie a tourné au profit de ces établissements. Ah! que l'on nous rende, comme autrefois, ces nombreux canonicats des cathédrales des collégiales, ces nombreuses chapellenies et ces autels fondés des grandes églises, enfin tant d'autres ressources dont nos devanciers pouvaient disposer; alors nous nous garderons bien de rien demander aux Fabriques des églises. Mais, vous le savez, Messieurs, et nous ne voulons pas nous en plaindre, toutes ces ressources ont été supprimées. D'autre part, la position des prêtres, tant qu'ils sont attachés aux paroisses, est voisine de la détresse. Si nous les frappions, dans le but de créer la caisse des retraites, d'un impôt annuel proportionné à leur traitement, nous retrancherions cette somme sur leur nécessaire, et nous n'arriverions pas d'ailleurs à un total en

rapport avec nos besoins présents; à plus forte raison cette ressource serait-elle au-dessous de nos besoins futurs et prochains. Car, qu'on ne se le dissimule pas, nous n'avons appelé vieillards jusqu'ici que les anciens du sanctuaire qui avaient vu le premier temple; mais la vieillesse va commencer pour les prêtres courageux qui ont relevé les ruines de Jérusalem et bâti le second temple. Enfin, les infirmités, trop souvent, n'attendent pas les années; puis, en dehors des infirmités, il est malheureusement d'autres plaies que la sainteté du corps ecclésiastique doit dérober aux regards du siècle. Il a donc bien mérité de la religion et du diocèse, en cela comme en tout le reste, le pieux évêque que vous pleurez, quand après un long et mûr examen il s'est arrêté à ce parti seul efficace. Ainsi l'avez-vous compris, Messieurs, puisque par vos soins presque toutes les Fabriques ont obéi à cette injonction. S'il reste encore quelques retardataires, nous avons la confiance que nous n'aurons pas à insister de nouveau pour les amener à la règle commune. La justice distributive exige que cette loi soit pour tous; il n'y a que l'application universelle de la mesure qui puisse faire connaître toute l'étendue des ressources qu'elle nous présente et nous mettre à même d'abaisser, s'il y a lieu, l'impôt qui aura été prélevé pendant ces premières années.

A ces causes, etc.

XV

ALLOCUTION

A LA RÉUNION GÉNÉRALE DE LA CONFÉRENCE DE SAINT-VINCENT DE PAUL A POITIERS, LE SECOND DIMANCHE APRÈS PAQUES, XIV AVRIL MDCCCL.

ALLOCUTION

A LA RÉUNION GÉNÉRALE DE LA CONFÉRENCE DE SAINT-VINCENT DE PAUL.

Les livres saints ont dit, Messieurs, que la mémoire des serviteurs de Dieu est douée d'un principe de vie, et que leurs ossements, déposés dans la terre, sont des germes féconds par lesquels ils renaissent, ils refleurissent et portent de nouveaux fruits. Les restes sacrés de saint Vincent de Paul, ces restes en l'honneur desquels une solennité a été instituée en ce jour, ont eu plus que d'autres cette merveilleuse propriété. Oui, vraiment, il était dans la destinée de cet homme illustre, la gloire de la religion et de la patrie, de se survivre à lui-même, de laisser après lui sur la terre son esprit, l'esprit de ses œuvres. Jamais aucune tombe n'a été plus vivante. De beaux panégyriques ont été prononcés en l'honneur de Vincent de Paul. Mais, laissez-moi le dire, Messieurs, son plus beau panégyrique, il est ici sous nos yeux. Vincent de Paul, nous le savions, sub-

sistait au milieu de nous par un grand nombre de ses œuvres ; il subsistait par cet admirable clergé moderne, formé à sa discipline, par ces incomparables Filles de la Charité nées entre ses mains. Mais voici que, deux siècles après sa mort, une postérité nouvelle lui est survenue, descendance inespérée, fécondité d'outre-tombe. Et en considérant ici toute cette jeunesse de la cité, cette jeunesse riche, pleine de vie, d'ardeur, cette jeunesse studieuse qui s'est placée sous le patronage de Vincent de Paul pour exercer la charité dans le même esprit que lui, je crois apercevoir sur la tombe du Saint cette végétation mystérieuse dont parle le prophète : *Et ossa ejus pullulent de loco suo* [1].

Messieurs, puisque vous formez la famille posthume de saint Vincent de Paul, ah ! sachez bien, sachez toujours que les merveilles de sa charité sont issues de sa foi et de sa sainteté. Depuis lui, d'autres bienfaiteurs de l'humanité ont surgi, et à mesure qu'ils accumulaient leurs bienfaits, les orages se grossissaient sur nos têtes et les abîmes s'ouvraient sous nos pas. L'histoire enregistrera ce phénomène : c'est sous le règne de la bienfaisance humaine, de la bienfaisance sociale la plus développée, que sont éclos ces dangers nouveaux, ces dangers que ne connut jamais la société constituée chrétiennement. Ah ! Messieurs, Dieu a voulu nous apprendre que l'on ne pouvait rien faire sans lui, et que le bien lui-même ne portait ses fruits qu'à la condition de rester sous sa dépendance. Soyez donc, Messieurs, soyez toujours les disciples de Vincent de Paul ; soyez hommes de charité

[1] Eccli., XLVI, 14.

parce que vous serez hommes de foi. Que votre bienfaisance s'inspire au pied des autels; qu'elle ne soit pas la bienfaisance de l'homme, mais la bienfaisance du chrétien. A ce titre, vous exercerez une influence salutaire, et vous serez parmi nous ces hommes de miséricorde, dont les œuvres trouveront grâce aux yeux même les plus passionnés et les plus prévenus : *Homines misericordiæ, invenientes gratiam in oculis omnis carnis* [1].

[1] Eccli., XLIV, 27.

XVI

MANDEMENT

QUI ORDONNE UN TE DEUM A L'OCCASION DE LA RENTRÉE DE N. S. P. LE PAPE PIE IX DANS ROME.

(III MAI MDCCCL.)

MANDEMENT

A L'OCCASION DE LA RENTRÉE DE N. S. P. LE PAPE PIE IX DANS ROME.

I. Le pape Grégoire IX écrivait à saint Louis :

« Le Fils de Dieu, à l'empire duquel obéit l'univers entier, et qui tient à ses ordres toutes les légions célestes, ayant établi ici-bas différents royaumes selon les différences des langues et des climats, a conféré aux divers gouvernements des missions diverses pour l'accomplissement de ses desseins suprêmes; et comme autrefois la tribu de Juda, préférée à celles des autres fils du patriarche, fut enrichie d'une bénédiction spéciale, ainsi le pays de France, plus que tous les autres de la terre, a reçu du Seigneur une prérogative d'honneur et de grâce [1]. »

Et le grand pape, justifiant sa comparaison entre la tribu de Juda et le peuple français, *dont cette tribu était la figure anticipée* [2], énumérait tous les combats de la

[1] Concil., t. XI, p. 366.

[2] Præfata tribus regni Franciæ præfigurativa. Ibid.

France pour l'exaltation de la foi catholique et la défense de la liberté religieuse : combats dans l'Orient, combats dans l'Occident ; combats contre les païens d'outre-mer, et contre les hérétiques de nos provinces du Midi ; combats dont Rome, Jérusalem et Constantinople furent successivement le prix ; combats dont les héros, à commencer par Charles Martel et Charlemagne, formaient déjà toute une généalogie qui aboutissait à Louis le Chaste, en attendant Louis le Saint et tant d'autres héros français, héritiers de la valeur de leurs pères et de leur dévouement à l'Église.

« Car en ce pays, en cette tribu toujours fidèle, qu'aucun effort de l'enfer n'a pu détourner de la sainte cause de Dieu et de l'Église, jamais la liberté ecclésiastique n'a péri ; en aucun temps la foi chrétienne n'y a perdu sa vigueur ; mais, au contraire, les rois et les soldats de cette noble terre n'ont jamais hésité à répandre leur sang et à se jeter au milieu des périls pour la conservation de cette foi et de cette liberté.

» D'où nous concluons avec évidence, disait toujours Grégoire IX, que notre Rédempteur, en choisissant ce peuple de France pour le spécial exécuteur de ses volontés divines, s'en est armé comme d'un carquois d'où il tire, à certains jours, des flèches choisies qu'il dirige contre les impies, pour la protection de la foi et de la liberté religieuse, et pour la défense de la justice [1].

[1] Ex quibus evidenti ratione perpendimus quod regnum Franciæ prædictum, benedictum a Domino, Redemptor noster quasi specialem divinarum voluntatum executorem eligens, et ipsum sibi sicut pharetram circa femur accingens, ex ipsa sæpius sagittas electas extrahit, et eas in

II. Ainsi parlait le chef de l'Église en l'année 1230. Dieu soit mille fois béni, nos très-chers Frères! Les Français du XIXe siècle ont hérité de la mission de leurs pères; ils n'ont point réprouvé *le testament tacite de leurs aïeux* [1]. Pie IX a fait appel aux nations catholiques; toutes les nations ont rempli leur devoir; mais le peuple de France est demeuré *le spécial exécuteur des volontés divines*, il a été *le carquois du Rédempteur d'où sont sorties des flèches d'élite*. Sans doute le pontife au secours duquel le peuple français a volé, avait conquis d'avance toutes ses sympathies; il s'était concilié son amour. Toutefois, quelque intérêt qui s'attachât à l'auguste personne du prince malheureux, la France a compris *qu'il ne s'agissait pas tant de la cause d'un homme que de la cause de Dieu;* et, nonobstant une politique générale de non-intervention accréditée depuis longtemps parmi nous, par une glorieuse et sainte exception, l'expédition a été généreusement résolue. Que dis-je? cette fois encore la France, par un élan spontané, avait tendu les bras au chef de la Chrétienté dès le premier jour de sa tribulation, et elle avait devancé l'appel de l'Église [2].

Notre expédition a été bénie, N. T.-C. F. Pie IX vient de rentrer dans Rome. La Chrétienté est délivrée du honteux asservissement dont elle était menacée en la

tuitionem ecclesiasticæ libertatis et fidei, in contritionem impiorum et defensionem justitiæ, in arcu brachii potentis emittit. Concil., t. XI, 367.

[1] Et posteris suis similia faciendi sub quodam tacito testamento præceptum indicens. Ibid.

[2] Illique credentes quod non petentium, sed Dei potius causa agebatur, petitum nunquam negavere auxilium; quin potius nonnunquam non postulatum Ecclesiæ opportunitatibus in manu forti indulsere succursum. Ibid.

personne de son chef. Nous avons remis sur un trône cette autorité souveraine d'où relèvent nos âmes, autorité dont l'indépendance est étroitement liée à l'indépendance du monde entier. Car si la papauté est, sans aucun doute, cette reine dont on doit dire que *toute autre place qu'un trône ne serait pas digne d'elle* [1], il faut ajouter surtout qu'il serait indigne de nous, indigne de la société européenne et catholique de souffrir le prince de nos âmes, le guide de nos consciences, dans un autre rang que dans le rang souverain.

Nous chanterons donc, N. T.-C. F., un cantique solennel d'action de grâces pour l'heureux retour de Notre Très-Saint Père le Pape Pie IX dans la ville de Rome.

III. En célébrant cette nouvelle délivrance de l'Église, nous célébrerons notre propre triomphe. Car, nous osons vous le dire, N. T.-C. F., quand nous étudions, au pied des autels et dans le silence de la prière, les secrètes pensées de Dieu sur notre patrie infortunée, et sur toute cette société dont la dissolution prochaine est prophétisée par des hommes en qui l'on s'accorde à reconnaître l'autorité du génie; quelque confiance que nous ayons dans l'intuition de ces esprits élevés, nous ne pouvons partager leurs pressentiments lugubres et leur sinistre découragement. Sans doute le Tout-Puissant ne nous a pas admis plus qu'eux dans le mystère de ses conseils. Mais s'il est donné à l'homme de foi et d'oraison, qui observe d'un œil attentif et recueilli la conduite de la Providence, de saisir çà et là certains traits significatifs

[1] Bossuet, *Or. fun. de Henriette de Fr.*

par lesquels semblent se révéler les desseins d'en haut, nous dirons qu'un des symptômes qui nous rassurent, et qui nous persuadent que Dieu veut sauver la société, et qu'en un certain sens *il la sauvera malgré elle*, c'est le spectacle de ce qu'il nous a conduits à faire contre toutes les prévisions et presque contre toutes les volontés et toutes les possibilités humaines.

Il est vrai, Dieu, cause première de tout ce qui est grand et bon dans les déterminations des hommes, a seul droit de se glorifier de leurs œuvres ; et, débiteurs que nous sommes envers celui qui nous a tout donné, après avoir obéi à sa toute-puissante impulsion, nous n'avons fait que ce qu'il était de notre strict devoir de faire. Toutefois telle n'est pas la règle de la Providence divine dans l'appréciation des actions de l'homme. Dieu tient compte à sa créature de ce qu'elle entreprend pour lui, comme si elle agissait par elle-même alors qu'elle ne fait qu'user de ses dons ; et sa munificence ne fait jamais défaut aux mérites dont il est lui-même l'auteur. Il va plus loin encore ; c'est lui-même qui sème sur la route des peuples, qui fait naître sous leurs pas les œuvres saintes et les grandes entreprises destinées à justifier ses miséricordes. Quand il a résolu de sauver une nation coupable, il multiplie pour elle, à l'égal de ses fautes, les moyens de satisfaction, en lui demandant de plus nombreux et de plus éclatants services ; et, à force d'industrie, il fait tellement *surabonder la grâce* et le mérite là *où le péché avait abondé*[1], qu'il devient en quelque sorte l'obligé de sa créature et se constitue le débiteur de son débiteur même.

[1] Rom., v, 20.

Et n'est-ce pas là, N. T.-C. F., ce que Dieu vient de faire pour notre France, pour cette nation que tant d'années d'une indifférence et d'une impiété sanctionnées par les pouvoirs publics avaient conduite au bord des abîmes? Par une de ces *inventions d'amour* que célèbrent les livres saints, c'est au moment où nous allions nous affaisser et mourir que le ciel nous a offert une de ces magnifiques et solennelles occasions où il est donné à l'homme de devenir le soldat et le vengeur de Dieu lui-même. Plus heureuse que la cité sur laquelle J.-C. versait des larmes, notre patrie a *connu le temps de la visite du Seigneur* [1], elle a répondu à sa grâce d'une manière qui tient du prodige. Emportée comme en dépit d'elle-même, et malgré une situation anormale, par une puissance supérieure; d'autant plus libre cependant dans son action que les circonstances semblaient contredire ses instincts, elle a renversé par la force de ses armes et par celle de ses prières les obstacles qui fermaient au successeur de Pierre la capitale du monde chrétien; et, autant qu'il dépend d'elle, elle a raffermi sur ses bases ébranlées le trône terrestre du vicaire de Jésus-Christ.

C'est donc là, N. T.-C. F., ce qui réveille nos espérances. Non, cette France qui, aux jours de ses plus grands malheurs, de ses plus cruelles divisions, de ses plus terribles alarmes, s'est retrouvée tout à coup investie de sa vieille mission de protéger la liberté et l'indépendance de l'Élise, cette France n'est point, dans les décrets divins, condamnée à recueillir la mort pour prix d'une expédition qui intéresse le ciel à un si haut degré.

[1] Luc., XIX, 44.

Jamais peuple n'a péri le lendemain d'une telle victoire. Le ciel ne laisse acquérir de semblables mérites qu'aux nations qu'il a résolu de récompenser et de sauver. Le secours que nous avons prêté à sa cause est un garant de celui qu'il nous accordera dans notre détresse ; et, si nombreux que soient nos ennemis, si hardies ou si habiles que soient leurs attaques, ils ne pourront rien contre une nation qui aura Dieu pour auxiliaire parce qu'elle aura été elle-même l'auxiliaire de Dieu.

IV. Au reste, N. T.-C. F., l'œuvre de notre salut est déjà commencée. On le dit de toutes parts : ce qui périclite au milieu de nous, ce qui menace de disparaître, c'est l'autorité, c'est la propriété. L'origine de ce danger, il est facile d'y remonter. Tout a été remué, déplacé, sur le sol que foulent nos pieds. Il n'est rien qui ne porte à faux dans cet édifice social que nous voulons étayer et soutenir. L'autorité d'aujourd'hui, que nous défendons avec tant d'ardeur, on lui objecte qu'elle a renversé l'autorité d'hier ; la propriété actuelle, dont nous faisons valoir les droits avec tant d'énergie, trop souvent on lui rappelle qu'elle n'a pas toujours respecté les droits de la propriété précédente. Nous sommes à tout instant victimes des principes et des faits que nous avons consacrés. Or, dans cet état de choses, l'expédition de Rome, entreprise et consommée par la France, est un acte de la plus haute portée. L'autorité, même temporelle, la plus respectable et la plus nécessaire, c'est sans contredit l'autorité du vicaire de Jésus-Christ ; la propriété la plus sacrée, la plus inviolable, c'est, à n'en pas douter, le domaine de l'Église, ce domaine séculaire qui procure l'indépendance de la société spiri-

tuelle. Et, comme il était de la logique du désordre de donner le signal de la destruction universelle en attaquant d'abord l'autorité et la propriété dans leur plus haute et leur plus sainte expression, il est rigoureusement logique de conclure de la restauration de cette autorité, de cette propriété, qu'un jour nouveau va se lever sur le monde; que tous les faits accomplis ne seront plus indistinctement réputés des droits; et que des défaites partielles et isolées n'empêcheront pas la religion et l'ordre de remporter sur le génie du mal, dans un avenir plus ou moins prochain, une victoire complète, universelle et décisive.

A ces causes, etc.

XVII

INSTRUCTION PASTORALE

A L'OCCASION DU PROCHAIN CONCILE DE BORDEAUX, SUR L'IMPORTANCE RELIGIEUSE ET SOCIALE DES CONCILES.

(XXVI JUIN MDCCCL.)

INSTRUCTION PASTORALE

SUR L'IMPORTANCE RELIGIEUSE ET SOCIALE DES CONCILES.

Nos Très-Chers Frères,

I. Quand le Fils de Dieu institua le sacerdoce chrétien pour être *la lumière du monde et le sel de la terre* [1], il ne le laissa dépourvu d'aucun des moyens d'action qui devaient assurer le succès de son ministère. Non-seulement il mit à sa tête un pontife suprême, chargé de gouverner le troupeau tout entier, et des pasteurs particuliers investis du pouvoir de diriger et d'instruire les diverses portions de l'Église universelle ; mais il voulut, quand les circonstances le demanderaient, que ces pasteurs, ces Pontifes pussent se réunir pour délibérer ensemble sur les intérêts de toute la chrétienté ou sur les besoins de chaque province chrétienne, et que leurs décrets, rendus au nom de l'Esprit-Saint, puisassent aux yeux des peuples une force nouvelle dans l'autorité du nombre et la solennité de la décision. Sans doute, assem-

[1] Matth., v, 13.

blée ou dispersée, l'Église est indissolublement unie à son Époux ; mais si J.-C. *est avec ses Apôtres* quand *ils vont* par son ordre *porter ses enseignements jusqu'aux extrémités de la terre*[1], il *est au milieu d'eux* d'une façon plus sensible encore, et par une présence plus intime, quand, *réunis en son nom*[2], ils prennent des délibérations communes. Le pasteur, quand il fait entendre sa voix, a toujours droit à l'attention des brebis ; mais quiconque refuserait *d'écouter l'Église*, dont le nom seul indique une assemblée permanente, devrait *être regardé comme un païen et un publicain*[3].

Le droit de s'assembler, exercé par l'Église pour la première fois à Jérusalem, a toujours subsisté parmi nous. De là, dans le cours des âges, ces réunions si fameuses et si fréquentes, sous le nom de *conciles ;* les uns appelés *universels*, parce que leurs définitions, émanant de l'universalité des pasteurs unis à leur chef, devenaient une règle obligatoire en même temps qu'infaillible pour l'Église tout entière ; et les autres *particuliers*, parce que, composés d'une portion seulement de l'épiscopat, leurs prescriptions n'avaient force de loi que dans des conditions plus restreintes et dans les limites d'une province ou d'un empire.

L'histoire de ces conciles, N. T.-C. F., est celle de notre sainte religion et du triomphe de la vérité sur l'esprit de mensonge. Leur enseignement est la formule de plus en plus précise de nos dogmes, l'exposition de la morale évangélique dans sa plus incorruptible pureté. Là ont été décrétées ces règles de discipline qui font du sa-

[1] Matth., XXVIII, 20. — [2] Ibid., XVIII, 20. — [3] Ibid., 17.

cerdoce catholique la première magistrature du monde par le sérieux de ses habitudes et la gravité de ses mœurs, comme par la sublimité des fonctions qu'il exerce et par la supériorité des lois qu'il applique et qu'il interprète. Mais, ajoutons quelque chose : L'histoire des conciles, c'est l'histoire des nations modernes; par eux elles avaient été organisées, par eux elles furent longtemps défendues et protégées; et la postérité dira ce que devint le monde pendant des siècles où il ne fut plus permis aux pasteurs de l'Église de se réunir pour apporter le concours de la religion aux intérêts de cette société périssable, en même temps que pour travailler aux intérêts éternels. Car, sachez-le bien, N. T.-C. F. : Sans doute, *le royaume de J.-C. n'est pas de ce monde* [1], c'est-à-dire il n'a pas pour principe ni pour objet les choses de ce monde. Mais, tant que l'heure du dernier avénement n'aura pas sonné, *le royaume* de J.-C. s'accomplira *en ce monde*, il sera étroitement lié aux événements *de ce monde*. Les grandes questions qui décident du sort des sociétés ne sauraient donc trouver l'Église indifférente. L'œuvre de l'Église est une œuvre *spirituelle* sans doute, qui peut à la rigueur procurer le salut individuel de quelques hommes vivant dans l'isolement de l'état sauvage; mais pourtant l'Église est une *société*, la société des esprits, et cette société des esprits ne pourrait subsister longtemps si l'on supposait la destruction de l'état social et le règne de la barbarie. C'est pourquoi J.-C., donnant aux apôtres leur mission, ne leur dit pas seulement : Allez et enseignez les hommes,

[1] Joann., XVIII, 36.

mais, *Allez et enseignez les nations*[1]. Or, pour enseigner les nations, il faut qu'il y ait des nations. Aussi l'Évangile, partout où il est annoncé, introduit-il aussitôt l'esprit de société. Et quand les sociétés tombent en dissolution, quand *les peuples s'en vont* à la suite des rois qu'ils ont bannis, c'est à l'Église de refaire les sociétés et les peuples. Par conséquent l'Épouse de J.-C. ne sortait pas de ses attributions divines, quand elle se préoccupait, dans une juste mesure, des conditions qui pourraient assurer et garantir la stabilité d'un ordre social aux destinées duquel se rattachaient ses propres destinées : l'âme serait justement accusée de coupable imprévoyance si elle dédaignait de descendre jusqu'au soin du corps dans lequel elle subsistera jusqu'à la rupture des liens de la mortalité. Nous l'avouons donc, N. T.-C. F., l'Église, à certains jours donnés, ne fut étrangère ni à l'organisation, ni à la défense de la société. Et ce qu'elle fit dans ce but, elle le fit à sa façon, c'est-à-dire avec cette élévation de vues, cette ampleur de proportions, cette fermeté d'exécution qui forment l'inimitable cachet de ses œuvres. — Tandis que le vieux monde périssait, la société chrétienne, dans ses nombreux conciles, après avoir vengé et développé son symbole, élaborait tranquillement toutes les questions de son régime propre et intérieur ; et, quoique dès lors elle ne refusât à personne le concours de ses lumières et de ses conseils, elle ne s'acharna pas à étayer l'Empire croulant, édifice décrépit qui l'aurait écrasée sous ses ruines. Mais au moment où la barbarie semblait triomphante, quand la civilisa-

[1] Matth., XXVIII, 19.

tion paraissait s'exiler, tout à coup un agent nouveau intervint dans l'œuvre créatrice d'un autre monde. Qu'on étudie les conciles de cette première période, et l'on reconnaîtra que le travail majestueux qui devait aboutir à l'unité européenne leur appartient. Voyez, au sein de ces assemblées, des hommes tels que Charlemagne; qui écoutent, qui obéissent en tant que chrétiens ; qui interrogent, qui opinent en tant que princes : admirable concert d'où résultent des institutions qui n'avaient jamais eu, qui n'auront jamais leurs semblables sous le soleil. — Quelques siècles plus tard, les conciles, toujours secondés par la papauté qui les préside ou qui les stimule, déploient une énergie, une activité sans exemple pour protéger et maintenir la société catholique envahie, l'unité européenne menacée au dehors et au dedans. Qu'on ne s'y méprenne pas, N. T.-C. F. : refouler vers sa source le sensualisme ottoman dont les flots impurs commençaient à déborder sur le sol de la chrétienté, si c'était une œuvre de foi, c'était en même temps une œuvre de conservation. L'impulsion des conciles fit échapper l'Europe aux rigueurs du sabre, aux ignominies du sérail, en même temps qu'elle rendit l'Évangile victorieux du Coran. Le parti des croisades n'était que le grand parti de l'ordre dirigé par des vues surnaturelles, et enrôlé par l'Église pour la triple défense de la religion, de la famille et de la société. Ce n'est pas tout : des dangers plus intimes s'étaient révélés. Et c'est ici, N. T.-C. F., que nous réclamons votre attention ; car l'histoire n'a pas encore voulu être équitable sur ce point : puisse l'expérience ne pas lui apporter désormais de trop promptes ni de trop vives lumières !

Saint Paul parlait déjà de *ce mystère d'iniquité*, dont *le travail* [1] souterrain avait commencé pour ainsi dire au pied du Calvaire : machinations ténébreuses qui devaient se poursuivre pendant toute la durée des siècles; sociétés secrètes toujours subsistantes, quelquefois affaiblies, jamais détruites, et qui, propagées par les diverses ramifications du Gnosticisme et du Manichéisme, allaient se produire au grand jour, et dire leur dernier mot par la bouche de ces audacieux perturbateurs du moyen âge, qui furent moins des hérétiques que des brigands, et qui prirent à peine le soin de dissimuler leurs pensées antisociales sous le voile du dogmatisme religieux. Qu'on pénètre dans le fond de la doctrine des Bulgares, des Albigeois et de tant d'autres : on comprendra qu'une *Jacquerie* formidable était imminente. Qu'on entende les Cathares, c'est-à-dire ceux qui s'intitulaient *les Purs*, et que l'on suive la marche de leurs raisonnements. A leurs yeux, les prêtres, s'ils ne sont pas saints, ont perdu le caractère sacré du sacerdoce; et, comme ils n'ont plus le pouvoir d'administrer les choses saintes, ils n'ont plus droit à posséder les biens ecclésiastiques. Le pillage commencera donc par l'Église. Mais la logique des *Purs* ne leur permet pas de s'arrêter là; et, de conséquences en conséquences, voici où ils arrivent. Tout chrétien, à quelque condition qu'il appartienne, roi, noble, bourgeois ou artisan, est dépouillé de son baptême par le péché; il devient infidèle; et, à ce titre, il n'a plus droit ni à son trône, ni à sa magistrature, ni à sa femme, ni à sa maison, ni à ses proprié-

[1] Nam mysterium jam operatur iniquitatis. 2 Thessal., II, 7.

tés, ni au fruit de son travail : toutes choses qui entrent dans le domaine commun. C'est faire acte de religion, c'est obéir à Dieu que de *leur mettre la main dessus*. Le pillage, commencé contre l'Église, se continuera donc contre les Grands, puis contre tous ceux qui possèdent : à moins qu'ils ne soient *Purs* ; mais qui pourra demeurer tel aux yeux du brigandage qui s'est fait juge? — Nous venons, N. T.-C. F., de lever un coin du voile qui cache les maux et les dangers de cette époque. Les deux dates les plus terribles contre l'Église et la société, contre la hiérarchie et la propriété, les deux ères qu'ont inaugurées le dix-huitième siècle expirant et le milieu du dix-neuvième, pouvaient être anticipées de six ou sept cents ans. L'Église se mit intrépidement à l'œuvre, et elle les retarda de plusieurs siècles : gardons-nous de nous en plaindre. Oui, la croisade contre les hérésies du Midi, prêchée par les conciles; les préservatifs institués par eux contre le *travail* secret *de l'iniquité mystérieuse*, ce ne fut rien autre chose que la ligue offensive et défensive de tous ceux qui voulaient l'ordre, la conservation, contre les ennemis de la foi, de l'autorité, de la famille et de la propriété. Et qui oserait reprocher à ces moyens de défense d'avoir été trop énergiques, quand on pense à l'immensité du péril qu'il fallait conjurer, et à l'étendue des intérêts qu'il était question de sauver? Et qui pourrait songer à soutenir que l'Église est sortie de ses attributions?.... Je crois voir un infortuné, tout à l'heure englouti dans les flots, et qui, au moment où il saisit un bras sauveur, discute et conteste la compétence de son bienfaiteur à lui rendre le service auquel il doit le salut et la vie.

Hélas ! N. T.-C. F., cette ingratitude, à peine supposable, ne fut que trop réelle. La société n'était pas encore délivrée entièrement, et l'on discutait si l'Église, dont l'autorité est toute spirituelle, avait le droit de protéger d'autres intérêts que les intérêts des âmes. Ses bienfaits s'appelèrent des empiétements et des usurpations. Comme son divin Maître, elle eût pu invoquer le droit naturel et répondre : « *Hypocrites, qui de vous, si son bœuf ou son âne vient à tomber dans une fosse au jour du sabbat, ne l'en retire aussitôt, nonobstant la circonstance du sabbat* [1] ? Or, la société humaine, cette fille de Dieu, régénérée en J.-C., dont tous les enfants ont reçu de moi sur leur front le signe de la croix, quand je la vois prête à tomber sous les coups de Satan, il me serait défendu, à cause de mon caractère divin, de lui donner conseil, appui, et de la délivrer de ses maux?... » Mais l'Église n'insista pas pour imposer au monde des services que le monde repoussait, et ses conciles reprirent désormais un autre caractère. De nouveaux sectaires plus habiles avaient prêché la réforme. Les conséquences d'anarchie, de révolte et de pillage, qui devaient naître bientôt de leurs erreurs, étaient dissimulées sous une apparence momentanée de respect pour les pouvoirs civils. On ne voulut voir qu'une controverse religieuse là où l'édifice social était attaqué par sa base. L'Église obtint à grand'peine d'assembler le dernier de ses conciles généraux, le concile de Trente; et là, sans s'obstiner à envisager le côté humain des nouvelles erreurs, l'Église se renferma presque exclusivement dans les

[1] Luc., VIII, 15.

choses de foi et de discipline. L'esprit qui animait les princes de la terre ne permit pas à la Fille du ciel de se souvenir qu'elle aussi elle était intéressée aux destinées de ce monde. Sans doute l'auguste assemblée ne laissa pas prévaloir des principes qui pussent diminuer ses droits ; dans plus d'un de ses décrets, elle montra clairement que l'Église, en tant que société visible, pouvait et devait avoir ses points de contact avec les autres éléments de ce monde visible ; plus d'une fois même elle signala aux puissances séculières les dangers inévitables de l'avenir; elle leur adressa des conseils, des supplications, des ordres, des menaces. Mais sa voix ne fut guère écoutée. Forcée d'abandonner les boulevards, les contre-murs et toutes les constructions avancées dont elle s'était entourée dans la société temporelle, l'Église, la société des âmes, se retrancha surtout dans le sanctuaire, afin de le fortifier. Elle écrasa toutes les erreurs sous le poids de ses anathèmes; il ne resta aucune vérité importante sur laquelle le doute pût s'exercer impunément. Et principalement elle reporta son zèle sur les questions les plus délicates et les nécessités les plus pressantes de son gouvernement intérieur. Pendant les longs combats soutenus conjointement avec les hommes du siècle contre des ennemis communs, parfois les ministres de l'Église avaient emprunté les mœurs de leurs compagnons d'armes. Tandis qu'on se défendait à ciel ouvert, des abus s'étaient introduits dans la maison. Le concile de Trente mit ordre à tout. Et si, à cause des dispositions de ce temps, la portée politique du concile fut à peu près nulle, sa portée religieuse, c'est-à-dire la seule à laquelle il prétendît essentiellement, fut immense, incalculable : il faudrait

écrire toute l'histoire des trois derniers siècles pour en raconter les résultats.

La même observation s'étend, dans la mesure convenable, aux nombreux conciles particuliers qui ont suivi le concile de Trente, et qui, en appliquant ses décrets à nos Églises, les ont enrichies de ses institutions, à la tête desquelles il faut placer les séminaires. Ce n'est pas que, jusqu'à la fin, les assemblées épiscopales de nos provinces n'aient conservé un reste d'empire sur la société extérieure. On peut conjecturer quelle heureuse influence exerçaient sur toute une contrée des événements tels que ceux qui signalèrent le dernier concile de Bordeaux tenu en 1624. Sans parler des avertissements à la fois sévères et paternels adressés à un gentilhomme bordelais qui avait oublié les saintes lois de la morale et de la famille [1], ce fut un grand spectacle que la démarche du premier magistrat dans l'ordre judiciaire, le baron d'Authon, sénéchal de la Saintonge, lequel vint faire amende honorable de ses actes irréligieux devant les Pères du concile, et obtint par eux d'être réintégré dans sa charge, ramenant à sa suite plusieurs autres esprits égarés [2]. Toutefois, il faut l'avouer, ce concile et celui qui l'avait précédé se distinguèrent surtout dans l'organisation intime de la chose ecclésiastique. Les décrets du premier, revus par le Saint-Siége, ainsi que les constitutions du second qui sont conformes au droit général de l'Église, forment un code remarquable, dont l'observation, à peu près constante, a rendu la religion longtemps florissante dans nos diocèses.

[1] 18ª Congreg. privat. 20 octobr. 1624.

[2] 19ª Congreg. privat. 21 octobr.

Il semble, N. T.-C. F., que nos illustres prédécesseurs d'alors, en donnant à leur œuvre un caractère si complet, eussent par rapport à notre province le même pressentiment qui se trouvait chez les Pères du concile de Trente, et qu'ils aient prévu les difficultés qui s'opposeraient désormais à la tenue de ces vénérables assemblées. Quelque soin qu'elles missent à s'abstenir de toute participation téméraire aux affaires du dehors, elles portèrent ombrage aux pouvoirs humains. La société s'était émancipée ; l'autorité aspirait à une complète sécularisation; on marchait vers cet axiome : *L'Etat est laïque et il ne doit être que laïque*, et l'on proclamait comme un dogme national que l'autorité laïque ne dépend que de Dieu et n'a point de leçons à recevoir de l'Église. L'Église se tut en effet ; elle resta chez elle, elle s'appliqua à sauver les âmes, et elle en sauva beaucoup. Mais la société temporelle, qui avait voulu se suffire, qui avait repoussé la main que lui tendait l'Église, déclina sensiblement ; elle descendait tous les jours de quelque degré vers l'abîme. Le *mystère de l'iniquité, opérant* sourdement, emporta l'un après l'autre tous les appuis de l'ordre social. On put, dans cette œuvre de destruction, observer l'ancienne gradation des complots retardés par nos pères. La spoliation de l'Église fut le prélude de la spoliation des Grands, et celle-ci un acheminement rapide vers la spoliation de tous, vers la négation de toute autorité, de toute propriété quelconque. Et, ce que l'on dit tout haut et partout aujourd'hui, c'est qu'en dehors de l'Église il ne reste plus d'autorité, plus de société, et que le seul lien qui rattache encore les hommes entre eux, c'est le lien secret des âmes : à tel point que si l'Église ne re-

fait pas une autorité, une société parmi nous, nous avons devant nos yeux les horreurs de la dissolution et les transes prochaines de l'agonie.

II. C'est en ces circonstances, N. T.-C. F., que tout à coup les entraves qui retenaient l'Église viennent d'être rompues. Par un de ces faits providentiels qui se multiplient sous nos yeux depuis quelque temps, et grâce à la sagesse des nouveaux pouvoirs qui ont compris les éloquentes leçons parties simultanément du ciel et de la terre, il sera désormais permis aux Pasteurs de l'Église de s'assembler. Envoyés par Celui à qui tout pouvoir a été donné au ciel et sur la terre [1], nous ne redouterons plus le contrôle des hommes dans l'accomplissement de notre mission de grâce et de salut.

Déjà plusieurs provinces de cette grande nation se sont empressées de tenir leurs Conciles. Reims, Paris, Avignon, Tours ont vu leurs pontifes se réunir, et formuler sur les erreurs des temps présents, et pour les besoins spirituels de leurs troupeaux, des décisions soumises à la sanction du pasteur universel. Nous ne resterons pas en arrière, nous qui appartenons à cette Église d'Aquitaine, si fameuse entre les Églises de France par le nombre de ses synodes et la science de ses docteurs; nous surtout qui foulons une terre, qui habitons une contrée où Hilaire et ses successeurs ont éclairé de leur doctrine près de vingt de ces savantes et solennelles assemblées.

Mais vous nous demandez, N. T.-C. F., et déjà plusieurs fois nous savons que vous vous êtes demandé à vous-mêmes, quel sera le fruit de ces conciles? — « Les

[1] Matth., XXVIII, 18.

pasteurs rassemblés vont-ils se contenter de résoudre encore une fois des questions si souvent résolues, et d'ajouter quelques nouveaux statuts à la collection des statuts nombreux qui réglementent leurs diocèses? Ou bien vont-ils, comme autrefois, entrer hardiment, résolûment dans l'examen de la situation morale du pays pour appliquer les remèdes efficaces, et au besoin les remèdes héroïques, à ce corps social *où rien n'est sain depuis les pieds jusqu'à la tête* [1]? » — N'est-ce pas à peu près en ces termes, N. T.-C. F., que le langage léger des hommes du siècle nous a récemment interpellés? Et n'avons-nous pas entendu quelques-uns d'entre eux tracer, à leur façon, le programme d'un concile au dix-neuvième siècle? Nous ne dédaignerons pas de répondre, en quelques mots, aux questions que le monde nous adresse.

Oui, sans doute, N. T.-C. F., tous les articles essentiels de la foi chrétienne sont décidés depuis longtemps; le dernier concile œcuménique semble n'avoir laissé aucun nouveau canon à faire, parce que le Protestantisme avait achevé de remuer tout le champ des erreurs et des négations. Depuis trois siècles surtout, le mensonge est condamné à tourner toujours dans un même cercle. D'ailleurs, s'il surgissait une nouvelle secte vraiment sérieuse, toute cause de foi étant une de ces causes majeures qui doivent être jugées par le Saint-Siége ou par le concile général, nos synodes provinciaux ne seraient guère compétents qu'à dénoncer l'erreur à l'Église. Mais, parce que les systèmes impies de notre époque ne s'élè-

[1] Is., I, 6.

vent point au-dessus du plagiat, et qu'ils offrent un pêle-mêle à peine rajeuni de vieilles erreurs mille fois réfutées et condamnées ; à cause de cela précisément, notre devoir est de rappeler et de placer sous vos yeux les anciens arrêts rendus par l'Église. Tel est principalement l'objet de nos constitutions en matière de foi. Et quant à la discipline, nous vous l'avouerons volontiers à la louange du corps ecclésiastique dont nous sommes les chefs : Oui, le clergé, de nos jours, est plus régulier peut-être qu'il ne l'a été dans aucun autre temps. L'influence des mesures et des prescriptions réformatrices du concile de Trente, concile qui est demeuré comme en permanence dans l'Église au moyen des congrégations romaines chargées d'en perpétuer l'application, ainsi que de procurer l'obéissance aux constitutions pontificales qui l'ont suivi et complété ; l'éducation cléricale des séminaires, où la piété n'est pas moins cultivée que la science, et aussi l'éducation du malheur et de la détresse, si noblement endurés par le sacerdoce ; enfin les conférences ecclésiastiques, les retraites annuelles, et tant d'autres institutions dues au zèle infatigable de cet épiscopat français, dans lequel nous avons été admis depuis assez peu de temps pour qu'il nous soit permis de célébrer cette vigilance active et cette régularité austère qui le rendent *la forme* des pasteurs secondaires en même temps que *du troupeau* [1] : autant de causes auxquelles il faut attribuer l'esprit incontestable de discipline qui règne dans les camps d'Israël. Toutefois, N. T.-C. F., il est des nécessités que l'œil le plus exercé

[1] Forma facti gregis. 1 Petr., v, 3.

des chrétiens vivant dans le siècle ne peut pas apercevoir. Nous vous causerions une grande surprise si nous vous disions que cette antique Église de la France et des Gaules, qui a derrière elle des traditions de plus de quinze siècles, se retrouve à certains égards presque à son berceau. Personne n'ignore que la tempête révolutionnaire ayant renversé au milieu de nous l'œuvre de Jésus-Christ, le chef de l'Église, au commencement de ce siècle, dut exercer un de ces grands actes d'autorité dont il ne se trouve que quelques exemples dans le cours des âges chrétiens. En un même jour, il fit pour ainsi dire table rase de tout le passé. Mais, à l'exemple du Tout-Puissant, le représentant de Dieu n'abattait que pour reconstruire, ne renversait que pour relever. Qui sait? Peut-être le fleuve de la vérité, dont les flots avaient traversé tant d'époques diverses, avait fini par charrier sur nos rives quelques traditions humaines, locales, accessoires, mêlées aux traditions divines, universelles, essentielles qui partaient de la source. Quoi qu'il en soit, et sans examiner pour quels secrets motifs le Dieu de toute sagesse voulut que l'aqueduc fût brisé entre les siècles passés et le siècle nouveau, nous aurions la douleur (hélas! et *cette douleur vit continuellement dans notre cœur* [1]) de considérer comme des ***Dissidents***, placés en dehors des voies qui mènent au salut, ceux qui n'admettraient pas le fait et le droit de cette nouvelle organisation, de cette seconde création des Églises de France. Ah! qui de nous, N. T.-C. F., ne bénirait au contraire ce précieux concordat, qui a été pour tout un demi-siècle

[1] Et est continuus dolor cordi meo. Rom., IX, 2.

déjà le point de départ de tout ce travail, de tout ce mouvement religieux dont s'étonnera la postérité? Mais si l'œuvre principale, telle qu'elle fut arrêtée entre le chef de l'Église et les représentants du pouvoir, est digne de tous nos respects, comment oublier que la puissance civile intervint trop souvent à elle seule dans toute une suite de questions secondaires, qui ne pouvaient et ne devaient être résolues que de concert avec l'épiscopat ou le Saint-Siége? L'Église, N. T.-C. F., ne demeure l'Église qu'à la condition d'être régie ecclésiastiquement; elle est en souffrance, elle n'est pas elle-même si elle ne vit pas par ses propres lois, si elle n'est pas *sui juris*, comme parle la théologie. Nous le reconnaissons hautement : parmi les innombrables règlements civils imposés à l'Église, si quelques-uns sont absolument inadmissibles, il en est d'autres, et en assez grand nombre, qui sont conformes à ses véritables besoins et qui reproduisent à peu près ses anciennes lois; il ne leur manque que d'avoir été acceptés, publiés par l'Église; et du jour où les conciles les auront transportés dans leurs constitutions, ils feront partie intégrante du droit ecclésiastique. C'est ainsi que peu à peu, sans secousse, sans résistance, avec cette sage lenteur et cet esprit de suite et de fermeté qui caractérisent l'Église, la tenue des conciles nous ramènera dans les conditions du véritable droit. Or, ne l'oubliez pas, N. T.-C. F., l'Église, à laquelle la société humaine aura prochainement tant de services à demander, l'Église a besoin, avant tout, de s'établir chez elle, de s'y affermir. Laissez-la consolider son point d'appui; avec le divin levier qu'elle tient entre ses mains, elle ébranlera bientôt le monde pour le renoveler et le sauver.

Et c'est ici, N. T.-C. F., que nous répondrons franchement au point le plus délicat de vos interrogations. Les esprits en France, et au dix-neuvième siècle surtout, sont trop vifs, trop emportés; ils n'ont pas de patience et ne veulent rien attendre. « Il a été célébré, nous dites-vous, quatre conciles dans le cours de l'année écoulée; et qu'en est-il résulté ? Le monde est profondément malade; en quoi ont-ils travaillé à sa guérison? Quel remède ont-ils proposé? » Nous vous arrêtons, N. T.-C. F., et nous vous interrogeons à notre tour. Oui, le monde est malade, plus malade qu'on ne saurait dire. Mais si le mal est généralement constaté, en est-on venu encore à ce point que le remède et surtout le médecin soient généralement acceptés? Et si l'opinion permet aux évêques de rouvrir les anciens conciles, n'est-ce pas sous la condition tacite qu'ils n'aborderont aucune des questions qui touchent aux affaires publiques? Ceux-mêmes qui implorent le plus le concours de l'Église, ne sont-ils pas tout prêts à s'effaroucher dès qu'elle prend leur appel au sérieux? L'Esprit-Saint a tracé une règle admirablement sage quand il a dit : *Appelé par le puissant, ne vous rendez pas à une première invitation* [1]. Le puissant de ce siècle, c'est la multitude, c'est l'opinion. Cette puissance est la plus capricieuse de toutes ; et, ayant de répondre à ses vœux, il est indispensable d'attendre qu'elle les ait exprimés plus d'une fois. Le moment viendra, et il n'est pas éloigné, où le siècle poussera vers l'Église des cris si gémissants, des supplications si sincères qu'elle ne devra plus hésiter. Le sa-

[1] Eccli., XII, 12.

cerdoce, que l'on a tant voulu renfermer dans le sanctuaire, la société ouvrira toutes ses portes à la fois pour le faire intervenir chez elle : on voudra sa présence sur tous les points, à tous les degrés de l'échelle sociale. Ce qu'on a le plus poursuivi dans la sainte tribu, les ordres religieux d'hommes et de femmes, on les voudra pour enseigner l'amour du travail, de la pauvreté, l'esprit de domesticité, le contentement de peu, la fuite des villes, le goût de la culture.... Que sais-je ? l'énumération serait infinie. L'Église est-elle prête pour accomplir toutes les œuvres diverses que le siècle attend d'elle, et auxquelles il lui avait interdit de penser jusqu'à ce jour, s'appliquant au contraire à tuer les vocations, à décourager les dévouements qui voulaient s'y consacrer ? .. Si nous n'osons pas affirmer que l'Église soit prête, nous assurons du moins qu'elle se prépare. Les conciles auront cet objet. Et puisque d'ailleurs le moment d'agir au dehors n'est pas encore venu, ne précipitez point votre jugement, N. T.-C. F. ; laissez-nous régler d'abord, sans retentissement et sans éclat, nos intérêts du dedans, nos affaires de famille. Puis le jour où l'Église pourra entreprendre sérieusement la cure de la société, le jour où vous lui permettrez d'appliquer ses remèdes et non les vôtres, vous trouverez qu'elle ne manque ni de savoir, ni de puissance, ni de volonté.

III. Vous nous accompagnerez donc de tous vos vœux, N. T.-C. F., tandis qu'*éloignés de vous de corps, mais non d'esprit* [1], nous serons enfermés dans cette enceinte où nous recueillerons les inspirations de l'Esprit-Saint. Vous,

[1] Coloss., II, 5.

prêtres du Seigneur et nos coopérateurs fidèles, qui chaque jour élevez entre le ciel et la terre, dans vos mains pures, la victime de propitiation ; et vous, vierges saintes, qui, par un renoncement héroïque à vos goûts, à vos sens, aux biens de ce monde, offrez à Dieu dans la solitude du cloître un holocauste parfait, un sacrifice volontaire de tout vous-mêmes à la majesté souveraine ; et vous aussi, âmes choisies, qui pour rester dans le monde, que vous édifiez par vos vertus, n'en êtes pas moins les temples vivants de l'Esprit-Saint, lequel vous apprend à adresser au ciel ces gémissements ineffables d'une prière que Dieu ne repousse jamais ; vous tous enfin, fidèles de tout état et de tout âge, répandus sur tous les points de ce vaste et beau diocèse dont aucune contrée ne nous est plus inconnue, vous qui nous avez procuré de si douces consolations, qui nous avez fait concevoir de si heureux présages, pendant le cours de cette première visite où nous ne regretterions pas d'avoir dépensé, en une seule année, plusieurs de celles que Dieu nous réservait ; tous vous nous suivrez en esprit, vous nous serez unis de cœur, vous attirerez sur nous, par de continuelles et ferventes supplications, les lumières d'en haut.

De notre côté, N. T.-C. F., après ces travaux, entrepris pour le salut de vos âmes, nous ne reviendrons pas vers vous les mains vides. Car soit que nous demeurions auprès de vous, soit que nous allions au loin, c'est toujours pour vous. Dieu nous a fait *votre serviteur* [1], et nous ne connaissons d'autres intérêts que les vôtres,

[1] Nos autem servos vestros. 2 Corinth., IV, 5.

comme vous-mêmes vous appartenez à Jésus-Christ et ne devez vivre que pour lui. Dieu nous donnera donc ses grâces, il nous fera connaître ses volontés, et il nous sera doux à notre tour de vous communiquer les unes et les autres. Cette effusion des biens d'en haut sur les pontifes du Seigneur, et par eux sur les peuples confiés à leur sollicitude, a été prédite par le prophète, quand il nous montre la rosée du ciel se reposant sur les montagnes pour descendre ensuite dans les vallées en ruisseaux abondants qui les couvrent de fertiles moissons [1]. Ainsi, des hauteurs de la hiérarchie sacrée, des flots de doctrine et de sagesse se répandent au milieu du peuple, et y font croître des fruits de vie et de salut. Et que de moyens n'aurons-nous pas pour faire arriver jusqu'à vous les décisions et les enseignements de nos conciles! Ils pénétreront au milieu de vous par mille canaux divers; ils formeront pendant longtemps la matière de nos instructions pastorales; ils serviront de texte à nos discours synodaux; ils se compléteront par nos statuts diocésains; vous les retrouverez dans les prônes et les homélies de vos pasteurs, auxquels nous en aurons communiqué la lettre et l'esprit dans nos réunions ecclésiastiques et nos retraites; vous vous les redirez à vous-mêmes auprès du foyer domestique. Et cette action simultanée, générale, constante, finira par triompher, avec l'aide de Dieu, des efforts du mal et des artifices du malin esprit. Vous aurez alors une lumière sûre, pour vous éclairer parmi les incertitudes des opinions humaines; les trames des ennemis de l'Église et de la société seront découvertes; l'ordre un instant trou-

[1] Rigans montes de superioribus suis, de fructu operum tuorum satiabitur terra. Ps. CIII, 13.

blé se rétablira; Dieu rendra enfin à ses enfants cette *vie de quiétude et de paix* [1], si favorable à la piété et au développement du règne de Jésus-Christ dans le monde; et l'assemblée des Saints, reprenant sa marche à travers les siècles, s'avancera avec plus de sécurité vers ses glorieuses et immortelles destinées.

A ces causes, etc.

[1] Ut quietam et tranquillam vitam agamus, in omni pietate. 1 Timoth., II, 2.

XVIII

DISCOURS

PRONONCÉ A LA IIIe SESSION SOLENNELLE DU CONCILE DE BORDEAUX

TENUE DANS L'ÉGLISE DE S. MICHEL DE CETTE

VILLE, LE XXV JUILLET MDCCCL.

DISCOURS

PRONONCÉ A LA IIIe SESSION SOLENNELLE DU CONCILE

DE BORDEAUX.

MESSEIGNEURS,

Quis ut Deus : Qui est comme Dieu? Cette parole, prononcée autrefois dans le ciel, comment ne la pas redire aujourd'hui? Interrogation triomphante, exclamation sublime qui s'échappe de mon cœur et de mes lèvres, et qui, en rappelant le nom du glorieux archange auquel est dédiée cette magnifique et gracieuse église, fait tressaillir à la fois tous les cœurs et toutes les pierres de ce sanctuaire! *Quis ut Deus : Qui est comme Dieu?*

N'est-ce pas aussi votre cri d'étonnement, Messeigneurs et mes Frères, à la vue de ce qui s'accomplit de nos jours, et particulièrement en présence du spectacle qui nous est offert en ce moment? *Quis ut Deus : Qui est* grand, qui est fort, qui est nécessaire, qui est sage, qui est bon *comme Dieu?*

Qui est grand comme Dieu ?... Qui ?... C'est moi, répondit un jour l'orgueilleuse créature. L'avez-vous entendue *qui disait dans son cœur : Je monterai, et je serai semblable au Très-Haut*? [1] Voyez-vous la Raison de l'homme qui se décerne une apothéose, qui se dresse un autel, et qui *siége fièrement dans le temple comme une divinité*? [2] Mais attendez. Une autre divinité, sœur ou fille de la première, ne tarde pas à s'asseoir à côté d'elle : c'est la déesse Volonté. devant l'autel de la Raison indépendante, c'était un joyeux concert d'agréables mensonges et de spirituels blasphèmes. Autour du trône de la Volonté souveraine, *c'est une tempête violente*, [3] c'est le hurlement affreux des séditions, de l'anarchie et de la mort. Nul n'ose prévoir l'issue du combat. La Raison n'a guère que des paroles, et la Volonté a des bras. Celle-là s'amuse et s'épuise en de vagues conceptions ; celle-ci court aux actes et se précipite aux conséquences extrêmes. D'ailleurs, quand Dieu n'est plus Dieu, qui donc pourrait avoir la prétention de l'être ? Quand Dieu est renversé, qui donc pourra rester debout? *Quis ut Deus?*

Mais qu'ai-je dit? Dieu n'est-il pas le Dieu fort? et le faible bras des hommes pourra-t-il ébranler jamais le trône de sa majesté ? Du haut du ciel il regarde, et quelque temps il laisse faire. Mais sa main s'appesantit bientôt sur les sacriléges rivaux de sa gloire et de sa félicité. Il met la confusion parmi les ouvriers à l'instant même où ils se glorifiaient de poser le faîte de l'édifice ; et leur entreprise, presque conduite à son terme, est condam-

[1] Is., XIV, 14.— [2] 2 Thess., II, 4.— [3] Ps. XLIX, 2.

née pour toujours à s'appeler Babel. Voilà le sort de l'orgueil qui a voulu s'égaler à Dieu. Et quant au sensualisme insolent et enivré de lui-même, qui nageait avec sécurité dans un bonheur qu'il proclamait être son ouvrage et où il se croyait hors de toute atteinte, le Seigneur lui a dit : *Je viendrai à toi, superbe dragon, qui couches au milieu de tes fleuves, et qui dis : Le fleuve est à moi, et je me suis fait moi-même.* Je te saisirai, toi et tous ceux qui ont uni leur fortune à la tienne; *je te tirerai de ton fleuve, avec tous les poissons, grands et petits, qui se sont attachés à tes écailles, et je te jetterai avec eux sur le sable du désert.* [1] Image vraie et saisissante de tous ces hommes de plaisir, dont la volupté était la fin dernière, et que le bras de Dieu a poussés hors de l'élément où ils se flattaient de toujours vivre, de jouir toujours : poissons à demi morts qui palpitent sur la grève, où ils vont rendre le dernier souffle, si le Dieu qu'ils ont longtemps bravé ne les replace dans les conditions de la vie : *Quis ut Deus?*

Qui est comme Dieu? Les prophètes l'ont dit : *Lui seul est Sauveur;* [2] et l'expérience, *cette grande maîtresse de la vie humaine*, nous a tous faits prophètes désormais. Oh! qu'il est beau, Messeigneurs et mes frères, de contempler ce travail religieux, ce mouvement de retour des esprits et des cœurs! *En ces jours-là*, disait le prophète Zacharie, *dix hommes, appartenant à dix tribus et à dix langues différentes, arrêteront un fils d'Israël au passage, et ils le saisiront par la frange de son manteau, en lui disant : Nous irons avec vous, car nous avons reconnu que*

[1] Ezech., XXIX, 3-5. — [2] Oseæ., XIII, 4.

Dieu est chez vous. [1] N'est-ce pas ce que nous voyons, N. T.-C. F. ? Des hommes qui ont appartenu jusqu'ici à dix tribus distinctes, qui ont parlé dix langues opposées; les uns, hommes de la politique ou de la philosophie; les autres, hommes de l'opposition ou du pouvoir; quelques-uns, hommes positifs, hommes de calcul et de chiffres; quelques autres, hommes d'imagination, hommes d'étude et de littérature; ceux-ci, hommes d'autrefois, fidèles à l'esprit du siècle passé; ceux-là, hommes de progrès, entraînés par le siècle nouveau; tous, effrayés par le danger, éclairés par l'expérience, volontiers, en voyant passer un chrétien, un homme de foi et de doctrine, un prêtre, un pontife du Très-Haut, ils l'arrêteraient sur le chemin, et, s'attachant à son manteau, saisissant la frange de son vêtement, ils lui diraient ce qui est le fond le plus intime de leur âme : « Désormais nous serons avec vous, *nous marcherons avec » vous : ibimus vobiscum; car* nous avons besoin de » Dieu, et *nous avons reconnu que Dieu est chez vous et » chez vous seuls : audivimus enim quoniam Deus vobis- » cum est.* » Voilà, Messeigneurs et mes frères, la grande merveille des jours dans lesquels nous vivons. Tous ont compris, et ceux qui ne l'ont pas compris encore sont à la veille de le comprendre, qu'on ne saurait se passer de l'Être nécessaire. Le cri de Michel est dans tous les cœurs : puisse-t-il être bientôt dans toutes les bouches ! *Quis ut Deus?*

Qui est grand, qui est fort, qui est nécessaire comme Dieu? Mais aussi qui est sage, qui est bon comme lui?

[1] Zach., VIII, 23.

A mesure que décline l'empire du mensonge, le Dieu des lumières vient au-devant de sa créature désabusée et repentante. Qui l'eût dit, qui l'eût prévu, N. T.-C. F., qu'à travers une révolution nouvelle, l'Église s'acheminait vers les conciles, et que, sur cette terre si profondément agitée, les pontifes du Très-Haut reprendraient librement ces grandes assises interrompues depuis plus de deux siècles? *Quis ut Deus? Qui est comme Dieu* pour arriver à ses fins par des voies incompréhensibles à la prudence humaine? Ah! sans doute, nous n'avons pas la prétention d'opérer, dans ce premier concile, des choses éclatantes. Toutefois les grandes vérités du dogme catholique clairement énoncées, et mises en opposition avec les principales erreurs du temps signalées et condamnées; l'autorité indépendante de l'Église et la suprématie infaillible de Pierre authentiquement reconnues, et tous les nuages survenus depuis le précédent concile dissipés entièrement et sans retour; le droit commun accepté sans réserve, et le principe de l'unité rétabli dans la discipline, en particulier dans la prière publique et dans l'enseignement paroissial; les études ecclésiastiques fortifiées, et une nouvelle impulsion donnée au zèle sacerdotal; enfin, des vœux chaleureusement exprimés pour la multiplication de la tribu monastique, et de vifs encouragements accordés à toutes les œuvres de charité : tels seront les principaux fruits de ce concile, auquel il a été donné de poser sa tente quelques jours, au lendemain et peut-être à la veille des tempêtes, sous ce beau ciel de l'Aquitaine, au sein de cette ville religieuse et hospitalière qui nous accompagne de ses vœux, qui nous poursuit de ses respectueux hommages, et qui nous sa-

lue de ses bienveillants sourires, en échange de nos bénédictions semées dans ses rues ou déposées sur le front de ses jeunes enfants. Cité de Bordeaux, quoi qu'il arrive désormais, une page nouvelle est acquise à tes annales. Car, pour une province, un concile de plus, c'est incontestablement une gloire de plus ; et si toutes tes gloires te sont chères, celle-ci, enregistrée au ciel en même temps que sur la terre, est un nouveau lien qui t'unira avec la cité éternelle. D'ailleurs, n'en doutons pas, N. T.-C. F., Dieu prépare de grandes choses ; la seconde moitié de ce siècle sera illustre dans l'histoire. Ne me demandez point lequel des partis humains est appelé à vaincre, à régner, à commander. A Jésus-Christ, et à Jésus-Christ seul, demeurera la victoire, la royauté, l'empire. Et nos neveux, en voyant ces conciles des Églises de France et de l'Europe entière tenus dans des circonstances si décisives, et placés comme à l'entrée de ce nouvel âge, s'écrieront avec plus de transport et d'admiration que nous-mêmes : *Quis ut Deus? Qui est comme Dieu?*

Pour nous, vénérables Pères et Frères dans l'épiscopat et le sacerdoce, à mesure que nous avançons vers le terme de nos travaux, ne devient-il pas chaque jour plus sensible que *Dieu est avec nous et qu'il habite sous notre tabernacle* [1] ? En comparant le caractère de nos délibérations, la physionomie de notre assemblée, avec ce que nous connaissons de toutes les assemblées délibérantes, n'est-il pas vrai que chaque soir nous redisons avec reconnaissance, en levant les yeux vers le ciel :

[1] Job., XXIX, 4.

Quis ut Deus? Qui est comme Dieu pour unir les intelligences et les volontés, les esprits et les cœurs? En ce siècle où les hommes sont si profondément divisés, ah! qu'il est doux de se trouver toujours d'accord, de se rencontrer toujours dans la profession d'une même foi et dans les sentiments d'une même charité! Et puis, si nos travaux sont pénibles, quel bonheur de s'épuiser du moins au service d'une cause si grande, si vraie, si légitime, si incontestable! D'autres se consument comme nous en efforts et en veilles; et que reste-t-il de leur labeur? Ce que nous faisons aura son retentissement dans l'éternité. *Quis ut Deus?* Quel autre maître que Dieu accorde de semblables consolations, de semblables espérances, à ceux qui le servent?

Je finis, vénérables Pères. Permettez au plus jeune de vos frères d'user du privilége qui appartient à celui qui a distribué la parole sainte, et de bénir au nom de vous tous cette immense multitude, si recueillie, si attentive, et principalement cette religieuse paroisse, dont la piété franche et ouverte nous a séduits, paroisse si saintement conduite dans les voies du salut. Puissent tous les chrétiens ici rassemblés remporter avec eux la devise inscrite sur la bannière de cette église : elle est le mot d'ordre et le cri de ralliement de tous les hommes de foi et de tous les hommes de bien : *Quis ut Deus? Qui est comme Dieu?*

Ainsi soit-il.

XIX

LETTRE PASTORALE

POUR LA CONFECTION D'UN RELIQUAIRE DE SAINTE RADEGONDE.

(XVIII AOUT MDCCCL.)

LETTRE PASTORALE

AU SUJET DES RELIQUES DE SAINTE RADEGONDE.

I. Nous avons eu le bonheur, nos très-chers Frères, de célébrer avec vous pour la première fois la fête de votre illustre protectrice. Nous ne laisserons pas s'achever cette première solennité sans vous communiquer une de nos pensées, sans vous exprimer un de nos désirs L'appel que nous venons faire à votre piété trouvera un puissant écho au fond de tous les cœurs.

Nous n'entreprenons point d'esquisser ici, même à grands traits, l'incomparable figure de cette Reine de France, qui devint une humble fille du cloître, et dont la vie, mêlée à tout ce que la religion produisit de grand dans un siècle plus fécond qu'il ne semble au premier abord, a fourni aux annales des origines de notre monarchie une de leurs plus belles et de leurs plus saintes pages, en même temps qu'elle nous offre un des plus gracieux tableaux de l'austérité monastique tempérée par ces douceurs de l'amitié et cette *consolation des écritures* [1]

[1] Rom., xv, 14.

qui ne sont pas toujours refusées aux enfants de Dieu. Il se trouve là tout un vaste champ ouvert devant nous. Un jour, nous l'espérons, il nous sera donné de célébrer, selon nos faibles forces, l'éloge de Radegonde, et d'occuper une humble place parmi cette succession de panégyristes qui commence à Fortunat et à Baudonivie, et qui s'est continuée de siècle en siècle sans interruption.

Mais la plus excellente des louanges, le plus éloquent des panégyriques de la sainte Reine, c'est sans contredit cette affluence autour de ses autels, cette confiance universelle dans son intercession. Pendant la neuvaine préparatoire à cette fête, et pendant l'octave de la solennité, nous n'avons pu retenir nos larmes, en voyant cet élan populaire, ce religieux empressement de la multitude. Heureuse contrée qui a conservé, depuis treize siècles bientôt, une foi si forte, un amour si persévérant ! Nous savons que cet empressement, ce concours sont justifiés par de nombreuses faveurs, par des grâces de tout genre obtenues dans ce sanctuaire. Déjà nous ne le cédons à aucun de vous, N. T.-C. F., en gratitude ni en confiance envers votre puissante bienfaitrice; comme vous, nous attribuons à sa bonté l'exemption des fléaux qui ont ravagé tant d'autres contrées ; comme vous, nous éprouvons, en face des mystères de l'avenir, je ne sais quelle sécurité fondée sur l'assurance de sa protection. Oui, permettez-nous de vous le dire, si c'est avoir acquis le droit de cité parmi vous que de partager votre amour filial envers sainte Radégonde, nous sentons que nous ne sommes pas un étranger et un nouveau venu dans cette province. Après la Vierge Marie, qui occupera toujours la première place dans nos affections, Radegonde

est devenue notre seconde mère; et nous avons la joie de penser qu'elle nous a agréé pour l'un de ses enfants.

Mais il est écrit qu'*il y a plus de bonheur à donner qu'à recevoir* [1]! Nous voudrions donc, en échange de tout ce que nous avons à demander à Radegonde, lui offrir aussi quelque chose, et ne pas mériter le reproche de ne jamais rien apporter à cet autel d'où nous remportons tant de grâces. Or, nous gémissons, N. T.-C. F., en voyant l'état de dégradation et de délaissement de tout ce qui se rapporte à Celle qui est l'objet d'un culte d'ailleurs si pieux. Sans doute, la basilique qu'elle avait construite en l'honneur de la Reine du ciel, et qui, enrichie de son tombeau, a quitté le nom de Marie pour celui de Radegonde, vient de retrouver les antiques peintures qui nous rediront les principaux traits de sa légende. Mais combien ne reste-t-il pas encore à faire pour rendre à ce temple une splendeur qui ait quelque rapport avec sa célébrité! D'autre part, cette vénérable abbaye de Sainte-Croix, dont Radegonde fut la fondatrice et la première religieuse; cette royale maison où, depuis Agnès et Disciole, se sont succédé tant d'illustres servantes de J.-C.; ce sanctuaire où réside toujours la célèbre portion du bois de la Croix, à l'occasion de laquelle saint Fortunat composait l'hymne que chante l'Église depuis treize cents ans, le *Vexilla Regis;* ce monastère, disons-nous, attend que l'esprit qui animait Radegonde renaisse au sein d'une société où tout est affaibli, et, en ressuscitant les vocations de l'ancienne marque, ramène sous la règle de

[1] Act., xx, 35.

saint Benoît, mêlée des traditions de la règle primitive de saint Césaire, un plus grand nombre d'âmes éprises d'attrait pour la véritable vie monastique. Toutefois, N. T.-C. F., ce n'est point à ce sujet que nous demandons aujourd'hui votre concours. Dieu sait, à cet égard, nos désirs, nos prières et nos vœux ; peut-être daignera-t-il un jour les exaucer ; nous voudrions être digne de devenir l'instrument de sa miséricorde et le ministre de ses desseins.

II. Mais si nous devons respecter les délais de la Providence pour ce qui concerne l'œuvre favorite et principale de sainte Radegonde, nous ne saurions différer un seul instant de vous dire ce que votre piété ignore sans doute, car elle ne l'eût pas souffert si longtemps : c'est que les restes sacrés de cette bienheureuse Reine, qui resplendit au ciel d'un si éblouissant éclat, gisent à peu près sans honneur auprès de nous. Le fanatisme impie d'une secte qui faisait consister sa religion à renverser les temples et à profaner les ossements des Saints ayant réduit en cendres presque tout ce qui demeure du corps de sainte Radegonde dans ce tombeau où l'avait déposé primitivement saint Grégoire de Tours, et où nous aimons à en vénérer les glorieux débris, une portion insigne de cette dépouille si chère échappa plus particulièrement à la fureur des hérétiques et fut conservée intacte. Or, quelle n'est pas notre douleur de voir cette notable portion de la tête de sainte Radegonde renfermée sous l'enveloppe, plus que modeste, dont la pauvreté de ses filles a été réduite à lui composer une châsse si peu digne d'elle ! Non, N. T.-C. F., il ne serait pas possible de concilier plus longtemps les hommages que

nous faisons profession de rendre à notre royale patronne, avec cet oubli dans lequel nous délaissons la plus noble partie de son corps. A celle qui mettait tant de prix à honorer magnifiquement les reliques des Saints, nous offrirons un reliquaire précieux, sinon par la richesse de la matière qui pourrait, dans des jours mauvais, tenter de nouveau la cupidité, au moins par l'élégance de la forme et le fini du travail. Nous ne voulons pas qu'il soit dit que Radegonde *n'a pas parmi nous où reposer sa téte.*

Nous vous l'avouerons, N. T.-C. F., si faibles que soient les ressources dont nous pouvons disposer personnellement, nous avions pensé à offrir de nous-même à sainte Radegonde cet humble tribut de notre joyeux avénement sur la chaire où s'est assis Fortunat. Mais nous avons cru que notre cœur pastoral devait s'interdire la satisfaction, peut-être égoïste, d'un mérite ainsi acquis pour nous seul. Nous avons voulu que vous pussiez y participer, et que nous possédassions tous en commun ce titre de recommandation auprès de notre glorieuse Reine.

C'est pourquoi, N. T.-C. F., nous prions tous ceux d'entre vous qui auront la dévotion de concourir à la confection du *Reliquaire* de sainte Radegonde de nous adresser directement à nous-même leur offrande, si modeste qu'elle soit, ou de nous la transmettre par l'intermédiaire de MM. les Curés. Nous n'ordonnons aucune quête à cet effet ; nous réservons pour nos œuvres les plus considérables ce moyen d'invoquer votre charité généreuse, à laquelle les besoins de la société, inséparables désormais de ceux de la religion, nous forceront de

recourir trop souvent. D'ailleurs nous ne voulons, dans la circonstance présente, que des dons qui soient le fruit d'une piété tout à fait spontanée. Et nous désirons vivement que les offrandes, même les plus minimes, qui nous seront envoyées, soient accompagnées des noms des donateurs, afin qu'il en soit dressé une liste exacte, non point pour être publiée et connue des hommes, mais pour être déposée dans la châsse et connue de Dieu et de notre sainte protectrice. Il nous serait bien doux que pas une seule famille chrétienne de notre vaste diocèse ne voulût être oubliée dans ce nouveau diptyque des enfants de Radegonde, où des noms étrangers à cette province ont déjà ambitionné et ambitionneront d'être inscrits. Pour notre part, nous remercions d'avance tous les cœurs pieux et dévoués qui nous auront donné ce témoignage personnel de leur déférence filiale, et qui seront venus à notre aide pour l'accomplissement d'une œuvre que nous considérons comme la plus heureuse consécration de la première année de notre épiscopat.

XX

DISCOURS

PRONONCÉ DANS L'ÉGLISE PAROISSIALE DE CHARROUX,

LE VII NOVEMBRE MDCCCL, A L'OCCASION DE LA

TRANSLATION DES RESTES DE GIRALD,

ÉVÊQUE DE LIMOGES.

DISCOURS

POUR LA TRANSLATION DES RESTES DE GIRALD, ÉVÊQUE DE LIMOGES.

Nos très-chers Frères,

En venant payer, après tant de siècles écoulés, un nouveau et tardif tribut à la mémoire d'un prince de l'Église, nous n'avons pas voulu seulement fournir une page de plus à l'histoire, si intéressante déjà, de cette ville de Charroux; nous avons voulu, par ces honneurs rendus à la dépouille de notre vénérable frère, témoigner notre respect et celui de l'Église pour la dignité sainte dans laquelle il nous a précédé; nous avons voulu pratiquer, selon toute la perfection chrétienne, ce qu'on a justement appelé la religion de la tombe; enfin, nous avons voulu consacrer, avec une sorte de scrupule, et jusque dans leur extension la plus extrême, les droits imprescriptibles de la justice et de la propriété.

La terre que vous foulez, N. T.-C. F., a été longtemps

une terre sainte. Le plus grand monarque des temps chrétiens, Charlemagne, avait porté son attention et ses bienfaits sur ce monastère de Charroux qui a donné naissance à votre ville. Comment la science n'eût-elle pas respiré à l'aise dans cet asile, que le grand empereur, nous disent les historiens, avait doté d'une très-riche bibliothèque : *locupletissimâ bibliothecâ*? Aussi la gloire même des conciles a rayonné sur cette enceinte. Et, pendant plus de onze cents ans, la série des abbés de ce monastère a été une série de noms célèbres dans la science, dans l'histoire, dans la politique : Charroux, dans ces derniers siècles, n'inscrivit-il pas sur ses tablettes les noms des deux cardinaux ministres, Richelieu et Mazarin, auxquels succédaient ceux des La Trimouille et des Frottier, à la suite de tant d'autres illustrations de la France et de notre province? Tout ce passé n'est plus. La basilique même, consacrée par le pape Urbain II au lendemain de la naissance des croisades, et dédiée au saint Sauveur à cause de cette portion insigne du bois de la Croix qui avait déterminé la fondation du comte Roger et de sa pieuse épouse Euphrasie; cette basilique, non moins remarquable par sa structure originale que par ses dimensions, a disparu presque tout entière, avec les reliques et les dons qui lui étaient venus de l'Orient. Autour des débris de sa vieille coupole, devenue l'objet d'une sollicitude attentive, la religion ne retrouve plus qu'un précieux essaim de vierges, entourées de jeunes enfants. Toutefois, voici que la tombe vient de remettre en lumière une page oubliée des temps anciens.

Guillaume, qui réunissait aux titres de comte de Poitiers et de duc d'Aquitaine, celui d'abbé de Saint-Hilaire,

se plaisait à enrôler, parmi les dignitaires de sa noble église, les prélats les plus illustres de son temps. C'est ainsi que d'anciennes études nous avaient initié aux secrets de la tendre amitié qui régna entre le savant évêque de Chartres Fulbert, et le comte Guillaume, qui l'avait nommé trésorier de Saint-Hilaire de Poitiers : heureuse fortune pour l'église de Chartres, naguère réduite en cendres [1], et qui ne peut se relever si promptement qu'à l'aide des nouveaux revenus du prélat. Mais encore que saint Fulbert ait dû à une vieille affection et à la renommée de son mérite cette distinction venue de si loin, par quelle occasion la charge dont il fut investi dans un moment si opportun venait-elle de vaquer? C'est ce que nous ignorions, et c'est ce que cette tombe est venue nous apprendre, reliant ainsi ses révélations d'aujourd'hui au souvenir de nos plus chères études d'autrefois. Le précédent trésorier de Saint-Hilaire était l'évêque Girald, fils du vicomte de Limoges, et neveu de deux prélats auxquels il avait succédé sur le siége de saint Martial. Prévenu des bontés du duc Guillaume, il s'aperçut peut-être que les faveurs des têtes couronnées sont accompagnées trop souvent de rigoureuses exigences. Le prince aimait à voir officier dans sa basilique les prélats qu'il avait pourvus de ses riches bénéfices; et les lettres un peu vives, les plaintes un peu indiscrètes par lesquelles son amitié fatigua quelquefois notre Fulbert, me font soupçonner que la volonté du duc avait été assez impérieuse envers l'évêque de Limoges, placé beaucoup plus près de lui, et qui ne pouvait alléguer l'excuse d'une route longue et périlleuse. Un

[1] Le 8 septembre 1020.

jour donc que le pontife, cédant à des instances multipliées, s'acheminait vers Poitiers pour y rehausser par sa présence l'éclat de la solennité de tous les Saints, saisi en chemin par la maladie, il s'arrêta dans l'abbaye de Charroux. Les soins empressés qu'on ne manquait jamais de trouver alors, mais que trouva surtout ce prince de l'Église, dans l'hospitalité monastique, ne purent vaincre le mal auquel il succomba après quinze jours. Le onze novembre de l'an mil vingt, sinon de l'année précédente, fut le jour du trépas de Girald, dont Fulbert recueillit aussitôt l'important héritage.

Cependant cette abbaye de Charroux voulut conserver les restes mortels du prélat qui avait rendu le dernier soupir dans ses murs ; et l'inscription tracée sur le plomb et déposée dans son sarcophage, aussi bien que les insignes retrouvés de sa dignité, n'ont pas permis, après huit cent trente ans, de se méprendre sur l'identité du corps qui est en ce moment placé sous nos yeux.

Or, N. T.-C. F., ces membres inanimés ont été autrefois les instruments vénérables par lesquels la grâce divine se répandait sur le peuple chrétien. Ces mains ont été consacrées, non seulement par l'huile sainte, mais par l'onction du chrême ; elles ont conféré les dons de l'Esprit-Saint et transmis le caractère du sacerdoce. Cette tête fut couverte de parfum, comme celle d'Aaron, en signe de la plénitude du pontificat, et il en descendit de saintes émanations sur tout le corps mystique de Jésus-Christ. Ne vous étonnez donc pas, N. T.-C. F., si tant de lustres révolus n'ont point affaibli le respect qui nous est inspiré par cette dépouille que le temps lui-même a respectée. En ces jours qui rappellent à la fois l'anniver-

saire de la consécration épiscopale, de l'intronisation et de la mort de l'évêque Girald [1], puisse la nouvelle sépulture que nous lui rendons avec éclat, vous donner une juste idée de la hauteur et de la sainteté du caractère dont il fut revêtu avant nous! Puissent aussi nos prières lui être profitables si, par suite des mystères inscrutables de la justice divine, son âme n'était point encore mise en jouissance de la gloire et de la béatitude éternelle !

Car, N. T.-C. F., qui de nous peut connaître les secrets de l'autre vie? Qui peut apprécier le terme des exigences de la sainteté suprême, avant qu'elle admette à la possession d'une félicité qui ne finira plus, l'âme qui n'aurait échappé qu'avec peine aux rigueurs éternelles? Ce que nous pouvons dire, c'est que le bonheur du ciel ne sera jamais acheté trop chèrement; c'est que les jugements de Dieu sont plus redoutables, à mesure que les dignités ont été plus élevées; c'est que de tous les fardeaux qui imposent une responsabilité, aucun n'est aussi lourd que la charge épiscopale. Si donc, par l'effet de la fragilité humaine, l'évêque Girald, jeté autrefois brusquement du siècle dans l'Église, avait encore besoin de nos suffrages; si son corps ne nous avait été providentiellement révélé que pour la délivrance de son âme, le saint sacrifice, qui va être offert par les mains de notre vénérable frère l'évêque élu d'Angoulême, et les prières de cette religieuse assistance, mettraient un terme à la durée de ses expiations. Que si, au

[1] Mort le 3 des ides (11e jour) de novembre, il avait été, huit ans avant, intronisé le jour de Saint-Théodore (9 novembre), et sacré par l'archevêque de Bordeaux, le dimanche précédent.

contraire, ce dont nous avons la confiance, il a été reçu depuis longtemps dans le sein de Dieu, nos prières ne seront point inutiles; et l'Église catholique, qui nous fait ajouter toujours, après le premier anniversaire d'un défunt, d'autres oraisons pour nos frères, nos proches, nos bienfaiteurs, et pour tous les fidèles qui sont sortis du siècle, a pourvu ainsi à ce que l'oblation du sacrifice profite à ceux de ses enfants qui habitent le lieu des tourments.

D'ailleurs, N. T.-C. F., la pompe extérieure de cette solennité est elle-même un enseignement et une réparation. Trop souvent, depuis un siècle, la tombe a été profanée; trop souvent, les vivants ont oublié ce qu'ils devaient à la cendre des morts. Les soins jaloux avec lesquels, aidé de votre concours, nous avons voulu honorer cette dépouille qui nous fut léguée jadis, vous diront comment l'Église catholique entend, comment elle observe la religion envers les morts.

Peut-être même, N. T.-C. F., la science et l'amour de l'art ne nous pardonneront-ils pas des égards qu'ils trouveront exagérés et superstitieux. Les musées auraient aimé à s'enrichir des curieux objets trouvés dans ce sépulcre. Pour nous, qui avons été souvent contristé en voyant, d'une part, nos temples et nos autels si tristement dépourvus, et de l'autre, ces grandes collections profanes d'objets sacrés détournés de leur fin (comme si la religion de Jésus-Christ était une de ces institutions vieillies qui sont tombées dans le domaine de l'art et de l'histoire!), nous avons cru qu'après que la science avait eu tout le loisir de se procurer des calques fidèles et d'irréprochables copies [1], notre devoir était de rendre

[1] Voir la 4e livraison des Annales archéologiques, 1850.

au mystère de la tombe ce que le mystère de la tombe a renfermé pendant plus de huit siècles. Il nous a semblé, d'ailleurs, qu'il n'était pas indifférent de pousser jusqu'à l'extrême le respect de ces principes aujourd'hui si méconnus et si menacés, et nous nous sommes dit : De tout ce que posséda autrefois, dans le siècle et dans l'Église, le fils des vicomtes de Limoges, il n'a rien emporté dans le sépulcre, rien, si ce n'est les instruments de sa dignité sacrée. Ce ne fut point par suite d'une pieuse fantaisie, ce fut en vertu d'un usage constant et d'une règle invariable de la sainte liturgie, que sa dépouille fut accompagnée de ces insignes; elles sont donc rigoureusement sa propriété, et l'intervalle de huit siècles ne nous a conféré aucun droit sur cette légitime possession d'outre-tombe. Nous avons donc voulu que quand, à la voix du Prince des pasteurs, ce pontife des panciens temps, secouant la poussière du tombeau, se relèvera de sa couche sépulcrale, il retrouve auprès de lui l'anneau d'or qui l'avait uni à une grande Église, et le bâton d'ivoire, emblème de son autorité pastorale. Ainsi, en faisant acte de religion d'abord, nous avons voulu enseigner en outre de quelle façon nous comprenons, de quelle façon nous pratiquons le respect de la propriété.

Dormez donc, restes vénérés, dormez jusqu'à ce que la trompette du jugement vous réveille ! Qu'aucune révolution nouvelle ne vienne troubler votre repos; qu'aucune main téméraire ne remue désormais vos cendres ! Et si, comme nous l'espérons, ô vénérable pontife, vous avez trouvé grâce devant Dieu, recommandez-lui ce peuple avec son prêtre zélé, avec ses magistrats et ses chefs qui se sont si religieusement intéressés à votre mé-

moire ; recommandez-lui cette Église de Limoges que vous avez gouvernée, et qui a député ici un digne représentant ; recommandez-lui cette autre Église voisine, dont le nouveau pasteur s'est joint à nous pour cette solennité ; enfin, recommandez-lui notre Église de Poitiers, qui vous continue sa fraternelle hospitalité, et intéressez-vous à cette basilique d'Hilaire qui a tant perdu de son éclat. Obtenez à notre patrie des jours meilleurs, en nous obtenant des grâces de retour sincère à la foi et à la piété, par lesquelles seules le monde peut retrouver la tranquillité des anciens jours.

Ainsi soit-il.

XXI

LETTRE PASTORALE

POUR LA PUBLICATION DU JUBILÉ ACCORDÉ A L'OCCASION DU DEMI-SIÈCLE.

(XXI NOVEMBRE MDCCCL.)

LETTRE PASTORALE

POUR LA PUBLICATION DU JUBILÉ ACCORDÉ A L'OCCASION DU DEMI-SIÈCLE.

NOS TRÈS-CHERS FRÈRES,

I. Le Seigneur avait parlé à Moïse en lui disant :

« Parle aux enfants d'Israël et tu leur diras : Quand vous serez entrés dans la terre que je vous donnerai, vous compterez sept semaines d'années, c'est-à-dire sept fois sept semaines, qui font quarante-neuf ans;

» Et avant la fin de la quarante-neuvième année, vous sonnerez de la trompette dans toute votre terre;

» Et vous sanctifierez l'année cinquantième, et vous annoncerez la rémission générale à tous les habitants du pays : CAR C'EST LE JUBILÉ.

» Tout homme rentrera dans ses possessions, et chacun retournera à sa première famille, PARCE QUE C'EST LE JUBILÉ ET LA CINQUANTIÈME ANNÉE [1]. »

[1] Locutusque est Dominus ad Moysen..., dicens :
. Numerabis quoque tibi septem hebdomadas annorum, id est, septies septem quæ simul faciunt annos quadraginta novem;

Et tout le temps que dura la nation juive, à part les époques de captivité pendant lesquelles cette précieuse institution ne pouvait ressortir entièrement son effet, la cinquantième année fut une année Jubilaire, c'est-à-dire une année d'allégresse, une année réparatrice qui replaçait dans leur ancien état tous ceux des enfants d'Israël qui avaient été visités par l'infortune. Plus d'une fois le Seigneur sembla choisir cette époque semi-séculaire pour favoriser son peuple par quelque mission extraordinaire ; et le plus illustre des prophètes, Isaïe, n'a-t-il pas dit que « l'Esprit du Seigneur s'était reposé sur lui, et l'avait oint et envoyé pour publier l'année de l'indulgence et de la liberté, l'année de la réconciliation des hommes avec le Seigneur [1] » ? Ou plutôt Isaïe n'a point ainsi parlé de lui-même, mais d'un autre qui devait venir après lui et apporter aux hommes un Jubilé universel et perpétuel. Commentateur divin du divin livre, c'est notre Sauveur Jésus-Christ qui a déclaré lui-même la prophétie accomplie en sa propre personne, se proclamant le Messie envoyé pour PUBLIER L'ANNÉE DES MISÉRICORDES DU SEIGNEUR [2]. En effet, depuis son avénement

Et clanges buccina... Sanctificabisque annum quinquagesimum et vocabis remissionem cunctis habitatoribus terræ tuæ : IPSE EST ENIM JUBILÆUS.

Revertetur homo ad possessionem suam et unusquisque rediet ad familiam pristinam : QUIA JUBILÆUS EST ET QUINQUAGESIMUS ANNUS. Levit., XXV.

[1] Spiritus Domini super me, eo quod unxerit Dominus me... ut prædicarem annum placabilem Domino. Is., LXI, 1, 2.

[2] Et intravit secundum consuetudinem suam... in synagogam, et surrexit legere. Et traditus est illi Liber Isaiæ Prophetæ. Et ut revolvit Librum, invenit locum ubi scriptum erat : Spiritus Domini super me, propter quod unxit me, evangelizare pauperibus misit me... PRÆDICARE AN-

parmi nous, l'indulgence, la rémission n'ont cessé d'être annoncées aux peuples chrétiens; aussi, dans leur façon de supputer le temps, toute nouvelle révolution du soleil a été datée d'un nouvel AN DE GRACE; et l'ère de l'Evangile n'a été qu'un Jubilé permanent.

Toutefois, N. T.-C. F., ainsi que la suite de cette instruction vous le fera connaître, la nouvelle loi, qui est une loi de grâce, n'est pas néanmoins exempte de rigueur envers ceux qui, par le péché, ont volontairement perdu le don de la grâce. Le pécheur doit être baptisé d'un second baptême, qui n'est ni aussi facile ni aussi prompt que le premier. Pour nous rendre *à cette première intégrité et nouveauté*, il faut, nous dit l'Eglise, *de grands pleurs et de grands travaux, la justice divine l'exigeant ainsi* [1]. Ces pleurs, ces travaux, en tant qu'ils consistent dans la douleur d'une sincère pénitence, aucune puissance au ciel ni sur la terre ne peut nous en dispenser; la rigueur divine durera, et ne laissera aucune place à l'indulgence de l'Église, tant que le cœur ne sera pas contrit. Mais quand une fois le repentir, avec ses conditions indispensables, a pénétré dans l'âme du pécheur, dès lors les pleurs, les travaux de la satisfaction peuvent lui être adoucis par cette toute-puissante autorité de l'Église à laquelle il a été promis que *tout ce qu'elle délierait sur la terre serait délié dans les cieux* [2].

Cet adoucissement si désirable, la tendre mère des chrétiens n'avait cessé de le procurer à ses enfants dans

NUM DOMINI ACCEPTUM... Et cum plicuisset librum... cœpit dicere ad illos : Quia hodie impleta est hæc scriptura in auribus vestris. Luc, IV, 16-21.

[1] Conc. Trid. Sess. XIV. C. 2. — [2] Matth., XVI, 19.

le cours des siècles; soit qu'elle accordât cette rémission par l'entremise des martyrs qui sur la route du supplice, et dans l'acte même de leur satisfaction surabondante, écrivaient en quelque sorte avec leur sang et détachaient de leur chair en lambeaux le *libelle de l'indulgence*; soit qu'elle ouvrît elle-même son trésor spirituel pour encourager des œuvres de foi et de piété, toujours méritoires, parfois héroïques, telles que la visite du seuil des saints apôtres, ou le pèlerinage, tantôt armé, tantôt pacifique, de la Terre-Sainte.

Enfin ces concessions libérales de l'Église prirent, avec le temps, un caractère de solennité et de périodicité qu'elles n'avaient pas eu dans les âges précédents. Peu à peu l'année centenaire avait acquis, dans l'esprit des peuples, quelque chose de sacré et de particulier. Au retour du siècle nouveau, le monde entier s'ébranlait, et se mettait en marche vers Rome. Et si la croyance universelle, qui attribuait à ce voyage séculaire les plus grandes faveurs, ne présentait pas un témoignage assez incontestable du fondement sur lequel elle reposait, le pape Boniface VIII, qui gouvernait l'Église en l'an treize cent, ayant suivi d'un œil attentif ce mouvement mystérieux, y vit à juste titre un indice de la volonté du ciel; et, obéissant a ce signal venu d'en haut, il sanctionna authentiquement l'institution de l'année sainte qui devait désormais, de siècle en siècle, durer d'une solennité de Noël à l'autre, et offrir une rémission plénière à tous ceux qui rempliraient les conditions établies [1].

[1] Bulla *Antiquorum habet fida relatio*. Extrav. Comm. L. v. Tit. IX. De Pœnit. et remiss. Cap. 1.

Cependant si l'année sainte avait reçu dès lors sa forme essentielle et définitive, elle ne portait point encore le nom par lequel, en se reliant à des traditions plus antiques, elle allait devenir, pour la suite des âges, une des institutions ecclésiastiques les plus populaires, et la plus influente de toutes pour la conversion et le salut des âmes. Le Jubilé! Ce fut un pape français, Clément VI, qui, à l'occasion de l'an treize cent cinquante, introduisit ce mot dans le vocabulaire chrétien. La bulle *Unigenitus Dei filius*, qui est en quelque sorte la charte du Jubilé pour les chrétiens, comme le chapitre vingt-cinquième du Lévitique l'était pour les Juifs, doit être comptée parmi les plus magnifiques monuments de l'Église enseignante [1]. Nous y verrons bientôt l'élégance et la précision des termes, jointes à l'élévation des pensées et à la profondeur de la doctrine. Toute la question théologique des indulgences y est résolue avec cette ampleur de vues, cette majesté de langage qui n'appartient qu'au Siége de Pierre. S'autorisant des souvenirs de l'ancienne alliance, le pontife observe que « dans la loi mosaïque (loi que » le Seigneur n'est pas venu abolir, mais accomplir spi- » rituellement), ce n'était pas seulement le nouveau » siècle, mais chaque cinquantième année qui procurait » le Jubilé de la rémission et de la joie »; il ajoute « que ce nombre quinquagénaire, consacré dans l'an- » cien Testament par la promulgation du Décalogue, a » été plus honoré encore dans le Testament nouveau » par la venue de l'Esprit-Saint, et qu'à ce nombre se » rattachent de grands et nombreux mystères des Écri-

[1] Extrav. Comm. L. v. Tit. IX. De Pœnit. et remiss. Cap. 2.

» tures »; enfin il veut « faire participer plus de chré-
» tiens à cette faveur extraordinaire, la brièveté de la vie
» humaine empêchant le plus grand nombre de voir la
» centième année : Par ces causes et plusieurs autres, il
» statue que la précédente concession de l'indulgence
» séculaire sera réduite dorénavant au Jubilé de chaque
» cinquantième année ». La religion de J.-C. eut donc désormais son Jubilé, comme l'avait eu la religion de Moïse, avec ces avantages immenses qui distinguent l'esprit de la nouvelle loi de l'esprit de la loi ancienne. Et si plus tard, pour proportionner davantage encore cette faveur aux limites de notre vie mortelle, les souverains pontifes ont abaissé le terme de cinquante ans à celui de trente-trois d'abord, qui est le nombre des années de Jésus-Christ, puis enfin au terme de vingt-cinq ans, le nom de *Jubilé* n'en rattache pas moins cette institution à l'antique institution de la cinquantième année ; et les écrivains ecclésiastiques ont observé que l'année quinquagénaire semblait être plus rigoureusement encore que les autres, une année *Jubilaire*, et que le ciel se plaisait à la bénir par des effusions de grâce plus abondantes : QUIA JUBILÆUS EST ET QUINQUAGESIMUS ANNUS : PARCE QUE C'EST LE JUBILÉ ET LA CINQUANTIÈME ANNÉE.

Qui pourrait dire, N. T.-C. F., combien de milliers d'âmes ont été ramenées à Dieu, et mises en possession de la béatitude éternelle, à la faveur de ces dix-huit Jubilés universels qui avaient été consécutivement donnés au monde dans l'espace de cinq cents ans, durant lesquels l'année sainte ne fut pas une seule fois frustrée de ses précieux priviléges? Les vieillards nous ont encore raconté les miracles qu'opérait en France, il y a cent

ans, la voix tonnante de Bridayne, l'apôtre de ce Jubilé demi-séculaire ; et notre âge a encore vu et entendu ceux de ses disciples dans les accents desquels le dernier Jubilé du dix-huitième siècle avait cru retrouver l'écho de cette parole si vibrante et si populaire.

Hélas ! il était réservé à notre ère de douleurs d'interrompre, à deux reprises déjà, ce que la révolution des temps avait jusqu'ici respecté fidèlement et constamment ramené. L'absence du Jubilé centenaire inaugura tristement la naissance de notre siècle. Le monde avait été fortement secoué ; l'univers chrétien pleurait le pontife martyr ; et le nouveau siècle succéda à l'ancien avant que le sacré collége, assemblé hors de la ville sainte, eût rendu un chef à l'Église et un souverain à Rome. Cependant le premier quart du siècle fut plus heureux et plus tranquille que n'avait été son début. Après la fin de nos guerres avec le monde entier, et de nos persécutions contre le vicaire de Jésus-Christ, le monde retrouva un intervalle de paix ; et le Jubilé de la vingt-cinquième année put être célébré à Rome et dans tout l'univers avec un succès qui nous permettait de mieux augurer de l'avenir. Espérance trompeuse ! Ce siècle, enfanté dans les révolutions, devait les enfanter à son tour avec une fécondité toujours croissante. Et quand naguère nous comptâmes sept semaines d'années, c'est-à-dire quarante-neuf ans, depuis le siècle commencé ; quand brilla le jour triomphal de l'Ascension dans lequel le pontife avait coutume de sonner de la trompette apostolique et d'annoncer à toute la terre la prochaine rémission générale ; quand parut enfin l'aurore de la Nativité du Sauveur destinée à éclairer le mystère de l'ouver-

ture de la Porte Sainte par les mains du pontife, hélas ! il se trouva, cette fois, non seulement que le monde était agité, que les rois avaient quitté leurs trônes, que les étrangers avaient envahi la ville sainte ; mais, ô douleur ! ô honte éternelle ! les propres citoyens de Rome s'étaient armés contre leur souverain et leur père, apparemment pour le punir de sa clémence ; et l'univers catholique n'avait d'autre joie que de le savoir échappé de leurs mains parricides. Le milieu du siècle fut donc condamné à ressembler à son commencement ; les jours destinés à la jubilation furent changés en des jours douloureux et néfastes ; et les temps marqués se sont écoulés sans que la trompette apostolique ait retenti, sans que le mur qui ferme la porte des basiliques ait été renversé, sans que les fidèles du monde entier se soient pressés sur le seuil des apôtres qu'ils avaient espéré de visiter. Et quoique la bravoure intrépide de nos guerriers n'ait pas tardé à reconduire le successeur de Pierre dans la ville éternelle, la fidélité aux règles consacrées, non plus que l'état des choses et des esprits, n'ont point permis à Pie IX de rendre tardivement à cette année cinquantième la pompe de ses solennités, dont le spectacle est réservé désormais à nos neveux, à moins que nous ne voulions encore l'espérer pour le déclin de notre vie.

Toutefois, N. T.-C. F., si l'an mil huit cent cinquante doit demeurer, dans l'histoire de l'Église, marqué d'un signe de deuil, le Saint-Père n'a pas voulu que notre perte fût sans dédommagement, notre tristesse sans consolation. A défaut du Jubilé universel de l'année sainte que le respect des traditions défendait d'indiquer, une indulgence en forme de Jubilé, *ad instar Jubilæi*, vient

d'être accordée au monde chrétien. Restreinte à un moindre temps pour l'Italie, elle a été libéralement étendue à trente jours pour toutes les nations d'au delà des monts : privilége mérité par le zèle qu'ont marqué les peuples catholiques pour le rétablissement de l'indépendance temporelle du chef de l'Église. Enfin, par une dernière attention de la bienveillance pontificale, ce Jubilé de trente jours pourra être indiqué successivement sur les divers points de nos diocèses pendant le reste de cette année et pendant tout le cours de l'année suivante : de telle sorte qu'à certains égards la faveur de cette indulgence est plus prolongée et rendue plus facile que dans le Jubilé même le plus solennel. Du reste toutes les grâces spirituelles du Jubilé proprement dit nous sont offertes sans réserve, et il ne tient qu'à nous de donner à l'année mil huit cent cinquante, par l'éclat et la sincérité de notre retour à Dieu, plus de lustre qu'elle n'en eût reçu d'un surcroît de solennité extérieure.

III. Aussi, N. T.-C. F., par l'amour que nous portons à vos âmes, autant que par l'obligation de notre saint ministère, nous vous supplions de ne pas recevoir en vain la grâce divine. Ce n'est pas nous, c'est Dieu lui-même qui vous y exhorte. C'est Jésus-Christ, dont nous sommes auprès de vous l'ambassadeur, qui vous conjure de vous réconcilier avec son Père [1] ! Saisissez l'occasion qui vous est offerte, à vous aussi, de rentrer dans la possession de vos biens; reprenez dans votre famille première le rang dont vous êtes déchus; car nous sommes arrivés à l'année du Jubilé, à cette cin-

[1] 2 Cor., v, 20.

quantième année, si riche en miséricorde pour les enfants de Dieu et qui ne reviendra plus pour la plupart des hommes à qui je parle : *Homo revertetur ad possessionem suam, et unusquisque rediet ad familiam pristinam, quia Jubilæus est et quinquagesimus annus.*

Rentrez dans vos biens, non pas ces biens que vous n'appelez vôtres qu'improprement; pour lesquels vous tremblez au moindre bruit d'une émotion populaire; que l'on ne peut guère posséder sans soucis, convoiter sans injustice, accroître sans danger; dont nous ne saurions faire un meilleur usage durant cette vie que de nous en servir pour acheter les trésors qui ne périssent pas, et dont nous ne disposerons au jour de notre mort que par un acte qui témoignera moins de notre capacité à en transférer le domaine, que de notre inhabileté à les posséder et de notre impuissance à les retenir. Non, ce ne sont pas là des biens que vous puissiez dire vôtres. Dans le langage des enfants de Dieu, on ne possède pas à titre de propriété ce que tôt ou tard on devra quitter nécessairement. Savez-vous donc, N. T.-C. F., quelle est la possession, la propriété importante du chrétien, quel est son héritage patrimonial dont les titres lui ont été assurés le jour de son baptême? L'héritage du chrétien, c'est la grâce divine, qui fait la vie et la beauté de son âme ici-bas, et qui lui donne droit aux richesses de la gloire et de la félicité éternelles. La propriété du chrétien, c'est la paix de l'âme, c'est la pureté du cœur, c'est l'intégrité d'une conscience tranquille; c'est une heureuse facilité à triompher de soi-même et à produire les actes des vertus dont Dieu a fait la monnaie du ciel; c'est un droit acquis à l'assistance divine dans

les conjonctures critiques et dans l'accomplissement des grands devoirs de la vie; c'est l'usage saint de ces sacrements, qui, comme un aliment céleste, tandis que l'homme extérieur se corrompt et tombe en dissolution, nourrissent et accroissent en nous l'être divin dont nous avons reçu le germe immortel dans la régénération baptismale. Oui, N. T.-C. F., quand tous les autres biens vous manqueraient, ceux-ci vous suffisent; quand vous seriez sur cette terre les déshérités de la fortune, que vous importe si dans votre pauvreté présente vous avez une créance sur les richesses du monde à venir? si, en échange de biens fragiles et passagers, vous devez recevoir un jour l'investiture d'un domaine qui ne passera jamais? Voilà les biens qui sont véritablement à vous; mais aussi voilà peut-être la seule fortune que vous n'avez pas su conserver intacte, que vous avez gérée avec une négligence coupable, que vous avez follement dissipée et misérablement perdue. Tel est votre sort, vous, mon très-cher frère, qui par le péché que vous avez commis, par l'iniquité dans laquelle vous êtes engagé, avez perdu l'état de grâce et le fruit de toutes vos bonnes œuvres, et qui êtes aujourd'hui dénué de tout bien surnaturel, plongé dans l'indigence spirituelle la plus absolue. Mon frère, vous êtes dépouillé de votre seule propriété réelle et solide. Votre malheur est grand; mais entendez la voix consolante du Seigneur : *En cette année-là, tout homme rentrera dans son héritage, parce que c'est le Jubilé de la cinquantième année.* Sans doute, N. T.-C. F., les fontaines de la grâce sont toujours ouvertes. En quelque jour que le pécheur revienne vers Dieu, dès l'instant qu'il se repent de son iniquité, Dieu

lui-même en perd le souvenir et il lui rend ses premières faveurs. Mais l'inspiration de revenir à Dieu est elle-même une grâce ; et cette grâce, Dieu semble l'avoir attachée d'une façon toute particulière à la sainte influence du Jubilé. Il ne tient donc qu'à vous, N. T.-C. F., de reconquérir les biens que vous aviez perdus, *puisque voici le Jubilé et la cinquantième année : Quia Jubilæus est et quinquagesimus annus.*

IV. Mais ce n'est pas assez pour Dieu de nous rendre la possession de nos biens, il nous convie encore à retourner chacun dans notre première famille : *Unusquisque rediet ad familiam pristinam.* Et vous comprendrez le prix de cette faveur si vous faites attention qu'ordinairement les hommes tiennent plus encore au nom qu'à la fortune, et qu'ils estiment l'honneur de leur race, fût-il caché sous les livrées de la pauvreté, bien au-dessus de la richesse qui n'est pas entourée de considération. De là cette ardeur que mettent ceux qui n'ont point d'ancêtres à se créer un nom qu'ils puissent transmettre à leurs descendants ; de là le soin avec lequel on se pare des titres de ses aïeux ; de là enfin cette fierté, commune sans doute à tous les peuples, qui sont aussi des familles, mais plus particulièrement propre à notre nation et plus enracinée dans nos mœurs, qui nous fait exalter notre pays au-dessus de tous les autres, et tirer gloire du sol où nous avons pris naissance. A Dieu ne plaise, N. T.-C. F., que nous blâmions un sentiment si naturel, qui, lorsqu'il est contenu dans de justes limites, sert de mobile à de grandes et nobles actions, et auquel, malgré les efforts sacriléges de ces moralistes insensés qui voudraient détruire sur la terre toute notion

de propriété, de famille et de patrie, nous devons encore ce qui nous reste d'attachement au foyer domestique et de fidélité aux traditions nationales. Toutefois, N. T.-C. F., si nous nous en tenions à ces sentiments purement naturels, si nous ne nous élevions jamais au-dessus de ces considérations étroites de la naissance charnelle et de la patrie humaine, nous n'aurions qu'un sentiment imparfait de notre dignité, et nous ne mériterions pas d'être appelés *les fils du Très-Haut*[1]. Sachez-le donc, la famille du chrétien est beaucoup plus auguste : Dieu lui-même en est le père; Jésus-Christ en est le frère aîné; tous les anges et les élus en sont les membres; le ciel en est la véritable demeure, dont l'Église de la terre est l'entrée et le vestibule. Il n'y a de paternité sur la terre que parce qu'il y a une paternité dans le ciel. Pour avoir communiqué aux hommes la vertu qui lui appartient d'engendrer des fils, Dieu n'a pas abdiqué son titre de père; et lorsque les hommes ne font pas remonter jusqu'à Dieu leur origine, ils oublient le plus glorieux anneau de leur généalogie. D'ailleurs, quand est venue la plénitude des temps, les précédents liens qui unissaient l'homme à son Dieu se sont resserrés davantage. Celui qui nous avait tirés du néant au commencement des siècles, nous a donné en Jésus-Christ une seconde naissance, plus relevée que la première, et sans laquelle, depuis le péché du premier homme, celle-ci nous fût devenue inutile et funeste. C'est sur le Calvaire où le péché, qui nous avait causé la mort, a été effacé par le sang de Jésus-Christ; c'est sur ce champ de bataille où l'Homme-Dieu, luttant seul con-

[1] Ps. LXXXI, 6.

tre toutes les puissances infernales, a terrassé le démon et nous a affranchis de son empire; c'est là que nous avons pris une nouvelle vie, que nous avons été engendrés à l'ère de la liberté des enfants de Dieu, de cette seule et véritable liberté hors de laquelle il n'y a que servitude honteuse; c'est là qu'a été tracé le noble blason de la famille chrétienne, cette croix teinte d'un sang divin, et arrosée depuis par le sang de tant de martyrs, qui domine maintenant le lieu de nos assemblées, qui protége notre foyer domestique, que nous plaçons sur notre front comme un signe glorieux, sur notre poitrine comme un bouclier invincible. Voilà donc notre origine et le berceau de notre vie nouvelle. De là cette famille nombreuse qui n'est pas née de la chair, mais qui, sous le souffle puissant de l'Esprit-Saint, s'est rapidement accrue, qui a bientôt rempli l'univers, et qui ne cesse de peupler le ciel de ses enfants et de sa gloire. Noble et sainte famille, où les priviléges humains ne sont comptés pour rien; où, quoique tous soient appelés, nul n'est admis s'il n'est pur; où nul ne déroge sans s'exclure soi-même, où nul ne rentre s'il ne s'est lavé de sa félonie. Sa loi est une loi de vérité et d'amour; ses devoirs, la vertu et le sacrifice; son héritage, les tabernacles célestes; sa durée, l'éternité.

Or, cette famille céleste, il peut arriver, hélas! et trop souvent il arrive que le chrétien s'en sépare, et qu'il engage sa liberté au service du plus ignoble de tous les maîtres, qui est le démon. N'est-ce pas la condition dans laquelle vous vous êtes mis, vous, mon très-cher frère, qui appartenez sans doute encore à l'Église par le lien de votre baptême que vous n'avez pas publique-

ment abjuré, peut-être même par le lien de la foi que vous n'avez pas exclue de votre âme, mais qui du reste avez renoncé à vivre dans la maison de votre père, qui ne vous asseyez plus à sa table, qui ne venez plus, en société de vos frères, lui offrir vos hommages ni entendre sa voix paternelle. Séparé de l'assemblée des enfants de Dieu, pouvez-vous dire que vous goûtez les véritables joies de la famille, vous qui avez creusé un abîme entre vous et tout ce qui vous touche de plus près; vous qui ne participez jamais avec les vôtres aux actes les plus importants de la vie religieuse; vous qui avez renoncé à tout rapport avec les justes, avec les élus, et qui vous êtes rangé sous le drapeau des ennemis de Dieu, de ceux qui l'outragent par leurs œuvres secrètes, quand ils ne le blasphèment pas publiquement? Ah! mon très-cher frère, refuserez-vous, en cette année de grâce et de salut, de reprendre dans votre famille première la place que vous avez si délicieusement occupée autrefois? Peut-être, dans le secret de votre conscience, vous avez plus d'une fois gémi des entraves qui vous retiennent loin de cette maison de Dieu, de cette famille des saints, de cette patrie des croyants et des fidèles; vous avez pleuré sur cette servitude de vos passions, sur cette tyrannie de l'habitude, sur ces chaînes du respect humain qui arrêtent vos plus généreux élans. Peut-être encore, mesurant d'un regard inquiet le chemin que vous avez à parcourir, vous vous êtes effrayé de la longueur de la route. Mais, au nom de Dieu, prenez courage. En cette année de la rémission, le ciel se charge de faire lui-même toutes les avances; le père de famille vous tend les bras, l'Église vous ouvre son sein. Il ne tient qu'à vous de

reconquérir votre rang dans la demeure paternelle; vos titres vous seront rendus ; la table du festin se dressera pour vous : car c'est l'année jubilaire, la cinquantième année en laquelle chacun revient à sa possession et rentre dans sa première famille : *Revertetur homo ad possessionem suam, et unusquisque rediet ad familiam pristinam, quia Jubilæus est et quinquagesimus annus.* Plus tard, sans doute, vous le pourrez encore, si Dieu prolonge votre vie ; mais vous ne le pourrez pas toujours avec les mêmes avantages. Si votre héritage vous est rendu, vous le trouverez grevé envers la justice divine de redevances et de charges dont il serait exempt aujourd'hui. Et ici nous avons à parler d'un autre bienfait du Jubilé, qui est son effet le plus spécial et le plus direct, je veux dire, la rémission de toutes les dettes que nous avons contractées.

V. « Vous sonnerez de la trompette, dit le Seigneur, et vous annoncerez la rémission générale à toute la terre ». Or quelles sont ces dettes, et quelle est cette rémission? Rappelons ici, N. T.-C. F., les principes de la doctrine catholique telle qu'elle a toujours été enseignée, et en particulier telle qu'elle est magnifiquement exposée dans la célèbre bulle qui a institué le premier Jubilé quinquagénaire.

Le péché entraîne avec lui deux conséquences : la souillure de l'âme, devenue indigne de l'héritage céleste, et la dette contractée par cette âme envers la souveraine justice de Dieu ; ou, pour nous servir des termes consacrés par l'école, on distingue dans le péché la *coulpe* et la *peine*. En quelque temps que le pécheur se repente de son iniquité, s'il confesse sa faute avec componction,

à l'instant l'absolution du prêtre, mêlant en quelque sorte aux larmes de cette âme pénitente une goutte du sang de J.-C., efface, détruit, anéantit la souillure dont elle était couverte, lui rend sa vie et sa beauté première, le trésor de ses anciens mérites et la faculté d'en acquérir de nouveaux, ses titres enfin et ses droits à l'héritage éternel. La vertu du sacrement produit en un moment toutes ces merveilles. Mais si cette âme, par la sentence du prêtre, est remise en possession du fonds et des fruits de son premier héritage, elle n'est pas pour cela déchargée de toutes ses dettes et de toutes ses obligations. C'est, si vous voulez, un roi rentré dans ses États, remonté sur son trône, mais sur qui les malheurs du passé ont fait peser de lourdes charges à acquitter. Et si le pécheur réconcilié, par le seul fait de sa réconciliation, n'a plus à redouter la peine éternelle, la justice de Dieu attend de lui d'amples satisfactions, et elle les exigera dans ce monde ou dans l'autre. De là, pour le pécheur repentant, la nécessité des œuvres expiatoires en cette vie, ou la perspective d'inévitables expiations après la mort. Or, N. T.-C. F., ce sont précisément ces terribles redevances dont le Jubilé vient nous offrir et nous proposer un acquittement général. Et de quelle façon ? Le voici. Il existe dans l'Église un riche trésor de satisfactions surabondantes. Toutes les actions, toutes les vertus, toutes les souffrances des hommes constitués dans la grâce, ont deux propriétés et renferment deux valeurs distinctes, celle du mérite et celle de la satisfaction. Le mérite obtient toujours sa récompense personnelle par une augmentation de gloire dans les cieux : ce que chacun aura semé, il le moissonnera jusqu'au

dernier épi. La satisfaction, au contraire, ne profite à celui dont elle provient que jusqu'à la solution de sa dette; et, sa dette personnelle une fois acquittée, toute la valeur satisfactoire de ses œuvres ne saurait plus lui être utile. Sera-t-elle perdue pour cela? Non; elle entrera dans le trésor commun de l'Église, trésor immense, infini : la sainte théologie va nous révéler de quelles valeurs il se compose. Ce sont, avant tout, les satisfactions surabondantes du Fils de Dieu, « lequel étant innocent, et ayant répandu sur la croix, non point cette goutte unique de sang qui eût suffi pour la rédemption de tout le genre humain, mais des flots entiers, dont l'effusion miséricordieuse ne saurait être inutile et superflue, a ainsi acquis à l'Église militante un trésor *inconsumptible*, auquel pourront puiser tous ceux qui seront entrés dans l'amitié de Dieu[1].... A ce fonds déjà intarissable, viennent se joindre toutes les satisfactions de la bienheureuse Mère de Dieu, qui, n'ayant jamais péché, n'avait point à satisfaire pour elle-même; et enfin toutes les satisfactions surabondantes d'un grand nombre d'élus qui ont souffert et expié sur la terre bien au delà de la mesure de leurs propres besoins[2]. » Toutes ces valeurs réunies forment ce fonds commun qu'on

[1] Quum in ara Crucis innocens immolatus non guttam sanguinis modicam, quæ tamen propter unionem ad Verbum pro redemptione totius humani generis suffecisset, sed copiose velut quoddam profluvium noscitur effudisse... Quantum ergo exinde ut nec supervacua, inanis aut superflua tantæ effusionis miseratio redderetur, thesaurum militanti Ecclesiæ acquisivit, quo qui usi sunt Dei amicitiæ participes sunt effecti... thesaurum inconsumptibilem. Bulla *Unigenitus Dei filius*.

[2] Ad cujus quidem thesauri cumulum Beatæ Dei Genitricis, omniumque electorum a primo justo usque ultimum merita adminiculum præstare noscuntur. Ibid.

appelle le trésor de l'Église. Or, les biens de la communauté doivent être distribués aux particuliers par l'autorité de celui qui préside à la communauté. Le chef de la communauté chrétienne, c'est le Souverain Pontife. A lui donc il appartient d'appliquer les valeurs satisfactoires dont il a la dispensation, et de les faire profiter à ceux qui en ont besoin, pour les sages raisons, selon la mesure plus ou moins étendue, enfin moyennant les conditions dont il est le juge; à lui, en qualité d'économe de l'Église, de couvrir les dettes de ses enfants nécessiteux, mais repentants, avec les richesses surabondantes des autres membres de la communion sainte; à lui enfin d'accepter et de ratifier, au nom de Dieu, et en qualité de vicaire de Jésus-Christ, cet acquittement par voie d'échange et de substitution [1]. Tels sont les principes catholiques sur cette matière. Et qu'on ne craigne pas qu'il en résulte jamais un affaiblissement dangereux de la discipline chrétienne, puisque toute participation à ces bienfaits de l'Église n'existe qu'à la condition de la grâce recouvrée d'abord par une sincère conversion. Enfin, que l'on ne redoute pas l'épuisement du trésor des indulgences; car, outre que ce trésor est infini en tant qu'il consiste dans le prix du sang de N.-S. J.-C., il est inépuisable même en tant qu'il se compose des satisfactions surabondantes des Saints,

[1] Quem quidem thesaurum, non in sudario repositum, non in agro absconditum, sed per Beatum Petrum cœli clavigerum ejusque successores, suos in terris vicarios, commisit fidelibus salubriter dispensandum, et pro piis et rationalibus causis, nunc pro totali, nunc pro partiali remissione pœnæ temporalis ..... misericorditer applicandum. Bulla *Unigenitus Dei filius*.

attendu que toutes les âmes justes qui profitent des fruits de l'indulgence, acquièrent elles-mêmes ce degré de perfection qui ne tarde pas à fructifier pour le trésor de l'Église, lequel s'entretient ainsi, se renouvelle et s'augmente par l'usage même qu'on en fait, loin de décroître et de s'appauvrir. C'est la belle remarque du pape Clément VI dans la bulle que nous venons de résumer [1].

O vous donc, N. T.-C. F., qui avez longtemps offensé Dieu, qui ne lui avez réservé peut-être que les dernières années de votre vie ; vous, qui que vous soyez, qui avez contracté de graves et rigoureuses obligations envers la justice divine (et il n'est pas nécessaire d'avoir longtemps vécu pour cela) ; ah ! ne permettez pas que la grâce du Jubilé soit vaine et infructueuse pour vous. Vous avez une si grande horreur de la souffrance, si peu de courage et de bon vouloir pour les œuvres de la pénitence ; il y a un si grand danger que vous ne vous acquittiez jamais par vous-mêmes envers la justice de Dieu ici-bas, et que les droits imprescriptibles de cette justice ne vous poursuivent dans l'autre vie. Profitez donc, ah ! profitez de la rémission qui vous est offerte ; empressez-vous de payer sur le trésor de l'Eglise ce qu'il vous en coûterait tant de payer de votre propre substance. On l'a dit, nulle autre indulgence n'est aussi précieuse, aussi facile, aussi rassurante que celle du Jubilé, parce qu'il n'en est aucune plus authentique, plus autorisée, plus universelle. Obéissez donc au conseil du Sage, qui vous re-

[1] De cujus consumptione, seu minutione, non est aliquatenus formidandum, tam propter infinita Christi (ut dictum est) merita, quam pro eo quod quanto plures ipsius applicatione trahuntur ad justitiam, tanto magis accrescit ipsorum cumulus meritorum. Bulla *Unigenitus Dei filius*.

commande de ne pas laisser échapper une heureuse circonstance, et de ne pas perdre la moindre partie d'un don précieux [1].

VI. Pour nous, N. T.-C. F., rien n'égale notre joie d'avoir eu à vous annoncer ainsi, presque à notre arrivée parmi vous, la bonne nouvelle de l'année sainte. Il nous semble que nous avons reçu à cet effet l'onction de l'Esprit-Saint, et que la Providence nous a envoyé pour vous prêcher l'année de prédilection du Seigneur, l'année de réconciliation des hommes avec leur souverain maître : *Prædicare annum Domini acceptum,.... annum placabilem Domino.* Aussi, nous n'épargnerons rien et nous nous consumerons tout entier dans le but de vous faire profiter de cette grâce. Certes, les circonstances font un devoir à tous les hommes réfléchis d'y penser sérieusement. Nous entrons dans la seconde moitié d'un siècle qui verra commencer parmi nous le règne de la barbarie ou renaître le règne de Dieu : il n'y a pas moyen d'échapper à cette alternative. Il faut que le règne de notre Père qui est dans les cieux arrive, ou que nous apprenions par notre expérience ce que c'est que le règne de l'homme qui s'est totalement séparé de Dieu. Cette année cinquantième, avec les grâces qu'elle nous propose, est donc à nos yeux une année décisive. Si ce Jubilé n'opère aucun fruit de conversion pratique parmi tant d'hommes qui se disent défenseurs de la religion, de la propriété et de la famille, et qui ont repoussé jusqu'ici le joug salutaire de J.-C., l'année qui devait être celle des miséricordes deviendra au contraire le prélude des vengeances

[1] Ne defrauderis a die bono, et particula boni doni non te prætereat. Eccli., XIV, 14.

et des justes représailles du Seigneur : *Diem ultionis, diem retributionis* [1].

Jérusalem, Jérusalem, aujourd'hui encore le Seigneur veut rassembler tes enfants comme la poule rassemble ses poussins sous son aile. Sera-t-il dit qu'au vouloir miséricordieux de J.-C. tu as opposé jusqu'à la fin ta désastreuse résistance, et que ton sort désormais inévitable sera celui de toute cité qui n'a pas voulu connaître le temps de la visite du Seigneur [2]? Ah! plutôt espérons que la grande voix du Jubilé sera entendue; que les hommes qui se font les colonnes de la société iront chercher leur point d'appui au pied de l'autel; que les premiers du peuple arboreront l'étendard de la piété comme ils tiennent le drapeau de l'ordre; et que, grâce à la toute-puissance de leurs exemples, de cette année datera dans notre histoire une ère de renouvellement universel, PARCE QUE C'EST LE JUBILÉ ET LA CINQUANTIÈME ANNÉE : QUIA JUBILÆUS EST ET QUINQUAGESIMUS ANNUS.

A ces causes, etc.

[1] Luc, IV, 19. — [2] Luc, XIX, 44.

XXII

LETTRE

AU CLERGÉ DIOCÉSAIN A L'OCCASION DU SACRE DE MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE ÉLU D'ANGOULÊME.

(XXIII DÉCEMBRE MDCCCL.)

LETTRE

AU SUJET DU SACRE DE MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE ÉLU D'ANGOULÊME.

MESSIEURS ET CHERS COOPÉRATEURS,

Le sacre de Monseigneur ANTOINE-CHARLES COUSSEAU, supérieur de notre grand séminaire et notre vicaire général, préconisé évêque d'Angoulême dans le consistoire tenu à Rome le 30 septembre dernier, sera célébré dans notre église cathédrale le dimanche 29 décembre. Vous comprenez avec quel regret, à peine arrivé parmi vous, nous nous sommes vu privé des lumières et du concours que nous apportaient le savoir, l'érudition, la piété, les vues sages et élevées de l'homme distingué que nos prédécesseurs avaient mis à la tête du noviciat ecclésiastique, et auquel nous nous sentions lié par un attachement plein de sympathie. Nous avons dû nous consoler néanmoins en pensant que tout ce que nous perdions allait profiter à une Église voisine, avec laquelle nous entretiendrons les plus douces relations; à un diocèse dont une portion considérable fut placée autrefois

sous la houlette de saint Hilaire, et qui se réjouira d'avoir pour pontife et pour père un des enfants les plus pieux, un des disciples les plus affectionnés, un des panégyristes les plus remarquables de l'illustre docteur des Gaules. Nous avons dû aussi bénir le Pasteur suprême des âmes de ce qu'il ajoutait une gloire nouvelle à toutes les gloires de cette Église de Poitiers, si riche, si féconde dans tous les temps, et qui, après avoir fourni encore dans la première moitié de ce siècle de dignes et saints évêques à plusieurs grandes Églises [1], après avoir payé son tribut aux missions lointaines [2], présente de nouveau un de ses plus chers nourrissons à la consécration des pontifes; en attendant que le successeur de Pierre sanctionne l'élection d'un autre des enfants de la cité d'Hilaire, dont elle s'était dessaisie en faveur d'un diocèse voisin, et que le choix intelligent du pouvoir vient de désigner pour l'épiscopat [3]. Heureuse la terre qui enfante un si grand nombre de pasteurs pour l'Église de Jésus-Christ!

Vous nous aviez exprimé le désir, et nous avions désiré nous-même que l'ordination épiscopale de notre vénérable frère l'évêque élu d'Angoulême pût être cé-

[1] NN. SS. d'Aviau, archevêque de Bordeaux; du Chilleau, archevêque de Tours; de Chabot, ancien évêque de Mende; de la Broue de Vareilles, ancien évêque de Gap; Brault, évêque de Bayeux, puis archevêque d'Albi; Montault, évêque d'Angers; Soyer, évêque de Luçon; Brumault de Beauregard, évêque d'Orléans; M. de Moussac, nommé aux évêchés de Saint-Dié et de Châlons.

[2] Mgr Maigret, évêque d'Arata *in partibus*, vicaire apostolique des îles Sandwich.

[3] M. l'abbé Pallu du Parc, prêtre du diocèse de Poitiers, supérieur du grand séminaire de La Rochelle, récemment nommé à l'évêché de Blois.

lébrée un autre jour que le dimanche, c'est-à-dire, selon que le permettent les saintes règles, en une fête d'apôtre. Les circonstances ne l'ont pas voulu. Toutefois, pour donner à plusieurs de vous la facilité d'assister à cette religieuse solennité, nous permettons le binage dimanche prochain partout où l'on pourra recourir à ce moyen sans inconvénient. Et quant à ceux qui ne pourront venir joindre leurs prières aux nôtres, ils acquitteront du moins la dette de leur affection et de leur reconnaissance envers le nouveau prélat, en ajoutant aux oraisons de la messe du dimanche les collecte, secrète et postcommunion *de Spiritu Sancto*, qui pourront être récitées en ce même jour par tous les prêtres du diocèse. Nous engageons aussi nos chères filles les Religieuses à faire une communion à l'intention du prélat.

Recevez, etc.

XXIII

ALLOCUTION

AU CERCLE CATHOLIQUE DE POITIERS, LE JEUDI XIII FÉVRIER

MDCCCLI.

ALLOCUTION

AU CERCLE CATHOLIQUE DE POITIERS.

MESSIEURS,

Dans les temps anciens, sous l'empire d'autres mœurs, d'autres lois et d'autres institutions, les vieillards, les vieillards seuls étaient la tête de la société, les jeunes hommes en étaient les bras. S'il était besoin de porter le glaive, d'opposer la force à la force, la patrie enrôlait aussitôt les jeunes gens pour sa défense; s'il s'agissait au contraire de délibérer sur des questions importantes, elle s'adressait à l'assemblée des anciens. Alors, comme toujours, la direction donnée à l'esprit de la jeunesse importait sans doute à la chose publique, parce que la jeunesse devait un jour vieillir; mais, dans le présent, la jeunesse n'exerçait aucune action sur la société; et l'histoire sainte aussi bien que l'histoire profane ont jugé sévèrement les chefs des peuples lorsqu'ils se sont laissés aller à suivre les conseils des jeunes gens [1]. Les mœurs

[1] 2 Reg., XII, 13, 14.

de nos temps modernes, Messieurs, ont fait à la jeunesse une part considérable dans la conduite des affaires. Nous sommes loin de nous en plaindre. L'époque dans laquelle nous vivons a cela de particulier que c'est l'erreur qui commence à vieillir chez nous, et que c'est la vérité qui est jeune. Assurément cette proposition comporte de nombreuses et glorieuses exceptions; mais, généralement parlant, les hommes qui nous ont précédés sont eux-mêmes les premiers à nous dire de ne pas marcher dans leur voie, et de rentrer dans la voie plus ancienne qu'avaient suivie leurs pères. Car, bien entendu, la vérité n'est jeune que dans ce sens; elle est nouvelle parce qu'elle reparaît après avoir été quelque temps méconnue.

Aussi, Messieurs, à la suite de tant de bouleversements et de désastres qui sont nés des doctrines coupables accréditées par la génération précédente, la patrie tourne les yeux vers l'assemblée, vers le sénat des jeunes gens. C'est pourquoi la jeunesse aujourd'hui n'a plus le droit d'être légère et insouciante et de s'en remettre tranquillement à la vigilance des anciens; elle est tenue de penser autant que d'agir; elle doit unir la sagesse à la force, le conseil à l'action. L'histoire marque dans le cours des siècles certaines époques de transition où il est nécessaire que l'ordre naturel soit interverti de la sorte. Le précurseur de J.-C. n'avait-il pas pour mission de convertir les pères aux doctrines de leurs fils, revenus eux-mêmes aux doctrines de leurs ancêtres [1]? Et le divin Sauveur ne disait-il pas aux hommes de son

[1] Luc., I, 17. — Malach., IV, 6.

temps que leurs fils seraient leurs juges : *Filii vestri ipsi judices vestri erunt* [1] ?

Voilà pourquoi, mes jeunes amis, vous ne sauriez trop aimer la sagesse, je veux dire cette sagesse qui nous a été révélée du ciel, et dont l'Église de Jésus-Christ conserve le dépôt. Chérissez-la dès votre jeune âge et ne cessez de la poursuivre : *Hanc amavi et exquisivi a juventute mea;* recherchez-la pour épouse, et passionnez-vous pour sa céleste beauté : *et quæsivi sponsam mihi eam assumere, et amator factus sum formæ illius.* L'Écriture sainte énumère tous les avantages que cette divine fiancée vous apportera en dot. Elle vous conférera la plus haute noblesse qui se puisse concevoir, puisqu'elle est de la famille et de la maison de Dieu : *contubernium habens Dei.* Science, richesse, justice, elle vous procurera tous les biens. A cause d'elle, vous serez honorés de la foule, et, tout jeunes que vous êtes, vous obtiendrez l'estime et la considération des vieillards. Ils remarqueront le sens de vos paroles, et, quand vous ouvrirez la bouche, ils mettront le doigt sur leurs lèvres. Par elle, si vous êtes appelés à la vie publique, vous acquerrez de l'autorité sur les peuples, et vous vous assurerez le respect dû à ceux qui commandent. Enfin, quand vous retrouverez le calme de la vie privée, en entrant dans votre maison, vous goûterez un doux repos avec elle; car sa conversation n'a point d'amertume, et sa compagnie ne cause point d'ennui, mais on n'y trouve que la joie et la douceur [2].

Cette sagesse, Messieurs, elle ne vous est point étran-

[1] Luc., XI. 19. — [2] Sap., VIII.

gère ; je sais que vous l'avez prise pour compagne de votre vie : *ad convivendum*, et que déjà elle vous a fait entrer en participation de tous ses biens [1]. Nous en recueillons nous-mêmes les fruits. Car d'où vient à notre cité son heureux renom ? Est-ce parce que les lettres y sont cultivées, les sciences en honneur? Mais ailleurs on cultive les sciences et les lettres. Notre trésor, c'est une jeunesse chrétienne, animée d'une foi active, intelligente. C'est elle qui projette sur les sciences et sur les lettres même quelque chose de plus suave, de plus poli : *humaniores litteras;* c'est elle qui nous vaut cette réputation d'urbanité, de modestie, de bon goût qui nous distingue des cités où la jeunesse ne compte la religion pour rien. Là où la sagesse chrétienne n'exerce pas son influence salutaire sur la jeune génération, les mœurs s'endurcissent jusqu'à la grossièreté ou s'amollissent jusqu'à l'ignominie.

Je m'arrête, Messieurs : soyez fidèles à vos principes. Notre siècle est celui des transactions. On tend à amalgamer le bien et le mal, le vice et la vertu, la foi et l'incrédulité. A peine trouve-t-on un caractère ferme et constant ; rien n'est plus rare aujourd'hui qu'une ligne conservée, une vertu soutenue. Messieurs, ne vous conformez point à ce siècle, mais réformez le siècle et pliez-le à la nouveauté de votre vie [2]. Ne vous assimilez pas au monde ; assimilez le monde à vous, voilà votre mission. Du reste, ne mettez pas vos propres idées à la place des idées de Dieu ; ne substituez pas votre sagesse à celle que je viens de vous donner pour conseillère et pour amie. Réduits à vous, vous ne valez pas plus que

[1] Sap., VIII. — [2] Rom., XII, 12.

tout autre; votre valeur, c'est d'être appuyés toujours sur la doctrine la plus complète, la plus exacte, la plus préservatrice du mal, la plus conservatrice du bien, doctrine reçue non de l'homme, mais de Dieu.

Enfin, Messieurs, que votre force soit douce, que votre vertu soit aimable, que votre rigidité de vie soit indulgente. Je veux (vous me pardonnez ce mot d'autorité), je veux que vous soyez bienveillants les uns envers les autres. Que ceux qui sont forts et parfaits le prouvent surtout par l'excellence de leur charité. Et, ce qui est plus rare et plus difficile, que ceux qui sont moins courageux pour le bien pardonnent et admirent dans les autres une perfection qui ne sera jamais le partage de tous.

Pour moi, mes jeunes amis, je ne puis assez remercier Dieu de l'appui et du concours que vous prêtez à toutes les bonnes œuvres dans cette cité. Ailleurs, la nombreuse jeunesse des écoles a été parfois pour la religion un sujet d'embarras et de tristesse; elle est ici pour nous un secours et une joie. Aussi je finis en vous redisant que, selon le précepte du grand apôtre au jeune évêque Timothée, les jeunes hommes de la cité seront toujours pour moi des frères : *Juvenes ut fratres* [1].

[1] 1 Tim., v, 1.

XXIV

SECONDE INSTRUCTION PASTORALE

A L'OCCASION DU JUBILÉ DEMI SÉCULAIRE, SUR L'OPPORTUNITÉ PARTICULIÈRE DE CE JUBILÉ.

(CARÊME MDCCCLI.)

SECONDE INSTRUCTION PASTORALE

A L'OCCASION DU JUBILÉ DEMI-SÉCULAIRE.

I. En vous annonçant, cette fois, le retour de la sainte quarantaine, nous ne vous dirons point, Nos Très-Chers Frères, que *voici venir le temps favorable et les jours de salut* [1]. Depuis plusieurs mois, les fontaines de la grâce sont ouvertes parmi nous, et leurs bienfaisantes irrigations, conduites successivement sur divers points de cette vaste contrée, ont fécondé déjà un grand nombre d'âmes, et les ont enrichies d'une source d'eau vive qui rejaillira jusque dans la vie éternelle [2]. L'année dans laquelle nous sommes entrés est une de ces années à part, comme Dieu en a semé quelques-unes seulement çà et là dans le cours des âges, une de ces années dont tous les jours sont des jours choisis, dont tous les temps sont des temps propices. Chez le peuple chrétien, le Jubilé marque une halte salutaire sur la route longue et hasardeuse des siècles, à peu près comme le carême sur

[1] 2 Corinth., VI, 2. — [2] Joan., IV, 14.

le chemin déjà trop périlleux des ans et des mois. Et, certes, cette institution n'est nullement superflue. Si chaque jour a sa malice, chaque temps aussi a la sienne. C'est pourquoi les générations ont leur revue de conscience à faire comme les individus ; et ce n'est pas trop, pour elles, de se recueillir solennellement quatre fois dans un siècle, de faire un sérieux retour sur l'esprit qui les anime, de s'interroger sur leurs voies et sur leurs tendances, d'apprécier le passé avec ses biens et ses maux, afin de tourner les leçons de l'expérience au profit de l'avenir. Béni soit le Seigneur, qui ménage à son peuple ces occasions extraordinaires de conversion, ces époques périodiques de résipiscence! Et mille fois heureux le peuple qui ne dédaigne point ces dons précieux du Seigneur, et qui ne permet pas à la grâce de retourner vide vers la main dans laquelle elle ne rentrerait que pour se transformer en armes de colère!

C'est le propre du secours céleste, N. T.-C. F., d'arriver toujours à point, et de se présenter à l'homme au temps le plus convenable. Auxiliaire intelligent, si le Seigneur Dieu des armées prête main-forte à sa créature, toujours il fait survenir le renfort au moment critique et décisif [1] ; et l'on peut dire que la principale efficacité de l'intervention divine consiste ordinairement dans sa parfaite opportunité [2]. Or, n'est-ce pas cet à-propos vraiment providentiel qu'il faut reconnaître et qu'il faut bénir dans l'avénement du Jubilé accordé présentement au monde chrétien? Les annales de la France, si elles

[1] Adjutor in opportunitatibus. Ps. IX, 10.
[2] Gratiam in auxilio opportuno. Hebr., IV, 16.

sont écrites par un esprit observateur, raconteront que parmi les révolutions qui ont signalé le milieu du dix-neuvième siècle, l'année sainte a offert un spectacle qu'il semblait impossible de prévoir. Que d'autres cherchent ailleurs les symptômes de la situation et les présages de l'avenir. Nous disons, nous, que dans la conjoncture actuelle, entre les commotions populaires des années précédentes et les agitations qui semblent inséparables de la prochaine année, le grand événement politique et social, le fait éloquent et significatif de cette année, c'est le Jubilé, le Jubilé avec toutes les conséquences qui pourraient en découler. Nous ne craignons pas de l'affirmer : le Jubilé de ce demi-siècle pouvait et devait sauver le pays; et, s'il ne le sauve pas, c'est que, cette fois encore, dans le moment le plus important et le plus sacré, le concours de plusieurs des soldats de l'ordre nous aura fait défaut. Nous sommes ministre de la vérité, et Dieu nous commande de la dire sans détour. D'ailleurs, il est des temps où la vraie charité, comme la vraie prudence, consistent à ne rien taire, à ne rien cacher. Et nous avons cette consolation que nos paroles seront un éloge pour le grand nombre de nos diocésains, et ne seront un blâme définitif pour aucun, puisque l'année jubilaire, dont plusieurs de nos frères ont déjà recueilli les fruits, est encore loin de son terme, et que, pour tous les hommes de bonne volonté, il restera, jusqu'à la fin, des moyens faciles d'en profiter.

II. Sans aucun doute, N. T.-C. F., le Jubilé, s'il était accueilli universellement comme il veut l'être, serait le remède le plus efficace, le seul efficace à tous nos maux. Pour s'en convaincre, il suffit d'examiner de

quelle source découlent tous nos maux, et quelle est la nature des biens que nous apporte le Jubilé.

A quoi attribuer, en effet, la situation étrange dans laquelle nous sommes placés? D'où viennent ces bouleversements et ces révolutions d'hier, cet abattement et cette indécision d'aujourd'hui, ces appréhensions et ces frayeurs à la seule pensée de demain? Comment se fait-il qu'un grand peuple, contre lequel personne n'est armé au dehors, qui n'a pas de sérieux ennemis au dedans, est toujours sur le point de perdre l'équilibre et *ne peut se tenir debout* [1]? Car, après tout, aucun des éléments ordinaires qui constituent la prospérité d'une nation ne nous est refusé. Le froment, qui est la vie de l'homme, remplit et surcharge nos greniers, fatigués du trop-plein de leur abondance [2]. Toutes les mers sont sillonnées par les navires qui apportent leurs trésors à notre continent, et l'État ne suffit pas au soin de marquer à son effigie l'or qui afflue chez nous de toutes les extrémités de la terre. Et, ce que la sagesse de tous les siècles, conforme aux enseignements de l'Écriture, a toujours signalé comme la principale richesse d'un pays, la patrie est pourvue d'une population nombreuse, d'une jeunesse luxuriante [3]. L'art s'est joint à la nature pour multiplier sur notre sol les pâturages et les troupeaux; ni la fécondité ne manque à nos brebis, ni l'embonpoint à nos bœufs [4]. A peine subsiste-t-il dans nos cités, et même dans nos bourgs, une habitation qui

[1] Et non potuerunt stare. Ps. XXV, 13.

[2] Promptuaria eorum plena, eructantia ex hoc in illud. Ps. CXLIII, 13.

[3] Quorum filii sicut novellæ plantationes in juventute sua. Ibid., 12.

[4] Oves eorum fœtosæ..., boves eorum crassæ. Ibid., 14.

décèle la misère et dont le délabrement afflige les yeux du voyageur. Le cri de la détresse ne se fait guère entendre dans les rues ni sur les places [1]. N'a-t-on pas coutume d'appeler heureux le peuple qui a toutes ces choses [2] ?

Et cependant, phénomène inexplicable! au milieu de toutes ces conditions du bien-être, nous éprouvons toutes les angoisses du dénuement. Nous sommes pauvres dans l'abondance, tremblants au sein de la paix; ce qui, dans d'autres temps, ferait la richesse et la sécurité d'une nation, ne nous apporte que la perturbation et la crainte. Qui donc nous a mis dans cet état?

Laissons, N. T.-C. F., laissons les hommes du siècle, chacun à leur point de vue, selon le parti dans lequel ils sont engagés, chercher les causes de nos calamités publiques dans l'attitude de leurs adversaires et de leurs rivaux. Détournons l'oreille de leurs mutuelles récriminations; et tandis que chacun d'eux se pose en sauveur du pays, et se fait l'accusateur de ses frères, confessons franchement que tous les hommes et tous les partis sont complices du mal qui nous ronge, parce que tous ont péché contre Dieu. « Mes bien-aimés, disait le grand Bossuet à son peuple à la veille d'un Jubilé, je suis touché de la tristesse que vous donnent tant de misères, tant de charges que vous avez tant de peine à supporter, et que sans doute vous ne pouvez supporter longtemps, malgré votre bonne volonté. Je vous plains, et je les ressens avec vous : et quelle serait ma joie si je

[1] Non est ruina maceriæ, neque transitus, neque clamor in plateis eorum. Ps. CXLIII, 14.

[2] Beatum dixerunt populum cui hæc sunt. Ibid., 15.

pouvais vous soulager de ce fardeau ! Mais il faut que je vous parle comme un père : quand vous exagéreriez vos maux qui sont grands, vous n'allez pas à la source. Toutes les fois que Dieu frappe et qu'on ressent des misères ou publiques ou particulières, qu'on est atteint dans ses biens, dans sa personne, dans sa famille, il ne faut pas s'arrêter à plaindre ses maux et à pousser des gémissements qui ne les guérissent pas : il faut porter sa pensée à nos péchés qui les attirent.... Mes bien-aimés, continuait-il, vous voyez tant d'ennemis conjurés de tous côtés contre vous; ne dites pas, comme faisaient autrefois les Juifs : C'est l'Égypte, ce sont les Chaldéens, c'est l'épée du roi de Babylone qui nous poursuit; dites : « Ce sont nos péchés qui ont mis la séparation entre Dieu et nous [1]. » *Nos péchés accablent l'État*, comme disait saint Grégoire; *la république n'en peut plus sous ce faix : Peccatorum nostrorum oneribus premimur.... quæ reipublicæ vires gravant* [2]. Et la conclusion que tirait l'illustre pontife, et que nous tirerons nous-même tout à l'heure, la voici : « Venez donc gémir devant Dieu à la voix de ces saints missionnaires qui viennent me seconder et me prêter leurs secours pour vous aider à la grâce du Jubilé [3]. »

III. Oui, N. T.-C. F., les saintes Écritures et l'histoire du peuple de Dieu établissent et prouvent surabondamment cette proposition : que si c'est là justice qui élève les nations, c'est le péché qui les rend malheureuses [4].

[1] Is., LIX, 2. — [2] Ad Mauric. Aug. lib. V. Ep. 20.

[3] Sermon pour le Ve dimanche après Pâques.

[4] Justitia elevat gentem, miseros autem facit populos peccatum. Prov., XIV, 34.

Aussi le plus grand et le seul obstacle à la tranquillité publique, c'est notre opposition à Dieu; c'est notre injuste défiance à l'égard de la vérité, c'est notre sympathie persévérante pour le mensonge, c'est l'iniquité que nous laissons croupir au fond de nos âmes. Je vous signale ce terrible adversaire de la patrie, cet ennemi mortel de la république, de l'empire, de la royauté, et de toutes les formes que le droit public et l'autorité pourront revêtir parmi nous : c'est l'impiété. Et si vous objectez que d'autres peuples, plus éloignés que nous de la vérité, prospèrent au sein du schisme et de l'hérésie, et jouissent de tous les biens et de tous les avantages de ce monde qui passe, la réponse ne se fera pas attendre, et elle mettra en relief le caractère particulier et le sceau le plus glorieux peut-être de notre nationalité française.

Avant tout, N. T.-C. F., nous pourrions contester l'étendue, la solidité, la durée de cette apparente félicité des peuples qui ont déserté l'étendard sacré de la vérité. Nous pourrions soulever le voile qui cache, au sein de leurs cités florissantes et de leurs colonies lointaines, des misères affreuses dans le présent, les progrès toujours croissants du paupérisme, et, pour un avenir prochain, la menace d'effroyables calamités et le présage de violentes réactions. Il nous serait facile encore, en cherchant les raisons de cette paix spécieuse dans un autre ordre d'idées, de vous en signaler la cause dans les combinaisons infernales de l'Esprit d'erreur et de mort que l'Écriture nous montre comme paissant lui-même les générations soumises à son empire, gardant avec soin son domaine séculaire, et n'usant de sa puissance que pour retarder les révolutions qui pourraient tirer ces peuples de leur sommeil et le troubler

lui-même dans la tranquille possession de sa conquête. C'est l'homme *fort* et *armé* dont parle l'Évangile [1] : il veille, et la paix règne dans sa maison ; car ce qui lui importe, à lui, ce n'est pas d'enlever à ses esclaves une somme plus ou moins grande de jouissances matérielles et passagères ; non, tout moyen est bon à ce tyran, même le succès et le bonheur présent de ses victimes, quand par cette voie il arrive plus sûrement à les plonger dans l'abîme des éternelles douleurs. — Mais, sans scruter davantage le secret des conseils d'en haut dans la conduite des autres empires, il doit nous suffire, N. T.-C. F., de connaître les desseins de Dieu sur notre propre pays. Or, s'il est donné à certaines nations de prospérer au sein du mensonge, nous savons que la Providence n'a pas cru devoir infliger à la France le privilége d'une si calamiteuse prospérité. Ni les vues du Seigneur sur notre patrie, ni le trait le plus saillant de notre esprit national ne souffrent pas que nous participions jamais à cette scandaleuse félicité.

L'historien inspiré des derniers règnes d'Israël a écrit une page où se trouve résumée toute la philosophie de notre histoire de France. « Je conjure, dit-il, tous ceux » qui liront ce livre de ne point avoir horreur de notre na- » tion à cause de tant de revers qui lui surviennent, » mais de considérer que tous ces maux sont arrivés, » non pour la ruine, mais pour l'amendement de notre » race. Car de ne pas laisser longtemps les pécheurs agir » selon leur volonté perverse, et d'employer aussitôt la » vengeance, c'est la marque d'un grand amour. Il n'en

[1] Cum fortis armatus custodit atrium suum, in pace sunt ea quæ possidet. Luc., XI, 21.

» est pas de nous comme des autres nations par rap-
» port auxquelles Dieu attend avec patience, et qu'il
» punira au jour de la justice, lorsqu'elles auront com-
» blé la mesure de leurs iniquités; non, Dieu ne nous
» laisse pas ainsi aller jusqu'au bout dans le chemin du
» mal, pour exercer ensuite des vengeances propor-
» tionnées à nos crimes. C'est pourquoi sa miséricorde
» ne nous fait jamais défaut; et, parce que Dieu nous
» corrige dès le début de nos fautes, nous distinguons
» à ce signe qu'il ne veut point abandonner son peu-
» ple [1] ». Étudiez les annales de notre pays, N. T.-C. F., et vous reconnaîtrez que le Dieu d'Israël est le Dieu de la France. Il y a pour notre race une vocation, une prédestination dont nous devons subir toutes les conséquences. Oui, une nation qui est l'école du monde, qui a porté jusqu'aux extrémités de l'univers ses mœurs, sa civilisation, son langage, ses vertus et ses qualités, et, il faut bien le dire aussi, ses travers et ses vices; qui a exercé un empire incontestable sur tous les peuples par la grandeur de ses institutions, l'autorité de ses lois, la noblesse et l'élévation de ses vues, l'élégance et la politesse de ses manières; qui, malgré ses embarras intérieurs, poursuit encore aujourd'hui par les conquêtes pacifiques de ses in-

[1] Obsecro autem eos qui hunc librum lecturi sunt ne abhorrescant propter adversos casus, sed reputent ea quæ acciderunt, non ad interitum, sed ad correptionem esse generis nostri. Etenim multo tempore non sinere peccatoribus ex sententia agere, sed statim ultiones adhibere, magni beneficii est indicium. Non enim, sicut in aliis nationibus, Dominus patienter expectat, ut eas, cum judicii dies advenerit, in plenitudine peccatorum puniat : ita et in nobis statuit, ut peccatis nostris in finem devolutis, ita demum in nos vindicet. Propter quod nunquam quidem a nobis misericordiam suam amovet : corripiens vero in adversis, populum suum non derelinquit. 2 Mach., VI, 12-16.

trépides missionnaires l'œuvre de la régénération religieuse et sociale sur les points les plus inexplorés du globe, et porte le flambeau de la foi au milieu des ténèbres de l'idolâtrie ; une nation, en un mot, qui n'a qu'à vouloir pour bouleverser le monde par ses fureurs, ou pour le contenir dans l'ordre et dans la paix par l'exemple de sa sagesse et de sa modération ; une telle nation est marquée du doigt de Dieu pour être à la face des peuples la justification de sa Providence. Si elle se précipite dans le mal, ou seulement si elle devient indifférente au bien, le châtiment suit de près la faute et absout la justice du ciel ; si elle retrouve ses nobles instincts de zèle pour la vérité et d'amour pour la vertu, la prospérité renaît autour d'elle ; et, témoins du sceau particulier imprimé à ses revers ainsi qu'à ses succès, jaloux peut-être des uns et des autres, mille peuples divers proclament, comme faisait autrefois le vieil Achior à propos de la nation sainte [1], que la France a reçu la bienheureuse prérogative de ne jamais pécher impunément, et de se relever toujours par le secours même du bras qui l'a châtiée. Telle est, N. T.-C. F., la constitution divine qui régit les destinées de notre pays ; nul de nous ne changera cette loi. Joignez à cela cette inflexibilité de logique, cette marche rapide et précipitée vers les conclusions extrêmes, ce passage presque instantané des prémisses aux conséquences, cette facilité avec laquelle les doctrines descendent de la tête aux bras qui les traduisent par des actes, en un mot cette rigueur pratique et instinctive de raisonnement et de déduction qui est en quelque sorte l'essence de notre

[1] Judith, v.

caractère national, et qui établit la principale différence entre un esprit français et une intelligence anglaise ou germanique, et vous reconnaîtrez que la France est un pays où l'irréligion et l'erreur ne sauraient être contenues dans leurs développements, où la prospérité même passagère est inconciliable avec des principes faux, des exemples funestes, des omissions coupables. Que d'autres s'en plaignent; c'est, selon nous, la principale fortune de la France que ni la Providence divine, ni son tempérament naturel ne lui permettent de rester tranquillement assise dans les ténèbres et les ombres de la mort, mais que son mal devienne bientôt si extrême qu'elle doive accepter le remède ou risquer de périr dans la crise.

IV. C'est dans un de ces moments de crise, le plus effrayant peut-être, N. T.-C. F., que la religion de Jésus-Christ se présente à nous avec son remède le plus puissant. Vous allez juger de l'opportunité du Jubilé par le rapport qui existe entre les biens qu'il nous propose, et le mal que nous avons signalé comme la cause de toutes nos disgrâces.

La perdition de notre siècle, nous venons de le dire, c'est l'incrédulité, l'irréligion, l'indifférence, l'oubli de Dieu, le mépris de sa loi, en d'autres termes, c'est le péché. Ce serait donc peine perdue que de s'appliquer à polir les surfaces, en accréditant des fictions de religion et de morale, à la suite de tant d'autres fictions que nous avons substituées si malencontreusement à la vérité, et dont la logique des passions achève tous les jours de faire justice. Puisque les faits ont démontré que le règne du pharisaïsme est impossible en France, de grâce, qu'il ne soit plus question parmi nous de tant d'efforts déplorables qui consistent « à nettoyer le dehors de la

coupe et du plat tandis que le dedans reste plein de rapine et de souillure [1] ». Si nous avions le malheur de persister dans ce travail ingrat, l'expérience désormais autant que l'Évangile nous adresserait ces paroles du divin Sauveur : « Pharisien aveugle, commence donc par nettoyer le dedans de la coupe, afin qu'ensuite la surface extérieure devienne nette [2] » ; c'est-à-dire, que les âmes soient pures, et bientôt ce qui paraît au dehors le sera. C'est pourquoi, disons-le bien haut, N. T.-C. F., il ne s'agit plus d'être *honorables*, il s'agit d'être vraiment et profondément *religieux*. Vainement vous mettrez un soin plus scrupuleux que jamais à sauver les apparences [3], les apparences ne sauveront rien. Tant que le péché restera au fond de vos âmes, comme c'est le péché qui est le principe générateur de tous nos autres maux, ces maux subsisteront aussi longtemps que leur cause.

Il faut donc trouver un remède qui pénètre jusqu'au fond du cœur, un remède qui soit intime comme le mal. Il faut employer un traitement qui *détruise l'iniquité et la prévarication*, qui *mette fin au péché*, qui *ramène la justice et rétablisse la sainteté* dans les âmes [4]. Or, quel est l'effet du Jubilé? Quelle est la salutaire influence qu'il exerce? Voyez-vous toutes ces églises, ordinairement désertes, et qui sont devenues trop étroites

[1] Væ vobis, Scribæ et Pharisæi hypocritæ; quia mundatis quod deforis est calicis et paropsidis; intus autem pleni estis rapina et immunditia. — Matth., XXIII, 25.

[2] Pharisæe cæce, munda prius quod intus est calicis et paropsidis, ut fiat id quod deforis est, mundum. Ibid., 26.

[3] Sic et vos a foris quidem paretis hominibus justi Ibid., 28.

[4] Ut consummetur prævaricatio, et finem accipiat peccatum, et deleatur iniquitas, et adducatur justitia. Dan , IX, 24.

pour la multitude qui veut y pénétrer? Entendez-vous ces paroles qui tombent du haut des chaires chrétiennes, et qui, religieusement accueillies par des milliers d'auditeurs, leur enseignent ce qu'ils avaient oublié, leur prêchent ce qu'ils avaient blasphémé : l'existence de Dieu, la vie à venir, la rédemption par Jésus-Christ, l'observation des commandements, la nécessité des pratiques, l'efficacité des sacrements? Apercevez-vous, dans tous les coins du temple, ces tribunaux assiégés par les pécheurs? Là, des iniquités invétérées trouvent leur terme; des âmes, longtemps enchaînées par le mal, recouvrent la sainte liberté des enfants de Dieu; des résolutions sincères et parfois inébranlables sont prises; et, pour tout dire, là le péché est détruit et l'innocence renaît dans les larmes du repentir. Enfin, contemplez cette table sainte à laquelle s'asseoient autant de convives que la paroisse renferme d'habitants. Tous ont pu y être admis, car les vieilles haines sont oubliées, et les ennemis se sont donné le baiser de la réconciliation; les injustices ont été réparées autant qu'elles pouvaient l'être; les unions que Dieu réprouvait ont reçu la consécration religieuse. Voilà les fruits du Jubilé; il ne s'est point arrêté aux surfaces, il a été jusqu'au fond de la plaie. Le Jubilé a *mis fin au péché et ramené la justice* dans cette paroisse. Or, puisque « c'est la justice qui élève les nations et le péché qui les rend malheureuses, » supposez que le Jubilé a produit partout le même effet, et la cause de nos malheurs aura cessé, et le principe de tous les biens aura reparu. Oui, ce qu'il faut au monde moderne, à ce grand paralytique qui ne peut plus marcher, c'est de mériter d'entendre la parole de Jésus : « Mon

fils, aie confiance, tes péchés te sont remis. » Il lui sera facile ensuite de se lever de son grabat et de se mettre en mouvement; la guérison du péché sera celle de tous les autres maux [1].

V. Ici, N. T.-C. F., nous avons besoin d'épancher notre cœur dans le vôtre, et de vous dire que nous surabondons de joie et que les consolations débordent de notre âme. Sans doute, plusieurs parties de notre diocèse étaient d'avance connues par leur piété, et nous avions lieu d'en attendre toute espèce de bien. Mais, parmi les contrées placées sous notre juridiction, il en est de très-étendues que le contact de l'impiété et de l'hérésie avait profondément perverties. Or, c'est de tous côtés que nous arrivent les bonnes nouvelles du salut et de la conversion des âmes. L'œuvre de l'extirpation du péché s'accomplit indistinctement sur tous les points des diverses provinces qui nous reconnaissent pour leur pasteur. Depuis trois mois seulement que la trompette sacrée du Jubilé a proclamé la miséricorde de Dieu et l'indulgence promise au repentir, partout où la voix des ouvriers évangéliques s'est fait entendre, les multitudes ont accueilli leur parole comme la parole même de Dieu. Un grand nombre de paroisses, quelques-unes des plus mal renommées, marchent aujourd'hui comme un seul homme, avec une conscience pure et un cœur plein d'allégresse, dans la voie des commandements divins. Des larmes de bonheur coulent de nos yeux, chaque matin, quand nous lisons dans les précieuses relations de nos

[1] Confide, fili, remittuntur tibi peccata tua... Tunc dixit paralytico : Surge, tolle lectum tuum et vade... Et surrexit et abiit... Matth., IX, 2, 6, 7.

zélés coopérateurs que presque tous les fidèles de leurs cités ou de leurs hameaux ont satisfait aux prescriptions du Jubilé. Il est une paroisse, entre les autres, où, depuis le vieillard plus que nonagénaire qui en est le patriarche, jusqu'aux enfants à peine parvenus à l'âge de discrétion, il n'y a pas une âme qui n'ait participé aux bienfaits de l'année sainte. Et, de toutes parts, jeûnes, processions, stations, mais surtout confessions sincères, communions ferventes, piété sans respect humain, rien n'a manqué aux satisfactions et aux œuvres de ces chrétiens dignes des plus religieuses époques du passé. Nous n'oublierons jamais le spectacle offert naguère par notre bien-aimée ville de Poitiers : ces dix mille fidèles qui formaient le cortége saint, et dont la plupart, nonobstant le froid, stationnèrent aux portes des églises de Notre-Dame et de Sainte-Radegonde; ces visites solitaires et recueillies aux quatre sanctuaires que nous avions indiqués; la route qui conduit à l'humble bourgade où brilla le signe du salut, toujours couverte de pèlerins; cette affluence autour des chaires sacrées qui forma constamment et simultanément, pendant la station jubilaire, trois auditoires de plusieurs milliers de chrétiens; cette bienheureuse *Retraite des hommes* dans l'église de Saint-Porchaire, dont nous eussions voulu agrandir l'enceinte; cette communion générale, et ces autres conversions accomplies dont Dieu seul et nous possédons encore le secret; cet acheminement sincère de plusieurs esprits d'élite, auxquels nous ne saurions reprocher de courts délais consacrés à des études et à des réflexions qui vont achever d'éclairer leur conviction; oui, N. T.-C. F., le souvenir de toutes ces choses est gravé pour toujours

dans notre esprit. Repassant dans notre mémoire les annales des siècles, nous nous demandons si les habitants de Ninive, qui désarmèrent la colère du ciel, avaient montré plus de piété et de repentir devant les prédications de Jonas, que n'en témoignent en ce moment la plupart des habitants de nos villes et principalement de nos campagnes. Ah! que la tâche des amis de l'ordre serait facile maintenant, s'ils n'avaient à défendre la société que contre de pareils adversaires! Ce ne sont pas ceux qui obéissent aux lois de Dieu qui violeront les lois de la patrie; et, quand on connaît le prix des biens célestes, on ne s'expose pas à les perdre pour s'approprier injustement les biens de la terre. Cette année donc, N. T.-C. F., est une année réparatrice qui devra tout régénérer, tout sauver. Hélas! et s'il nous reste quelque crainte qu'il n'en arrive autrement, c'est à cause de la résistance lamentable de certains hommes auxquels nous avons promis de dire courageusement la vérité.

VI. Il existe au milieu de nous une classe qui fait profession d'avoir détrôné toute distinction, tout esprit de classe, et qui, enracinée elle-même dans un esprit qui lui est propre, exerce depuis un demi-siècle sur les destinées du pays une influence à laquelle nulle autre ne peut être comparée. Aux avantages que lui donnent la fortune et l'activité, elle ajoute celui d'être en rapport quotidien, en contact prochain et immédiat avec le peuple; et lors même que son autorité sociale et politique semble repoussée par les masses, en définitive l'ascendant de ses doctrines et de ses exemples est presque toujours accepté. Nous n'aurons point le malheur d'être injuste, N. T.-C. F., envers cette portion estimable de

notre pays, qui se compose assez généralement d'hommes sages et modérés; nous avons vécu au milieu d'eux; nous connaissons leurs qualités, leurs antipathies, leur préférences, et nous savons respecter en eux l'un des principaux appuis de l'ordre et l'une des forces vives de la nation. Mais parce que nous avons à leur égard un dévouement sincère, parce que nous savons que leur concours est indispensable pour le bien, nous venons les conjurer de ne pas travailler plus longtemps à leur ruine temporelle et éternelle. C'est le droit et le devoir de notre charge de parler à tous; et il n'y a pour personne, à l'égard de notre autorité et de nos enseignements, de privilége ni d'immunité.

Or, N. T.-C. F., au milieu de ce mouvement général qui amène presque tous les habitants de notre diocèse au pied des autels pendant cette année de grâce et de salut, les relations qui nous sont adressées des points les plus opposés, et qui n'ont pu être aucunement concertées entre elles, sont unanimes à nous dire qu'il n'y a guère d'exception que parmi ceux de nos concitoyens dont je viens de parler. Observez que ces hommes, dans l'ardeur qu'ils ont pour sauver les choses de ce monde, ne cessent de se lamenter sur les dangers que courent la société, la famille, la propriété, qu'ils s'appellent même les défenseurs de la religion. Mais, leur dirai-je, si le péril que vous redoutez existe, d'où peut-il venir? Vous n'avez à craindre les masses qu'autant qu'elles sont irréligieuses et incroyantes. Or, elles ne le sont pas parmi nous; la preuve en est acquise. Si elles peuvent être abusées un instant, l'erreur ne forme qu'une couche superficielle, une enveloppe légère autour de leur intelligence; l'a-

mour du vrai et du bien est au fond de leur âme, et il ne tarde pas à prévaloir. Ces multitudes si décriées, si redoutées, ce sont elles aujourd'hui qui remplissent nos temples, qui gémissent de leurs fautes, qui implorent la miséricorde de Dieu, qui observent toute sa loi, qui donnent au ciel et à la terre, aux anges et aux hommes, le magnifique spectacle de la force unie à la douceur, de la puissance jointe à la soumission, de l'obéissance aux lois humaines et de la pratique des vertus chrétiennes. Le danger n'est donc pas là. Savez-vous où il est?.... Je vous le dirai, moi. Puisqu'il n'est pas autour de vous, c'est qu'il est au dedans de vous. Ou bien, si vous l'aimez mieux, le danger est dans la possibilité d'un revirement de ces mêmes multitudes vers les principes irréligieux et vers toutes les conséquences de ces principes ; or cette possibilité peut se tourner en réalité tant qu'il se rencontrera, au sein de la société, des esprits incroyants qui invoquent les prescriptions de la religion quand elles peuvent servir leurs intérêts, qui les repoussent et les combattent quand le moment du danger est passé, et qui ne les pratiquent jamais eux-mêmes. O Israël, ta perdition vient de toi : *Perditio tua ex te, Israel*[1] !

Heureusement, N. T.-C. F., ce reproche ne s'adresse pas à tous; et parmi ceux auxquels il eût pu s'adresser hier encore, il en est plusieurs qui ont ouvert enfin les yeux à la lumière ; cette année jubilaire enregistrera avec joie dans ses annales leur retour définitif aux saines croyances et aux pieuses pratiques de la foi. Il est des contrées privilégiées où tous les hommes qui exercent quelque

[1] Ose., XIII, 19.

supériorité sur leurs frères ont participé avec eux à la grâce de l'année sainte; et pour parler un langage qui soit compris de tous, on a vu dans quelques paroisses le maire, le percepteur, le notaire, le médecin, les divers propriétaires, s'avancer vers la table eucharistique à la tête de leurs concitoyens, résolus à se montrer désormais sincèrement hommes de foi, comme ils seront toujours hommes d'ordre, et ne séparant plus l'accomplissement de devoirs qui sont essentiellement liés entre eux. Mais, il faut le dire, N. T.-C. F., de tels exemples ne sont pas assez communs. Les hommes qui travaillent avec le plus de zèle au salut temporel de la société sont encore généralement les plus indifférents, les plus étrangers, parfois même les plus opposés à la pratique de la religion. Chaque jour notre ministère les rencontre sur son chemin comme un obstacle. Rien n'a pu triompher de leur défiance à notre égard, ni les services rendus, ni ceux qu'ils attendent encore; ce qui me conduit à leur dire qu'il est impossible de les excuser du double crime d'ingratitude et d'imprévoyance.

VII. Sans doute, N. T.-C. F., de la part de ceux que Dieu a favorisés de ses dons, c'est toujours un crime que de refuser à l'auteur de tous les biens le tribut d'hommage et de reconnaissance qui lui appartient. Mais dans notre siècle, où la propriété n'a survécu et ne subsiste que par le bienfait de l'Église catholique, comment expliquer cet esprit de constante opposition dont elle est animée envers sa divine bienfaitrice? Soixante ans se sont à peine écoulés depuis que notre patrie fut agitée par de violentes secousses, durant lesquelles presque toute la surface du sol changea de maîtres? Qui ne com-

prend que la permanence de certains faits irréguliers, injustes, pouvait devenir la sanction anticipée de toutes les expropriations et de toutes les spoliations futures? La notion même du droit était compromise, détruite à tout jamais, et l'avenir n'avait qu'à se retourner vers le passé pour ramasser des armes terribles. Une tache originelle et indélébile était empreinte au front de la propriété moderne. Le temps lui-même n'eût jamais légitimé l'injustice et prescrit contre le droit, sans fournir par là des arguments péremptoires aux nouveaux apôtres des doctrines socialistes ou communistes qui devaient bientôt surgir; et les années eussent d'ailleurs compliqué les embarras de la situation par la perception injuste des fruits, et par les transactions réitérées qui eussent disposé successivement de ces biens. Une seule autorité au monde pouvait guérir, au moins en partie, les plaies de cette grande chose qu'on nomme la propriété. C'était l'Église. Or, ce que l'Église seule pouvait faire, ce qu'elle n'était pas obligée de faire, ce que les possesseurs actuels, au lendemain d'un nouvel attentat législatif, ne se résigneraient pas à faire à leur tour, l'Église l'a fait grandement, noblement, entièrement, sans arrière-pensée. Elle l'a fait, malgré plusieurs de ses enfants qui, dans cette contrée surtout, ne lui ont pas encore pardonné cette action généreuse, et qui à cause de cela se tiennent éloignés d'elle, quoiqu'elle ne cesse de les poursuivre de ses sollicitations les plus vives et les plus tendres pour les ramener dans son sein. Elle l'a fait, et cet acte de complet et irrévocable désistement a rendu aux consciences la sécurité, aux domaines leur valeur, mais surtout au droit de la propriété un point d'appui moral sans lequel elle

serait aujourd'hui impuissante à se défendre contre la logique de ses agresseurs. Maintenant, nous vous le demandons, N. T.-C. F., est-il d'un noble cœur de ne répondre que par la haine à de tels bienfaits, à de tels services? Ah! nous n'aurions pas rappelé cette glorieuse page de notre histoire, si nous ne savions que pour détourner les âmes de l'enseignement de l'Église et des pieuses et nécessaires pratiques de la foi, on ne rougit pas, aujourd'hui encore, de recourir aux insinuations les plus perfides, jusqu'à ce point qu'on nous accuse d'aspirer à recouvrer ces mêmes biens auxquels nous déclarons si hautement n'avoir plus droit, que nous appelons *schismatiques* et *dissidents* ceux qui n'acceptent pas comme valable et définitif l'abandon qu'en a fait la suprême autorité de l'Église. En vérité, si nos œuvres plus encore que nos paroles, si un demi-siècle de dévouement, de privations, de sacrifices n'ont pu réussir à convaincre et à désarmer les détracteurs de l'Église, il ne nous reste plus qu'à prier Dieu de donner aux multitudes qu'on veut ainsi abuser plus de discernement et de force pour découvrir et repousser les mensonges de ses ennemis, que ceux-ci ne mettent de coupable persévérance et d'ingrate tenacité à la décrier.

Mais, N. T.-C. F., si c'est l'Église catholique qui a sauvé du naufrage le droit et par conséquent le fait moral de la propriété en France, n'est-ce pas à l'Église encore que la propriété doit sa conservation? Malgré l'acte de légitimation par lequel le concordat avait consacré la nouvelle propriété, les conséquences morales des faits qui avaient précédé ne purent être entièrement refoulées. On vit, en France, le respect de la propriété

baisser sensiblement dans les esprits. Les saines idées s'altéraient de plus en plus; les idées fausses germaient en secret et grandissaient dans l'ombre. Un jour le mal éclata dans toute son étendue. Reprenant la thèse de leurs devanciers, des esprits non moins entreprenants parlaient de faire décréter légalement une nouvelle mise en commun de la propriété privée, qui, à leur dire, ne bénéficiait plus assez à l'ensemble de la nation. Ces ouvertures avaient été accueillies par les populations nécessiteuses et irréfléchies, qui n'étaient pas toujours étrangères à l'esprit religieux, mais que le grand nombre des propriétaires, par leur opposition persévérante à la religion, avaient accoutumées à croire qu'il n'existait aucun rapport entre les préceptes de J.-C. et le droit de la propriété. Que fit l'Église catholique en cette conjoncture? Placée entre un peuple égaré qui ne lui voulait aucun mal, et des hommes qui la plupart étaient ses adversaires, l'Église, comme toujours, fit son devoir. Ce qui était en question, c'était la propriété. Or, le principe de la propriété est un des enseignements formels de la religion révélée. L'Église n'hésita point entre sa popularité et sa conscience. Par ses paroles et par ses œuvres, elle travailla au salut de la propriété. Les uns diront qu'elle fut imprudente, d'autres qu'elle fut généreuse : nous disons, nous, qu'elle fut juste. L'Église n'est pas une de ces puissances capricieuses qui apportent ou qui retirent à leur gré à une cause quelconque un appoint plus ou moins décisif. Il ne lui est pas loisible de se gouverner d'après ses affections ou ses répugnances, ni même d'après les règles de la prudence humaine et la prévision des chances de l'avenir. Elle est invariablement tenue de pour-

voir, partout et toujours, à l'observation de la loi divine; et la loi divine entend protéger tous les droits, même ceux des hommes qui la nient et qui la combattent. C'est à ce point de vue qu'il faut se placer pour apprécier nos actes. Or, dans des conjonctures récentes, il ne s'agissait pas de se prononcer entre les diverses factions, ni de s'enrôler dans aucun parti; le dogme commode de la neutralité politique n'avait point ici son application. Il s'agissait d'opposer aux passions du moment le commandement divin, le précepte inflexible : *Tu ne commettras point de larcin. Tu ne convoiteras* même *pas le bien d'autrui : Non furtum facies. Non concupisces* [1]. Il s'agissait de jeter au milieu des peuples abusés la grande parole de l'Apôtre : *Les voleurs n'entreront point dans le royaume des cieux* [2]. Aussi, pendant que tous les courages étaient frappés d'inertie, que toutes les convictions pliaient devant l'orage comme de faibles roseaux, la religion n'épargna rien de ses efforts et de ses enseignements, plus conservateurs de l'ordre que toutes les manœuvres humaines les plus habilement concertées. Tous, il est vrai, N. T.-C. F., vous fûtes unanimes alors à invoquer le secours de l'Église catholique; tous, vous vous êtes réjouis que la loi de Dieu possédât encore quelque empire sur la conscience des peuples. Viennent de nouveaux dangers, vous nous appellerez de nouveau; et de nouveau, dans les strictes limites de nos attributions, nous accomplirons fidèlement la tâche qui nous sera marquée par le devoir, et commandée par la loi de Dieu. Apôtres de l'Évangile, nous ne cesserons jamais d'être les apôtres

[1] Exod., xx, 15, 17.—[2] 1 Corinth., vi, 10.

de la justice. Mais nous devons vous le dire : si dans cette année de trève où la politique a cédé le terrain à la religion, où l'église a remplacé le *club*, où le mouvement des esprits et des cœurs est tout entier porté vers les doctrines et les pratiques de la foi; si, dis-je, en cette année vous vous tenez obstinément séparés de nous et de toute la population qui se montre fidèle à ses devoirs ; si vous refusez d'adopter et de pratiquer ces saintes prescriptions dont vous avez expérimenté et dont vous réclamerez encore bientôt la puissance conservatrice; ah! combien il est à craindre que vous nous rendiez impuissants à vous protéger dans l'avenir avec des armes que vous vous complaisez à émousser, sinon à briser entre nos mains ! En vérité, y pensez-vous? Quand nous épuisons nos ressources, quand nous prenons sur notre nécessaire, quand nous demandons à nos prêtres, malgré leur détresse, de s'imposer des sacrifices et de sustenter les ouvriers évangéliques que nous envoyons de toutes parts pour porter le seul remède efficace aux maux de la patrie, c'est vous qui aggravez par une indifférence coupable, et parfois par une action ennemie, le mal que nous combattons à nos dépens! Quand nous exposons chaque jour, pour des intérêts qui sont les vôtres, une faveur populaire qui nous est moins chère sans doute que l'obéissance à la loi de Dieu, mais qui uous est nécessaire cependant pour opérer le salut éternel de ces foules dont tous les membres sont nos frères, c'est vous qui rendez nos labeurs inutiles et qui paralysez nos efforts! Quand nous relevons par le denier de l'aumône nos temples en ruine, afin qu'on y prêche encore, avec les autres vérités évangéliques, le respect de la propriété

et du bien d'autrui, c'est vous qui, par vos exemples, et quelquefois par vos discours, détournez de nos assemblées religieuses un peuple qui ne vous obéirait que pour se partager bientôt vos dépouilles, après s'être dépouillé lui-même du bien plus précieux de la justice et de l'héritage céleste! Ah! ne parlons plus de votre ingratitude, mais de votre aveuglement et de votre fatale imprévoyance.

VIII. En effet, N. T.-C. F., à défaut de la religion loyalement acceptée, franchement pratiquée, quels moyens solides emploierez-vous pour assurer vos droits et sauver vos intérêts? Nous avons prêté l'oreille dans les conseils de ceux qu'on nomme les habiles et les sages du siècle; nous avons lu leurs livres, admiré l'éloquence de leurs discours; nous avons entendu leurs cris de détresse aux jours difficiles. Dans toutes leurs paroles, dans tous leurs écrits, nous n'avons trouvé qu'un seul mot, toujours le même : l'*ordre*, toujours l'*ordre*. Mais, en même temps, il nous semblait entendre la réponse que le Seigneur fait par son prophète aux hommes qui entreprennent de guérir les maladies des peuples par des remèdes aussi déplorables que les maladies elles-mêmes : « Ils ont dit l'*ordre*, l'*ordre*, et il n'y avait point d'*ordre*[1]. » C'est que l'ordre, N. T.-C. F., n'existe dans la société que quand il a sa raison d'être; l'ordre est un *résultat*, et il ne *résulte* que des moyens qui sont aptes à le produire. L'ordre, c'est la moisson, c'est la récolte; et, en vérité, il serait par trop naïf de se coaliser pour la récolte, si l'on ne se préoccupait tout d'abord de la semence. La moisson, eh! tous la veulent, et il est trop

[1] Et curabant contritionem filiæ meæ cum ignominia, dicentes : Pax, pax, et non erat pax. Jerem., VI, 14.

facile de s'enrôler dans ce grand parti. Mais saint Paul écrivant, sinon à nos ancêtres, du moins à une colonie partie de nos rivages, ne leur disait-il pas : « Ne vous y » trompez point, on ne se moque pas de Dieu. Ce que » l'homme aura semé, c'est cela même qu'il moisson- » nera [1] » ? Or, N. T.-C. F., le parti de ceux qui sèment, de ceux qui sèment non pas les doctrines charnelles et terrestres d'où ne sortirait que la corruption, mais les doctrines spirituelles et divines d'où naîtraient tous les biens pour le temps et pour l'éternité [2] ; ce parti est délaissé par les plus chauds amis de la moisson. Et c'est en cela que nous accusons leurs vues courtes et bornées. Nous parlons avec calme, sans emportement, sans exagération, et nous le disons hardiment : Non, ils ne sont pas du parti de l'ordre, ceux qui, pendant le cours de cette année, persistent à semer l'ivraie au milieu du bon grain, dont le produit eût fructifié au centuple pendant l'année suivante. Ils sont complices de tous les malheurs à venir, les hommes, même sages d'ailleurs, qui repoussent obstinément les avances réitérées que la grâce divine leur fait en ce moment. Un bon exemple, un retour de plus, partis de certaines sphères de la société, auraient conquis peut-être aux saines idées de la religion et de la justice ces infortunés-là même qui, dans un jour de crise, se mettront à la tête d'une multitude égarée. Quelle responsabilité de n'avoir pas voulu apporter ce poids considérable dans la balance de l'ordre !

[1] Nolite errare : Deus non irridetur. Quæ enim seminaverit homo, hæc et metet. Galat., VI, 7.

[2] Quoniam qui seminat in carne sua, de carne et metet corruptionem ; qui autem seminat in spiritu, de spiritu metet vitam æternam. Ibid., 8.

Du reste, sachez-le, N. T.-C. F., pour reconquérir et conserver quelque bien-être sur la terre, il faudra, bon gré mal gré, en revenir à chercher premièrement le royaume de Dieu, en dehors duquel il est impossible d'espérer ce bienheureux surcroît qui fait l'objet de tant de vœux [1]. Pourquoi donc s'obstiner dans de continuels délais, au risque d'entendre bientôt les passions humaines, moins patientes que la justice de Dieu, prononcer la terrible parole : *Il est trop tard* ? Ah! plutôt, suivez le conseil qui vous est donné au dernier verset de l'Ecclésiastique, et *faites votre œuvre avant le temps, afin qu'elle vous apporte sa récompense en son temps* [2].

IX. Avant de finir, N. T.-C. F., nous voulons corroborer nos enseignements en mettant sous vos yeux une définition de l'ordre, que nous trouvons dans un auteur ancien et autorisé, dont les œuvres ont été jointes à celles de saint Augustin. En présence de l'ordre égoïste, de l'ordre matérialiste, qui n'est autre que le désordre, il est bon de placer ici la juste et saine notion de l'ordre véritable. Voici les paroles de notre auteur : « Pour » la créature raisonnable, dit-il, la rectitude de l'ordre » consiste à accorder à chaque chose le degré d'estime » et d'amour qui lui convient, à dédaigner les choses » qui passent, à rechercher celles qui demeurent, à ai- » mer les hommes en tant qu'ils ont des âmes immor- » telles, à chérir par-dessus tout le bien souverain qui » est Dieu, à obéir à sa volonté [3]. » Ceux qui agissent

[1] Luc., XII, 31.

[2] Operamini opus vestrum ante tempus, et dabit vobis mercedem vestram in tempore suo. Eccli., LI, 38.

[3] Est autem rectus rationalis creaturæ ordo, ut caduca respuat, mansura appetat; homines in anima immortales diligat, Deum summum bo-

de la sorte, sont vraiment les hommes du parti de l'ordre. « Mais, continue le profond philosophe, ceux qui » méprisent le bien souverain, qui affectionnent exclu» sivement les biens caducs du monde, qui dédaignent » les âmes, ces nobles compagnes du corps, et qui » n'obéissent qu'aux désirs de la chair, ceux-là sont » dans le parti du désordre : *hi inordinate vivunt*, et, » en vivant ainsi, ils font le mal. [1] » Enfin, comme rien, dans les choses humaines, ne peut se soustraire à la dépendance et au contrôle du ciel, remarquez la suite de ce texte. « Or, dans le royaume de celui qui a mis » l'ordre en toutes choses, rien de désordonné ne peut » subsister.... Il fera donc entrer dans l'ordre le mal » lui-même, en le transformant en souffrance. Déjà pri» vés du bien souverain par le mépris qu'ils en font, » Dieu privera ces hommes même des biens caducs du » monde, et sa justice remplacera ainsi par l'indigence » et la douleur leurs voluptés et leurs jouissances dé» sordonnées. [2] » Nous livrons à votre méditation, N. T.-C. F., ces graves et solennelles considérations.

X. Et maintenant, nos frères bien-aimés, que nous allons vous adresser cette instruction et ces conseils, nous sentons notre cœur se troubler au dedans de nous-

num præ omnibus amans, ejus voluntati obediat. Honor. Augustod. De cognit. veræ vitæ, c. XXI. Appendic. S. Augustin, t. VI.

[1] Sed qui summum bonum contemnunt, caducum mundi bonum diligunt, socias animas despiciunt, carnis desideriis obediunt: hi inordinate vivunt, sicque malum faciunt. Ibid.

[2] In regno quippe cuncta ordinantis, nihil inordinatum relinquitur... Hoc vero malum ordinabitur dum hæc actio in passionem mutabitur. Nam dum tales et summo et caduco mundi bono privantur, necesse est ut asperis, quæ blanditiis contraria sunt, afficiantur. Ibid.

même, et nous sommes triste de la tristesse dont nous pourrons être la cause pour plusieurs d'entre vous; car nous craignons que tous ne rendent pas justice à nos intentions, ne reconnaissent pas la charité qui nous presse, et que plusieurs ne trouvent dans nos exhortations encore plus de sévérité pour leur résistance que de sollicitude pour leurs intérêts. Ah! qu'ils comprennent que plus ils sont loin de la vérité et près du danger, plus nos paroles doivent avoir de force; comme la flèche est lancée avec plus de vigueur, quand elle a plus d'espace à franchir; comme la voix devient plus perçante, quand elle doit arrêter sur le bord de l'abîme l'imprudent qui va s'y plonger. Dieu nous est témoin que nous voudrions être auprès de chacun de vous, pour parler à chacun son langage, pour varier nos enseignements et changer nos discours selon vos dispositions [1]. Aux plus opiniâtres, nous parlerions avec plus d'insistance encore et d'énergie; pour ceux qui sont déjà ébranlés, nous aurions des paroles plus persuasives et plus entraînantes; à ceux qui sont faibles et timides, nous prodiguerions les encouragements et le secours; à tous, nous laisserions voir dans la prière de nos regards, dans les accents suppliants de notre voix, un cœur plein d'amour pour vos âmes, de sollicitude pour votre salut, d'ambition pour votre bonheur. Car, nos frères bien-aimés, c'est en vous que se concentrent nos affections; la seule joie à laquelle nous aspirions, et que cette époque bénie du Jubilé a paru nous promettre, ce serait d'enfanter à Jésus-Christ toutes les âmes qui n'ont pas

[1] Vellem autem esse apud vos modo, et mutare vocem meam. Galat., IV, 20

encore goûté la félicité des enfants de Dieu. Accueillez donc avec un cœur filial ces avis que vous adresse une paternité récente encore, mais sincèrement affectueuse, vraiment éclairée sur vos besoins et vos intérêts de toute nature; et quand vous aurez recueilli le fruit de votre intelligente et religieuse obéissance, vous oublierez la vivacité de notre zèle pour ne jouir que de votre bonheur et pour en rendre grâce au seul auteur de tous les biens.

A ces causes, etc.

XXV

DISCOURS

PRONONCÉ A LA BÉNÉDICTION DU CHEMIN DE FER DE POITIERS LE 1er JUILLET MDCCCLI, EN PRÉSENCE DE M. LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE.

DISCOURS

POUR LA BÉNÉDICTION DU CHEMIN DE FER DE POITIERS.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

Deux fois déjà j'ai été appelé à bénir solennellement, au nom de Dieu, ces magnifiques, mais périlleuses créations de la science et de l'industrie moderne; et la France se souviendra toujours avec moi, Monsieur le Président, des paroles vraiment nationales qu'il nous fut donné d'entendre dans une cité dont les monuments et les souvenirs placèrent soudainement sur vos lèvres, avec les noms de saint Bernard et d'Henri IV, des allusions historiques si heureuses et si brillantes qu'elles obtinrent l'applaudissement de l'Europe entière et firent tressaillir tous les cœurs chrétiens et français [1].

Aujourd'hui encore l'Église de Jésus-Christ apporte ici, par mon entremise, ses bénédictions et ses suffrages; et c'est avec bonheur, Messieurs, que je cons-

[1] Inauguration du chemin de fer de Chartres, 5 juillet 1849.

tate le caractère chrétien de cette solennité et l'attitude recueillie de toute cette assemblée. Il s'agit, en effet, de reporter à Dieu la gloire des œuvres les plus étonnantes de l'esprit humain, et d'obtenir pour elles le concours nécessaire de sa constante protection.

Oui, Messieurs, cette cérémonie, si imposante par elle-même, et que relève encore ce cortége distingué où se réunissent tant de genres de gloires et de mérites, est une manifestation publique de votre foi; c'est une reconnaissance solennelle du souverain domaine de Dieu; c'est un acte éclatant d'adoration adressé, au nom du pays tout entier, à la majesté suprême de celui en qui toutes choses ont l'être, le mouvement et la vie [1]. En ce moment, Messieurs, je crois voir ce que le monde a de plus grand, la puissance, le courage et le génie, s'incliner devant le Dieu qui les a créés, et lui dire par votre bouche : « Nous sommes votre ouvrage; c'est vous qui nous avez faits, et nous ne nous sommes point faits nous-mêmes [2]. C'est vous qui avez mis sous nos pieds toute la création, qui nous avez appris à la plier à nos usages [3]. Que toutes les œuvres du Seigneur le bénissent! et que ce feu et cette vapeur, en sillonnant le globe, proclament au milieu des peuples étonnés la gloire de son nom [4]! »

Mais, Messieurs, chacune des conquêtes de l'homme

[1] In ipso enim vivimus et movemur et sumus. Act., XVII, 28.

[2] Dominus ipse est Deus, ipse fecit nos et non ipsi nos. Ps. XCIX, 3.

[3] Constituisti eum super opera manuum tuarum; omnia subjecisti sub pedibus ejus. Ps. VIII, 7, 8.

[4] Benedicite, omnia opera Domini, Domino. Benedicite, ignis et æstus, Domino. Dan., III, 57, 66.

porte avec elle des dangers proportionnés aux avantages et aux jouissances qu'il s'en promet. En accélérant le mouvement et en effaçant les espaces, vous vous êtes peut-être rapprochés du terme fatal où tout mouvement cesse et s'arrête. En condensant dans vos mains la vapeur, en lui donnant une force qui dompte tous les obstacles, vous avez placé auprès de vous un foyer terrible d'explosion et de mort. Dieu l'a voulu ainsi, afin que la créature, au lieu de s'enorgueillir, s'humiliât plus profondément sous sa main suprême, et qu'elle ressentît sa propre faiblesse en proportion même des accroissements de sa puissance. Aussi, Messieurs, laissez-moi vous le dire, nous qui portons le poids des âmes, et qui, dans l'exercice de nos fonctions saintes, ne saurions faire un pas sans la prière, nous prierons tout à l'heure avec émotion, et le devoir nous inspirera de prier souvent pour ces hommes vigilants et laborieux qui, eux aussi, ont *charge d'âmes* à leur manière. Car, je vous le demande, Messieurs, lorsque vous prenez place dans ce véhicule enflammé et que vous confiez votre vie à ces chevaux de feu, comme parle l'Écriture [1], ne songez-vous pas avec effroi à ce guide qui, tenant en ses mains des rênes embrasées [2], devient, au péril de sa propre vie, le dépositaire d'intérêts si précieux et si multipliés que la seule pensée en fait frémir? Le moindre oubli, la moindre inattention, et des milliers d'âmes, qui n'y sont pas préparées, peuvent être jetées brusquement devant leur juge; et des milliers de familles peuvent être

[1] Qui receptus es in turbine ignis et in curru equorum igneorum. Eccli., XLVIII, 9.

[2] Igneæ habenæ currus. Nah., II, 3.

plongées dans le deuil et le désespoir. Ah ! en présence de la faiblesse humaine ainsi aux prises avec les forces aveugles de la nature, c'est bien le cas d'implorer la Providence céleste, et de demander à Dieu que son œil à qui rien n'échappe, et son bras auquel rien ne résiste, dirigent toujours et suppléent au besoin l'œil et le bras de sa fragile créature.

Je voulais finir ; mais voici qu'en arrêtant les yeux sur cette assistance, une pensée saisissante s'est offerte à mon esprit. La plupart de vous, Messieurs, vous avez reçu, chacun dans une certaine mesure, la mission de conduire, de diriger le char de la société, lancé à travers les voies les plus nouvelles et les moins éprouvées.

Or, en aucun temps du monde, le pouvoir, que les vocabulaires chrétiens ont si philosophiquement baptisé du nom de *charge*, fut-il un métier plus rude et plus ingrat qu'il ne l'est de nos jours? Les rênes de ce chariot de feu ne sont-elles pas, elles aussi, des rênes brûlantes qui dévorent les mains qui les tiennent? Les passions et les rivalités des hommes ne sont-elles pas plus rebelles encore que les éléments les plus indomptés? Et ne l'avons-nous pas vu trop souvent en ce siècle : chaque fois que la machine, ébranlée par un nouveau choc, n'a renversé et broyé que son conducteur, et que, rajustée d'une manière quelconque à la prochaine station, elle a pu reprendre sa route sans trop d'interruption et de secousses, l'égoïsme public s'est à peine ému de ce malheur qui semble le partage naturel d'une condition vouée aux catastrophes? Ah! Messieurs, nous que l'élévation de notre saint ministère a placés au-dessus des luttes et des agitations de la terre, non pour y rester in-

différents et insensibles, mais pour les apprécier plus sainement peut-être, nous voulons adresser au Très-Haut cette prière qui part du fond de nos cœurs : « Envoyez, Seigneur, à tous les hommes publics, à tous les dépositaires de l'autorité, envoyez-leur la sagesse qui assiste à vos conseils, afin qu'elle préside à leurs pensées et à leurs travaux, et qu'elle corrige ce qui est défectueux dans les sentiers des hommes[1]. Montrez-leur vos voies[2]; et commandez à vos anges de les garder, de les soutenir tout le long du chemin, afin que ni eux ni le char difficile qu'ils dirigent, ne se brisent contre la pierre[3], et que la société, conduite au terme si désiré du repos, bénisse la sagesse de ses guides et de ses libérateurs ! »

Enfin, Messieurs, c'est un spectacle incomparable sans doute que celui de ces multitudes joyeuses, de tout âge et de toute condition, débarquant aujourd'hui pour la première fois par cette voie féerique sous les murs de notre antique et religieuse cité, asile pacifique de la science, de la justice et des plus nobles traditions. Toutefois à travers cette fête d'un jour, voici que j'aperçois encore une autre image. Bossuet l'a dit dans son langage majestueux : « Le ciel, aussi bien que la terre, a ses solennités et ses triomphes, ses cérémonies et ses jours

[1] Da mihi sedium tuarum assistricem sapientiam,... ut mecum sit et mecum laboret, ut sciam quid acceptum sit apud te... et sic correctæ sint semitæ eorum qui sunt in terris. Sap., IX, 4, 10, 18.

[2] Vias tuas, Domine, demonstra mihi, et semitas tuas edoce me. Ps. XXIV, 4.

[3] Angelis suis mandavit de te, ut custodiant te in omnibus viis tuis. In manibus portabunt te, ne forte offendas ad lapidem pedem tuum. Ps. XC, 11, 12.

d'entrées, ses magnificences et ses spectacles; ou plutôt la terre usurpe ces noms pour donner quelque éclat à ses fêtes, mais les choses ne s'en trouvent véritablement dans toute leur force que dans les fêtes augustes de notre céleste patrie [1]. » Permettez donc à ma pensée, Messieurs, de saluer en ce moment, avec le psalmiste royal, le CHAR DE DIEU, c'est-à-dire, la religion, l'Église, se dilatant, se multipliant depuis le commencement des âges, pour porter, de toutes les extrémités du monde, des milliers de millions de créatures joyeuses sur la montagne sainte : *currus dei decem millibus multiplex millia lætantium;* et demandons au Dieu Sauveur qu'il nous ménage à tous ce bienheureux trajet dont le terme sera la cité des fêtes éternelles : *prosperum iter faciet nobis Deus salutarium nostrorum* [2]. Ainsi soit-il.

[1] Sermon pour la fête de l'Assomption.
[2] Ps. LXVII, 18, 20.

XXVI

DISCOURS

PRONONCÉ A LA CÉRÉMONIE DE LA CONSÉCRATION DE L'AUTEL ET DE LA RÉCONCILIATION DE LA CHAPELLE DU CHATEAU D'ANET, AU DIOCÈSE DE CHARTRES, LE III SEPTEMBRE MDCCCLI.

DISCOURS

POUR LA CONSÉCRATION DE L'AUTEL ET LA RÉCONCILIATION DE LA CHAPELLE DU CHATEAU D'ANET.

MES TRÈS-CHERS FRÈRES,

C'est un usage de l'Église catholique qui remonte jusqu'au temps des apôtres de ne consacrer aucun temple, sans placer sous l'autel les reliques de quelques Saints et surtout de quelques martyrs. « J'ai vu, disait saint Jean, j'ai vu sous l'autel les âmes de ceux qui ont été tués pour le nom de Jésus-Christ [1] ». Conformément à cette ancienne tradition, sous l'autel que nous consacrerons tout à l'heure, dans cette église que nous venons de purifier et de réconcilier, nous déposerons quelque partie des ossements du saint martyr Priscus, immolé autrefois avec ses compagnons sur la vieille terre des Gaules, et nous y joindrons quelques fragments des reliques du saint martyr Boniface, retrouvées dans l'un des cimetières de Rome. Ce sont de nouveaux protecteurs acquis à cette contrée.

[1] Apoc., VI, 9.

Le livre des consécrations fait aussi une loi à l'évêque d'adresser la parole, en ce moment de la cérémonie, aux fondateurs et bienfaiteurs de l'église dont la dédicace va se consommer, de les recommander aux prières et aux suffrages du peuple chrétien.

Les fondateurs, les constructeurs primitifs de cette église, vous le savez, mes très-chers Frères, c'est aux annales mêmes de la France qu'il faut demander leurs noms; et plût à Dieu que ces noms fussent tous aussi purs aux yeux de la religion qu'ils sont illustres aux yeux de l'histoire et des beaux arts. Néanmoins, combien de grandeurs selon le monde sont venues ici s'abaisser devant Dieu! les unes, je l'espère, dans le sentiment d'un repentir et d'une résipiscence nécessaires; les autres, j'aime à le dire, dans un esprit de foi accompagné par une vertu soutenue et par une vie sans tache : témoin, entre plusieurs autres, cette duchesse de Vendôme, Françoise de Lorraine, *en laquelle encore fille et toute jeune princesse*, le saint évêque de Genève *voyait déjà fort cognoissablement les traits de cette excellente vertu et piété qui ont toujours relui en elle* [1]; et témoin aussi cet incomparable duc de Penthièvre, dont les immenses bienfaits et les saintes douleurs ne furent jamais l'expiation d'aucune faiblesse. Et quant aux hommes célèbres qui ont enrichi cette demeure de tant de merveilles, si leur génie complaisant jusqu'à l'excès, justifia plus d'une fois la remarque faite par saint Augustin, à savoir, que les arts qu'on nomme pompeusement *libéraux* sont trop souvent tributaires des hommes les plus *asservis* à di-

[1] Saint François de Sales, Préface du *Traité de l'Amour de Dieu*.

verses passions : *artes illæ quas variarum servi libidinum liberales vocant* [1], on est heureux cependant d'entendre ces grands maîtres professer encore des sentiments et parler un langage auxquels les héritiers de leur renommée ne nous ont plus accoutumés. « En cette œuvre du château d'Anet, écrivait Philibert Delorme, *s'il y a quelque chose singulière et rare, louange en soit à Dieu* ». Nobles et saintes paroles, qui portent la marque de la foi et de la simplicité antique! Et ne voyons-nous pas encore respirer le sentiment chrétien sous le ciseau religieux de Jean Goujon, dans ces sculptures remarquables qui accompagnent les attributs de la Passion? Enfin, dans les peintures transparentes dues à l'inimitable talent de Jean Cousin, la sainte liberté de l'artiste, vengeresse de la morale évangélique, ne hasardait-elle pas une leçon assez transparente elle-même, lorsqu'elle présentait sous des traits si ressemblants et si connus la figure d'Agar congédiée par Abraham?

Blâmons donc, dans un passé païen ou beaucoup trop profane, tout ce qui ne fut pas conforme à la sainteté chrétienne. Mais aussi souvenons-nous de rendre un juste hommage à tout ce qui fut pur et irréprochable. Et ne soyons pas moins indulgents que notre Père céleste envers des fautes qui furent souvent lavées dans les larmes, et toujours compensées, ici du moins, par des œuvres durables qu'inspirèrent la religion et la charité.

En effet, du riche domaine qu'habitèrent, que visitèrent si longtemps toutes les majestés d'ici-bas, et que célébrèrent à l'envi, pendant trois siècles, tous les héros de

[1] Epist. CI, 1.

la littérature et de la poésie, il ne subsiste plus guère aujourd'hui que ce que la foi fonda en l'honneur de Dieu. Vous le voyez, le palais de l'homme est réduit à quelques débris, au sein desquels leurs nouveaux hôtes [1] n'aspirent qu'à se dresser une tente modeste, embellie par les traditions et les souvenirs. Au contraire, la maison du Seigneur, de celui que l'Écriture appelle *le Seigneur des Seigneurs*, *Dominus Dominantium* [2], est tout entière debout avec sa somptueuse élégance; et nous nous souviendrons toujours que de jeunes et pieux époux, en arrivant dans cette enceinte, avant même de s'être disposé un abri dans ces restes épars, mirent leur premier soin à replacer la croix sur le sommet du temple domestique : généreux prélude des efforts aussi religieux qu'assidus dont nous éprouvons tant de joie à bénir aujourd'hui les précieux résultats.

Vous vous joindrez donc à moi, M. T.-C. F., lorsque dans un instant je prononcerai ces belles prières de l'Église, dont je veux traduire et commenter seulement quelques mots qui exprimeront mes pensées et mes vœux.

« O Dieu saint, Père tout-puissant, Dieu clément et éternel, nous vous bénissons, et nous vous demandons que cet autel que nous allons dédier, vous soit agréable. Vous n'avez créé le monde que pour votre gloire; et ce monde ne serait rien à vos yeux, s'il ne s'y trouvait un autel, l'autel eucharistique, où s'immole votre fils, par lequel toute la création inférieure se rattache au trône de votre majesté.

» Seigneur, que cet autel soit donc pour vous comme

[1] M. le comte et Mme la comtesse Ad. de Caraman.

[2] 1 Tim., VI, 15.

celui qu'Abel, précurseur du sacré mystère de la Passion, consacra par son sang innocent! Qu'il soit comme celui sur lequel Melchisédech exprima la forme du nouveau sacrifice; comme celui sur lequel Abraham tenta d'immoler son fils, figure anticipée de cet autre fils que son Père devait livrer pour le salut du monde; qu'il soit comme celui qu'Isaac érigea auprès d'une source d'eau vive et auquel il donna le nom d'*abondance;* qu'il soit comme la pierre sur laquelle Jacob reposa sa tête, et d'où il vit les anges du ciel monter et descendre; qu'il soit comme l'autel que Moïse construisit sur douze pierres, symbole du fondement des douze apôtres, ou comme celui qu'après un colloque céleste il appela *le Saint des Saints*, et dont le Seigneur a dit : *Si quis tetigerit altare hoc, sanctificatus habeatur!*

» Oh! oui, que tous ceux qui s'approcheront de cet autel, qui toucheront, qui embrasseront cet autel, qui colleront leur âme à cet autel, avec cette passion qui attirait David vers les autels du Seigneur : *Introibo ad altare Dei.... Circumdabo altare tuum, Domine.... Altaria tua, Domine!...* que tous ceux qui comprennent, qui goûtent les délices de l'autel, remportent d'ici dans leurs cœurs des fruits abondants de sainteté! Que le bonheur habite tous les jours dans cette enceinte, où règne, avec le saint amour de Dieu et des hommes, le chaste amour des lettres et des arts! Que la douleur vienne puiser à ce tabernacle les consolations et les joies de la piété, en même temps que l'aimable charité y recueillera la précieuse récompense de tous ses bienfaits! Que de doux enfants en deuil, qui ont retrouvé ici une mère, conduits souvent par elle aux pieds de notre Mère des cieux,

croissent sous les yeux de l'une et de l'autre en âge, en grâce et en sagesse. Que leurs cœurs, formés par les mêmes mains qui ont préparé les ornements de cet autel, en deviennent l'ornement à leur tour par le charme suprême de la vertu ; et puisse le Seigneur recevoir avec amour de ces tendres colombes l'holocauste de la pureté et de l'innocence : *Sit ergo in hoc altari innocentiæ cultus.... offeratur pro turturibus sacrificium castitatis, pro pullis columbarum innocentiæ sacrificium* [1] ! Enfin qu'allumée au flambeau de cet autel, la céleste piété ne s'éteigne jamais, jusqu'à ce qu'elle aille jouir de son objet dans les cieux ! Ainsi soit-il ! »

[1] Pontific. Roman. de Consecr. altaris.

XXVII

DISCOURS

PRONONCÉ A LA CÉRÉMONIE DE LA TRANSLATION D'UNE RELIQUE DE SAINTE RADEGONDE DANS LA PAROISSE DE LANNERAY, AU DIOCÈSE DE CHARTRES, LE DIMANCHE XXVIII SEPTEMBRE MDCCCLI.

DISCOURS

POUR LA TRANSLATION D'UNE RELIQUE DE SAINTE RADEGONDE.

Scit enim omnis populus.... mulierem te esse virtutis.

Tout ce peuple sait que vous êtes une femme d'une grande vertu.

(RUTH, III, 11.)

Comment vous exprimer, M. T.-C. F., toute la joie dont mon cœur est pénétré à la vue de ce concours inattendu, de cet empressement pieux qui me reportent en quelque manière aujourd'hui au milieu de mon troupeau, en replaçant pour un instant sous mes yeux le touchant spectacle qui se renouvelle chaque jour au sein de la cité dont la miséricorde divine m'a fait l'évêque. Là, sous les voûtes du magnifique temple dédié à Radegonde, une foule nombreuse et souvent innombrable ne cesse de faire éclater les témoignages de sa confiance et de sa gratitude. Des points les plus reculés de la province et des provinces voisines, parfois même des limites les plus

extrêmes de la France, des chrétiens de tout âge, de tout sexe, de toute condition, viennent assiéger les autels de la sainte Reine, baiser la poussière de son sépulcre, méditer le souvenir de ses vertus, implorer surtout la puissance de sa protection, ou lui rendre grâces pour les bienfaits signalés qu'ils en ont obtenus. J'en appelle au témoignage de ceux qui ont pu visiter et comparer entre eux les plus renommés sanctuaires de nos anciens thaumaturges. Nulle autre part, peut-être, on n'a vu se maintenir un culte aussi populaire, aussi fervent que celui qui entoure le tombeau de Radegonde. La mémoire de cette tendre amie de Dieu et des hommes est aussi vive, aussi présente qu'aux premiers jours. L'humble peuple se souvient toujours que sa Reine fut une femme de grande vertu, et que Dieu lui a donné un grand crédit dans les cieux : c'est pourquoi il se presse autour de sa dépouille avec des transports d'amour que le temps n'a pu affaiblir.

Pour nous, à peine étions-nous devenu le successeur de ce Fortunat, qui fut l'ami et l'historien de Radegonde, que nous fûmes épris de tendresse pour la sainte protectrice de notre cité. Un de nos premiers désirs fut de faire quelque chose pour sa gloire, et ce désir n'a pas été stérile. Grâce au concours qui nous a été donné de toutes parts, la tête vénérée de Radegonde reposera bientôt dans un brillant reliquaire, pour lequel l'art moderne s'applique à retrouver les plus heureuses inspirations de l'art antique. Et notre zèle filial ne s'est pas arrêté au sanctuaire principal qui possède le tombeau de la Sainte. Nous avons voulu suivre toutes les traces de ses pas ; et partout où de vieilles traditions et le souvenir

de son passage ont rendu son nom célèbre, nous avons essayé, selon notre faible pouvoir, d'y ranimer la piété des fidèles.

Aussi, M. T.-C. F., quelle douce satisfaction pour nous, en venant dans cette contrée demander à l'amitié des jours de repos qui nous fuient ailleurs, d'y retrouver près de nous le nom et le culte de Radegonde, rattachés par une tradition constante et authentique à l'histoire de cette glorieuse Reine des Francs! Oui, M. T.-C. F., les pieds de Radegonde ont foulé cette terre. Alors qu'elle avait quitté la cour pour se rendre auprès du tombeau de saint Martin, et de là sur le territoire de saint Hilaire, prenant des chemins détournés pour échapper aux poursuites du roi son époux, qui regrettait le consentement donné à son départ, Radegonde vint un jour chercher l'hospitalité non loin de cette église, dans une habitation qui a pris son nom et qui l'a conservé fidèlement depuis plus de treize siècles. Au témoignage même de quelques anciennes chroniques, ainsi que des deux biographes que cette contrée a donnés à la Sainte, c'est en ce lieu qu'elle aurait été protégée par une végétation subite et miraculeuse contre les recherches des envoyés du roi. Mais, quoi qu'il en soit de cette croyance et de plusieurs autres récits pieux accrédités dans le voisinage, ce qui est certain et incontestable, c'est qu'un oratoire, construit au lieu même où s'arrêta Radegonde, y devint, pendant toute la suite des âges, le rendez-vous d'une multitude de pèlerins. Et si la tempête révolutionnaire a renversé cette chapelle séculaire, la dévotion du peuple n'a point cessé de se porter vers l'autel de sa bienfaitrice, transféré dans cette église; et, tous les jours encore, nous

voyons les affligés, les infirmes, venir apporter ici leurs supplications et leurs vœux.

Or, la solennité de ce jour, M. T.-C. F., a pour objet de faire refleurir de plus en plus parmi vous la dévotion envers cette illustre servante du Seigneur. Déjà nous nous étions proposé cette fin, en accordant à ce sanctuaire une parcelle du chef de la sainte Reine, conservé avec une portion notable d'un de ses bras dans son monastère de Poitiers. Mais les hôtes religieux du château de Sainte-Radegonde, animés par les nobles sentiments qui les distinguent, et jaloux de raviver le souvenir de leur auguste patronne, ont eu à cœur de faire ressortir, par la richesse de leurs dons, le prix de cette sainte relique. C'est à leur libéralité qu'est due la châsse élégante que nous venons de bénir, et qu'un savant et vénérable prélat, auquel ils se font gloire d'appartenir [1], vient d'apporter ici avec pompe, tandis que l'éloquent et courageux pontife du diocèse, retenu dans sa cité, se joint à nous par la vivacité de ses désirs.

Que le souvenir de cette sainte journée soit donc à jamais conservé dans les annales de cette paroisse! Que les jeunes enfants d'aujourd'hui, quand ils fléchiront sous le poids des ans, redisent encore à leurs arrière-neveux le spectacle dont leur premier âge fut témoin! Et que l'amour, la confiance envers Radegonde prennent désormais un nouveau développement dans tous les cœurs!

Et vous, ô notre sainte amie, ô notre puissante protectrice, devenez, à partir de ce jour, plus libérale encore envers tous ceux qui imploreront ici votre nom et

[1] Mgr Allou, évêque de Meaux.

votre secours ! Exaucez tous leurs vœux ; éteignez dans leurs veines les ardeurs de la fièvre, contre laquelle ils vous invoquent plus particulièrement ; guérissez leurs langueurs et leurs infirmités. Mais aussi, mais surtout, écartez de leurs âmes le plus grand de tous les maux, qui est le péché, et calmez dans leurs sens le feu le plus terrible, qui est celui des passions. Faites revivre parmi ce peuple les vertus dont vous avez été le brillant modèle : la fuite des plaisirs coupables, le détachement des biens de la terre, l'esprit de foi et de charité, la tendre dévotion à la sainte Eucharistie et la confiance envers l'incomparable Vierge Marie, celle qui a été *bénie entre toutes les femmes* [1], le profond respect pour les choses saintes et pour les prêtres du Seigneur, la douce commisération à l'égard des malheureux.

Ayez des grâces de choix pour ceux dont la piété généreuse vous a préparé ce nouveau triomphe, et qu'elles se répandent sur la génération naissante et à venir. Enfin, ô Radegonde, quoique vous portiez maintenant une couronne dont l'éclat efface celui des plus riches couronnes d'ici-bas, souvenez-vous néanmoins encore de ce beau pays de France, qui se souvient, qui se glorifie toujours de vous avoir eue pour Reine. Vous voulûtes autrefois qu'il se fît dans votre monastère des prières incessantes pour ceux qui président aux destinées du peuple chrétien, et pour la paix et la prospérité des nations. Ah ! du haut des cieux, continuez-nous ce bienfait ; et que, grâce à votre intercession royale, notre patrie, aujourd'hui si inquiète et si menacée, triomphe

[1] Luc., 1, 28.

de tous ses ennemis, et procure encore à ses enfants cette vie calme et tranquille, au sein de laquelle ils se prépareront, par les œuvres de la religion et de la charité, une vie meilleure et plus durable dans les cieux.

Ainsi soit-il !

XXVIII

LETTRE PASTORALE

AUX DISSIDENTS DE LA PETITE-ÉGLISE, A L'OCCASION DU JUBILÉ DEMI-SÉCULAIRE.

(XV OCTOBRE MDCCCLI.)

PREMIÈRE LETTRE PASTORALE

AUX DISSIDENTS DE LA PETITE-EGLISE.

I. Depuis que le Prêtre souverain et invisible, le Pasteur et l'Évêque de vos âmes [1], Jésus-Christ Notre-Seigneur, par l'autorité de son vicaire sur la terre, notre Saint-Père le Pape, successeur de Pierre, et chef de toute l'Église, nous a imposé le lourd fardeau de l'apostolat, et nous a marqué le territoire soumis à notre juridiction, nous pouvons, Nos Très-Chers Frères, nous rendre ce témoignage que, conformément aux termes mêmes de notre mission, nous n'avons pas cessé un seul jour d'aller, d'enseigner la vérité, de répandre la grâce, de prêcher l'observation des commandements ; et aucun jour aussi ne s'est écoulé sans que nous ayons éprouvé l'assistance sensible de Celui qui a promis d'être avec ses apôtres tous les jours jusqu'à la consommation des siècles [2]. Toutefois, il est un devoir principal que nous

[1] Pastorem et episcopum animarum vestrarum. 1 Petr., II, 25.

[2] Euntes ergo, docete omnes gentes, baptizantes eos..., docentes eos servare omnia quæcumque mandavi vobis. Et ecce ego vobiscum sum

avons quelque temps différé de remplir, et dont l'élan de notre cœur, autant que la voix de notre conscience, ne nous permettent plus de retarder l'accomplissement. Nous n'avons guère parlé jusqu'ici qu'à notre troupeau fidèle, c'est-à-dire à tous ceux qui, devenus enfants de Dieu et membres de Jésus-Christ par le baptême, unis entre eux par la profession d'une même foi, obéissent à notre autorité légitime, et sont *consommés dans l'unité* [1] par leur soumission à notre commun guide, le souverain pontife, que le Prince des pasteurs a préposé au gouvernement de la chrétienté entière. Ces brebis dociles, il nous est doux de le dire, désormais un lien surnaturel les attache à nous, et par nous à Dieu, selon cette parole du divin Maître : « Je connais mes brebis et mes brebis me connaissent, comme mon Père me connaît et comme je connais mon Père [2]. » Mais pourquoi sommes-nous forcé d'ajouter avec le Sauveur : « J'ai d'autres brebis, qui ne sont pas de ce bercail ; et il faut que je les amène, et qu'elles entendent ma voix, en sorte qu'il n'y ait plus qu'un seul bercail et un seul Pasteur [3] » ? Oui, N. T.-C. F., ces *autres brebis*, qui se sont éloignées de nous, elles sont encore néanmoins à nous : *alias oves habeo*. Quoi qu'elles fassent, le baptême laissera toujours entre elles et nous des rapports qu'aucune

omnibus diebus usque ad consummationem seculi. Matth., XXVIII, 19, 20.

[1] Joann., XVIII, 23.

[2] Et cognosco meas, et cognoscunt me meæ ; sicut novit me Pater, et ego agnosco Patrem. Joann., X, 14, 15.

[3] Et alias oves habeo quæ non sunt ex hoc ovili : et illas oportet me adducere, et vocem meam audient, et fiet unum ovile et unus Pastor. Ibid., 16.

puissance ne saurait détruire. Malgré elles, nous demeurons l'*évêque* visible *de leurs âmes*, parce que le sceptre que Jésus-Christ nous a donné s'étend sur toute créature marquée du sceau ineffaçable de la régénération. Nous restons donc le père de ces enfants rebelles, le pasteur de ces brebis dévoyées. Et notre cœur paternel, nos entrailles pastorales nous disent assez que nous n'aurons point de repos, tant que l'unité ne sera point reconstituée dans la famille, dans le troupeau dont Jésus-Christ nous a fait le père et le pasteur. Non, nous ne nous accorderons point de relâche, tant que nous n'aurons pas reconquis tout ce qui doit nous appartenir.

Sans doute, N. T.-C. F., les sectaires qui ont rejeté l'autorité de l'Église forment au sein de notre France catholique une minorité imperceptible; et nous avons entendu naguère une voix officielle proclamer au milieu de nous que notre grande nation *est animée presque tout entière de la même croyance*, comme elle parle une même langue. Mais qu'importe le petit nombre des *errants*, puisque le Dieu rédempteur, qui veut que tous soient sauvés et arrivent à la connaissance de la vérité [1], nous commande plus de zèle à l'égard d'un seul d'entre eux qu'envers tout le reste de notre troupeau? Ah! elle sera toujours présente à nos yeux, la page de l'Évangile où se lisent ces adorables paroles de Notre-Seigneur Jésus-Christ : « Quel est celui de vous qui, ayant cent brebis, s'il vient à en perdre une, n'abandonne aussitôt les quatre-vingt-dix-neuf autres pour courir après celle

[1] Salvatore nostro Deo, qui omnes homines vult salvos fieri et ad agnitionem veritatis venire. 1 Timoth., II, 4.

qui est égarée, jusqu'à ce qu'il l'ait ressaisie et chargée sur ses épaules?... Ou quelle est la femme qui, ayant dix drachmes, et venant à en perdre une seule, n'allume aussitôt un flambeau, ne balaye la maison, et ne cherche sans relâche jusqu'à ce qu'elle l'ait retrouvée? [1] » C'est sur cette maxime, N. T.-C. F., que nous réglerons notre conduite. Si nous n'avons pas perdu, à beaucoup près, une drachme sur dix, nous avons la douleur d'avouer qu'il nous manque plus d'une brebis sur cent; et les jours vraiment heureux de notre vie seront ceux où nous en verrons revenir quelqu'une dans le bercail. Plus d'une fois déjà nous avons goûté ce bonheur; de telles joies ne s'arrêtent point à la terre, elles ont leur retentissement dans les cieux [2].

II. Dans ce vaste diocèse, si généralement orthodoxe et si profondément religieux, nous avons trouvé, sur des limites opposées, des erreurs qui proviennent de causes plus opposées encore, et qui néanmoins conduisent leurs victimes au même dénûment moral. D'une part, aux confins de la Saintonge, le protestantisme, rapproché de son ancien boulevard, règne encore dans un certain nombre de maisons, quelquefois agglomérées, plus souvent éparses. Il faut le dire, moins reconnaissable par ses doctrines et par ses pratiques que par son esprit de négation et d'OPPOSITION [3], la *Réforme* existe plutôt dans

[1] Quis ex vobis homo, qui habet centum oves, et si perdiderit unam ex illis, nonne dimittit nonaginta novem in deserto, et vadit ad illam quæ perierat, donec inveniat eam? Aut quæ mulier habens drachmas decem, si perdiderit drachmam unam, nonne accendit lucernam, et everrit domum, et quærit diligenter donec inveniat eam? Luc., XIV, 4 et seq.

[2] Ita, dico vobis, gaudium erit coram angelis Dei. Ibid., 10.

[3] Qui ADVERSATUR. 2 Thess., II, 4.

ces contrées à l'état d'hérésie sociale, que comme secte religieuse. D'autre part, au sein de notre catholique Vendée subsistent toujours plusieurs de ces intéressantes familles qui, au sortir des douloureuses épreuves de la fin du siècle dernier, n'ont pas trouvé que l'Église leur mère eût été assez rigoureuse envers l'irréligion révolutionnaire, et qui, repoussant le *Concordat* comme une transaction indigne de l'Épouse de Jésus-Christ, se sont retranchées dans une société de *Dissidents* connue sous le nom de *Petite-Église :* âmes infortunées, qu'un excès respectable dans son principe entraînera bientôt, par l'absence des enseignements comme des sacrements qui confèrent la lumière et la grâce, dans une dégradation que le culte des traditions domestiques, déjà si négligées par la nouvelle génération, est impuissant à prévenir.

Bien que nous soyons débiteur envers tous, notre intention n'est pas, N. T.-C. F., de nous adresser aujourd'hui aux uns et aux autres. Nous commencerons par ceux qu'une séparation plus récente nous semble disposer plus favorablement à entendre cette voix de l'Église, dont ils ne doivent pas avoir encore oublié les accents. Que les autres, dont la rupture est plus ancienne, dont les écarts sont plus coupables, ne croient pas que nous soyons sans sollicitude pour leur salut. Bientôt nous ferons parvenir jusqu'à eux le cri de notre amour; car nous connaissons leur délaissement, et notre cœur s'est ému de leur misère. Nous les avons vus, en parcourant vos villes et vos bourgades, et ils nous ont apparu comme des brebis qui gisent à terre et qui sont sans pasteur [1]. Ils ont, il est vrai, des temples ; mais

[1] Et circuibat Jesus omnes civitates et castella... Videns autem turbas,

ces temples sont déserts; et, semblables à des cénotaphes, c'est-à-dire à ces tombeaux de l'antiquité déshérités de la dépouille de ceux en l'honneur desquels on les avait bâtis, ils ne résonnent plus même de l'enseignement incomplet et inharmonique de ces dogmes mutilés que les chefs de la Réforme avaient emportés en se séparant de l'Église. Là *tout a péri, jusqu'aux ruines;* les dernières traces du culte divin y ont disparu; et non seulement on n'y trouve plus la vérité et la vie, mais le cadavre même de la doctrine, tombé en dissolution, ne saurait plus y être appelé d'aucun nom. Assurément, N. T.-C. F., nous irons un jour vers ces infortunés, qui habitent dans des sépulcres vides. Car nous sommes l'envoyé de Celui qui a dit : « Je suis venu pour qu'ils aient la vie, pour qu'ils l'aient à profusion;... et moi je donne la vie éternelle [1] ». Qu'ils ne se croient donc pas délaissés, quoique nous dirigions d'abord nos pas *vers les brebis qui ont péri* plus récemment *de la maison d'Israël* [2].

III. C'est donc à vous que la charité de J.-C. nous inspire de parler en ce moment, Frères bien-aimés, qui n'avez point été séparés de nous par un esprit d'impiété, mais par un zèle qui n'est pas selon la science, et par les funestes conseils des guides trompeurs qui ont égaré vos pères au commencement de ce siècle. Devenu votre évêque, depuis bientôt deux ans, par la mission authen-

misertus est eis, quia erant... jacentes sicut oves non habentes pastorem. Matth., IX, 35, 36.

[1] Ego veni ut vitam habeant et abundantius habeant... Et ego vitam æternam do eis. Joann., X, 10, 28.

[2] Matth., XV, 34.

tique que nous a conférée le souverain pontife, il nous tardait de nous mettre en rapport avec vous. Nous en avons été détourné quelque temps ; on nous a fait craindre que notre voix ne fût pas écoutée avec la faveur que nous espérions ; on nous disait que vous n'accueilleriez pas volontiers les témoignages de notre intérêt paternel, de notre charité pastorale ; on ajoutait que, quand vous reveniez à la vérité, vous ne vouliez devoir votre retour qu'à vous-mêmes. Pour nous, N. T.-C. F., nous avons conçu de vous de meilleurs sentiments ; et d'ailleurs, nous croirions avoir manqué à notre devoir, et nous n'aurions pas *délivré notre âme*, si, dès ce début de notre épiscopat, nous n'avions au moins une fois acquitté publiquement envers vous la dette de notre charge pastorale.

Et quelle circonstance plus opportune pouvait se présenter à nous que celle du précieux Jubilé qui a été accordé cette année au monde catholique ? Tandis que, sur tous les points de notre vaste diocèse, les indifférents et les pécheurs reviennent en foule assiéger les tribunaux sacrés et la table eucharistique, vous qui avez si longtemps fait profession d'une piété tendre et solide, seriez-vous les seuls à ne pas profiter de l'indulgence de cette année sainte ? Nous savons que plusieurs d'entre vous ont déjà prévenu nos exhortations ; depuis l'ouverture de ce temps de grâce, de consolantes nouvelles nous sont parvenues de plusieurs points de vos contrées. Écoutez donc aujourd'hui, non pas notre parole, mais la parole même de l'Église. Notre voix ne sera que l'écho de la voix de deux grands papes qui, dans les mêmes conjonctures, ont voulu faire arriver jusqu'à vous leurs pressantes sollicitations.

En effet, lors du dernier Jubilé universel, promulgué en l'année mil huit cent vingt-six par le pape Léon XII, ce vénérable pontife n'eut rien plus à cœur que d'y faire participer tous les enfants de la religieuse Vendée. C'est pourquoi il adressa une magnifique et touchante EXHORTATION AUX DISSIDENTS DE FRANCE, ET PRINCIPALEMENT DU DIOCÈSE DE POITIERS, VULGAIREMENT APPELÉS ANTI-CONCORDATISTES [1]. Plus tard, le pape Grégoire XVI ayant accordé un Jubilé extraordinaire à l'occasion de son avénement sur la chaire de saint Pierre, il eut à cœur de répandre de nouveau cette EXHORTATION, qu'il avait lui-même rédigée autrefois sur la demande de Léon XII. Et, en toutes circonstances, ce pontife de sainte mémoire s'enquérait avec un vif intérêt de tout ce qui a rapport à la Dissidence. C'est ainsi, N. T.-C. F., qu'un de vos compatriotes du Bocage, M. l'abbé Cousseau, aujourd'hui évêque d'Angoulême, ayant fait le voyage de Rome en l'année mil huit cent quarante et un, le pape Grégoire XVI, après l'avoir longuement interrogé et entretenu à votre sujet, lui remit en main propre un exemplaire de cette Exhortation, qui est déposé aux archives de notre évêché. Cet imprimé, sorti des presses de la Chambre apostolique, ne saurait avoir un caractère plus authentique [2]. Enfin le digne prélat qui gouverne aujourd'hui l'évêché de La Rochelle a reçu également des mains du pape cette pièce importante, qu'à son retour en France il s'em-

[1] AD GALLOS ILLOS DISSIDENTES, PRÆSERTIM DIŒCESIS PICTAVIENSIS, QUI VULGO ANTI-CONCORDATISTÆ APPELLANTUR EXHORTATIO.... Datum Romæ apud S. Petrum die 2 julii 1826, Pontificatus nostri anno tertio. — LEO PAPA XII.

[2] ROMÆ MDCCCXXVI. Ex typographia Rev. Cameræ Apostolicæ.

pressa de publier dans son diocèse [1]. Nous insistons à dessein sur ces particularités, N. T.-C. F., parce que nous savons que l'on cherche toujours à élever des doutes dans votre esprit contre toute communication venant de Rome; et il nous a paru que vous ne voudriez ni suspecter la véracité d'un des hommes qui honoreront le plus votre pays dans l'histoire de notre Église, ni récuser l'autorité de l'évêque auquel vous devriez presque tous l'obéissance, si le Concordat que vous repoussez n'existait pas [2].

C'est à cette source si respectable, N. T.-C. F., que nous irons puiser presque toute la doctrine de cette instruction. Nous aussi, excité par la charité du Pasteur éternel [3], nous voudrions, en cette année de grâce, vous remettre en possession de l'héritage de vos pères, vous faire rentrer dans votre famille, vous décharger de vos dettes envers la justice divine, et vous rendre tous les trésors de la céleste miséricorde.

[1] Lettre pastorale de Mgr l'évêque de La Rochelle du 15 janvier 1844.

[2] La plus grande partie des dissidents du diocèse de Poitiers habitent les cantons qui appartenaient au diocèse de La Rochelle avant 1801.

[3] Pastoris æterni errantes ac deperditas oves quærentis charitate excitati et admoniti exemplo, pastoralis nostri muneris esse dignoscimus, ut quemadmodum cunctis Christi fidelibus catholicæ Ecclesiæ, ac sanctæ hujus Sedis communionem habentibus, indicto anni sancti universali Jubilæo, sacros aperuimus Indulgentiarum thesauros; ita et in eos quoque omnem sollicitudinem impendamus, quos in communionis separatione non effrons animi pervicacia, sed fraudolentium magistrorum catholicos orthodoxos se jactantium mendacia detinent et imperium : quatenus nempe nostris cohortationibus commonefacti, eorum tandem derelinquentes castra, ad debitam nobis ac sanctæ Sedi obedientiam redeant, sicque digni efficiantur qui, recurrente tam optato tamque acceptabili expiationis et veniæ, reconciliationis et gratiæ tempore, tantæ divinæ misericordiæ munus consequi et ipsi valeant. Exhort. Leon. PP. XII.

Plusieurs volumes ont été écrits déjà sur la *Dissidence*, sur son origine, sur les circonstances au milieu desquelles elle s'est produite, sur les diverses phases de son existence. Il n'entre pas dans notre dessein de traiter à fond des questions parfaitement éclaircies par tant de controverses pleines d'érudition et de solidité. C'est en prenant la *Dissidence* dans son état actuel que nous voulons lui montrer qu'elle est évidemment hors de la vérité; et nous ne jetterons parfois un regard vers le passé que pour faire ressortir la faiblesse des motifs qui ont donné lieu à de si lamentables égarements. Croyez-le, N. T.-C. F., il nous en coûte d'entamer ce récit; car, tout en évitant la moindre exagération, le tableau de l'état malheureux auquel vous êtes réduits, et sur lequel vous n'avez pas assez réfléchi peut-être, ne pourra que vous affliger quand vous en verrez toute la laideur. Du moins, soyez convaincus que nous ne prenons pas plaisir à soulever le voile qui cache une si grande misère; mais il est nécessaire de vous montrer vos maux pour les guérir. Nous vous conjurons donc de faire un retour sur vous-mêmes, et de vous demander ce que vous êtes comme *Église*, comme assemblée religieuse, vous qui avez la prétention de former, à vous seuls, l'Église orthodoxe et véritable. Par exemple, examinons ensemble ces trois points : Quels sont les ministres qui vous instruisent et vous gouvernent? Quels sont les sacrements que vous recevez? Quels sont les fruits de vie que vous portez?

IV. Premièrement, N. T.-C. F., dites-nous quels sont ceux que l'Esprit-Saint a placés au milieu de vous pour gouverner votre Église, pour vous distribuer le pain de la doctrine et de la grâce? *L'Église*, votre catéchisme vous

l'avait appris avant votre séparation, *c'est l'assemblée de tous les fidèles chrétiens gouvernés par Notre Saint-Père le pape, vicaire de Jésus-Christ, et par les Évêques.* Or, le pape, vous le rejetez ; et vous dites que depuis le commencement de ce siècle le siége apostolique n'a été occupé par aucun successeur légitime du prince des apôtres. Ou bien, si vous reconnaissez dans les divers pontifes qui ont occupé la chaire de Pierre les véritables chefs de l'Église, que pouvez-vous penser de vous-mêmes, puisque tous ces papes ont solennellement déclaré que vous étiez dans l'erreur et dans le schisme? Cependant, vous le savez, c'est sur Pierre que Jésus-Christ a bâti son Église ; et toute construction qui ne repose pas sur ce fondement n'est qu'une ruine détachée de l'édifice divin. Votre assemblée, qui n'est point gouvernée par Notre Saint-Père le Pape, n'est donc pas l'Église chrétienne ; et saint Jérôme vous dira que c'est être disciple de l'antechrist, et non de J.-C., *antichristi esse, non Christi* [1], que d'être séparé de la communion de Pierre.

A défaut du pape, avez-vous au moins des évêques pour vous régir? Non ; depuis longtemps vous ne possédez dans votre communion aucun évêque. Celui qui, avant la révolution, gouvernait l'évêché voisin, dont le Concordat vous a détachés pour vous rendre à celui de saint Hilaire (auquel vous aviez du reste appartenu plus anciennement et pendant plus de mille ans), l'évêque de La Rochelle, devenu archevêque de Reims, a formellement déclaré qu'il n'avait jamais approuvé l'excès de vo-

[1] S. Hier. Epist. xv, ad Damasum.

tre rébellion ; et, en acceptant de Pie VII, c'est-à-dire du pontife même qui avait ratifié le Concordat, l'institution canonique qui le portait sur le siége de saint Rémi, il a fait tomber jusqu'à l'ombre même de toute opposition raisonnable au nouvel ordre de choses. Tous les autres évêques qui avaient d'abord refusé leur démission, ont enfin ouvert les yeux à la lumière ; et celui qui s'était montré le plus opiniâtre de tous, l'évêque de Blois, est mort dans le sein de l'Église romaine, après avoir rétracté ses erreurs et demandé l'absolution des peines encourues par sa résistance. Ainsi, de votre propre aveu, vous n'avez point d'épiscopat. Donc, dirons-nous encore, vous n'êtes pas une assemblée chrétienne, puisque l'Église de J.-C. est bâtie sur le fondement des Apôtres, et que, selon la parole célèbre de Cyprien, il faut nécessairement et indispensablement un évêque pour qu'il y ait une Église : *Episcopum in Ecclesia esse, et Ecclesiam in Episcopo* [1]. Relisez votre catéchisme, votre catéchisme d'avant le Concordat, votre catéchisme de La Rochelle ; il vous dira : *L'Eglise est l'assemblée de tous les fidèles chrétiens gouvernés par Notre Saint-Père le Pape, Vicaire de J.-C. sur la terre, et par les Évêques.* Puis, considérez votre état, et voyez que vous n'avez ni pape, ni évêques pour vous gouverner. Et concluez que vous n'êtes pas de l'*assemblée des chrétiens fidèles*, et que vous ne faites pas partie de l'*Eglise*. La conséquence est inévitable, en même temps qu'elle est affreuse. Car c'est un principe fondamental que *nul n'aura Dieu pour père, s'il n'a l'Église pour mère.*

[1] Lib. de Unitate Eccl.

V. Mais non seulement vous n'avez point de hiérarchie, point d'autorité enseignante; je vais plus loin : vous n'avez plus de sacerdoce, plus de ministres même secondaires. A part un ou deux octogénaires, qui habitent des provinces éloignées, et dont l'opiniâtreté et l'impénitence ont fait tout autour d'eux une solitude qui devrait les glacer d'effroi, il n'existe plus de prêtres qui soient en rapport avec vous. Car je ne veux pas parler de quelques hommes scandaleux, qui, interdits de toute fonction sainte à cause de leurs crimes, ont surpris quelquefois votre simplicité, et ont obtenu de vous une confiance dont ils étaient mille fois indignes. Nous vous devons cette justice, que vous n'avez pas tardé à les repousser avec horreur, et nous vous louons d'avoir répudié leur abominable ministère. Mais enfin, nous vous le demandons, où sont aujourd'hui vos prêtres, vos curés, les ministres de votre culte? Et depuis quand une Église a-t-elle existé sans hiérarchie, sans sacerdoce, sans sacrifice, sans autel? Ah! vous êtes un corps sans tête, et par conséquent un corps sans vie, dépourvu de cette organisation compacte que saint Paul a si bien décrite comme un caractère essentiel de l'Église; de cette organisation qui se trouve toujours dans notre société orthodoxe, où le simple fidèle reçoit la doctine et la grâce par le ministère de son curé, qui lui-même reçoit tous ses pouvoirs de son évêque, lequel à son tour a été institué par l'autorité du pape, qui est le vicaire et le représentant de J.-C. C'est par ces *vaisseaux et par ces liaisons* diverses qu'au milieu de nous l'*esprit et la vie de J.-C.* se communiquent aux chrétiens *selon la mesure*

de chacun, et que tout le corps se forme, s'édifie et prend de l'accroissement [1]..

Voilà ce que nous avons et ce qui vous manque ; mais il faut bien aussi vous dire ce que vous avez, et ce que vous ne devriez pas avoir. Or, on nous a raconté, et nous le répétons avec confusion, quoique avec une entière certitude, que parmi vous ce sont non seulement de simples laïques, mais le plus souvent des femmes qui font les fonctions des ministres sacrés. Est-ce possible? Quoi! votre pape à vous, votre évêque, votre curé, c'est une femme! Mais vit-on jamais rien de semblable sous le soleil? Ni les schismatiques Grecs ou Russes, ni les Protestants, ni les Arabes, ni les Indiens, ni les Chinois n'ont imaginé d'attribuer le ministère spirituel à un sexe qui n'est point destiné à l'exercer. Ils ont leurs popes, leurs pasteurs, leurs brahmes, leurs marabouts, leurs bonzes ; mais tous ces personnages sont des hommes. Si, dans la schismatique Angleterre, nous voyons une femme couronnée jouer le rôle ridicule de chef suprême de la religion, les lois de ce pays n'ont pourtant pas poussé l'absurdité jusqu'à lui conférer le pouvoir d'administrer les choses saintes. Dans toutes ces sectes diverses, il est resté du moins quelque chose de cet ordre naturel qui veut que l'homme enseigne, et que la femme *apprenne dans le silence et avec soumission* [2]. Vous seuls, qui avez la prétention d'être ce qu'il y a de plus pur en fait de religion, contrairement à l'autorité de saint Paul qui a ordonné *que les femmes se taisent dans les assem-*

[1] Ephes., IV, 16. — [2] 1 Timoth., II, 11.

blées, attendu qu'il est honteux qu'une femme parle dans l'Eglise [1], vous allez à vos assemblées pour être enseignés et présidés par une femme!

Et en quoi consiste le culte dirigé par ce ministère laïque, et le plus souvent féminin? Dans quelques prières sans vertu, puisqu'elles sont faites en dehors de l'Église, et que Jésus-Christ a dit : *Celui qui ne recueille pas avec moi, dissipe* [2]; dans la parodie de nos saints mystères, où il ne manque que ce qui en fait la vérité et la vie. Car enfin, des bouches laïques ont beau lire au milieu de vous les prières de la messe, vous savez bien qu'elles n'ont pas le pouvoir de consacrer le corps et le sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ, en quoi consiste toute la réalité et l'efficacité de la sainte messe. Le sacrifice a donc cessé, et depuis longtemps, au milieu de vous. Or, savez-vous bien que sans sacrifice il n'y a pas de religion, et qu'à cet égard vous vous trouvez, sinon par vos principes, au moins par le fait, au niveau des protestants? Oui, pendant que les enfants fidèles de l'Église, rangés autour de l'autel où l'agneau de Dieu renouvelle cette immolation qui est le salut du monde, font résonner les voûtes de leurs temples de l'harmonie des chants sacrés, et goûtent, dans le spectacle des saints mystères, un prélude de la joie qui inonde les phalanges célestes; vous, cachés dans quelque maison obscure, vous bornez toute votre liturgie, toutes vos cérémonies religieuses à une triste et froide psalmodie qui ne laisse rien dans les âmes, qui ne pénètre pas jusqu'au ciel, et qui n'en fait pas descendre sur vous la rosée des béné-

[1] 1 Corinth., XIV, 34, 35. — [2] Luc., XI, 23.

dictions divines. Oseriez-vous encore avouer qu'un des prétextes de votre Dissidence, ce fut la suppression que le pape crut devoir accorder, non pas de quelques fêtes, mais de l'obligation qui s'y rattachait, vous qui en êtes venus à ce point que vous foulez aux pieds l'obligation des pratiques religieuses les plus indispensables par lesquelles doivent être sanctifiés les jours les plus invariablement réservés au Seigneur ? Les solennités que nous ne considérons plus comme de précepte, il nous est toujours loisible de les célébrer avec dévotion, ainsi que l'Église nous y exhorte. Pour vous, au contraire, conformément au vœu des impies dont parle le psalmiste, *tous les jours de fête ont cessé parmi vous* [1]. Et n'est-il pas évident que, malgré quelques retranchements qui n'ont porté sur rien d'essentiel et de primitif, nous sommes demeurés riches en comparaison de votre pénurie ?

VI. En second lieu, examinons ce qui vous reste des sacrements, et comment ils vous sont administrés. Car les sacrements sont les canaux nécessaires de la grâce divine ; c'est par eux que le sang de Jésus-Christ arrive jusqu'à nos âmes, soit pour les régénérer et les purifier, soit pour les enrichir de dons particuliers assortis aux besoins d'une situation spéciale. Quiconque soustrairait son âme à l'action des sacrements, n'aurait point de part aux mérites du Rédempteur, qui a voulu nous les communiquer surtout au moyen de signes sensibles, divinement institués par lui à cet effet. Tel est l'enseignement du catéchisme chrétien.

Le premier de tous les sacrements, celui qui ouvre

[1] Ps. xxiii, 8.

seul la porte de l'Église et la porte du ciel, celui sans lequel on n'est pas apte à recevoir les autres sacrements, c'est le baptême. Comme il est d'une nécessité indispensable pour le salut, le Sauveur des hommes a permis qu'il pût être conféré validement par quiconque accomplirait le rite essentiel prescrit par l'institution divine. Mais en même temps, comme cette régénération est un acte suréminemment saint et religieux, c'est à ses apôtres, et, dans leur personne, à tous les ministres revêtus de la dignité sacerdotale, que Jésus-Christ a commandé de conférer ordinairement cette grâce, pour laquelle l'Église a établi, en dehors des paroles sacramentelles, des cérémonies et des formules qu'il ne faut pas négliger et mépriser. Loin de nous, N. T.-C. F., de vouloir jeter le moindre doute sur votre attention à n'omettre rien de ce qui est nécessaire pour la validité du baptême; nous ne croirons jamais que, volontairement du moins, vous en veniez, comme d'autres sectaires, jusqu'à dénaturer la forme, et par conséquent compromettre l'existence du sacrement. Mais quel dommage néanmoins pour ces innocentes créatures qu'elles soient redevables ainsi de l'acte même de leur régénération à des mains autres que celles de la véritable Mère! Quel dommage que leur baptême, réduit aux proportions d'un acte privé et domestique, soit dépouillé non seulement de la solennité extérieure que les joyeux carillons lui eussent donnée en révélant à toute la paroisse l'avénement d'un nouvel enfant de Dieu, mais encore des grâces accessoires qui sont attachées aux exorcismes, à l'onction de l'huile des catéchumènes et du saint chrême, et à toutes ces admirables prières dont l'Épouse de Jésus-Christ a entouré,

ainsi que d'une radieuse auréole, la simplicité trop nue de l'acte sacramentel ! Ah ! puisse-t-il grandir innocent, cet infortuné qui n'aura pas reçu de nous la blanche robe de son baptême ! Puisse le flambeau de la foi et de la bonne vie ne pas s'éteindre pour lui dès les premiers jours de son adolescence, après que la lampe ardente, allumée au feu de l'autel, n'aura point brillé sur son front régénéré!

VII. Mais, hélas ! à peine vos enfants ont-ils fait quelques pas dans la vie, qu'ils se trouvent comme déshérités de tous les droits que le baptême leur confère : pauvres petites créatures qui ne sont entrées qu'à la dérobée dans la maison de leur Père céleste, et qui ensuite y demeurent comme des étrangers, privés de tous les biens qu'elle renferme ! En effet, la vie surnaturelle, comme la vie terrestre, ne se soutient, ne s'accroît que par la nourriture. Le moment est venu où vos enfants devraient s'approcher du banquet divin de la première communion. Et voilà que, par la main cruelle de leurs parents, ils sont écartés de ce festin ; et le Dieu qui met ses délices à habiter parmi les enfants des hommes, ne deviendra pas l'ami, le guide, le commensal de votre enfant ; le pain des anges ne sera point le pain de votre fils. On verra nos jeunes adolescents parés des habits de fête, nos jeunes filles vêtues de blanc, la joie dans le cœur, l'innocence peinte sur le visage, s'avancer en longues files vers l'autel et la table sainte pour y recevoir leur Dieu ; et les vôtres, retirés au fond de leur habitation, entendront de loin leurs cantiques pleins d'allégresse, et ne pourront partager leur bonheur. Et cependant, vous n'auriez qu'à vouloir pour que des joies si pures entrassent dans vos maisons!

Et quand l'évêque traverse vos villes et vos campagnes pour y répandre les dons du Saint-Esprit, pour y donner le sacrement de la confirmation, vos enfants sont encore privés de ce bienfait. Au jour du combat, dans cette lutte que tout homme doit livrer à ses sens, au monde et au démon, ils n'auront pas la force d'en haut, et l'ange de Dieu ne combattra pas à leurs côtés. Ah ! nous n'avons guère parcouru jusqu'ici que les cités, nous n'avons pas encore pu visiter tous vos hameaux, mais combien de fois déjà nous avons été attristé en apercevant ces pauvres enfants que vos bras retenaient loin de nous, et que notre cœur, d'intelligence avec le leur, nous faisait tant désirer d'embrasser et de bénir ! Trop souvent, dans ces premières courses, il nous fut facile de discerner les catholiques et les dissidents. Les premiers souriaient à notre approche ; les mères nous apportaient leurs petits enfants pour que notre main d'évêque traçât sur leur front le signe sacré de la foi ; d'autres plus grands venaient d'eux-mêmes baiser l'anneau de l'alliance qui nous unit à l'Épouse de Jésus-Christ. L'amour, qui est la marque de la véritable Église, les attirait vers nous. Quelques-uns de vous, il est vrai, ont imité cet exemple ; et quels heureux présages nous en avons tirés ! Mais la plupart, silencieux, tristes, vous vous cachiez à l'angle des murs, ou derrière le tronc des arbres, pour voir sans être vus ; vous sembliez ne rien comprendre à cet échange des témoignages de l'affection chrétienne entre le père et ses enfants, et parce que vous n'aurez plus jamais d'évêque tant que vous ne rentrerez pas dans la grande famille chrétienne, jamais aussi votre cœur ne sentira les douceurs de cet

amour que la religion seule peut produire et inspirer.

Faut-il vous demander ce qu'est devenu parmi vous cet autre sacrement qui efface les fautes passées et qui en prévient de nouvelles, qui calme les agitations du cœur, qui donne de la sécurité à l'approche de la mort, et qui est le sceau du pardon? A qui faites-vous l'aveu de vos fautes, et de qui recevez-vous l'absolution de vos péchés? Vous êtes réduits, comme les Protestants, à vous confesser à Dieu; ou plutôt, convenez que vous n'avez pas plus recours à cette pratique que les enfants de Luther et de Calvin, parce que vous savez bien, comme eux, qu'elle est insuffisante à rassurer votre conscience et incapable de vous remettre vos péchés. D'où il résulte que, n'étant assurément pas impeccables, vous demeurez presque toute votre vie dans la disgrâce de Dieu.

VIII. Enfin, N. T.-C. F., comment vous justifierez-vous à vous-mêmes la manière profane ou ridicule dont se contracte parmi vous le mariage, cet acte important de la vie chrétienne, que saint Paul appelle *un grand sacrement en Jésus-Christ et en son Église* [1]? Il est pénible de tenir ce langage à des hommes qui se disent chrétiens, mais il n'est que trop vrai que vos mariages sont nuls devant l'Église. Vous êtes mariés comme des païens et des idolâtres; et tandis que vos ancêtres, pour ne pas se soumettre aux exigences du pouvoir temporel qui avait séparé les formalités civiles de la bénédiction religieuse, pour ne pas user du ministère des prêtres qui n'étaient pas en communion avec le Saint-Siége, allaient chercher au fond des bois et dans des antres reculés les prêtres

[1] Eph., v, 32.

orthodoxes pour consacrer leurs unions, la plupar d'entre vous se contentent maintenant de l'acte civil, et passent leur vie dans un commerce que la religionne saurait jamait regarder comme légitime. D'autres, in moindre nombre, ont recours à certaines pratiques par lesquelles ils croient donner à leurs mariages ine apparence de consécration religieuse. Il nous suffira de les raconter ici pour vous en faire toucher du doigt le ridicule et la nullité. Nous vous avons dit que depuis un certain nombre d'années il n'y avait plus, dans ce diocèse ni dans les diocèses voisins, de prêtres dissidents. Bientôt il n'y en aura plus nulle part, et alors nous nous demandons comment vous pourrez faire En attendant, on en a découvert un (d'autres disent deux), qui habite une grande ville du Midi bien éloignée. Et voici de quelle manière usent de son ministère ceux d'entre vous dont la conscience est plus timorée. Les riches, et ils sont en bien petit nombre, se rendent réellement auprès de lui (c'est ce qui est arrivé depuis peu), et reçoivent de ses mains la bénédiction nuptiale : bénédiction sacrilége, nulle évidemment, parce que ce prêtre, séparé de l'Église, sans communion avec aucun évêque, sans communion avec le souverain pontife, est dépourvu de toute espèce de juridiction et n'accomplit aucune des conditions auxquelles est attachée, d'après les saints canons, la validité du sacrement. Voilà ce que font les plus aisés. Mais tous les autres, ceux qui ne sauraient faire un pareil sacrifice de temps et d'argent, que font-ils ? En vérité, il nous en coûte de dévoiler ces odieuses pratiques, mais il le faut pour votre salut. Il nous a donc été raconté que l'une de ces filles ou femmes dont nous

avons parlé plus haut, et qui sont comme vos prêtresses, aurait reçu ou serait censée avoir reçu du prêtre octogénaire un certain nombre d'anneaux bénits par lui. Or, le jour où un mariage doit être contracté, les deux époux se rendent chez la *Sœur*, et, à une heure dont on est convenu l'avance avec le vieux prêtre, qui pendant ce temps-là prononce les paroles sacramentelles, ils reçoivent et se donnent l'anneau qu'il a bénit. Un certain nombre de chapelets, dont la récitation paraît quelquefois longue aux conjoints, tient lieu de messe, et le mariage passe pour valide et régulièrement contracté. Certes, quand dans le monde catholique on lira le récit de cette cérémonie bizarre et sacrilége, on aura peine à ne pas rire de votre simplicité, ou plutôt on frémira de votre aveuglement. Et depuis quand le sacrement de mariage s'administre-t-il ainsi à distance, par la tradition d'un anneau bénit à quatre-vingts lieues, et par la récitation d'une formule dont l'efficacité, trop contestable en soi, dépend même de l'accord de deux horloges mal réglées ? Et voilà à quoi l'on est réduit quand on préfère à l'autorité du père commun des fidèles, dont la voix est obéie et respectée dans tout l'univers, les rêveries de quelque femme ou fille qui s'érige en docteur et en pontife.

Cette matière est si importante que nous ne devons rien omettre de ce qui se dit et de ce qui se prêche à ce sujet dans votre petite Église. Ceux donc qui font les savants parmi vous ont imaginé encore, pour rassurer la conscience des simples que ce simulacre de bénédiction ne contenterait pas, de vous faire croire que la seule condition essentielle pour la validité du mariage était la pré-

sence des témoins. Ils prétendent s'appuyer sur les paroles expresses du concile de Trente, qu'ils ont, disent-ils, dans leur bibliothèque. Mais, N. T.-C. F., ils vous en imposent. D'après le concile de Trente, pour qu'un mariage soit validement contracté, il ne faut pas seulement qu'il soit fait devant des témoins, il est nécessaire encore que le consentement soit donné devant le propre pasteur qui est l'évêque, ou le curé de la paroisse, ou un prêtre dûment délégué ; et si un autre prêtre s'ingérait de lui-même à bénir un mariage, outre que ce mariage serait nul, ce prêtre serait suspens et ne pourrait plus exercer les fonctions ecclésiastiques avant d'avoir été absous par l'évêque du diocèse dans lequel il aurait béni ce mariage. Voilà ce que dit en toutes lettres le concile de Trente au chapitre 1er de la session 24e. Voyez-vous maintenant qu'il ne suffit pas d'avoir des témoins, qu'il ne suffit pas de dire des chapelets et de recevoir un anneau bénit, qu'il ne suffit pas d'aller vous marier *à Toulouse*, comme vous le dites, non plus qu'*à Sainte Marie* ou ailleurs. Non, il faut le propre curé ; et parce que vous n'avez pas de curés, et aussi longtemps que vous ne voudrez pas vous adresser à ceux que l'Église vous donne, vos témoins, vos anneaux, vos chapelets, vos voyages petits ou grands ne serviront de rien pour donner à vos mariages le caractère religieux et les grâces du sacrement.

Si nous n'avions hâte de finir, nous aurions encore bien d'autres questions à vous adresser sur ce chapitre des sacrements. Car, à vos derniers moments, quand se livre le suprême combat de l'homme en ce monde contre les assauts du démon et les terreurs de la mort, Notre-

Seigneur Jésus-Christ ne vient pas visiter votre lit de douleur; vous ne recevez pas le saint Viatique, ce gage d'une vie éternelle, si consolant, si précieux. L'Extrême-Onction, qui efface dans nos sens et dans notre âme les dernières souillures du péché, la prière de l'Église si secourable au moribond, ne viennent point adoucir les cruelles angoisses de votre agonie. Le prêtre du Seigneur ne bénit pas votre tombe, et sa voix suppliante ne suit pas votre âme jusqu'au pied du tribunal de Dieu pour la défendre contre les arrêts de la souveraine justice; et parce que vous vous êtes séparés de l'Église pendant votre vie, après votre mort vous êtes privés encore de son intercession et de ses suffrages.

IX. Aussi, N. T.-C. F., si vous rentriez en vous-mêmes, si vous compariez ce que vous êtes avec ce qu'étaient vos pères, vous seriez effrayés du chemin que vous avez fait et de l'intervalle qui vous sépare d'eux dans toutes les choses qui concernent la foi et la morale. Vos pères, ils avaient été instruits dans le sein de l'Église catholique par des prêtres unis de communion avec leurs évêques et avec le souverain pontife; et quoique plus tard ils soient tombés dans l'erreur concernant plusieurs points essentiels, ils conservaient encore une science exacte et étendue sur tout le reste. Même dans le schisme, ils continuèrent à observer scrupuleusement les lois de l'Église. Leur vie était exemplaire : on les citait, on montrait leurs familles comme des modèles de vertu et d'honneur. Quelle rigidité dans leurs mœurs ! Quelle fidélité dans les transactions ! Quelle horreur pour ces contrats purement civils ! Tant de vertus doivent laisser supposer en eux plus d'égarement que d'esprit de révolte ; et nous

avons la confiance que Dieu a trouvé dans les trésors de sa miséricorde quelque secret pour adoucir la sévérité de sa justice envers ces âmes, qui n'ont été entraînées d'abord que par l'exagération des plus nobles sentiments.

Mais peut-on en dire autant des Dissidents de nos jours? Hélas! ils n'ont conservé de leurs ancêtres que l'erreur et la rébellion. Plus coupables dans leur obstination, parce qu'ils ont eu le temps et les événements pour s'éclairer, ils n'ont ni la science ni les vertus de ceux dont ils perpétuent le schisme; ils ignorent jusqu'aux éléments de la doctrine chrétienne, que personne ne leur a enseignée; enfin, ils foulent aux pieds les lois les plus sacrées de l'Évangile et de la morale, parce que, livrés sans défense à leurs passions, ils ne sont plus soutenus et fortifiés par les saintes pratiques de la religion, et par les grâces qu'elles confèrent. Oui, N. T.-C. F., on nous a raconté de vous, et surtout de la génération qui s'apprête à vous succéder, des choses lamentables, que nous n'aurions jamais voulu entendre, et que notre plume se refuse à retracer. Sondez vous-mêmes les replis de votre conscience; rendez-vous compte de ce qui se passe dans l'intérieur de vos hameaux, de vos familles; demandez-vous quelle direction vous donnez à vos enfants, et quelle surveillance vous exercez sur eux, quels principes et quelles habitudes ils rapportent chaque semaine de la petite ville voisine, de ces réunions commerciales auxquelles vos pères participaient sans danger, et d'où ils revenaient toujours pleins de mépris pour l'impiété et le désordre dont ils avaient été témoins; dites-nous si leurs fils se mêlent aussi impunément

qu'eux à ces populations perverties; enfin, considérez l'avenir qui se prépare, et répondez si votre éloignement de nous vous a rendus meilleurs et plus heureux. Ce qui nous conduit naturellement à notre dernière question.

X. Troisièmement enfin, quels sont les fruits de vie que votre Dissidence a portés depuis un demi-siècle? Quels développements avez-vous pris? L'Église est nommée dans l'Écriture le royaume des cieux; elle est comparée à un grain de senevé qui devient bientôt un grand arbre à l'ombre duquel les oiseaux du ciel viennent poser leurs nids [1], à un peu de levain qui fait lever toute la pâte [2], à une petite pierre qui devient une montagne qui couvre toute la terre [3]. Laquelle de ces comparaisons peut vous être appliquée? Vous avez porté dès le commencement la dénomination de *petite* Église; mais au lieu de grandir, cette Église est devenue chaque jour plus petite, plus imperceptible. Loin d'augmenter le domaine de Jésus-Christ et de multiplier les conquêtes de la vérité sur l'erreur, vous vous amoindrissez vous-mêmes chaque jour, et vous tendez à disparaître entièrement. Ah! il n'en est pas ainsi de l'Église catholique; elle s'accroît sans cesse, et ses ministres comme ses œuvres couvrent le monde entier. Tout ce que le clergé français a opéré depuis le Concordat, tant au milieu de nous que sur tous les points de l'autre hémisphère, fera l'étonnement de la postérité. Cette période de cinquante ans sera un phénomène aux yeux de l'histoire; aucune phase de nos annales religieuses n'aura

[1] Matth., XIII, 31, 32.—[2] Ibid., 33.—[3] Dan., II, 35.

été aussi surprenante. Jugez-en seulement par ce diocèse de Poitiers. Traversez-le dans tous les sens : à chaque pas, dans chaque ville, dans chaque hameau, vous trouvez nos prêtres, nos religieuses, nos écoles, nos hôpitaux, nos couvents, nos associations de piété. Qu'avez-vous de semblable parmi vous? Où sont vos vocations religieuses? où sont les missionnaires que vous envoyez dans les îles et chez les sauvages, au fond des Indes, dans la Chine et dans les déserts de la Tartarie, pour étendre le royaume de Jésus-Christ? Nommez-nous vos martyrs, ceux qui ont été verser leur sang au Tong-King pour la gloire de Dieu? Ces héros, la terre du Poitou et de la Vendée les produit encore tous les jours, mais ils ne sortent point de vos rangs. Enfin, à l'heure qu'il est, ne voyez-vous pas le mouvement auquel obéissent nos villes et nos campagnes? Les missionnaires prêchent la parole de Dieu, les fidèles remplissent les églises, entourent les confessionnaux, assiègent la table sainte. Les conversions sont innombrables; et vous, Nos Bien Chers Frères, vous restez immobiles, sans vie et sans mouvement. Est-ce bien là la marque des enfants de Dieu, de ceux que le Père céleste a bénis en leur disant : *Croissez et multipliez-vous, et remplissez toute la terre* [1], et à qui Jésus-Christ Notre-Seigneur a dit en montant au ciel : *Tout pouvoir m'a été donné; allez donc et enseignez toutes les nations* [2]. Ah! Nos Bien-Aimés, si nous avons fait ressortir ce contraste entre la fécondité de l'Église catholique et votre stérilité, croyez que ce n'est pas pour la triste satisfaction de vous humilier, mais

[1] Gen., VIII, 17.— [2] Matth., XXVIII, 18, 19.

bien pour vous montrer ce que vous avez perdu et ce que vous pouvez recouvrer. Venez à nous et vous refleurirez bientôt, comme un rameau qui quelque temps séparé de l'arbre avait cessé de se couvrir de verdure, mais qui, enté de nouveau, a repris une nouvelle vigueur et va pousser des fruits en abondance.

XI. Hâtez-vous donc, N. T.-C. F., et profitez de ce temps éminemment favorable. Le Jubilé de l'année sainte va être prêché encore pendant les derniers mois de cette année dans plusieurs de vos paroisses et de celles qui vous entourent. C'est bien le cas de venir reprendre dans l'Église de Dieu la place qui vous appartient. Imitez ces Dissidents d'une de nos provinces reculées qui ont écrit naguère au souverain pontife, et, sur sa réponse directe, sont rentrés dans le giron de leur mère la sainte Église. Nous avons voulu placer ici sous vos yeux le texte même de la lettre pontificale, qui vous rappellera celle adressée, il y a quelques années, à l'un de vos compatriotes. Comment résister à ce langage aussi formel du successeur de Pierre ?[1]

[1] *Aux honorables* Félix Costes *et autres signataires de la lettre collective à nous adressée. — A Sénepjac, par Villecomtal (Aveyron. — France.)*

PIE IX, PAPE.

Hommes honorables, salut.

La lettre par laquelle vous témoignez de votre dévouement envers notre personne et le Saint-Siége, a été pour nous un grand sujet de consolation. Quant aux questions que vous posez, nous répondons que Pie VII, notre prédécesseur, de glorieuse mémoire, dans le Concordat de 1801 et dans ses actes de la même année et de la suivante, après mûr et libre examen de l'état des choses, a, il est vrai, usé de remèdes extraordinaires pour rétablir en France l'exercice public de la religion catholique et obvier ainsi aux périls que couraient les âmes, en raison de la

Et ne craignez pas, N. T.-C. F., de trouver auprès des ministres du Seigneur un accueil sévère. Non, ils savent que l'esprit de notre divin Sauveur Jésus-Christ est un esprit de douceur. L'un des motifs les plus déter-

difficulté des secours spirituels, mais qu'il n'a jamais rien statué ni fait contre la doctrine proclamée par Pie VI, son prédécesseur, dans ses lettres apostoliques concernant les affaires de France; nous répondons ensuite que Pie VII lui-même n'a jamais, en aucune manière, approuvé les réclamations des Évêques qui n'avaient pas voulu consentir aux mesures prises par lui pour la réorganisation des Églises de France, et que, bien plus, ces mêmes réclamations ont été condamnées par un décret de la Congrégation de l'Index et par l'autorité du même Souverain Pontife; nous répondons, en outre, que Pie VII, le 24 mai 1802, a publiquement demandé la correction des articles organiques, peu de jours auparavant décrétés à son insu par le gouvernement français et promulgués à Paris en même temps que le Concordat, et qu'il n'a cessé, dans la suite, d'improuver par des plaintes réitérées ces mêmes articles, en tant que contraires aux lois divines et ecclésiastiques; nous répondons enfin que non-seulement vous pouvez, mais encore que vous devez absolument vous mettre en communion avec les prêtres qui exercent parmi vous le saint ministère, sous l'autorité de notre vénérable frère Jean-François Croizier, qui a été fait Évêque de Rhodez par notre prédécesseur immédiat, Grégoire XVI, et qui gouverne cette Église en pleine communion avec nous.

En effet, les véritables enfants du Saint-Siége et de la sainte Église catholique doivent reconnaître comme les vrais pasteurs des diocèses de France tous les prélats qui ont été préposés aux Églises de France par Pie VII, ou par ses successeurs Léon XII, Pie VIII et Grégoire XVI, ou par Nous-même. Rappelez-vous la déclaration dogmatique du Concile de Trente sur cette matière, dans sa session XXIII, canon 8, qui porte : « Si quelqu'un dit que les Évêques qui sont établis par l'autorité du Pontife romain ne sont pas légitimes et vrais Évêques, mais une invention humaine, qu'il soit anathème! » Hâtez-vous donc d'acquiescer à nos avertissements, et, sans plus tarder, revenez à l'obéissance à votre Évêque, auprès duquel vous trouverez tous les secours spirituels dont vous avez besoin, afin que, purifiant vos âmes des œuvres mortes et accomplissant les commandements de Dieu et de son Église, vous obteniez le salut, qui est la fin de votre foi. Quant à nous, dans notre sollicitude à cet égard, nous vous recommandons à Dieu et à la parole de sa grâce,

minants qui vous a séparés de nous, ne fut-ce pas notre grande patience, notre mansuétude selon vous excessive à l'égard de ceux qui avaient erré d'une façon assurément plus coupable que vous? Combien nous serons plus indulgents et plus tendres envers vous, nos enfants de

et nous aimons à espérer que bientôt nous recevrons l'heureuse nouvelle de votre retour à la communion de votre Évêque ; c'est alors que nous pourrons reconnaître dans chacun de vous un fils bien-aimé, réellement uni et respectueusement soumis au Saint-Siége et à Nous, qui y sommes assis, et vous donner, avec toute l'affection de notre paternelle charité, la bénédiction apostolique.

Donné à Naples, au faubourg de Portici, le dix mars de l'année mil huit cent cinquante, le quatrième de notre pontificat.

PIE IX, PP.

Nous certifions que cette traduction reproduit fidèlement le texte original et y est en tout point conforme.

CÉLESTIN, card. DU PONT, *Archevêque de Bourges.*

Après avoir lu ce Bref, les dissidents de Sénepjac ont répondu :

Nous soussignés, fidèles de l'Église catholique, apostolique et romaine, habitant à Sénepjac ou à ses environs, dans le diocèse de Rhodez, déclarons et promettons :

1° Adhérer avec soumission et sans réserve aux décisions et ordonnances de notre Saint-Père le Pape Pie IX, portées dans son bref du 10 mars 1850, et à nous adressées en réponse aux difficultés que nous avions eu l'honneur de lui exposer, et qui nous avaient éloignés jusqu'ici de l'Église de France ; suppliant humblement Sa Sainteté de daigner agréer notre bien sincère dévouement à sa personne et au Saint-Siége, comme aussi de vouloir bien nous accorder sa bénédiction apostolique ;

2° Reconnaître Mgr Jean-François Croizier pour notre Évêque légitime et nous mettre, dès aujourd'hui, en communion avec lui, le priant de nous regarder, dorénavant, comme des enfants dociles, qui reconnaissent, dans toute la sincérité de leur cœur, que hors de son bercail on ne peut être dans l'Église de Dieu ni dans la voie du salut, et de daigner encore nous donner sa bénédiction ;

3° De reconnaître, par conséquent, et de respecter, chacun dans sa paroisse, les pasteurs qui nous sont donnés, en nous mettant aussi en

prédilection, qui, comme d'autres Machabées, avez rempli le monde de la renommée de vos combats entrepris pour la défense de la religion et de la patrie, et auxquels il ne manque que de rentrer en communion religieuse avec nous pour redevenir ce que furent vos pères. [1] Allez donc, allez aux pieds des autels, rentrez dans ces temples où vous n'avez pas paru depuis si longtemps, jetez-vous entre les bras des dignes prêtres que nous vous avons envoyés. Ah ! s'il nous était possible de douter de leur charité, nous emploierions ce que Dieu nous a donné de force et d'autorité pour leur enjoindre de n'avoir envers vous que des entrailles de miséricorde. Nous leur dirions que nous, votre évêque et votre serviteur, nous nous faisons garant de votre repentir et de votre fidélité, et que nous répondrons pour vous devant le tribunal du Seigneur. Ne repoussez donc pas notre

communion avec eux et avec tous ceux avec lesquels ils sont en communion eux-mêmes ;

4° Les soussignés ne se réservent que de repousser toujours, comme ils l'ont fait jusqu'ici, les articles organiques *improuvés à Rome*, parce que ces lois malheureuses n'ont d'autre but que d'avilir et d'assujettir l'autorité des Évêques en empiétant sur les droits de l'Église et en cherchan aussi à faire méconnaître sa divine autorité dans notre malheureuse patrie, pour y faire triompher le mensonge et l'erreur.

Fait à Sénepjac, les fêtes de la Pentecôte, 20 mai 1850.

(Suivent les signatures.)

[1] Ad vos scilicet nunc verba pacis convertimus, quos olim fortes in præliando prælio Domini contra furentes altaris ac solii eversores jam pene totus celebrabat, nunc autem, mutata rerum facie, contra Ecclesiam ipsam certantes stupens ac indignans demiratur catholicus orbis ; vobisque paternæ charitatis nostræ sinum toto cordis affectu ducimus aperiendum. Licet enim inobedientes ac devios, adhuc tamen ut filios charissimos in Domino habemus atque complectimur.... Exhort. Leon. PP. XII.

invitation, Nos Frères Bien-Aimés, ne méprisez pas nos prières; ou plutôt écoutez la voix du chef suprême de l'Église de Jésus-Christ, qui vous a découverts malgré votre petit nombre dans cette contrée éloignée, et dont nous ne pouvons mieux faire que de vous rapporter textuellement les tendres supplications.

XII. « Déjà, » disait le vénérable pontife dans l'Exhortation adressée aux Dissidents de Poitiers, « déjà vos évêques » n'ont cessé, comme il convenait à leur charge pastorale, de vous instruire en toute patience et doctrine » et en esprit de douceur, dans le but de dissiper les » illusions qui vous enveloppent de nuages. Aujourd'hui, » c'est l'Église, cette mère tendre contre laquelle vous » murmurez; ou plutôt c'est Jésus-Christ lui-même que » vous méprisez dans les pasteurs de l'Église, qui vous » parle par notre bouche, qui vous appelle à lui et vous » offre les trésors de la paix. Nous vous en conjurons » donc par les entrailles de la miséricorde de notre » Dieu, *n'endurcissez pas vos cœurs*. Errer est l'apanage » de l'homme; mais résister aux monitions de l'Église » et se montrer rebelle à l'appel de Jésus-Christ, serait » une sorte de fascination; s'obstiner dans sa résistance, » deviendrait pour ainsi dire un crime d'idolâtrie [1].

» Mais, tout en déplorant avec amertume votre séparation de l'Église et les erreurs par lesquelles vous » vous êtes jusqu'à ce jour laissé séduire, la grande » confiance que nous avons en votre docilité nous donne » l'espoir que vous écouterez religieusement les paroles » de notre paternelle charité....

[1] 1 Reg., xv, 23.

» Dans l'attente de votre retour, nous prions instam-
» ment le Père des miséricordes qu'il rende nos paroles
» également puissantes et efficaces pour votre consola-
» tion et votre salut, qu'il vous fortifie, dans sa bonté,
» contre les perfides séducteurs de vos âmes, afin que,
» brisant les liens d'un schisme malheureux qui vous
» enchaîne, vous puissiez accourir dans le sein de la
» meilleure des mères, qui est l'Église, et mériter ainsi
» vous-mêmes le très-ample pardon du Jubilé.

» Concluons par ces paroles de saint Augustin : *Si*
» *vous consentez à la paix de Jésus-Christ et à l'unité,*
» *nous nous réjouirons de votre changement : alors les sa-*
» *crements du Fils de Dieu*, dont vous êtes totalement pri-
» vés, ou *que vous ne recevez maintenant que pour votre*
» *condamnation dans le sacrilége du schisme, vous seront*
» *utiles et salutaires, lorsque dans la paix catholique*
» *vous aurez Jésus-Christ pour chef, dans cette Église où*
» *la charité couvre la multitude des péchés* [1]. »

Et nous, N. T.-C. F., que pouvons-nous ajouter à cette exhortation si tendre que les paroles mêmes qui la terminent : « Suivez nos avis, Enfants Bien-Aimés, et le Dieu de toute consolation et de paix sera avec vous [2]? »

Ainsi soit-il.

[1] Epist. CLI.

[2] Exhort. Leon. PP. XII.

XXIX

MANDEMENT

CONCERNANT L'IMMACULÉE CONCEPTION DE LA BIENHEUREUSE VIERGE MARIE.

(XXIX OCTOBRE MDCCCLI.)

MANDEMENT

CONCERNANT L'IMMACULÉE CONCEPTION DE LA B. V. MARIE

L'un des plus fervents serviteurs de Marie a dit : *Si le vent des épreuves s'élève, si vous heurtez contre l'écueil des tribulations*, REGARDEZ L'ÉTOILE, APPELEZ MARIE. *Dans les périls, dans les angoisses, dans les affaires douteuses*, PENSEZ A MARIE, INVOQUEZ MARIE [1].

Ah ! N. T.-C. F., les vents, précurseurs de la tempête, ne commencent-ils pas à souffler ? Les écueils ne sont-ils pas devant nos yeux ? Quels jours ont été jamais plus féconds en périls que ceux où nous arrivons ? Quelle génération a jamais été vouée à plus d'angoisses ? Quand les affaires furent-elles plus douteuses, l'avenir plus livré à l'imprévu ?

Nous avions donc à cœur de vous redire en ce moment les quatre paroles du saint abbé de Clairvaux :

[1] Si insurgant venti tentationum, si incurras scopulos tribulationum, respice stellam, voca Mariam. In periculis, in angustiis, in rebus dubiis, Mariam cogita, Mariam invoca. Bernard., Hom. 2 super *Missus est*, nº 17.

REGARDEZ L'ÉTOILE, APPELEZ MARIE. PENSEZ A MARIE, INVOQUEZ MARIE.

Il a *regardé l'Étoile* et *appelé Marie*, le vénérable pontife qui occupe aujourd'hui la chaire de Pierre, alors que, jeté brusquement par la tempête révolutionnaire sur le rocher de Gaëte, il s'empressait d'écrire à tous les évêques du monde catholique cette Encyclique célèbre où il demande les prières de toute la chrétienté et le sentiment de tous ses Frères, les successeurs des apôtres, concernant le jugement solennel et dogmatique à porter sur la vérité du mystère de l'Immaculée Conception de Marie [1].

Vous le savez, N. T.-C. F., le pieux évêque qui gouvernait ce diocèse avait à peine reçu ces lettres apostoliques, auxquelles il se disposait à répondre, que Dieu l'appela à lui par une mort imprévue. Et quant à nous, peu de mois après que nous avions pris possession du siége de saint Hilaire, le concile de Bordeaux, dont nous faisions partie, ayant exprimé sur cette matière les sentiments et les vœux de l'épiscopat, du clergé et des fidèles de l'Aquitaine, avec plus de chaleur et d'autorité que nous n'eussions pu le faire en notre particulier, nous n'avons point eu à vous entretenir de cette importante et délicate question. Toutefois, en attendant une résolution définitive, qui est le secret d'en haut, et que nous accepterons avec sécurité et avec joie puisqu'elle viendra de la suprême autorité de Pierre, nous avons désiré que notre diocèse de Poitiers participât à un privilége accordé déjà à un grand nombre d'Églises. Le Très-Saint

[1] Encyclique *Ubi primum nullis*, donnée à Gaëte le 2 février 1849.

Père, accédant à notre demande [1], nous a permis de confesser désormais expressément, dans les prières mêmes du saint sacrifice et dans les Litanies de la sainte Mère de Dieu, notre fidèle croyance à la Conception Immaculée. Ce surcroît d'hommages que nous allons rendre pour la première fois à la Vierge sans tache, ce sera, dans le moment présent, notre *regard vers l'Étoile*, ce sera notre *pensée*, notre *appel*, notre *invocation à Marie*. Espérons fermement qu'elle entendra notre voix, et qu'elle abaissera sur nous ses yeux pleins de miséricorde. Un pape renommé par son immense savoir et par la gravité de toutes ses paroles, Benoît XIV, a dit, il y a environ un siècle : LE ROYAUME DE FRANCE EST LE ROYAUME DE MARIE ; IL N'EST POINT DESTINÉ A PÉRIR.

A ces causes, etc.

[1] Rescrit du 18 juillet 1851.

XXX

MANDEMENT

QUI ORDONNE DES PRIÈRES POUR LA CLOTURE DU JUBILÉ DEMI-SÉCULAIRE ET POUR LE XXV^{e} ANNIVERSAIRE DE L'APPARITION MIRACULEUSE DE LA CROIX A MIGNÉ.

(XXV NOVEMBRE MDCCCLI.)

MANDEMENT

CONCERNANT LA CLOTURE DU JUBILÉ DEMI-SÉCULAIRE ET LE XXV^{e} ANNIVERSAIRE DU MIRACLE DE MIGNÉ.

I. S'il nous est commandé, Nos Très-Chers Frères, *de rendre grâces à Dieu en toutes choses* [1], et si la sainte Église place chaque jour sur nos lèvres un hommage de reconnaissance qu'*il est véritablement digne et juste, convenable et salutaire d'offrir au Seigneur en tout temps et en tout lieu* [2], cette obligation ne devient-elle pas plus impérieuse encore, en même temps qu'elle est plus douce et plus facile à remplir, quand nous n'avons à remercier Dieu que de ses bienfaits les plus signalés? Nous ne laisserons donc pas se fermer cette année Jubilaire sans témoigner d'une manière solennelle notre gratitude au Père des miséricordes pour les dons inestimables qu'il a si abondamment répandus sur toute l'Église et en particulier sur notre diocèse, pendant ce temps de grâce et de salut. Malheur à nous si les graves préoccupations de la politique, si les craintes fondées de l'avenir, si la pers-

[1] In omnibus gratias agite. 1 Thess., v, 18.—[2] Præfat. Missæ.

pective des dangers qui nous menacent, nous faisaient oublier le premier de tous les devoirs qui est celui de la reconnaissance! D'ailleurs le plus sûr moyen d'obtenir de Dieu des faveurs nouvelles, c'est de le remercier d'abord de celles qu'il nous a faites. Outre que le grand apôtre nous conseille de ne jamais laisser *nos requêtes arriver devant le trône de Dieu* sans qu'elles y soient en quelque sorte introduites par l'*action de grâces* [1], le Fils de Dieu lui-même, avant d'adresser à la majesté de son Père ses demandes les plus solennelles, ne commençait-il pas par lui *rendre grâces* [2]? Et, par une touchante confusion de langage que l'Église de J.-C. a consacrée, n'appelons-nous pas *Eucharistie*, c'est-à-dire *Action de grâces*, le sacrement par lequel nous recevons le plus incomparable de tous les dons et le plus fécond de tous les biens? Nous acquitterons donc le tribut de gratitude envers Dieu, à la fin de cette année, dans la double proportion des bienfaits que nous en avons reçus, et de ceux que nous attendons encore de son inépuisable bonté.

II. Et comment les énumérer, N. T.-C. F., toutes les grâces que le Ciel a versées successivement depuis quatorze mois sur tous les divers points de cette terre bénie que nous habitons? Il est constant, par des rapports détaillés et précis, que le plus grand nombre de nos diocésains ont participé aux fruits du Jubilé. Ah! sans doute, et avant tout, nous avons sujet de redire : *Bienheureux les pauvres* [3]! Ce sont, comme toujours, les

[1] Sed in omni oratione et obsecratione, cum gratiarum actione petitiones vestræ innotescant apud Deum. Philipp., IV, 6.

[2] Joann., XI, 41. — [3] Matth., V, 3.

humbles et les petits, ceux qui ne vivent pas dans l'abondance et les délices de ce monde, ceux qui ne se piquent ni d'éducation ni de savoir, qui ont répondu avec le plus d'empressement et d'unanimité aux efforts de notre zèle. A part quelques contrées, qui ne renferment pas de pauvres, et où l'amour de l'argent a remplacé tout autre sentiment et détruit tout autre amour, il n'est presque aucune de nos paroisses rurales où la voix de nos prêtres et de nos missionnaires n'ait ramené à la pratique de la religion la population tout entière. Cent mille indifférents, qui avaient oublié Dieu et qui languissaient dans le péché, ont reconquis le bienfait de la grâce. Des milliers d'autres, qui n'avaient pas perdu le sentiment religieux, ni même abandonné les sacrements, mais qui, emportés par les passions, n'avaient pas le courage de conformer leur vie à leur croyance, et dont plusieurs avaient vieilli dans l'habitude du sacrilége, ont mis ordre à l'état de leur âme, secoué les liens de l'iniquité, réparé les défauts de leurs confessions anciennes. Et puis, comme le divin Maître a dit que *l'on donnera beaucoup à celui qui possède beaucoup* [1], nous avons vu cette élite d'âmes humbles et cachées, formées secrètement à l'école de l'Esprit-Saint et répandues de toutes parts, se presser pendant ce saint temps aux sources du Sauveur pour y étancher la soif insatiable de leur piété et de leur amour; nous les avons vues courir à l'envi dans la voie des commandements et des conseils, et lutter d'ardeur et d'agilité pour ravir les premières palmes dans le royaume des cieux. Nous avons la con-

[1] Luc., XIX, 26.

fiance qu'un grand nombre de ces âmes ont été trouvées assez pures devant le Pontife souverain, Jésus-Christ, pour que l'indulgence accordée par son vicaire leur ait profité dans toute sa plénitude.

III. Mais là ne s'arrête pas le sujet de notre reconnaissance envers Dieu. Non, ce ne sont pas seulement les pauvres qui ont été évangélisés, et qui ont accueilli la bonne nouvelle. Sans parler de ces familles nombreuses et distinguées qui nous ont accoutumés dans tous les temps au touchant spectacle de leurs œuvres de piété et de charité, nous serions ingrats envers la miséricorde divine, et injustes envers toute une classe de nos concitoyens, si nous ne proclamions hautement que parmi certains hommes généralement favorisés de la fortune, qui jusqu'ici n'avaient pas été seulement étrangers, mais encore hostiles à la religion, il en est un bon nombre qui ont fait pendant le cours de cette année un chemin considérable, et que sur tous les points de notre diocèse il en est quelques-uns qui ont eu le courage d'accomplir le devoir religieux tout entier. Cet entraînement sans doute n'a point été général comme celui que nous constations tout à l'heure. Un des plus grands MALHEURS [1] qui pèsent sur les heureux de la terre, c'est sans contredit cette résistance savante, cette lutte prolongée qu'ils sont habiles à soutenir contre la grâce divine, à laquelle ils ne rendent jamais les armes qu'à la dernière extrémité. Toutefois, nous le disons avec confiance, la société moderne, si tenace dans ses préjugés, si persévérante dans ses oppositions, a été saintement en-

[1] Luc., VI, 24.

tamée par le ministère évangélique dans ces derniers temps, et la vérité a fait sur elle de précieuses conquêtes. Ce mouvement une fois commencé ne s'arrêtera plus, et de ce Jubilé du demi-siècle datera une ère nouvelle. Oui, dans un avenir prochain, la bourgeoisie, cette classe si importante de notre pays, ne séparera plus sa cause de la cause chrétienne. Que les pères le veuillent ou ne le veuillent pas, la génération qui va les suivre ne leur ressemblera pas, et voici l'alternative qui les attend : Ou bien leurs fils seront pires qu'eux, et ils se rueront dans le parti de la violence et du désordre; ou bien ils seront meilleurs qu'eux, et ils entreront franchement dans la voie de la religion. Mais, pires ou meilleurs, les fils auront contribué déjà à la conversion de leurs pères, ou par l'horreur de leurs excès, ou par l'ascendant de leur piété. Et la génération nouvelle venant à s'accroître, et le nombre de ceux qui se tourneront vers Dieu augmentant tous les jours, bientôt une force religieuse, jusqu'ici inconnue au sein de notre société, se révélera d'une façon sensible et éclatante. Toute l'espérance de notre salut est là, N. T.-C. F., et toute notre joie est de constater de premières réalités qui autorisent cette espérance. Le plus ancien des apologistes du christianisme a observé que CE QUE L'AME EST DANS LE CORPS, LES CHRÉTIENS LE SONT DANS LE MONDE [1]. Ayons donc courage; et, puisque l'année qui s'achève a tant multiplié parmi nous les CHRÉTIENS, laissons-nous rassurer par ce symptôme décisif. Le monde pourra subir d'étranges et terribles secousses, mais il n'est pas à la veille de périr, puisque

[1] Ep. ad Diognet. *Auctoris incerti, ap. S. Justinum.*

ceux qui sont L'AME DU MONDE tendent à devenir plus nombreux et plus forts.

Qu'ils soient donc mille fois bénis, N. T.-C. F., ces hommes de cœur et de conscience qui ont foulé aux pieds les obstacles innombrables dont il semblait si difficile de triompher! Honneur à eux, car nous savons ce qu'il leur en a coûté pour se convertir! Sans doute les événements ont aidé à les éclairer sur leurs véritables intérêts; sans doute une grâce spéciale, celle de l'année Jubilaire, a pénétré au fond de leurs cœurs, et y a réveillé leur foi assoupie. Et qui donc a jamais remonté la pente de ses passions et est rentré dans la voie du bien sans le secours de Dieu? Mais leur gloire, c'est de n'avoir pas, comme tant d'autres, écarté obstinément le flambeau qui les poursuivait de sa lumière, c'est de n'avoir pas résisté à l'action de Dieu qui sollicitait l'adhésion de leur cœur. Il en coûte de s'avouer coupable, même pour devenir innocent; de rompre avec des habitudes chères et longtemps entretenues; de confesser à la face du soleil, par une démarche solennelle et publique, que jusque-là on s'était trompé; de s'engager à soutenir pendant le reste de sa vie, par une conduite notoirement chrétienne, une détermination qui ne peut attirer que les moqueries des hommes, si elle ne parvient pas à commander leurs respects. Qu'ils reçoivent donc ici l'expression de notre estime et nos félicitations, ces hommes de courage et de bonne volonté, ou plutôt qu'ils jouissent d'un témoignage qui vaut plus que nos louanges, je veux dire le sentiment d'avoir accompli toute justice et d'être véritablement rentrés dans l'ordre!

IV. Pourquoi faut-il qu'un trop grand nombre de nos

concitoyens ne puissent prendre leur part de ces éloges sincères qui partent de notre âme? Ah! nous voudrions ne pas prononcer aujourd'hui de paroles sévères; mais nous devons dire encore une fois à ces malencontreux défenseurs de la société, qui persistent à chercher l'ordre sans se préoccuper jamais de ce qui est la raison de l'ordre, qu'ils seront coupables de tous les maux qui pourront fondre sur notre patrie. Vous savez, N. T.-C. F., la parole de Dieu au prophète : « Fils de l'homme, vous êtes la sentinelle, c'est-à-dire l'évêque de ce peuple. Si donc vous voyez le glaive venir sur votre terre, et que vous sonniez de la trompette, et que vous donniez l'alarme au peuple et aux premiers du peuple, et que cependant nul ne se tienne sur ses gardes, et que le glaive sévisse et enlève ses victimes, vous aurez sauvé votre âme, mais le sang de ceux qui auront péri retombera sur la tête de ceux qui n'auront pas écouté votre voix [1] ». Il est vrai, N. T.-C. F., notre conscience nous dit que, pour notre part, nous avons rempli notre devoir. Mais notre propre sécurité peut-elle suffire à l'amour que nous avons pour vous, et faire taire la sainte passion que Dieu a mise dans notre cœur pour votre salut? Nous vous rappellerons donc encore aujourd'hui que l'année sainte n'est pas terminée, qu'il vous serait possible pendant ce dernier mois de gagner l'indulgence du Jubilé, ouvert encore sur beaucoup de points du diocèse, et que rien ne serait plus doux pour nous que de ne mettre aucune réserve au transport de joie avec lequel nous chanterons, au dernier jour de cette année,

[1] Ezech., IV.

l'hymne d'action de grâces pour toutes les conquêtes dues à la grande miséricorde du Seigneur.

V. Pour vous, ministres du Très-Haut et nos coopérateurs bien-aimés, qui avez développé depuis l'ouverture du Jubilé tant de zèle, tant d'activité, et qui vous êtes pour ainsi dire multipliés pour la conversion et le salut des âmes, ah! vous surtout, après les longues et consolantes fatigues dont vous avez recueilli les fruits, vous entonnerez de grand cœur le cantique de reconnaissance qui doit clore une année dans laquelle vous avez opéré plus de bien qu'il ne vous avait été donné d'en faire jusqu'ici pendant tout le cours de votre vie sacerdotale. Plusieurs de vous nous ont confié que de cette année seulement ils avaient la conscience de leur force, et le sentiment de la puissance de leur parole et de leur ministère. Nous nous prosternerons donc devant la face du Seigneur, et nous lui demanderons *qu'il couronne par une dernière bénédiction cette année* marquée du sceau *de sa bénignité, et que le champ* qu'il nous a confié *se remplisse tous les jours d'une fécondité nouvelle* [1]!

VI. Nous ne saurions, N. T.-C. F., terminer cet entretien pastoral, destiné à exciter votre gratitude envers Dieu, sans rappeler à votre souvenir la faveur signalée dont notre diocèse fut l'objet, il y a vingt-cinq ans, au moment où allaient finir les exercices du Jubilé universel. Malgré les dénégations téméraires d'hommes prévenus qui, loin du théâtre de l'événement, mus par les répugnances de leur faible raison et par leurs passions haineuses, ont cherché à déverser le ridicule ou le mé-

[1] Benedices coronæ anni benignitatis tuæ, et campi tui replebuntur ubertate. Ps. LXIV, 12.

pris sur le miracle de Migné, ce fait, inexpliqué jusqu'à ce jour et assurément inexplicable par les seules causes naturelles, restera inscrit dans les annales de l'Église universelle, comme une de ces *apparitions de l'image et figure de la croix, que Dieu*, nous dit le saint évêque de Genève, *a faites et fera jusques à la consommation du monde, pour consoler les amis de la croix et effrayer ses ennemis*[1]. Certes, N. T.-C. F, l'Église catholique a prouvé, même en ces derniers temps, jusqu'où elle pousse l'esprit de sagesse et de critique dans l'examen des phénomènes qui lui sont soumis. N'avons-nous pas vu naguère une commission épiscopale se prononcer pour la négative, là où non seulement le vulgaire, mais encore les rapports officiels des autorités séculières les moins suspectes, se fussent trop hâtés de conclure au surnaturel? Les ennemis même de la religion ont été forcés de proclamer, en cette circonstance, la sagacité et la réserve de l'autorité religieuse. Or, l'Église n'est pas moins sage ni moins croyable quand elle affirme le miracle, que quand elle se refuse à le reconnaître; et le miracle de Migné a été reconnu selon toutes les formes authentiques établies par l'Église.

VII. Le vicaire de J.-C., il est vrai, n'a pas rendu de sentence solennelle; mais il a déclaré que, selon son sentiment particulier, le fait ne pouvait être attribué aux causes naturelles[2]; il a enrichi l'église de Migné de ses

[1] S. François de S. — *Étendard de la Croix*, l. II, c. 4.

[2] Istis profecto consideratis quæ simul concurrunt, res est hujus modi ut causis naturalibus tribui non posse videatur. Leo XII. In Brevi *Allata jam.* 18 april. 1827.

Nobisque ipsis, privato judicio nostro, ita sit persuasum.., conspectum

présents, et consacré le souvenir de l'apparition de la croix par de précieuses indulgences [1]; il a félicité l'évêque dans le diocèse duquel le Seigneur avait manifesté sa miséricorde avec tant d'éclat [2]; enfin, en s'abstenant lui-même de porter un jugement formel, il a exhorté l'Ordinaire à instruire et à vider la cause [3], selon que les saints canons l'en chargeaient [4]. Vous savez tous, N. T.-C. F., avec quel poids et quelle mesure procédait en toutes choses le sage pontife qui gouvernait alors l'Église de saint Hilaire; vous savez combien la légèreté, la précipitation, l'enthousiasme étaient étrangers à son caractère. Aussi cette grave affaire fut-elle traitée avec autant de prudence que de zèle. Et pour quiconque a lu les interrogatoires manuscrits qui sont déposés dans nos archives, les rapports faits par les principaux témoins [5] et par les commissaires épiscopaux [6], les dissertations et les conclusions de plusieurs savants, dont l'un,

in cœlo super parochiæ Migneensis ecclesia signum redemptionis nostræ causis naturalibus tribui non posse. Leo XII. In Brevi *Etsi maximi*. 18 aug. 1827.

[1] Quas petis indulgentias libenter admodum concedimus... Ad fovendam autem pietatem et affectus in eum magis ac magis inflammandos qui pro mundi salute pependit in ligno, particulam ligni ipsius tibi mittimus, quam in eadem ecclesia venerandam proponas. Ibid.

[2] Interim gratulamur fraternitati tuæ, cujus in diœcesi misericordiam suam Dominus tam luculenter ostenderit. *Allata jam.*

[3] Probamus tamen quod constitueris adhibito prudentium consilio accurate omnia perpendere antequam factum, tanquam verum miraculum, diœcesis tuæ fidelibus proponas. Ibid.

[4] Nulla etiam admittenda esse nova miracula... nisi recognoscente et approbante episcopo, qui simul atque de iis aliquid compertum habuerit, adhibitis in consilium theologis, et aliis piis viris, ea faciat quæ veritati et pietati consentanea judicaverit. Concil. Trid. Sess. XXV.

[5] 22 décembre 1826.—[6] 3 février 1827.

habile professeur de physique, n'avait pas le bonheur d'appartenir à la religion catholique, il est impossible de nier que la plus grande maturité ait présidé au jugement par lequel Mgr Jean-Baptiste de Bouillé, après onze mois d'études et d'examen, déclara miraculeuse l'apparition de la croix qui avait eu lieu à Migné le 17 décembre 1826[1]. Plusieurs autres évêques ajoutèrent leur autorité à celle de l'Ordinaire, et annoncèrent à leurs diocésains le miracle dont le diocèse de Poitiers venait d'être témoin[2]; et la France, disons mieux, la chrétienté tout entière a retenti de ce grand événement[3], lequel, après un quart de siècle, n'est sorti ni de la mémoire des vrais chrétiens, qui en parlent toujours avec consolation, ni de celle des impies, qui en font encore la matière de leurs déclamations et de leurs blasphèmes.

VIII. Car, N. T.-C. F., rien ne déplaît à l'impie comme ces prodiges par lesquels le Dieu qui a créé la nature, s'élevant au-dessus des règles qu'il lui a marquées, montre en certains cas son intervention directe et particulière, et donne en quelque sorte aux hommes sa pensée et son sentiment sur les choses mêmes de ce monde. Autant les âmes droites et pures sont réjouies, consolées, quand un de ces rayons extraordinaires de la lumière divine arrive à leurs yeux, autant les cœurs mauvais et corrompus en sont consternés, irrités. *Que l'aurore vienne tout d'un coup à paraître*, dit l'Esprit-Saint, *ils se croient*

[1] Mandement du 28 novembre 1827.

[2] Mandement de Mgr l'évêque de Châlons, 22 février 1827; de Mgr l'évêque de Gap, 20 janvier 1828, etc., etc.

[3] Un de nos diocésains nous a remis un CANTIQUE italien sur la croix de Migné, qu'il a acheté récemment à Viterbe sur une place publique.

enveloppés de l'ombre de la mort [1]. Tout présage heureux, tout symptôme favorable dans l'ordre de la religion et du salut, observe saint Bernard, les fait entrer en courroux; leur premier besoin est de résister, de protester, et ils se donnent mille mouvements, comme Hérode, pour étouffer à sa naissance toute manifestation qui peut tourner à la gloire de Dieu [2]. Le miracle de Migné eut ce privilége d'exciter les plus énergiques fureurs de l'enfer, et il attira contre l'Église les plus violentes attaques et les injures les plus passionnées de l'incrédulité. Loin de nous d'en être intimidés, ou même de nous en plaindre! C'est alors que nous reconnaissons que nous sommes vraiment les disciples de Jésus-Christ, quand nous méritons de souffrir quelque chose pour lui, et surtout à l'occasion de sa croix. Nous n'aurons donc pas la lâcheté d'autoriser, même par notre silence, les nouvelles dénégations et les nouveaux blasphèmes auxquels l'apparition miraculeuse de Migné a donné lieu de nos jours. L'Écriture nous enseigne *qu'il est honorable de révéler et de confesser les œuvres de Dieu* [3]; c'est pourquoi nous avons à cœur de déclarer que nous adhérons sans réserve au jugement porté par notre vénérable devancier, et que ce jugement fait loi pour tous ceux qui ont la volonté d'observer les saintes règles de l'Église. Au reste, quoique Dieu ait appelé à lui plusieurs de ceux qui fu-

[1] Si subito apparuerit aurora, arbitrantur umbram mortis. Job, XXIV, 17.

[2] Et ad novæ salutis ortum Herodiana movebitur turbatione... Si quid enim ad salutem pertinens, si quid religionis oritur, quicumque resistit, quicumque repugnat, plane cum Herode nascentem persequitur Salvatorem. In Epiph. Serm. III, 3.

[3] Opera autem Dei revelare et confiteri honorificum est. Tob., XII, 7.

rent les témoins oculaires de ce miracle, il en demeure néanmoins un grand nombre qui sont là pour l'attester encore, et qui nous disent chaque jour, comme autrefois l'apôtre saint Pierre, avec l'accent de la plus profonde conviction : « Ce n'est point à de savantes fables ni à des autorités étrangères que nous avons prêté l'oreille ; mais ce que nous croyons, ce que nous racontons, nous l'avons vu, vu de nos yeux [1]. » Et pour tous ceux qui ont étudié à fond la matière, il est aussi impossible de douter du caractère surnaturel de ce fait, que de son existence elle-même.

IX. Aussi, N. T.-C. F., la commémoration anniversaire de ce prodige n'a-t-elle pas cessé, depuis vingt-cinq ans, d'être solennisée chaque année avec une grande ferveur, et par un grand concours de fidèles. Mais nous avons cru devoir la célébrer cette année avec un nouvel éclat, et la recommander à la piété de nos diocésains par des faveurs particulières.

En effet, l'année qui s'achève est, comme l'année mil huit cent vingt-six, une année extraordinaire de grâce et de miséricorde. Ce fut à la fin des prédications du Jubilé dans la paroisse de Migné, à la suite d'une plantation de croix qui en terminait les exercices, au moment où l'orateur sacré racontait l'apparition de la croix à Constantin, que le Seigneur opéra son prodige. Il nous a semblé que les exercices du Jubilé du demi-siècle, qui vont être donnés à la même époque de l'année dans cette paroisse, étaient une occasion naturelle de ranimer plus

[1] Non enim doctas fabulas secuti, notam fecimus vobis Domini nostri Jesu Christi virtutem et præsentiam, sed speculatores facti illius, etc. 2 Petr., 1, 16.

spécialement le souvenir du miracle qui eut lieu au Jubilé précédent, et que ce premier anniversaire Jubilaire, ainsi que chaque vingt-cinquième année qui reviendra dans le cours des siècles, devait être marqué par des élans plus extraordinaires de reconnaissance envers Dieu, et d'amour pour le signe adorable de la croix.

Le souverain pontife a daigné entrer dans nos vues; et, afin qu'un plus grand nombre de fidèles fussent attirés cette année vers l'heureuse paroisse qui fut favorisée de l'apparition de la croix du Sauveur au précédent Jubilé, le Saint-Père a permis que l'indulgence plénière accordée par Léon XII à tous les chrétiens qui communieraient dans l'église de Migné le troisième dimanche de l'Avent, pût être gagnée cette année l'un des jours quelconques du mois de décembre. Et, par une faveur plus rare, le chef de l'Église a voulu que cette indulgence pût offrir à ceux qui le désireraient tous les caractères et tous les avantages d'un nouveau Jubilé, puisqu'il a réglé que pour tous leurs pénitents les confesseurs de la paroisse de Migné jouiraient indistinctement pendant ce mois des facultés accordées en temps de Jubilé, et qu'ils pourraient s'en servir même vis-à-vis des fidèles qui, ayant déjà gagné d'ailleurs l'indulgence demi-séculaire, se présenteraient à eux pour gagner l'indulgence de l'anniversaire du miracle.

Or, N. T.-C. F., c'est sur ces dernières semaines de l'année Jubilaire, sur ce souvenir d'un des prodiges les plus signalés de la puissance et de la bonté divine, sur le redoublement de ferveur de toutes les âmes pieuses, que nous avons compté pour porter le dernier coup aux hésitations de ceux qui ont résisté jusqu'ici à nos

tendres sollicitations. Les habitants de notre ville épiscopale montreront sans doute un empressement particulier, eux si voisins de la paroisse illustrée par une si grande merveille. Mais des points les plus éloignés du diocèse, nous ne désespérons pas de voir accourir à cette dernière heure des hommes décidés enfin à se sauver, en même temps que les plus saintes âmes y seront attirées par la grâce singulière qui leur est offerte. Nous ne vous dirons pas que cette saison est celle de l'année où les travaux de la campagne occupent le moins vos journées, où un voyage même prolongé nuit le moins à vos intérêts. Non, nous exagérerions au besoin les fatigues d'une longue route, les rigueurs de la saison, les embarras d'un déplacement, pour grossir le mérite de votre pèlerinage et la valeur de votre pénitence. Ah! N. T.-C. F., que nous serions heureux, et quel bonheur pour vous-mêmes, si ce dernier appel fait à votre foi, à votre religion, à votre intérêt présent et éternel ne restait pas sans réponse!

X. Pour nous, N. T.-C. F., si nous nous demandons ce que le Seigneur voulut nous annoncer, il y a un quart de siècle, par l'apparition de sa croix, nous ne pouvons nous empêcher de répondre qu'il voulut nous annoncer de grandes miséricordes pour son Église et pour notre patrie. Des malheurs sans doute, des malheurs prochains nous étaient alors réservés. Cependant, au milieu de tous les événements accomplis depuis vingt-cinq ans, on ne peut se refuser à reconnaître que la religion de J.-C. a conquis de jour en jour plus d'empire, et que la croix est la seule puissance demeurée debout sur la terre. Tout le reste est tombé; ceux qui allaient vain-

cre alors, ont été vaincus eux-mêmes plus tard après un triomphe passager; les victoires se sont changées en défaites; de nouvelles ruines sont venues s'entasser sur des ruines plus anciennes. Mais que la France se rassure! Le moment où Jésus-Christ a fait briller pour elle son étendard dans les nues est celui où une voix sacrée rappelait ces paroles, auxquelles il ne sera pas donné de démenti : IN HOC SIGNO VINCES : TU VAINCRAS PAR CE SIGNE.

A ces causes, etc.

XXXI

ALLOCUTION

POUR LE XXV^{e} ANNIVERSAIRE DU MIRACLE DE MIGNÉ,

PRONONCÉE AU PIED DE LA CROIX DE MIGNÉ, LE

III^{e} DIMANCHE D'AVENT MDCCCLI

(XIV DÉCEMBRE.)

ALLOCUTION

POUR LE XXV^{e} ANNIVERSAIRE DU MIRACLE DE MIGNÉ.

Quod vidimus oculis nostris, quod perspeximus, et manus nostræ contrectaverunt, de verbo vitæ,... et testamur et annuntiamus vobis.

Ce que nous avons vu de nos yeux, ce que nous avons contemplé, ce que nous avons en quelque sorte palpé de nos mains,... c'est là ce que nous attestons et ce que nous vous annonçons.

(1 JOAN., I, 1, 3.)

MES TRÈS-CHERS FRÈRES,

Quand les apôtres voulaient persuader aux hommes les doctrines de Jésus-Christ et les faits sur lesquels reposaient ces doctrines, leur argument le plus saisissant et le plus péremptoire, c'était de dire : Le fait que nous annonçons, nous qui vous parlons, nous l'avons vu. C'est ainsi que saint Pierre parle du miracle du Thabor. « Nous n'avons point, dit-il, donné notre créance à de savantes fables, mais le fait de la glorification de Notre-Seigneur Jésus-Christ que nous racontons, nous en

avons été témoin ; et la parole que nous citons comme venue du ciel, nous l'avons entendue quand nous étions avec lui sur la montagne [1]. » Et celui des apôtres qui survécut à tous les autres, alors qu'il voyait autour de lui une génération séparée déjà des événements par plus d'un quart de siècle, Jean avait coutume de dire : « Mes petits enfants, ce que nous vous attestons, ce que nous vous annonçons concernant le Verbe de vie, c'est ce que nous avons vu de nos yeux, ce que nous avons contemplé à loisir, ce que nous avons palpé en quelque sorte de nos mains [2] ». « Nous y étions, dit saint Augustin, en parlant d'un miracle éclatant opéré sur le tombeau des martyrs, nous y étions et nous l'avons vu : *Et nos interfuimus et vidimus.* » Et de tels témoignages, venus de tels hommes, étaient des témoignages décisifs, et ne laissaient après eux aucun doute.

Habitants de Migné, je vous dirai donc en ce moment : Parlez, parlez à ma place; vous serez plus éloquents, vous serez plus persuasifs que moi. Moi je crois, parce que j'ai entendu dire. D'autres ont entendu dire, et ne croient pas. Mais vous, vous qui savez et qui croyez parce que vous avez vu, fermez la bouche aux incrédules et aux blasphémateurs. Des trois ministres du Seigneur qui étaient là, comme les trois apôtres sur le Thabor, à contempler le prodige, deux ont quitté la terre; mais il en reste un ; il est présent, et il dit comme saint Pierre : Non, il ne s'agit point là d'une fable habilement arrangée : *Non*

[1] Non enim doctas fabulas secuti, notam vobis fecimus Domini nostri Jesu Christi virtutem et præsentiam ; sed speculatores facti illius magnitudinis, cum essemus cum ipso in monte sancto. 2 Petr., 1, 16, 18.

[2] 1 Joan., 1, 1, 3.

enim doctas fabulas secuti; nous étions placés sur ce même piédestal, sur ce même tertre où vous êtes : *cum essemus in monte;* et là nous avons été spectateurs de la merveille : *speculatores facti magnitudinis illius.*

La mort a moissonné aussi pendant ce quart de siècle plusieurs des anciens dont le témoignage aurait tant de poids. Toutefois j'aperçois encore parmi vous des cheveux blancs, et je reconnais même l'homme distingué qui était alors à la tête de cette commune. Qu'ils élèvent donc la voix au milieu de cette génération plus jeune qui pourrait être tentée de douter. Qu'ils parlent; ou plutôt, ils ont parlé, et tout à l'heure nous les entendrons dire avec l'autorité majestueuse de leur âge, comme autrefois le vieil apôtre : Mes petits enfants, la merveille dont on célèbre aujourd'hui le vingt-cinquième anniversaire, nous l'avons vue de nos yeux : *Quod vidimus oculis nostris;* nous l'avons contemplée à loisir : *quod perspeximus;* nous l'avons en quelque sorte touchée, palpée de nos mains; car, au moyen de la réflexion et la comparaison nous en avons étudié tous les caractères, calculé les dimensions, constaté l'harmonie, analysé la couleur et les formes : *quod manus nostræ contrectaverunt.*

Enfin, mes Frères, si je vous interpelle tous, si j'interpelle les enfants d'alors devenus hommes aujourd'hui, un cri va partir de tous les rangs; c'est le cri de saint Augustin : Nous aussi nous y étions, et nous avons vu : *Et nos interfuimus et vidimus.* J'ai remarqué même tout à l'heure que plusieurs de vous avaient cherché à se placer, à s'orienter d'une certaine manière, et je suis convaincu qu'ils avaient à cœur de se trouver exactement au même

lieu où ils étaient il y a vingt-cinq ans, afin de pouvoir dire : « C'est ici que j'étais, à cet endroit même où vous me voyez; on célébrait encore, comme cette année, le Jubilé universel; on venait de planter cette croix, que nous avions été chercher à Auzance; c'était au moment où le prédicateur parlait de la croix qui apparut à Constantin; j'ai levé les yeux dans cette direction; je n'étais point dupe d'une illusion, que dans tous les cas les trois mille spectateurs qui étaient avec moi n'eussent pas partagée ; j'ai vu dans les airs, bien au-dessous du ciel étoilé, une croix magnifiquement proportionnée, d'une blancheur lumineuse comparable à la teinte rose de l'aurore; ce spectacle a duré une demi-heure; et la vue de cette croix a parlé à mon âme en même temps qu'à mes yeux; je me suis prosterné, j'ai adoré. »

Voilà, mes Frères, le témoignage que vous rendez tous; et, quand c'est une foule entière qui a vu et qui rend un témoignage, nous savons que ce témoignage est vrai et irrécusable : *Et qui vidit testimonium perhibuit, et scimus quia verum est testimonium ejus.*

Or, M. T.-C. F., quelles actions de grâces ne devez-vous pas rendre à Dieu, qui a voulu que cette paroisse fût le théâtre de ce prodige? Le pape Léon XII félicitait l'évêque de Poitiers de ce que le Seigneur avait manifesté avec tant d'éclat sa miséricorde dans son diocèse. Combien plus devons-nous féliciter la bourgade qui a été entre toutes les autres honorée de ce privilége! Le nom de Migné, autrefois obscur et inconnu au delà des limites de cette province, est aujourd'hui familier à tout l'univers catholique; il est inscrit à tout jamais dans les annales de l'Église; et ce nom est inséparable du

souvenir de la dernière apparition de la croix qui soit venue réjouir la chrétienté.

Que se proposait le Seigneur par ce prodige, et pourquoi avait-il choisi cette humble paroisse pour l'y faire éclater ? Aucun de nous, mes Frères, ne peut sonder les secrètes pensées du Très-Haut. Ce que je puis dire, c'est que cette apparition de la croix n'eût-elle servi qu'à déterminer la conversion de tous les habitants de cette paroisse, ce seul résultat justifierait le miracle dont le Seigneur vous a favorisés.

Or, aujourd'hui encore, il est de notoriété publique que ce résultat a été complétement obtenu. Pas un seul habitant de Migné n'a endurci son cœur contre cette grâce extraordinaire d'en haut; ceux que les exercices de la mission n'avaient pu convertir, ont été aussitôt convertis par le miracle, y compris cet homme dont vous savez tous le nom, cet homme à qui Dieu refusa la faculté de voir ce que tous les autres apercevaient et qui comprit à l'instant le motif de cette exception.

Mais, par ce prodige, le Seigneur a donné d'autres leçons, d'autres avertissements au monde entier. Nul ne doutera plus désormais de la part que prend le ciel à ces saints exercices de la prédication évangélique, à ces missions catholiques qui ont pour but de ranimer la foi à la divinité de la religion et de ramener les âmes à la pratique du devoir chrétien. Les missions, alors tant attaquées, tant calomniées, Dieu a voulu les venger authentiquement en y mettant son sceau divin. Le pontife du diocèse n'avait pu, contre son habitude, présider en personne à la clôture de cette station spirituelle : le Pontife des cieux a magnifiquement suppléé à l'absence de son ministre:

Enfin le Très-Haut a fait briller la croix dans les airs afin de nous apprendre qu'au milieu de nos luttes, de nos divisions, de nos calamités et de nos revers, il nous resterait une espérance, une ressource, à savoir, la protection de ce signe qui a sauvé le monde et qui ne cessera de protéger notre patrie. Quelques-uns, il est vrai, ont remarqué que la position de cette croix miraculeuse, qui n'était pas debout, mais couchée, semblait annoncer des malheurs. Et la révolution sacrilége qui a renversé et profané, peu de temps après, sur tous les points de la France, le signe adorable de notre salut, ne semble que trop avoir justifié cette explication et ce présage. Toutefois, nous aimerions mieux dire que cette croix, ainsi disposée, s'étendait, s'allongeait en quelque sorte sur la France pour y ranimer la vie, comme Elisée se couchait sur le cadavre du mort pour le ressusciter. Et, en effet, qui pourrait énumérer tous les miracles de conversion, de retour à la foi et à la grâce, qui ont eu lieu depuis lors dans tous les rangs, dans toutes les conditions, dans tous les partis? La croix, longtemps méprisée parmi nous, n'est-elle pas aujourd'hui le signe unique de ralliement, le seul drapeau dont nous osions nous glorifier? Aussi, j'en ai la confiance, si le Seigneur daignait nous favoriser désormais d'un nouveau prodige, sa croix glorieuse nous apparaîtrait, comme aux jours de Constantin, dressée triomphalement dans les airs et étincelante de tous les feux du soleil. Car, aujourd'hui, ce n'est pas seulement une lumière timide, comme celle de l'aurore, qu'elle projette sur notre société. Ses rayons seront bientôt ceux du midi, et nul ne pourra se soustraire à leur sainte influence.

O Seigneur, votre bras n'est point raccourci; ce que

vous avez pu il y a vingt-cinq ans, vous le pouvez encore. Mais nous ne sommes pas dignes de cette nouvelle manifestation de votre puissance et de votre bonté. D'ailleurs ceux qui ne croient pas au témoignage authentique qui leur est présenté, au témoignage vivant qui se produit ici en ce moment, ceux-là ne s'en rapporteraient pas davantage à leurs propres yeux. Mais du moins, Seigneur, du moins que le miracle de Migné se renouvelle dans les âmes ! Que ce peuple, qui est toujours chrétien, redevienne exemplaire, redevienne pénitent et fervent comme il le fut alors ! Si la lumière matérielle n'offre pas de nouveau à ses yeux la radieuse image de la croix, du moins que la lumière divine de la grâce en apporte toute la vertu dans son cœur !

Croix de Jésus, qui avez sauvé le monde, sauvez du péché et de l'enfer tous ces chrétiens ici rassemblés pour solenniser le souvenir d'une de vos plus célèbres apparitions ! Croix de Jésus, sauvez l'Église, sauvez la France, sauvez la société tout entière ! Et qu'au jour où vous apparaîtrez pour la dernière fois dans les nues, quand vous serez un signe de terreur pour tous les réprouvés, vous deveniez pour nous un signe de salut et de miséricorde ! Ainsi soit-il !

XXXII

MANDEMENT

ORDONNANT LES PRIÈRES PRESCRITES PAR N. S. P. LE PAPE AVEC INDULGENCE EN FORME DE JUBILÉ, ET PROMULGUANT LE DÉCRET QUI ATTRIBUE A SAINT HILAIRE DE POITIERS LE TITRE DE DOCTEUR DE L'ÉGLISE UNIVERSELLE.

MANDEMENT

ORDONNANT LES PRIÈRES PRESCRITES PAR N. S. P. LE PAPE, ET PROMULGUANT LE DÉCRET QUI DÉCLARE S. HILAIRE DOCTEUR DE L'ÉGLISE.

I. Tandis que nous épanchions notre cœur dans le vôtre, Nos Très-Chers Frères, et que nous vous appelions tous au pied des saints autels afin d'y rendre solennellement grâce à Dieu et à la très-sainte Mère de Dieu pour toutes les faveurs spirituelles qui ont signalé le cours de cette année à jamais mémorable, le chef de l'Église universelle écrivait de son côté à tous les Évêques du monde chrétien deux Lettres que nous nous empressons de vous faire connaître, heureux que nous sommes de substituer aujourd'hui à notre faible voix la voix plus révérée du père commun de tous les fidèles. Comme nous, le prince des pasteurs se répand en sentiments de joie et de reconnaissance à la vue de tous les biens que ce Jubilé du demi-siècle a apportés à l'univers catholique; mais, en même temps aussi, il est alarmé de tous les dangers qui subsistent encore, et il voudrait, par une sainte conjuration de prières, écarter de nos têtes les fléaux inouïs dont il nous voit menacés.

Il est vrai, depuis le jour où Pie IX écrivait, sous les yeux et comme sous la dictée de la bienheureuse Vierge Marie [1], ces pages si pleines de sinistres appréhensions et de présages douloureux, il peut sembler à plusieurs que le sujet de toutes ces alarmes se soit évanoui, et qu'au commencement de cette année, si longtemps redoutée comme une année néfaste, il ne nous reste plus rien à faire que d'entonner le chant du triomphe.

Assurément ce n'est pas nous, N. T.-C. F., qui voudrions amoindrir l'importance des grandes choses qu'il a plu à Dieu d'accomplir en ces derniers jours. Jamais nous n'avons admiré davantage la fortune de la France. Que les hommes se taisent; que tous les raisonnements et toutes les prévisions fassent silence. *Le Maître du ciel a fait éclater son tonnerre, et le Très-Haut a fait résonner sa voix* [2]. Mais malheur à nous si nous allions nous prévaloir du secours divin contre Dieu lui-même, et si la sécurité matérielle qu'il semble nous rendre avait pour résultat d'anéantir dans nos cœurs les résolutions qu'une crainte salutaire y avait fait naître, et de refroidir sur nos lèvres des prières que la peur, à défaut de l'amour, eût rendues plus ferventes!

Car, sachez-le bien, N. T.-C. F., encore que l'œuvre de notre délivrance puisse paraître commencée, à coup sûr elle n'est pas finie. Et Dieu nous commande d'avertir ceux de nos frères qui attachent tant de prix à la tranquille possession des biens de ce monde, que leur ingratitude criminelle suspendrait infailliblement le cours

[1] Les deux Encycliques *Exultavit* et *Ex aliis* sont datées du 21 novembre, fête de la Présentation de la très-sainte Vierge.

[2] Ps. XVII, 14.

de ses miséricordes, et appellerait sur eux de nouveaux désastres plus terribles peut-être que ceux auxquels ils se félicitent d'avoir échappé. Le Seigneur ne fait point ses miracles au détriment de sa gloire ni au profit de l'impiété. Il est écrit, et c'est notre divin Sauveur lui-même qui l'a dit, que parmi les plus extrêmes tribulations qui attendent le monde, même parmi les terreurs qui précéderont la fin des temps, Dieu relâchera toujours quelque chose de sa rigueur et abrégera les souffrances *à cause de ses élus* [1]. Ces sortes de trèves, qui ne sont accordées qu'aux prières et aux vertus des enfants de Dieu, deviennent le plus souvent un sujet d'aveuglement pour les fils de Bélial, lesquels, comme Pharaon leur ancêtre, retombent dans leur premier endurcissement sitôt que la plaie a cessé de sévir [2], et, d'impénitence en impénitence, vont s'abîmer comme lui dans les gouffres de la mer Rouge.

II. Pourquoi ne vous le dirions-nous pas, N. T.-C. F.? Nous avons prêté l'oreille à vos conversations, et nous avons reconnu depuis plusieurs jours que, pour un assez grand nombre d'entre vous, l'éloignement des fléaux qu'ils avaient redoutés a produit, dans la même mesure, l'éloignement de cette conversion et de ce retour à Dieu qu'ils nous avaient enfin laissé espérer. On dirait que leur œil est devenu mauvais parce que Dieu s'est montré bon [3]. Ne cherchez plus une parole de foi sur leurs lèvres, ni dans leurs regards un mouvement

[1] Matth., XXIV, 22. — Marc., XIII, 20.

[2] Videns Pharao quod cessasset pluvia et grando et tonitrua, auxit peccatum, et ingravatum est cor ejus et induratum nimis. Exod., IX, 34.

[3] An oculus tuus nequam est, quia ego bonus sum? Matth., XX, 15.

vers le ciel. A les entendre, on s'était effrayé à tort ; on n'avait pas assez compté sur l'excellent esprit des populations. Désormais nous possédons un sauveur humain; le bon sens public et le bras ferme de l'autorité nous mettent à l'abri de toute catastrophe ultérieure; nous pourrons reprendre notre train ordinaire de vie ; et cet amendement religieux, auquel on avait songé tandis que *l'on séchait de frayeur à la vue des maux qui allaient fondre sur toute la terre* [1], est encore une fois éconduit et différé. De telles dispositions, N. T.-C. F., prouvent jusqu'à l'évidence, ce qui est trop prouvé d'ailleurs, que la colère de Dieu est toujours suspendue sur nos têtes, et qu'il serait prématuré de se livrer à une confiance et à une sécurité sans bornes. *La terre s'était amollie* et comme fondue *avec tous ses habitants*, dit le Seigneur : *Moi*, moi seul, *j'ai raffermi ses colonnes* [2]. *J'ai dit aux méchants* qui s'apprêtaient à la ravager : *Vous ne pousserez pas plus loin vos violences*; *et j'ai dit en même temps aux pécheurs* dont l'impiété provoquait ces fléaux : *Ne vous autorisez pas de mon appui pour renouer le fil de vos iniquités*, et surtout *n'allez pas lever la tête contre moi et recommencer vos blasphèmes* [3]. *Car ce n'est ni du côté* des astres *qui se lèvent, ni du côté* des astres *qui se couchent*, mais c'est de moi seul que vous viendra le salut [4]. *Dieu, qui humilie celui-ci et qui exalte celui-là*,

[1] Luc., XXI, 26.

[2] Liquefacta est terra et omnes qui habitant in ea ; ego confirmavi columnas ejus. Ps. LXXIV, 4.

[3] Dixi iniquis : Nolite inique agere ; et delinquentibus : Nolite extollere in altum cornu vestrum ; nolite loqui adversus Deum iniquitatem. Ibid., 5, 6.

[4] Quia neque ab oriente, neque ab occidente, etc. Ibid., 7.

exercera sa justice sur l'un et sur l'autre. Parce qu'il tient en sa main un calice de vin plein d'amertume, et qu'il l'incline tantôt d'un côté et tantôt de l'autre selon que son équité et sa miséricorde le demandent [1], *cependant sa coupe n'est point encore épuisée ; les pécheurs, quels qu'ils soient, la boiront jusqu'à la lie : Verumtamen fæx ejus non est exinanita : bibent omnes peccatores terræ. La puissance des pécheurs sera brisée, et les justes seuls relèveront le front* [2].

III. Ces oracles du ciel auront leur accomplissement, N. T.-C. F. Ne ralentissons donc point notre zèle, et puisque la prière est notre seul refuge, répondons avec ardeur à l'appel qui nous est fait par le premier pasteur. C'est dans cette fin que nous vous indiquons des supplications solennelles qui dureront pendant quarante jours. Le temps que nous avons marqué à cet effet est ordinairement le temps de la dissipation et du plaisir. Ah ! si notre voix avait assez de crédit et d'autorité auprès de vous pour le convertir cette année en un temps de recueillement, de componction et de prière, pendant lequel les distractions accoutumées prendraient à tout le moins un caractère plus sage, plus décent et plus réservé ! *Encore quarante jours*, disait Jonas, *et Ninive sera renversée* [3]. Or, voici qu'au bout de quarante jours, Ninive reste debout : comment donc expliquer la parole du prophète ? « Vous vous trompez, répond saint Au» gustin, Ninive est véritablement détruite. Qu'était-ce » en effet que Ninive ? Un amas de gens qui mangeaient

[1] Quoniam Deus judex est : hunc humiliat et hunc exultat. Quia calix in manu Domini vini meri plenus misto, et inclinavit ex hoc in hoc. Ps. LXXIV, 8, 9.

[2] Ibid., 9, 11. — [3] Jon., III, 4.

» et buvaient, achetaient, vendaient, plantaient, bâtis-
» saient, se parjuraient, s'enivraient, se prostituaient ;
» voilà ce qu'était Ninive. Qu'est-elle aujourd'hui? On
» y pleure, on y fait pénitence sur le cilice et la cendre,
» on y jeûne, on y prie. Reconnaissez-vous là l'ancienne
» Ninive, et n'est-il pas vrai qu'elle a été détruite? [1] »
— « Paris », s'écriait un jour Bossuet[2], et ce qu'il disait de la capitale de la France, nous pouvons le dire de chacune de nos cités, « Paris, dont on ne peut abaisser
» l'orgueil, dont la vanité se soutient toujours malgré
» tant de choses qui la devraient déprimer, quand te
» verrai-je renversée? Quand est-ce que j'entendrai
» cette bienheureuse nouvelle : Le règne du péché y est
» renversé de fond en comble; ses femmes ne s'ar-
» ment plus contre la pudeur, ses enfants ne sou-
» pirent plus après les plaisirs mortels, et ne livrent
» plus en proie leur âme à leurs yeux; cette impétuo-
» sité, ces emportements, ce hennissement des cœurs
» lascifs est supprimé; ceux qui ont attenté sur la cou-
» che de leur prochain ou sur le bien d'autrui sont de-
» venus chastes et probes.... » Qu'il en soit ainsi, et je m'écrierai : O nation heureusement détruite! « ô ville utilement renversée! »

Telle est, N. T.-C. F., la seule révolution salutaire et réparatrice qui pourra mettre un terme à toutes les autres. Des menaces terribles ont été proférées d'en haut contre notre pays. Mais le grand théologien d'Hippone nous répétera, en son vingt et unième livre de la Cité de Dieu, qu'une nation pécheresse peut être renversée de

[1] S. August. Serm. CCCLXI, 20.
[2] Sermon sur la résurrection dernière. Ed. Lebel, t. XI, p. 125.

deux façons : « Ou bien comme Sodome, que le feu du » ciel a détruite à cause de ses crimes; ou bien comme » Ninive, qui a pris les devants et s'est en quelque sorte » renversée elle-même en détruisant jusqu'à la racine » de ses iniquités. Dans l'un et l'autre cas, ce que Dieu » avait prédit est arrivé. La Ninive qui était mauvaise a » été abattue; et la bonne Ninive, qui n'existait pas, a été » élevée à sa place. Les remparts et les maisons restant » debout, la cité a été renversée dans ses mœurs dis- » solues [1]. » Puisse, N. T.-C. F., cette incomparable transformation s'opérer au milieu de nous! Notre salut, même temporel, ne sera conquis qu'à ce prix; les hommes ne seront conservés qu'autant que leurs péchés seront détruits.

IV. Afin que nous soyons portés à prier avec plus de ferveur, et pour nous faciliter la carrière laborieuse de la pénitence, le chef de l'Église a daigné puiser de nouveau dans le trésor infini dont il a la dispensation. Il ne s'agit pas cette fois d'un de ces Jubilés périodiques, publiés avec plus ou moins de solennité à chaque nouveau quart de siècle; c'est seulement une de ces indulgences plénières en forme de Jubilé, que les souverains pontifes accordent de temps à autre, soit à l'occasion de leur avénement, soit à raison de certaines nécessités extraordinaires. Cette indulgence jubilaire devra être gagnée dans l'espace de trente jours, et ne pourra pas, comme

[1] Evertuntur enim peccatores duobus modis, aut sicut Sodomitæ ut pro peccatis suis ipsi homines puniantur, aut sicut Ninivitæ ut ipsa hominum peccata pœnitendo destruantur. Factum est ergo quod prædixit Deus : eversa est Ninive quæ mala erat, et bona ædificata est quæ non erat. Stantibus enim mœnibus atque domibus eversa est civitas in perditis moribus. L. XXI, c. XXIV, 4.

le Jubilé du demi-siècle, être prêchée successivement dans les diverses parties de notre diocèse. Nous avons jugé que le temps du carême serait le plus propre à faire fructifier cette grâce. Elle sera, nous l'espérons, pour les trois ou quatre cent mille habitants du diocèse qui ont accompli le Jubilé demi-séculaire, un motif puissant de persévérance dans la fréquentation des sacrements; et peut-être qu'elle déterminera enfin à l'accomplissement du devoir pascal ce trop grand nombre d'hommes importants de nos campagnes et d'habitants de nos villes qui ont négligé de profiter de l'année sainte.

Mais si nous avons cru pouvoir différer pour quelque temps la faveur qui nous est offerte, nous avons pensé qu'il y avait urgence à remplir le devoir de la prière qui nous est prescrit par le pontife suprême. Pour répondre à ses intentions, nous invoquerons particulièrement la très-sainte Mère de Dieu, la Vierge immaculée, la protectrice toute-puissante, qui, dans d'autres circonstances déjà, a été *l'Auxiliatrice des chrétiens* contre cette invasion de barbares qui menaçait à la fois l'Église et la civilisation. Nous nous adressons aux deux princes de l'Église, saint Pierre et saint Paul, afin que par leur auguste intercession, l'autorité du pontife romain et la prédication des hommes apostoliques ne perdent rien du respect et de la docilité des peuples. Enfin nous prierons aussi *les patrons particuliers de la contrée et de la cité* [1], afin que du haut des cieux ils s'intéressent à cette France qui leur fut chère, à ce diocèse qu'ils ont

[1] Encyclique *Exultavit.*

habité, à cette ville qui possède leur tombeau. Radegonde, pendant sa vie mortelle, ne cessait de prier pour la tranquillité de l'Église et la prospérité des empires; elle continuera sa prière au sein de la gloire. Et quant à notre saint pontife Hilaire, il écoutera d'autant plus favorablement nos vœux, que la chrétienté tout entière lui rendra désormais un culte plus particulier et plus glorieux. Permettez-nous, N. T. C. F., de vous parler ici de ce nouveau fleuron qui vient d'être ajouté par la main de l'Église romaine à la brillante couronne de notre grand évêque.

V. C'est un point défini de la foi catholique que la parole de Dieu n'est pas contenue seulement dans les saintes Écritures, mais aussi dans la Tradition vivante de l'Église; et c'est principalement dans ce sens que saint Grégoire le Grand a pu dire qu'il révérait à l'égal des quatre livres de l'Évangile les quatre conciles de Nicée, de Constantinople, d'Éphèse et de Chalcédoine, et qu'il n'avait pas moins de respect pour le cinquième : parole qu'il faut appliquer à tous les autres conciles œcuméniques qui ont suivi, et par lesquels la doctrine révélée de Notre-Seigneur Jésus-Christ a été conservée, défendue, développée dans toute sa pureté et sa vérité primitives. Mais si les conciles sont le principal instrument et le canal le plus certain de la Tradition, il faut remarquer que, même dans ces saintes assemblées, la plus grande part d'action et de doctrine a presque toujours appartenu à quelques hommes d'élite, lesquels, ou par leur parole, ou par leurs écrits, ont été en quelque manière les Docteurs de l'Église enseignante elle-même, qui reconnaissait en eux les échos sûrs et fidèles de la

parole divine, et qui sanctionnait par son autorité infaillible l'autorité de leur enseignement puisé aux sources authentiques de la révélation. On peut dire que ces nobles athlètes de la Tradition ont été les vases vivants de la parole de Dieu non écrite, en même temps que les interprètes les plus sincères de l'Écriture.

VI. Or ces hommes, qui n'ont pas seulement enseigné dans l'Église, mais qui ont enseigné l'Église [1], l'Église reconnaissante leur a décerné des honneurs particuliers. Le titre de *Pères de l'Église* est commun à un plus grand nombre; le titre de *Docteurs de l'Église* est plus rare et réservé seulement à quelques-uns [2]. Il est beau d'entendre à cet égard le pape Boniface VIII dans la célèbre constitution où, proclamant authentiquement le pape saint Grégoire le Grand, les évêques saint Ambroise et saint Augustin, et le prêtre saint Jérôme *Docteurs de l'Église universelle*, il les place, quant au culte extérieur qui leur sera rendu, sur un même rang avec les Apôtres et les Évangélistes, ordonnant que leur fête soit du même degré et du même rite à perpétuité dans toutes les Églises de l'univers [3]. Conformément à l'esprit de ce décret, l'Église romaine, dans la Messe des saints Docteurs reconnus par elle, comme dans celle des Apôtres et des Écrivains inspirés, récite ce *Symbole* de Nicée dont une seule syllabe a coûté tant de peines et de travaux à plusieurs de nos pères dans la foi; et de plus aux premières aux secondes Vêpres de leur office, elle les salue expressé-

[1] Nec enim pertinet ad Doctores qui fuerunt in Ecclesia, sed ad Doctores ipsius Ecclesiæ. Bened. XIV. *De Canoniz.*, l. IV, p. II, c. XI, n. 11.

[2] Voyez Benoît IV. Loc. cit. et c. XII.

[3] Canon : *Gloriosus*. Sexti Decret., l. III, tit. 22 (ann. 1298).

ment du nom de *Docteurs*, et les appelle *la lumière de la sainte Église* [1].

Et ce surcroît d'honneur rendu par l'Église aux Saints les plus éminents dans la connaissance et l'enseignement des mystères du royaume céleste, n'est point une création arbitraire de sa discipline. L'Épouse, en cela, ne fait qu'honorer davantage ici-bas ceux que le Roi honore plus spécialement dans les cieux. L'Esprit-Saint lui-même nous l'a révélé : la science jouira durant toute l'éternité d'une auréole distincte, surajoutée à l'auréole de la sainteté ; un rayonnement plus vif, comparable à la splendeur du firmament et à l'éclat des étoiles, brillera au front de ceux qui auront été doctes et qui auront éclairé et sanctifié le monde par leur doctrine [2]. Or c'est à ceux des élus qu'elle sait et qu'elle déclare être du nombre de ces illustres lauréats de la céleste demeure, que la religion décerne ce genre particulier de glorification.

VII. Mais, on le comprend, plus cette distinction liturgique, qui correspond à un mode et à un degrés pécifique des rémunérations divines, a de portée et de conséquence [3], plus elle doit être accordée avec réserve et par la seule

[1] Ce qui constitue dans la liturgie le signe propre et distinctif d'un docteur de l'Église, ce sont ces trois choses : 1° le rite double ; le *Credo* à la Messe ; 3° l'Antienne *O Doctor optime* après le Magnificat. Ces trois choses avaient manqué jusqu'ici au culte de S. Hilaire dans la liturgie romaine.

[2] Qui autem docti fuerint, fulgebunt quasi splendor firmamenti : et qui ad justitiam erudiunt multos, quasi stellæ in perpetuas æternitates. Dan., XII, 3.

[3] Acturus de re gravissima, quæ Pontificis maximi auctoritate decernatur, atque ad universam spectet Ecclesiam... Annotat. Promot. Fidei in causa S. HILARII, n. 1.

autorité du Saint-Siége ou du concile général [1]. Dans le principe, les quatre têtes vénérables de saint Ambroise, de saint Augustin, de saint Jérôme et de saint Grégoire, ces colosses de la doctrine chez les Latins, eurent seules le privilége de se dresser, dans la statuaire de nos vieilles basiliques comme dans le calendrier de nos livres d'offices, au niveau des grandes figures des Apôtres et des Évangélistes qui entouraient le Christ tenant en ses mains le Livre de vie. Toutefois, les quatre principales lumières de l'Orient, saint Athanase, saint Jean Chrysostôme, saint Basile et saint Grégoire de Nazianze, jouissent de temps immémorial, dans l'Église latine, des mêmes honneurs que leurs frères de l'Occident. Plus tard, huit autres noms furent successivement ajoutés à ces huit noms antiques, et le dernier Père que l'Église ait élevé à cette dignité a été saint Bernard [2]. Le grand Hilaire de Poitiers, il est vrai, était depuis longtemps qualifié du nom de Docteur, et les honneurs lui en étaient attribués depuis environ deux siècles par quelques Églises particulières. Il y a plus; à cause de sa puissante et incontestable doctrine, l'office qui lui était assigné par l'Église romaine se composait en grande partie des prières marquées pour la fête des Confesseurs pontifes et Docteurs; mais cependant les traits les plus caractéristiques de l'office d'un saint Docteur y étaient supprimés. Aussi, lorsque les Pères du dernier concile de Bordeaux déclarèrent que la liturgie

[1] Bened. XIV, loc. cit., c. XI, 13.

[2] Ont été successivement déclarés Docteurs de l'Église : S. Thomas d'Aquin, par S. Pie V; S. Bonaventure, par Sixte-Quint; S. Anselme, par Clément XI; S. Isidore de Séville, par Innocent XIII; S. Pierre Chrysologue, par Benoît XIII; S. Léon le Grand, par Benoît XIV; S. Pierre Damien, par Léon XII; S. Bernard, par Pie VIII.

romaine était, en vertu des précédents conciles de 1582 et de 1624, plus encore qu'en vertu de la constitution de saint Pie V, la liturgie obligatoire de toute leur province, ils constatèrent avec regret que le missel et le bréviaire romain ne conféraient pas à saint Hilaire les hommages solennels qui appartiennent aux Docteurs de l'Église, et ils résolurent de demander au Saint-Siége qu'il daignât, non seulement confirmer le titre dont jouissait le saint évêque de Poitiers auprès de quelques Églises particulières, mais encore étendre ce titre à l'Église universelle. Notre Saint-Père le Pape Pie IX accueillit avec faveur et avec joie cette proposition. Sur son invitation, nous nommâmes un postulateur de la cause[1]; et le procès, engagé dans toutes les formes, plaidé en sens contradictoire par le promoteur de la foi et par les avocats que nous avions constitués, fut terminé par un décret solennel de la congrégation des Rites et par un bref apostolique, confirmant et étendant à l'univers entier le titre de DOCTEUR désormais assuré à saint Hilaire, et prescrivant à toutes les Églises du rite latin les diverses modifications liturgiques qui sont la conséquence nécessaire de ce titre[2].

VIII. Ainsi, N. T.-C. F., *Rome a parlé, la cause est finie.* Disons pourtant qu'il fut facile d'établir les droits incontestables qu'avait le grand Hilaire à cette distinction. Sa SAINTETÉ est tellement empreinte sur tous les actes de sa

[1] Ce fut M. l'abbé Bernier, chanoine honoraire de Poitiers et de Luçon, résidant à Rome comme postulateur dans la cause du V. Grignon de Montfort, fondateur des Filles de la Sagesse.

[2] Le décret *Quod potissimum*, daté du 29 mars 1851, et le bref *Si ab ipsis*, donné sous l'anneau du Pêcheur, le 13 mai suivant, ont été publiés parmi les actes du concile de Bordeaux de 1850.

longue et glorieuse carrière, que le censeur le plus sévère est forcé d'avouer qu'elle ne peut être l'objet d'aucun doute [1]. Je sais qu'en ces derniers temps la littérature rationaliste, qui s'est attribué la mission de traduire à son tribunal, comme d'humbles écoliers, et de juger avec une ignorance plus ou moins spirituellement insolente, les grands écrivains des premiers âges de l'Église, n'a pas même épargné le caractère moral du saint évêque de Poitiers; mais je sais aussi que ce libertinage d'esprit n'est qu'un plagiat à peu près textuel de l'érudition surannée et mille fois réfutée des vétérans du protestantisme. Et je demande pardon aux oreilles chatouilleuses des libres penseurs de notre temps si je leur renvoie la seule parole dure et sévère qui soit tombée de la plume polie du saint évêque de Genève, se plaignant de ce qu'il ne restera bientôt plus dans l'antiquité ecclésiastique aucun grand et noble caractère qui *ne subisse, enfin finale, si Dieu le permet, les censures et reproches de ces chrétiens réformés, lesquels, pires que des chiens, cherchent de souiller les plus pures et blanches vies des pères du christianisme* [2]. La DOCTRINE de saint Hilaire n'est pas moins irréprochable que sa vie, et les obscurités qui s'y rencontrent quelquefois, comme dans tous les Pères des premiers siècles, ont été victorieusement éclaircies par la science profonde de ses éditeurs, les enfants de saint Benoît. Certes, il a été une lumière brillante de l'Église, et il peut être appelé le père et le maître de tous les Docteurs, celui qui fut pendant sa vie l'âme des synodes et l'oracle des évêques tant d'Orient que d'Oc-

[1] Annot. Promot. Fidei in causa S. HILARII, n. 2.

[2] *Étendard de la Croix*, l. II, c. 4.

cident, celui dont saint Ambroise, saint Augustin, saint Jérôme et tant d'autres ont étudié avec fruit et célébré avec transport les doctes ouvrages, dont Pierre Damien a été l'humble panégyriste, et dont un concile général a invoqué le témoignage péremptoire. Évidemment il ne manquait à sa cause que la DÉCLARATION expresse et solennelle du Saint-Siége. Le Saint-Siége a prononcé, la sentence est sans appel.

IX. Notre très-saint Père le Pape Pie IX, en exauçant avec tant de bonté les vœux des Pères du concile de Bordeaux, ajoute qu'il a voulu donner cette consolation à l'épiscopat français et cette nouvelle gloire à la fidèle Église des Gaules, principalement en cet âge où l'on voit revivre la vieille erreur des Ariens [1]. Ce n'est pas une gloire médiocre pour nous, en effet, N. T.-C. F., que d'avoir fourni au monde chrétien le premier de ses Docteurs dans l'ordre des temps : Hilaire, qui est appelé le porte-étendard et l'astre précurseur des Latins [2], n'a-t-il pas devancé de quelques années, sur la scène du monde et dans le tombeau, Athanase lui-même, le plus ancien des Docteurs grecs? Comme aussi, parmi les combats que nous avons à soutenir dans un siècle où *la cause qu'il s'agit de plaider* de nouveau *n'est autre que la cause même de Jésus-Christ* [3], ce n'est pas une médiocre consolation d'avoir à notre tête le grand adversaire de

[1] Volens hoc solatium episcopatui reddere ac peculiare decus fideli Galliarum Ecclesiæ, hoc potissimum ævo quo vetus arianorum error reviviscit. Decret. *Quod potissimum.*

[2] Romanorum Antesignanus,... Romanorum Lucifer. Hieron. — Hincmar. Rhemen.

[3] Nunc mihi non alia ad dicendum causa, quam Christi est. Hilar. Contra Constant., n. 3.

la vieille erreur, qui a reparu sur la terre, l'intrépide défenseur du Verbe incarné, le soldat de l'Église, qu'aucune terreur de la puissance humaine ne put jamais vaincre [1]. La nouvelle auréole qui brille sur son front réchauffera notre ardeur au milieu de la mêlée ; l'arsenal de ses écrits nous fournira des armes éprouvées ; et la victoire qu'il a remportée jadis, est le gage de celle que nous remporterons sur les ennemis renaissants de la divinité de Jésus-Christ.

A ces causes, etc.

[1] Acerrimus divinitatis Christi defensor, quem nullus unquam humanæ potestatis timor vincere potuit. Litteræ Patrum Burdig. ad Pium IX.

XXXIII

LETTRE CIRCULAIRE

ACCOMPAGNANT L'ENVOI DE LA LETTRE SYNODALE DES PÈRES DU CONCILE DE BORDEAUX.

(VIII JANVIER MDCCCLII.)

LETTRE CIRCULAIRE

ACCOMPAGNANT L'ENVOI DE LA LETTRE SYNODALE DES PÈRES DU CONCILE DE BORDEAUX.

MESSIEURS ET CHERS COOPÉRATEURS,

I. Nous vous adressons la LETTRE SYNODALE rédigée par notre vénérable Métropolitain au nom et avec l'assentiment de tous les Pères du concile de Bordeaux. Elle devra être lue publiquement au prône de la messe paroissiale dans toutes les églises de notre diocèse.

Les fidèles de cette vaste circonscription métropolitaine apprendront, par ce résumé rapide, quels ont été, durant le cours de nos laborieuses sessions, les principaux objets de notre sollicitude, et ils verront quel précieux et salutaire usage l'Église sait faire de sa liberté lorsqu'elle lui est rendue. Espérons que les dispositions plus équitables qu'on a montrées envers elle seront sans repentance, et que la Fille du ciel, l'Épouse de Jésus-Christ, n'aura pas à subir de nouvelles entraves. L'autorité humaine n'a point de revanche à prendre contre

la liberté ecclésiastique, puisque l'histoire atteste que l'Église ne s'est jamais servie de sa légitime indépendance que pour rendre cette autorité plus respectable et plus respectée. Pour peu que l'on soit familier avec nos anciens conciles, en particulier avec ceux du moyen âge, ou avec les constitutions apostoliques émanées du Saint-Siége depuis un siècle, on reconnaîtra que l'Église n'a cessé de signaler et de poursuivre ces doctrines perverses, dont l'instinct conservateur le plus vulgaire est condamné à réprimer aujourd'hui avec tant de rigueur les effroyables conséquences. Puisse la société s'épargner pour l'avenir de si cruelles nécessités en secondant de toutes ses forces l'action spirituelle et l'influence morale de l'Église ! *Ni le baume ne manque en Galaad*, dit le Seigneur, *ni le médecin qui sache l'appliquer;* qu'on le veuille seulement, *et la cicatrice de la fille de mon peuple sera bientôt fermée* [1].

II. Quant au texte même des Actes et Décrets de ce concile, qui a reçu du Saint-Siége les éloges les plus flatteurs, il sera prochainement publié et mis à votre disposition. Bien que la promulgation définitive n'en doive être faite qu'à notre prochain synode, nous désirons, Messieurs, que vous ayez au plus tôt entre les mains ce nouveau code de notre province ecclésiastique, qui aura force de loi désormais dans toute l'étendue de dix grands diocèses. Il importe que vous ayez étudié à loisir ces saintes règles, que vous soyez pénétrés de leur esprit, avant le jour où nous les intimerons dans l'assemblée la plus solennelle du clergé diocésain.

[1] Jerem., VII, 22.

L'application pratique et sérieuse de ces décrets va devenir la pensée fixe et le but constant de notre gouvernement épiscopal. Nous ne perdrons de vue aucune de leurs dispositions. Cependant, comme rien ne se fait sans le secours du temps, vous ne vous étonnerez pas, Messieurs, si nous ne créons que successivement certaines institutions, et si nous n'entreprenons pas en un même jour tout le bien qui nous est indiqué. Nous essaierons de ne pas bâtir sur le sable; la promptitude de la construction importe moins que sa solidité, et c'est en ce sens que, pour certaines choses plus difficiles, nous pourrons nous autoriser de l'axiome: *Sat cito, si sat bene*. Demandez à Dieu qu'il nous fasse la grâce de pouvoir réaliser tout ce qu'il a mis dans notre cœur.

Recevez, etc.

XXXIV

INSTRUCTION PASTORALE

SUR L'IMPORTANCE DU NOUVEAU JUBILÉ.

(CARÊME MDCCCLII.)

INSTRUCTION PASTORALE

SUR L'IMPORTANCE DU NOUVEAU JUBILÉ.

I. Depuis quelques mois, Nos Très-Chers Frères, nos diverses Instructions pastorales et la Lettre synodale des Pères du concile ont occupé presque constamment la chaire évangélique dans toute l'étendue de ce diocèse, et c'est à peine si la voix accoutumée des prêtres que nous avons proposés au gouvernement de vos paroisses a pu se faire entendre quelquefois. Nous nous réjouissons d'avoir procuré ce repos à nos bien-aimés coopérateurs, à la suite des longues fatigues que la plupart d'entre eux avaient endurées pendant le cours de l'année sainte, et à la veille des labeurs renaissants que le chef de l'Église leur a préparés par la concession d'une nouvelle indulgence octroyée au monde chrétien. Nous vous en ferons l'aveu, N. T.-C. F., une prudence trop humaine nous inspira quelque appréhension lorsque nous reçûmes l'Encyclique qui promulguait un autre Jubilé. Outre que les forces épuisées de nos meilleurs ouvriers apostoliques

semblaient ne plus devoir se prêter aux laborieux exercices d'un ministère extraordinaire, nous pouvions craindre que ce grand mot de Jubilé, qui a conservé encore un si salutaire empire sur les multitudes, ne perdît de son prestige et de sa puissance en revenant si promptement frapper leurs oreilles. Aussi paraissait-il à plusieurs que nous serions condamnés à laisser passer cette nouvelle faveur d'autant plus inaperçue, que nous nous étions appliqués davantage à mettre en relief et à faire fructifier celle qui a précédé.

Cette appréciation n'était pas selon Dieu, N. T.-C. F.; et quiconque étudiera *les temps et les moments* dans lesquels la Providence nous a placés, ne tardera pas à discerner dans le don qui nous est offert autant d'opportunité que de libéralité. Oui, ce nouveau bienfait du vicaire de Jésus-Christ répond au plus impérieux besoin de notre situation présente, et il n'en faut pas perdre la moindre partie. Jérusalem, Jérusalem, puisses-tu connaître, en cette conjoncture décisive, ce qui te donnerait la paix [1] ! Malheur à toi si tu ne profites pas de cette seconde visite du Seigneur [2], inspirée par les vues les plus miséricordieuses.

Que de fois déjà nous vous l'avons dit, N. T.-C. F. ? Nos pères se sont éloignés de Dieu, et cet éloignement, cette *aversion*, comme parlent les Écritures, a été le principe de tous nos maux, la cause de tous nos châtiments. Or, la nature du remède devant correspondre à celle du mal, le principe unique du salut, ce sera notre *conver-*

[1] Quia si cognovisses et tu, et quidem in hac die tua, quæ ad pacem tibi. Luc., XIX, 42.

[2] Eo quod non cognoveris tempus visitationis tuæ. Ibid., 45.

sion, notre retour vers Dieu. De son côté, le Dieu souverainement bon, qui veut sauver le monde, s'applique à lui faciliter par mille moyens ce salutaire retour, cette conversion nécessaire. Et c'est ainsi qu'à nos yeux le nouveau Jubilé se lie à tout un ordre de Providence qu'il est impossible de méconnaître, et que nous aimons à vous faire apercevoir.

II. Tout ce que nous voyons s'accomplir nous confirme dans cette conviction, N. T.-C. F., que nous sommes arrivés à une grande époque. La voix toute-puissante qui a dit au flot de l'océan : *Tu viendras jusque-là, et tu n'iras pas plus loin*, [1] a marqué aussi une borne aux égarements et aux crimes des nations. Pour tout observateur attentif, c'est une des heures les plus solennelles de l'humanité que celle a partir de laquelle l'esprit d'un peuple prend une direction différente, remonte contre le courant des idées reçues, ressaisit les traditions trop longtemps abandonnées, adore ce qu'il avait brûlé, brûle ce qu'il avait adoré. Or, si les signes des temps ne sont pas trompeurs, nous disons que le milieu du dix-neuvième siècle a été prédestiné, dans les décrets divins, pour commencer la grande séparation de la lumière avec les ténèbres. La révolution qui a toujours marché en Europe depuis trois cents ans, et qui, à travers ses phases diverses, n'a jamais eu qu'un seul caractère, celui de la révolte contre Dieu, la révolution, dis-je, frappée à mort dès la fin du siècle dernier avec lequel elle a noyé son éclat dans le sang et dans la boue, a prolongé pourtant d'un demi-siècle le sombre crépuscule qui devait

[1] Job, XXXVIII, 11.

éclairer les dernières transes de son agonie. Désormais une autre période est commencée. L'aurore d'une ère meilleure s'est enfin levée, et l'horizon qui blanchit éclairera de ses feux naissants l'enfantement d'une société nouvelle. Ah ! de grâce, ne faisons pas le procès au ciel, et n'allons pas l'accuser de colère, là où il ne faut que bénir son amour. Si Dieu n'a pas permis à notre siècle d'atteindre la moitié de sa course sans que des coups terribles fussent portés au scepticisme triomphant et au matérialisme satisfait ; s'il a comme accumulé à l'entrée de la seconde moitié de ce même siècle les éléments les plus régénérateurs, je veux dire, les conciles, les croisades (car l'expédition de Rome en est une), les Jubilés et tant d'autres merveilles de l'ordre religieux et surnaturel, plus importantes et plus significatives que les événements les plus retentissants de l'ordre politique, c'est qu'il a voulu écrire lui-même dans les fastes du monde cette grande date de la contre-révolution par excellence, qui est l'heureuse réaction de la vérité contre le mensonge, de la foi contre le doute, de l'esprit contre la chair, de la vertu contre le péché.

Mais parce que c'est une œuvre durable, parce que c'est un changement universel que le Très-Haut a résolu d'accomplir sur la terre, à cause de cela sa sagesse et sa bonté se plaisent à réitérer les invitations, à redoubler les secours de la grâce. Si tel a été le but des adversités multipliées de ces derniers temps, c'est aussi la raison des bienfaits multipliés du moment présent, et c'est en particulier le motif de cette seconde indulgence Jubilaire, destinée à conserver et à compléter les fruits de la première.

III. On nous disait depuis longtemps, N. T. -C. F., que les idées religieuses se réveillaient en France. Nous reconnaissions qu'en effet un esprit meilleur soufflait dans les âmes; mais cette foi renaissante n'était malheureusement encore que spéculative et ne passait guère à la pratique. Il était réservé au Jubilé du demi-siècle de déterminer un pas immense. Le plus grand nombre de nos concitoyens, jusqu'ici chrétiens seulement par le baptême, sont devenus chrétiens par un acte libre et généreux de leur volonté. Ils ont accepté la loi de Jésus-Christ tout entière; ils ont recouru aux sacrements, confessé leurs péchés, obtenu la grâce du pardon, participé à la sainte Eucharistie, en un mot ils sont devenus justes devant Dieu. Témoins de cette bienheureuse transformation de toute une grande portion de la société, nous avons prophétisé aux ennemis de l'ordre leur prochaine défaite, et nous avons présagé pour notre pays les témoignages les moins équivoques de l'intervention divine. Toutefois, nous aurions entonné trop tôt le cantique de la joie et l'hymne de l'action de grâces, si nous n'avions attendu de recueillir au moins quelques premiers gages de la fidélité et de la persévérance de nos frères dans la voie nouvelle où ils venaient d'entrer. N'avaient-ils obéi qu'à des sentiments momentanés de frayeur, qu'à l'impulsion extraordinaire d'un concours de circonstances favorables? Cette année Jubilaire n'était-elle autre chose qu'une halte d'un instant sur la route du péché, et, après ce point d'arrêt, reprendrait-on ce train de vie accoutumé où Dieu n'est compté pour rien, où la vie animale ne laisse aucune place à la vie de l'esprit, où les préoccupations du temps éloignent toute pensée de

l'éternité? Grande question, que le retour de la prochaine Pâque pouvait seul résoudre. Il le faut avouer en effet, rien n'est sérieux que ce qui est durable. Et notre cœur pastoral, après avoir si souvent et si délicieusement tressailli depuis un an, tandis que nous recevions les rapports consolants qui nous étaient faits sur les innombrables conversions du Jubilé, se resserrerait bien douloureusement si nous apprenions que la Pâque suivante n'a point vu reparaître à la table sainte ceux qui s'en étaient approchés avec des dispositions que nous avions jugées si fermes et si sincères. Mais non, N. T.-C. F., nous ne saurions nous arrêter un seul instant à cette supposition. La nouvelle grâce qui nous est accordée par le pasteur de l'Église universelle, et qui va coïncider avec l'époque de la communion pascale, déterminera infailliblement la fidélité de ceux-là même que leur tempérament naturel eût replongés peut-être dans leur vieille indifférence et dans leur désolante apathie. Nous avons la confiance qu'il en sera tout autrement que des dix lépreux de l'Évangile, et que, parmi tant de malades guéris, il s'en trouvera cette fois à peine un seul qui ne revienne et qui ne rende gloire à Dieu. Oui, par une puissante disposition du ciel, le Jubilé de mil huit cent cinquante-deux sera un Jubilé de persévérance, comme celui du demi-siècle a été un Jubilé de conversion.

IV. O Nos Frères chéris, hommes de toutes les conditions, mais vous, principalement, les déshérités de ce monde, qui supportez le poids du jour et de la chaleur, et qui, détrompés de toutes les chimères menteuses, êtes venus vous rejeter entre les bras de votre Père céleste et sur le sein de votre Mère la sainte Église, Enfants bien-aimés,

la charité de Jésus-Christ nous presse [1], et notre cœur autant que *notre bouche s'ouvre vers vous* [2] pour vous conjurer d'accomplir de nouveau cette année le devoir que vous avez rempli l'an passé. Dieu nous est témoin des prières et des larmes que nous versons en sa présence, et de l'ardeur avec laquelle nous le conjurons de ne pas permettre qu'il s'établisse dans votre vie religieuse une nouvelle interruption, une lacune aussi funeste que coupable. Croyez-nous, N. T.-C. F., la victoire que vous remporterez cette fois sur vous-mêmes sera une victoire définitive ; vous ferez naturellement et sans effort pendant tout le reste de votre vie ce que vous aurez présentement la force de faire une seconde fois ; tandis que si vous retombiez dans vos anciennes négligences, nul ne saurait plus prévoir ce qui vous déciderait à en sortir. Écoutez la voix de votre évêque : votre bonheur éternel dépend de la réponse que vous ferez à son exhortation pressante. Ou plutôt, ce n'est pas lui, c'est Dieu qui vous sollicite, qui vous conjure, par ce surcroît inouï de miséricorde dont cette seconde indulgence est le gage.

V. Et vous, Nos Très-Chers Coopérateurs, ah ! nous sommes sûr d'être compris, d'être exaucé, si nous vous supplions de ranimer vos forces et de retrouver les meilleures inspirations de votre zèle et de votre charité pour assurer et perpétuer, au moyen de cet autre Jubilé, les résultats inespérés que votre ministère, aidé de la bénédiction divine, a obtenus durant le Jubilé précédent. C'est l'œuvre la plus importante, la plus méritoire de

[1] 2 Cor., v, 14. — [2] Ibid., vi, 11.

votre vie sacerdotale qu'il s'agit de consolider. N'épargnez rien de ce qui peut y concourir. Partagez la sainte Quarantaine en plusieurs sections; portez-vous mutuellement et successivement secours, tant pour la confession que pour la prédication; rappelez dans vos paroisses, autant que possible, au moins pour une ou deux semaines, ceux de vos dignes confrères qui ont eu le plus de part à la conversion de votre peuple. Les dispositions énoncées à la fin de ce Mandement leur permettront en quelque sorte de se multiplier. Il est vrai, si nous connaissions moins l'élévation et la délicatesse de vos sentiments, si nous n'avions reçu des preuves récentes du désintéressement qui vous caractérise, nous nous reprocherions de vous demander ces nouveaux actes de dévouement, inséparables de quelques dépenses dont nous ne pouvons pas toujours suffisamment vous décharger, et qui sont très-onéreuses pour votre détresse. Mais ce sera l'éternelle gloire du clergé français d'avoir su, en ce siècle d'argent, non-seulement mépriser *la mammone de l'iniquité*, mais trouver du superflu jusque dans son dénûment, et prendre même sur son nécessaire, pour opérer le salut d'une société qui n'accordait à peu près aucun concours à ceux-là même qu'elle suppliait si hautement de défendre ses intérêts matériels contre les cupidités mauvaises. La postérité redira ce noble usage que le sacerdoce n'a point hésité à faire des dernières ressources qu'il ait plu au siècle de lui laisser. Pour notre part, cette pauvreté féconde de l'Église est un phénomène que nous ne nous lassons point d'admirer. Courage, nos vénérables Frères! Laissons aux hommes du temps les richesses du temps; protégeons même au

besoin leurs jouissances par nos privations, achetons leur sécurité au prix de nos sacrifices. Il est pour nous d'autres trésors, seuls capables d'exciter notre convoitise. Qu'importe que nous ayons cheminé en arrosant de nos larmes la semence que nous jetons, s'il nous est accordé de revenir avec allégresse portant des gerbes à pleines mains [1]? Notre ambition la plus ardente ne sera-t-elle pas satisfaite, si aucune des âmes que nous avons moissonnées ne manque à la prochaine récolte?

VI. Mais nous avons des espérances plus étendues, N. T.-C. F., et nous nous flattons que ce second Jubilé achèvera, pour toute une classe d'hommes généralement avantagés des biens de ce monde, une conversion qui n'a été jusqu'ici que commencée. Ce n'est point en vain que le Seigneur nous aura prodigué ainsi *la multitude de ses miséricordes* [2]. Des sollicitations si fréquentes, des avances si réitérées ne sauraient être repoussées avec dédain. Ne dirait-on pas qu'en ce moment Jésus-Christ a pris pour lui-même le rôle de cet ami opiniâtre qui frappe à la porte de son ami, et qui persiste à frapper jusqu'à ce que celui-ci, vaincu par l'importunité plutôt que par l'amour, se lève enfin et accorde ce qui lui est demandé [3]? Ah! ce que le Sauveur vous demande, N. T.-C. F., ce qu'il veut obtenir à tout prix, c'est votre âme, qu'il s'agit de purifier, et dont le salut importe au salut même du monde. Voilà pourquoi il ne veut pas quitter le seuil de votre maison. Vainement vous le conjurez de ne pas vous être à charge; vainement vous lui

[1] Euntes ibant et flebant, mittentes semina sua; venientes autem venient cum exultatione, portantes manipulos suos. Ps. CXXV, 5, 6.

[2] Ps. L, 2.—[3] Luc., XI, 5 et seq.

objectez que la porte est fermée pour toute la nuit, et que vous désirez continuer votre tranquille sommeil ; il persévère jusqu'à ce qu'il ait lassé votre résistance [1]. Comprenez le dessein d'en haut : ce Jubilé, si rapproché du précédent, n'est autre chose qu'une de ces miséricordieuses indiscrétions, une de ces adorables importunités de mon divin Maître ; et j'y trouve aussi la justification de cet excès d'ardeur que vous nous reprochez peut-être.

Croyez-le bien, N. T.-C. F. : dans les temps ordinaires, nous savons être patients. Saint Jacques nous propose l'exemple du laboureur qui a confié le grain aux sillons et qui attend le fruit précieux de la terre, supportant avec patience les retards jusqu'à ce que Dieu envoie les pluies de la première et de la seconde saison [2]. Agriculteurs des âmes, nous n'avons point oublié ces enseignements. Mais les indices les plus évidents nous révèlent que le temps de la saison et de l'arrière-saison est arrivé, et nous avons lu dans saint Paul cette autre sentence : « Quand une terre a été souvent arrosée de » la pluie qui devait la féconder, et que pour tout ré- » sultat elle produit les ronces et les épines, cette terre » est réprouvée, la malédiction est imminente pour elle, » et son sort définitif sera d'être livrée au feu [3]. » Elle serait donc en quelque sorte désespérée à nos yeux,

[1] Luc., XI, 5 et seq.

[2] Ecce agricola expectat pretiosum fructum terræ, patienter ferens donec accipiat temporaneum et serotinum. Jacob., V, 7.

[3] Terra enim sæpe venientem super se bibens imbrem... proferens autem spinas ac tribulos, reproba est et maledicto proxima ; cujus consummatio in combustionem. Hebr., VI, 7, 8.

elle serait *à la veille d'être réprouvée et maudite*, *et la flamme l'aurait déjà envahie*, cette classe aussi aveugle que criminelle qui, sous l'influence simultanée de tant de leçons de l'adversité et de tant d'invitations de la grâce, ne porterait pas enfin des fruits de conversion. Jamais ces hommes n'auront plus de motifs réunis pour revenir à l'observation de la loi divine. Attendront-ils pour chercher et invoquer le nom de Dieu qu'il ait couvert leur visage de plus d'ignominie[1]? N'ont-ils pas encore reçu des coups assez rudes pour les sentir, et faudra-t-il qu'ils soient écrasés avant de se soumettre à la discipline[2]? Ou bien sera-t-il nécessaire que le ciel invente pour eux d'autres pardons que ceux que le père de tous les chrétiens vient de leur proposer pour la seconde fois? Ah! N. T.-C. F., vous qui appartenez à cette condition si importante et si nombreuse de notre société moderne à laquelle nous avons voué les plus constants efforts de notre ministère, vous à qui nos paroles se sont à peu près exclusivement adressées jusqu'à ce jour, parce qu'il nous semble qu'ayant été les principaux auteurs du mal, c'est à vous qu'il appartient surtout de le réparer en devenant les principaux instruments du bien, non, ne nous reprochez pas le saint acharnement de notre zèle à votre égard; priez au contraire le Seigneur qu'il multiplie pour vous les sages conseillers, et qu'il excite en faveur de votre cause le courage de ses plus éloquents prophètes. Malheur à vous si vous réussissiez jamais à nous imposer silence!

[1] Imple facies eorum ignominia, et quærent nomen tuum, Domine. Ps. LXXXII, 17.

[2] Percussisti eos, et non doluerunt; attrivisti eos, et renuerunt accipere disciplinam. Jerem., v, 3.

Le jour où vous auriez tari la vérité sur nos lèvres et refoulé la charité dans notre cœur, votre ruine serait consommée. Puisse l'impénitence des privilégiés de la terre ne jamais nous arracher des paroles analogues à celles que Paul et Barnabé adressèrent un jour aux anciens privilégiés de la grâce : « *C'était notre devoir de vous annoncer, à vous d'abord, la parole de Dieu*, que l'autorité de vos exemples eût rendue plus vénérable pour la multitude ; *mais parce que vous repoussez obstinément cette parole, et que vous vous jugez indignes de la vie éternelle*, désormais nous vous abandonnons à votre malheureux sort, *et voici que, selon l'ordre du Seigneur, nous nous tournons exclusivement vers ces foules* [1] que vous aviez perverties et quine demandent qu'à connaître la vérité pour en observer les lois avec amour ». Non, nous ne voulons jamais tenirenvers vous, N. T.-C. F., ce langage désespéré. Résignez-vous donc à nos exhortations persévérantes. Nous sentons d'ailleurs qu'il y aura toujours plus de charité que d'audace dans les agressions de notre zèle.

VII. Et pourquoi donc, hommes de ce siècle, *repousseriez vous la parole de Dieu et vous jugeriez-vous indignes de la vie éternelle?* Penseriez-vous qu'un abîme a été creusé, qu'un chaos infranchissable a été établi entre vous et la vérité? Est-ce que la maison du père, est-ce que le bras de la mère ne sont pas toujours ouverts pour recevoir l'enfant qui revient? Ne voyez-vous pas autour de vous des hommes de votre temps, de votre condition,

[1] Tunc constanter Paulus et Barnabas dixerunt : Vobis oportebat primum loqui verbum Dei : sed quoniam repellitis illud, et indignos vos judicatis vitæ æternæ, ecce convertimur ad gentes ; sic enim præcepit nobis Dominus. Act., XIII, 46.

nourris dès l'enfance des mêmes préventions que vous, imbus des mêmes idées, dont la fortune a la même origine, l'élévation la même date, et que la religion compte aujourd'hui parmi ses plus fervents adeptes, sans qu'elle leur ait demandé de lui sacrifier rien dans leur manière de penser et de vivre, si ce n'est ce qui était opposé à la loi divine? N'est-ce pas parmi vos fils que se recrute la portion la plus notable de cette jeunesse catholique, si ardente à professer la ,vérité, si empressée à exercer la charité, et qui est l'objet de nos plus douces complaisances? Disons-le : la barrière entre vous et Jésus-Christ, c'est celle de votre opposition personnelle et volontaire ; vous la renverserez le jour où il vous plaira. Quant à l'Eglise, nous voulons le répéter, il es d'autant moins équitable de lui tenir rigueur qu'elle fut la première à prononcer le mot de conciliation lorsqu'il n'était encore sur les lèvres de personne, et qu'elle se hâta de prévenir, d'étouffer tout sujet de récrimination et de haine en revalidant, à la suite d'une époque pleine de confusion, tout ce qu'il était en son pouvoir de sanctionner et de régulariser. Dites-nous ce qu'elle aurait pu faire et qu'elle n'a pas fait.

Si du moins, sur son invitation, vous profitiez désormais des enseignements précieux de l'infortune, et si vous ne fermiez pas l'oreille à la voix consolante et maternelle qui vous dit : « Mon fils, ne négligez pas le châ-
» timent dont Dieu vous corrige, et ne vous laissez pas
» abattre lorsqu'il vous reprend. Car le Seigneur châtie
» ceux qu'il aime, et il frappe de verges ceux qu'il re-
» çoit au nombre de ses enfants. Ne vous fâchez donc
» point de souffrir : Dieu vous traite en cela comme ses

» fils; car quel est le fils qui ne soit point corrigé par » son père? Que si vous échappiez à la correction dont » tous les autres ont eu leur part, vous seriez donc des » rejetons impurs et non des fils [1]. » Quelle philosophie encourageante, N. T.-C. F.! O vous qui aviez recueilli jusqu'ici tous les avantages de ce monde, vous dont chaque nouvelle révolution avait avancé la fortune, vous que le succès constant avait fascinés et qui vous flattiez que la faveur populaire ne devait jamais se détacher de vous, il vous est devenu impossible de vous le dissimuler : le temps de votre toute-puissance n'est plus; désormais l'opposition que vous avez longtemps et habilement dirigée, s'est enfin retournée contre vous; les colères qui passaient au-dessus de vos demeures, se sont appesanties sur vos têtes. Mais ne pleurez pas trop amèrement ces beaux jours d'autrefois que notre génération ne reverra plus. Le privilége que vous partagez dorénavant avec nous d'être poursuivis par les passions coupables, est le gage des pensées miséricordieuses du ciel à votre égard. Dieu vous reçoit au nombre de ses enfants, il vous adopte et vous introduit dans la famille, puisqu'il vous admet à participer aux épreuves de ses fils. L'important, c'est de savoir user de ces épreuves Et voici de quelle façon le grand apôtre continue ses graves enseignements sur ce sujet : « Du reste, dit-il,

[1] Et obliti estis consolationis quæ vobis tanquam filiis loquitur dicens: Fili mi, noli negligere disciplinam Domini, neque fatigeris dum ab eo argueris. Quem enim diligit Dominus, castigat; flagellat autem omnem filium quem recipit. In disciplina perseverate : tanquam filiis vobis offert se Deus; quis enim filius quem non corripit pater? Quod si extra disciplinam estis, cujus participes facti sunt omnes, ergo adulteri et non filii estis? Hebr., XII, 5, 8.

» quand nos pères selon la chair nous ont châtiés, nous » l'avons supporté avec respect ; combien plus devons- » nous être soumis à celui qui est le Père des esprits, » et qui nous châtie pour que nous vivions? La correc- » tion de nos pères, inspirée par la disposition du mo- » ment, ne se rapportait souvent qu'à des intérêts pé- » rissables; la correction divine, au contraire, ne nous » est donnée qu'autant qu'il est utile pour nous faire » entrer en partage de la sainteté éternelle. Tout châti- » ment, il est vrai, dans l'instant présent, paraît être » un sujet de chagrin et non de joie; mais plus tard, il » fait goûter des fruits de paix et de justice à ceux qui » ont été exercés de la sorte. C'est pourquoi, relevez » vos mains abattues et vos genoux affaiblis. Conduisez » vos pas dans le sentier de la droiture; qu'aucun de » vous ne boite et ne s'égare, mais plutôt que tous se » redressent et se guérissent [1]. » Méditez ces conseils, ô hommes du monde; mettez-les en pratique, et vous reconnaîtrez que la miséricorde de Dieu, plus encore que sa justice, a permis les contre-temps et les revers que vous subissez.

VIII. En terminant, N. T.-C. F., nous voulons vous remercier, dans l'effusion de notre cœur, de la docilité

[1] Deinde patres quidem carnis nostræ eruditores habuimus et reverebamur eos; non multo magis obtemperabimus Patri spirituum, et vivemus? Et illi quidem in tempore paucorum dierum secundum voluntatem suam erudiebant nos; hic autem ad id quod utile est in recipiendo sanctificationem ejus. Omnis autem disciplina in præsenti quidem videtur non esse gaudii, sed mœroris : postea autem fructum pacatissimum exercitatis per eam reddet justitiæ. Propter quod remissas manus et soluta genua erigite, et gressus rectos facite pedibus vestris, ut non claudicans quis erret sed magis sanetur. Hebr., XII, 9, 13.

pieuse autant que délicate avec laquelle notre ville épiscopale a répondu à nos désirs pendant tout le cours de cette *Quarantaine* de prières que nous avions indiquée. Nous avons été touché, plus qu'il ne nous est possible de le dire, du sacrifice généreux que vous avez fait de ces plaisirs immodérés que l'approche du saint temps de carême est en possession de ramener chaque année parmi nous. Vous avez compris que si Dieu, dans sa bonté, a permis à l'homme de chercher dans d'agréables délassements une diversion à ses peines ou un soulagement à ses fatigues, il est des jours cependant, jours d'appréhension et de terreur, jours de prière et d'expiation, pendant lesquels, selon la parole du Sage, *le rire est une erreur et la joie une tromperie* [1]. Aussi, N. T.-C. F., quelles ne sont pas nos espérances pour cette période nouvelle de recueillement et de pénitence qui s'ouvre devant vous! Si vous avez suivi si religieusement nos conseils dans un temps que l'usage a consacré aux jeux et aux divertissements profanes, que ne ferez-vous point pendant cette autre Quarantaine que les lois les plus formelles de l'Église nous commandent de passer dans les œuvres de la mortification et de la piété, et que la munificence extrême du père commun des fidèles enrichit encore pour nous des trésors d'une indulgence Jubilaire? Ah! *faisons donc le bien sans nous lasser jamais; car, quand le temps sera venu, nous ne nous lasserons point de moissonner : Bonum autem facientes, non deficiamus : tempore enim suo metemus non deficientes* [2].

A ces causes, etc.

[1] Risum reputavi errorem, et gaudio dixi : Quid frustra deciperis? Eccl., II, 2.—[2] Gal., VI, 9.

XXXV

LETTRE PASTORALE

CONCERNANT L'ŒUVRE DES SÉMINAIRES.

(II AVRIL MDCCCLII.)

LETTRE PASTORALE

CONCERNANT L'ŒUVRE DES SÉMINAIRES.

I. Nous le constatons tous les jours avec plus d'évidence, Nos Très-Chers Frères, les besoins de la société exigeront de l'Église, dans un avenir très-rapproché, le rétablissement ou la création de diverses œuvres sans lesquelles la régénération de notre patrie ne peut s'accomplir. Nous suivons d'un œil attentif le mouvement qui se fait dans l'opinion, le changement d'idées qui s'opère dans les différentes classes, et nous bénissons la Providence qui, depuis quelques années, par la voix terrible des événements, a déterminé dans les esprits, autant que dans les faits, un revirement si subit et qui pourra devenir si complet. C'est donc à juste titre que, dans le langage des saintes Écritures, *les peuples* sont métaphoriquement désignés par *les grandes eaux*[1], lesquelles, à un jour marqué, rentrent dans leur lit avec autant de calme et de docilité qu'elles avaient mis de fougue et de colère à briser toutes leurs digues; à peine se souviendrait-on de leurs débordements, si la trace n'en était marquée sur le sol par les ravages multipliés qui subsistent après leur

[1] Aquæ quas vidisti, populi sunt. Apocal., XVII, 15.

passage. Il est donc bien vrai aussi, ce que l'Esprit-Saint nous a dit, que le Seigneur *a fait les nations guérissables*[1]. Si le découragement a pu nous faire longtemps douter de la vérité de cet oracle l'expérience est en voie de nous la démontrer. Mais hâtons-nous d'ajouter que la convalescence des nations, comme celle des individus, demande autant et parfois plus de soins que la maladie elle-même. C'est vous dire, N. T.-C. F., comment l'Église de Jésus-Christ conçoit, et comment elle accomplira ses devoirs auprès d'une société miraculeusement revenue des portes de la mort. Rien de ce qui pourra rétablir son premier tempérament et lui rendre son ancienne vigueur, ne saurait échapper à notre sollicitude. Tant de choses parfaites, qu'une folle imprévoyance a détruites, nous nous appliquerons à les refaire, ou du moins à les remplacer par d'autres institutions analogues, appropriées au caractère nouveau des sociétés et aux nécessités des circonstances. Jusqu'ici nous avons pu faire en silence, et sans recourir à la charité de nos frères, les premières approches des œuvres importantes que nous projetons. Le jour viendra où nous aurons besoin de concours, et nous sommes assuré qu'alors il ne nous manquera pas.

Mais, si de nouvelles œuvres deviennent infiniment désirables, il est indispensable avant tout de maintenir celles qui existent, et nous voulons vous intéresser aujourd'hui, N. T.-C. F., à ceux de nos établissements sans lesquels toutes les autres œuvres religieuses seraient bientôt frappées de langueur et de dépérissement : il s'agit de nos Séminaires.

[1] Sap., I, 14.

II. Vous connaissez comme nous la vaste étendue et les besoins de ce diocèse. Cinquante ans se sont écoulés depuis le rétablissement du culte public, et malgré les recrues considérables dont la tribu sainte n'a cessé de s'enrichir, plus de trente paroisses sont encore aujourd'hui sans pasteurs. Quelques-unes d'elles, en bien petit nombre, il est vrai, nous ont adressé requête sur requête sans que nous ayons pu nous rendre à leurs louables désirs. Ailleurs l'indifférence même des populations, qui se sont résignées depuis trop longtemps à se passer du ministère des prêtres, nous fait un devoir plus impérieux peut-être de remédier aux maux produits par cette privation de tout secours religieux ; et nous n'aurons de repos que quand la présence d'un curé auprès de ces âmes abandonnées nous donnera l'espérance de les voir sortir bientôt de leur déplorable assoupissement. D'autres localités, en nombre à peu près égal à celui des paroisses vacantes, réclament ou s'apprêtent à réclamer auprès du pouvoir civil la réérection de leur titre paroissial, que, pour notre part, nous sommes tout disposé à leur rendre.

Or, si les années favorables qui s'achèvent, et pendant lesquelles le sanctuaire, découronné pour quelque temps de la majesté des cheveux blancs, n'avait à peu près aucune perte à déplorer, n'ont pas suffi à remplir tous les vides que la révolution avait creusés, comment nous dissimuler que cette heureuse trève des infirmités et de la mort ne tardera pas à être rompue, et que des brèches plus nombreuses se feront bientôt dans nos rangs? Comment ne pas reconnaître aussi qu'il deviendra de jour en jour plus indispensable de multiplier les vi-

cariats? Des causes qu'il est superflu de détailler ici, les ont rendus beaucoup plus rares dans ce diocèse que dans presque tout le reste de la France. Mais l'accroissement notable de la population dans la plupart des gros bourgs; l'âge plus avancé des titulaires qui occupent les cures; la mise à exécution du point de discipline ecclésiastique, rappelé par le concile de Bordeaux, qui interdit en général le binage par un même prêtre dans une même église; enfin le désir légitime qu'auront certaines populations de conserver deux messes le dimanche : voilà autant de motifs qui doivent amener une augmentation prochaine dans le personnel des vicaires.

Ce n'est pas tout. N'est-il pas désormais incontestable qu'à côté et en dehors du ministère pastoral, il en est un autre véritablement utile au salut des âmes, celui des missionnaires diocésains? Et les fruits prodigieux, mais incomplets encore, obtenus dans ces deux Jubilés par les prédications de nos prêtres auxiliaires, ne nous ont-ils pas montré tout à la fois et le bien que nous pouvons attendre de leurs travaux, et l'insuffisance du nombre de ces intrépides ouvriers? Ce sont là des légions qu'il nous tarde de grossir, et qui ne peuvent, elles aussi, se recruter que par nos Séminaires. Nous savons que notre désir y sera compris.

Enfin, N. T.-C. F., une autre carrière vient de s'ouvrir devant nous. La liberté d'enseigner nous a été jusqu'à un certain point rendue; et, après l'avoir si longtemps et si ardemment sollicitée, nous eussions été inexcusables de n'en pas profiter. Outre nos anciens établissements ecclésiastiques de Montmorillon, de Bressuire, de Saint-Maixent et d'Airvault, le collége catho-

lique de Saint-Vincent de Paul, à Poitiers, que nous venons d'acquérir, et qui se trouvera désormais placé sous notre direction la plus spéciale, demandera de nous d'importants sacrifices. L'intérêt des études théologiques de notre grand Séminaire, et aussi la nécessité pour les maisons d'instruction secondaire d'un professorat stable et exercé, nous ont fait une loi de ne guère employer dans l'éducation les jeunes clercs qui ne sont pas encore revêtus de la prêtrise. De cette sorte, il est arrivé déjà que non-seulement l'enseignement des langues et des lettres, mais la surveillance telle que nous la comprenons et que nous l'exerçons dans nos établissements, ont absorbé, depuis que nous sommes parmi vous, la plus grande partie des nouveaux sujets promus au sacerdoce. Nous n'avons même pas hésité à permettre à quelques-uns des jeunes ecclésiastiques auxquels nous avons imposé les mains de se vouer à l'enseignement primaire, qui a, lui aussi, des droits à toute notre sollicitude, ainsi que nous vous l'exposerons plus tard.

En présence de tant de besoins de tout genre, il est donc évident, N. T.-C. F., que nous ne pourrions, sans compromettre gravement l'intérêt des paroisses et le succès de nos entreprises, laisser tant soit peu languir nos noviciats ecclésiastiques. Ils sont la base de tout le reste. Tout fleurira dans le diocèse, tant que les Séminaires seront prospères. Du nombre et de la qualité des prêtres qu'ils nous fourniront, dépend l'avenir de la religion et le salut de la société.

Mais ici, N. T.-C. F., veuillez bien le comprendre, nous avons absolument besoin de vous. Ç'a été trop souvent une injustice de ce siècle de demander beau-

coup à l'Église, de s'étonner qu'elle ne fût pas en mesure de satisfaire à tout ce que les circonstances pouvaient exiger, et de lui refuser d'autre part les premiers et les plus indispensables éléments sans lesquels elle ne saurait rien faire. Comment donnerait-elle les résultats, si on lui retire les moyens? Par exemple, il faut en ce moment, dans l'intérêt de la chose publique autant que de la religion, un sacerdoce jeune, éclairé, pieux, apte aux vocations les plus variées, mis en rapport avec les besoins particuliers de l'époque : ce ne sont pas seulement les vrais chrétiens, ce sont tous les amis de la conservation qui le disent ainsi. Soit. Mais alors que le père de famille en conclue qu'il doit offrir à l'Église ses enfants; car il faut des hommes pour faire des prêtres. Et que le riche aussi conclue qu'il doit aider l'Église de ses ressources; car, pour nourrir des hommes, il faut du pain C'est le double concours que nous sollicitons en ce moment; nous vous prions d'être attentifs à ce que nous allons dire.

III. Pour faire des prêtres, il faut des hommes, et nous vous conjurons, N. T.-C. F., qui que vous soyez, et à quelque condition que vous appartenez, de ne pas disputer vos fils à Dieu, de nous les confier dès leur bas âge si vous remarquez en eux d'heureuses inclinations vers le ministère des saints autels. Un des avantages les plus notables de l'ancienne société française sur la société nouvelle, c'est qu'alors tous les rangs fournissaient leur contingent à la milice sainte. Car ce n'était pas seulement une dette de religion et de justice qu'à ces époques de foi toutes les classes de la nation se croyaient tenues d'acquitter envers le sanctuaire, en lui

payant l'impôt du sang; ce n'était pas seulement un honneur que chaque famille pensait conquérir, en enrôlant quelqu'un des siens dans cette divine hiérarchie que les prophètes et les apôtres n'ont pas craint de nommer une assemblée de rois, un sacerdoce royal; la société entière recueillait en outre un avantage incomparable de cette rencontre précieuse de tous ses membres, à quelque ordre qu'ils appartinssent d'ailleurs, dans un même ordre que la constitution du pays avait placé au-dessus de tous les autres. Aucune classe, aucune famille ne pouvait alors s'établir en opposition durable et systématique avec la religion et avec l'Église, parce que toutes les classes et toutes les familles s'y trouvaient rattachées par les liens mêmes de la nature. Et cette alliance de tous les états avec l'Eglise, les reliait aussi tous entre eux, ou diminuait à tout le moins l'énorme distance qui les eût séparés sans cela. Nous n'avons pas à examiner ici jusqu'à quel point le mélange impur des pensées humaines avait fini par altérer la sainte économie des conseils divins : c'est le propre de tout ce qui participe d'un élément terrestre d'être sujet à dégénérer. Ce que nous voulons constater, c'est que, malgré les révolutions politiques qui ont prétendu niveler toutes les conditions, les divisions sociales sont devenues plus tranchées que jamais, depuis que l'Église, avec ses dévouements et ses sacrifices, n'est plus le rendez-vous commun de toutes les classes de la société.

A la vérité, l'Église n'est plus riche aujourd'hui. On faisait foule autour d'elle quand elle distribuait de brillantes dignités, d'opulents revenus. C'est depuis qu'elle est pauvre qu'on l'a délaissée. Comme pour les alliances

de la terre, ni la beauté, ni la noblesse, ni les malheurs de cette Fille du ciel ne suffisent à lui conquérir des cœurs que l'appât de l'or et des honneurs eût séduits. Faut-il s'en plaindre pour l'Église? Nous ne le savons pas. Mais ce qui est certain, c'est qu'il est indigne des grandes âmes d'abandonner ainsi la plus auguste et la plus sainte des causes au jour de l'infortune. Ce qui est certain, c'est que tant de familles, illustrées dans le passé par les emplois ecclésiastiques autant que par les charges de l'État, seront accusées d'ingratitude par la postérité qui ne verra presque plus figurer leurs noms sur les catalogues du sanctuaire à partir du jour où le sanctuaire a été dépouillé de ses trésors. Qu'on les loue, à la bonne heure, de leur fidélité honorable et persévérante envers les dynasties déchues; on ne s'en étonnera que davantage de ne point rencontrer leurs fils parmi les ministres de la seule majesté qu'il leur était toujours loisible de servir, et l'on regrettera que les larmes trop souvent stériles de leur dangereuse oisiveté n'aient pas été remplacées par le courage de la chasteté et l'amour du sacrifice, qui, en les appelant sous la bannière du Roi des rois, les eût utilisés à la fois au profit de la religion et de la patrie.

Nous en dirons autant de ces familles plus récentes auxquelles le talent, la fortune et les événements ont assuré désormais un rang distingué dans la société. Auprès d'elles aussi l'Église a des droits incontestables et des titres sérieux à faire valoir. Et sans parler du passé, n'est-ce pas à la religion seule qu'il est réservé de clore enfin cette ère des révolutions, qui n'est pas moins menaçante aujourd'hui pour la propriété moderne qu'elle

n'a été funeste dès son début à la propriété ancienne? Que la bourgeoisie veuille y réfléchir : elle a beaucoup reçu de l'Église; elle est tenue de lui rendre quelque chose; et, à tous égards, elle ne saurait faire un acte plus important de conciliation comme de justice que de lui offrir ses fils. Pour notre part, nous les appelons de tous nos vœux autour de nous, et ils peuvent compter sur toute notre tendresse.

Et ne nous dites pas, N. T.-C. F., que ce n'est pas votre faute si le souffle d'en haut n'allume plus le feu sacré dans le cœur de vos enfants. Outre que vous l'y avez souvent éteint, soit en combattant directement leur vocation, soit en la soumettant à des épreuves exagérées qui devaient la tuer et qui l'ont tuée en effet, nous vous reprocherions encore de n'avoir rien fait pour l'exciter. N'est-il pas certain qu'en frappant trop souvent leurs oreilles des vains bruits d'une sagesse profane, en habituant leurs cœurs à ne priser que ce qui se touche, à n'estimer que ce qui se compte, en repaissant leurs jeunes imaginations d'espérances brillantes selon le monde, vous ne leur avez pas même permis d'ouvrir leurs âmes à ces pensées de foi, d'abnégation, d'amour de Dieu et des hommes qui pouvaient les incliner vers le ministère ecclésiastique et les acheminer vers les saints autels? Ah! restituez au sacerdoce, dans votre conscience et dans vos discours, la place qui lui appartient; dites à vos enfants que *le premier et le plus grand commandement c'est d'aimer Dieu et de le servir*, qu'à ce titre la plus haute dignité comme le plus noble emploi qui se puissent concevoir sur la terre c'est d'être voué par état à la gloire de Dieu et au salut des âmes; témoignez-leur qu'aux yeux

de votre raison comme de votre foi les intérêts temporels les plus graves ne sont rien au prix des intérêts éternels, et que par conséquent le négoce sacré du prêtre est infiniment au-dessus de celui qui a fait votre fortune et qui procure le plus d'avantages et de jouissances ici-bas; parlez ce langage de bonne heure devant vos fils, et vous reconnaîtrez bientôt qu'il s'en trouve parmi eux de prédestinés au sanctuaire. Et, par eux, de grandes bénédictions, auxquelles vous n'aviez plus part depuis longtemps, se répandront de nouveau sur vos maisons.

IV. Toutefois, N. T.-C. F., nous n'ignorons pas que ce sera toujours le très-petit nombre de nos lévites qui appartiendra aux familles riches ou seulement aisées. Il en a été ainsi dès les premiers jours du christianisme; saint Paul le remarquait et il ne s'en plaignait pas. Il en sera de même jusqu'aux derniers temps : le concile de Trente, dans son célèbre décret sur l'érection et l'organisation des Séminaires, l'a prévu et l'a voulu de la sorte. Que voyons-nous en effet? Pendant que les puissants et les riches du siècle se tiennent obstinément éloignés du sanctuaire, c'est au sein des conditions les plus modestes que l'esprit de Dieu suscite les hommes apostoliques. Il y a encore des Moïse, des David, des Vincent de Paul parmi ces enfants qui gardent les troupeaux jusqu'à ce qu'ils deviennent pasteurs des peuples. Riches en piété, leurs parents sont dépourvus des biens de la fortune.

Vous, N. T.-C. F., qui n'avez pas voulu peut-être donner vos propres enfants à l'Église, n'est-ce pas votre devoir de fournir du moins à l'Église le moyen de nourrir et d'élever ceux qui seront un jour les maîtres et les guides de vos enfants dans la grande affaire

du salut? C'est un ordre général de la Providence que celui qui est dans l'abondance vienne au secours de celui qui est dans le besoin. Mais ici ce n'est pas seulement cet ordre général que nous invoquons; ce que nous sollicitons de vous, vous le devez à d'autres titres. Car n'est-il pas vrai, N. T.-C. F., que tous ceux qui appartiennent à une société sont tenus de contribuer à ses charges dans la proportion des avantages que cette société leur procure, et selon la nature particulière de leurs moyens? N'est-il pas vrai encore que si, pour une raison quelconque, un membre de cette société se soustrait à une des obligations qui pèsent sur lui, il doit, s'il le peut, compenser par une contribution de quelque autre espèce celle qu'il n'acquitte pas? Les choses sont ainsi réglées dans la société civile. En doit-il être autrement dans la société religieuse? D'après ce principe, aucun des enfants de l'Église, à moins d'une impossibilité absolue, ne doit refuser de concourir de quelque manière à l'entretien des plus indispensables établissements ecclésiastiques, qui sont les Séminaires. Mais vous, N. T.-C. F., qui recevez de l'Église, non pas seulement les secours spirituels qu'elle accorde à tous, mais encore des bienfaits temporels du premier ordre, puisqu'elle seule réussit à protéger efficacement vos propriétés de tout genre contre l'envahissement des cupidités criminelles, vous qui d'autre part ne consacrez presque jamais vos fils au service des autels, voyez s'il n'est pas juste et nécessaire que vous payiez plus libéralement à la religion sur votre fortune le tribut auquel elle a droit, tribut que la religion ne demande pas pour elle-même et qui ne doit être employé qu'à votre propre avantage?

Peut-être nous direz-vous, N. T.-C. F., que vous connaissez déjà vos obligations à cet égard, et que vous les avez remplies jusqu'ici. Ah ! sans doute, plusieurs de vous ont bien mérité de l'Église par les offrandes abondantes qu'ils n'ont cessé de lui faire depuis un demi-siècle, pour l'entretien et l'éducation de ses clercs. Qu'ils en reçoivent ici nos remercîments bien sincères. Mais à ceux-là même nous dirons de ne pas se lasser, et de faire de nouveaux efforts, puisque les ressources ne sont pas encore arrivées au niveau de nos besoins. Et à ceux qui précédemment n'ont presque jamais répondu à l'appel de leur évêque, nous sommes obligé de rappeler ce que saint Paul, ce grand législateur de l'Église naissante, écrivait aux fidèles de la Galatie : *Que celui qui se fait catéchiser, communique quelque chose de tous ses biens à celui qui le catéchise : Communicet autem, is qui catechisatur verbo, ei qui se catechisat, in omnibus bonis* [1]. Remarquez, N. T.-C. F., le langage de l'apôtre, et voyez jusqu'où va le précepte qu'il adressait à ces familles de chrétiens qui ne comptaient cependant pas parmi eux *beaucoup de riches ni beaucoup de puissants.* Celui qui est instruit étant débiteur de celui qui l'instruit, il lui doit une part *sur tous ses biens.* Et, pour sanction de cette loi, le grand apôtre fait intervenir la justice divine, *dont on ne se moque point* impunément, et qui rendra à chacun selon ses œuvres : *car nul ne recueillera que ce qu'il aura semé* [2]. Il est vrai, N. T.-C. F., l'Église, à la différence des institutions humaines, n'use pas de moyens extérieurs de coaction ; elle ne fixe pas même à vos consciences la quotité du tribut que vous

[1] Galat., VI, 6. — [2] Ibid., 8.

lui devez. En vous laissant la liberté de faire vous-mêmes sa part, elle vous laisse le mérite de la spontanéité. N'abusez pas de sa délicatesse ; et songez que Dieu, à qui rien n'est caché, estimera la valeur de votre don d'après la fortune qu'il vous a donnée, et d'après les besoins de l'Église, son épouse et votre mère.

V. En résumé, N. T.-C. F., vous nous demandez des prêtres, des prêtres nombreux, des prêtres instruits, des prêtres pour les campagnes, des prêtres pour les villes, des prêtres pour l'éducation de vos enfants, des prêtres pour le ministère paroissial, des prêtres pour la prédication extraordinaire, des prêtres pour toutes les bonnes œuvres, et nous vous répondons que c'est à vous qu'il appartient de faire des prêtres, soit en nous donnant vos fils, soit en nous fournissant les moyens d'élever les enfants des autres. *Semez et vous recueillerez :* nous nous servons à dessein de cette parole, puisqu'il s'agit de nos *Séminaires*, qui contienent toute *l'espérance de la moisson*, selon la belle parole du pieux Olier : SPES MESSIS IN SEMINE. *Si vous semez beaucoup, vous recueillerez beaucoup ; si vous semez peu, vous recueillerez peu* [1], et par conséquent vous n'aurez à vous plaindre que de vous-mêmes, si l'Église ne suffit pas à rendre à la société tous les services que celle-ci réclame d'elle.

Nous finirons donc, N. T.-C. F., en vous disant encore avec l'apôtre saint Paul : *Les quêtes se feront parmi vous de la manière qu'elles ont été réglées par le passé. C'est à chacun de vous de déterminer de lui-même et dans son cœur ce qu'il lui plaira de donner, de le mettre de côté d'avance et de le réserver avec soin* [2], comme étant la part

[1] 2 Corinth., IX, 6.

[2] De collectis autem, quæ fiunt in sanctos, sicut ordinavi Ecclesiis Ga-

que vous offrirez à Dieu au jour marqué, *et cela non point avec tristesse et par nécessité : car Dieu veut que la joie accompagne le don* [2]. Ce que nous vous demandons de faire cette année, N. T. C. F., vous le ferez chaque année à l'avenir, et vous irez au-devant des sollicitations qu'il nous coûterait beaucoup de vous adresser de nouveau.

VI. Et vous, Nos Très-Chers Coopérateurs, ah ! vous serez toujours les plus zélés bienfaiteurs, les plus éloquents avocats de ces asiles saints où vous avez sucé le lait de la science et de la piété, où se forment les auxiliaires que vos infirmités demanderont peut-être un jour, et les ouvriers qui cultiveront après vous la vigne fécondée par vos sueurs. Continuez à témoigner à nos maisons lévitiques votre reconnaissance par quelques légers sacrifices, tels que les comporte votre situation. Ne diminuez rien de votre sollicitude attentive pour découvrir, parmi les jeunes enfants de vos paroisses, ceux que le doigt de Dieu a marqués pour le saint ministère ; que chaque presbytère devienne une petite école cléricale. Enfin, tous les ans, aux époques de Pâques et de Noël, plaidez avec chaleur la cause des Séminaires ; car nous serions plus désolé que vous-mêmes d'être réduit à écarter du sanctuaire de jeunes candidats, faute des ressources sans lesquelles nous risquerions de créer de graves embarras à des établissements que nous ne nous résignerons jamais à laisser se charger de dettes.

A ces causes, etc.

latiæ, ita et vos facite. Per unam sabbati unusquisque vestrum apud se seponat, recondens quod ei bene placuerit, ut non, cum venero, tunc collectæ fiant. 1 Corinth., XVI, 1, 2.

[2] Unusquisque prout destinavit in corde suo, non ex tristitia aut necessitate : hilarem enim datorem diligit Deus. 2 Corinth., IX, 7.

XXXVI

DISCOURS

ADRESSÉ AU PRINCE-PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE A L'ENTRÉE DE L'ÉGLISE DE NOTRE-DAME DE NIORT, LE XIII OCTOBRE MDCCCLII.

DISCOURS

ADRESSÉ AU PRINCE-PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

PRINCE,

Les livres saints ont dit, et la voix publique me répète que le langage de la flatterie ne convient pas sur les lèvres du prêtre. Mais je sais aussi que le Dieu dont je suis le ministre a horreur de l'ingratitude ; et nous serions ingrats envers lui comme envers vous, si nos cœurs ne le bénissaient du bien que sa miséricorde a daigné nous faire par vous. Évêque et Français, je ne puis contempler sans émotion l'homme prédestiné que les impénétrables desseins d'en haut tenaient en réserve pour procurer la délivrance de Rome et l'affranchissement de l'Église, aussi bien que le salut de la patrie et de la civilisation.

Prince, c'est le précieux privilége du chrétien de n'envisager les choses de ce monde qu'avec les yeux de sa foi. La mienne ne se lasse point d'admirer la grandeur du rôle qui vous est échu. Elle en reporte le premier mérite et la première cause à votre vertueux

père. Oui; car l'Écriture m'enseigne que Dieu rend avec usure aux enfants ce qu'il a reçu des parents. Or, la sainte Église de Dieu, l'unique épouse de Jésus-Christ, la vraie religion n'a guère connu de jours propices en Hollande depuis plusieurs siècles, si ce n'est les jours trop vite écoulés du gouvernement protecteur et catholique de son roi Louis. Laissez-moi donc vous le dire, Prince : les faveurs prodigieuses dont le ciel vous comble aujourd'hui, sont la moisson de grâces que votre père avait semée pour vous.

Mais il est écrit aussi qu'à celui auquel il a donné beaucoup, Dieu demandera beaucoup. Prince, votre mission n'est pas achevée. Les passions coupables dont vous avez comprimé la fureur, ne sont point écloses tout à coup ni par hasard. Le trop long règne d'un matérialisme sceptique les avait produites et développées. Sous l'empire des mêmes causes et des mêmes influences, renaîtraient infailliblement et prochainement les mêmes effets. Prince, Dieu le veut, et ce sera votre grande œuvre : au-dessus de la morale vulgaire des intérêts et des jouissances, il s'agit de rétablir, à tous les degrés de l'échelle sociale et politique, la sainte morale des principes et des devoirs. Que les vertus d'abnégation et de renoncement, que l'esprit de foi et de sacrifice, que les préceptes chrétiens, en un mot, redeviennent la devise et la loi de tous les hommes appelés à exercer le pouvoir; et la France, qui, pour se relever de ses abaissements, n'attend qu'une impulsion généreuse, redeviendrait bientôt la nation incomparable qu'ont connue nos pères, le pays des grandes choses et des nobles caractères.

Tels sont, Prince, les hommages respectueux et les

vœux ardents que dépose à vos pieds le clergé de cette seconde ville de mon diocèse et de toute cette contrée célèbre que l'Empereur appelait la terre des Géants. Tous, nous allons invoquer avec ferveur le Dieu puissant qui tient en ses mains le sort des princes et les destinées des peuples.

FIN DU TOME PREMIER.

TABLE DES MATIÈRES

DU PREMIER VOLUME.

PAGES.

I.— Éloge de Jeanne d'Arc. 1

II.— Discours pour la bénédiction des premiers travaux du chemin de fer de Paris à Chartres. 37

III.— Discours pour la bénédiction de la chapelle de la colonie agricole de Bonneval. . . 47

IV.— Panégyrique de saint Louis, roi de France. 61

V.— Discours pour la bénédiction de l'arbre de la liberté. 103

VI.— Discours pour la bénédiction du chemin de fer de Chartres. 113

VII.— Lettre pastorale à l'occasion de la prise de possession du diocèse de Poitiers. . . 121

VIII.— Discours d'adieu prononcé au prône de la messe paroissiale de la cathédrale de Chartres. 151

IX.— Discours prononcé à la séance publique des antiquaires de l'Ouest. 163

X.— Instruction pastorale sur le retour à Dieu. 169

XI.— Discours prononcé au cercle catholique de Poitiers. 201

XII.— Discours pour la clôture de la retraite des vieillards. 207

XIII.— Discours pour l'anniversaire du miracle des clefs. 219

XIV. — Lettre pastorale concernant plusieurs points d'administration ecclésiastique. . . . 229
XV. — Allocution à la réunion générale de la conférence de Saint-Vincent de Paul. . . 245
XVI. — Mandement à l'occasion de la rentrée de N. S. P. le Pape Pie IX dans Rome. . . 251
XVII. — Instruction pastorale sur l'importance religieuse et sociale des conciles. 261
XVIII. — Discours prononcé à la troisième session solennelle du concile de Bordeaux. . . 285
XIX. — Lettre pastorale au sujet des reliques de sainte Radegonde. 295
XX. — Discours pour la translation des restes de Girald, évêque de Limoges. 303
XXI. — Lettre pastorale pour la publication du jubilé accordé à l'occasion du demi-siècle. 313
XXII. — Lettre au sujet du sacre de Monseigneur l'Évêque élu d'Angoulême. 337
XXIII. — Allocution au cercle catholique de Poitiers. 343
XXIV. — Seconde instruction pastorale à l'occasion du jubilé demi-séculaire. 351
XXV. — Discours pour la bénédiction du chemin de fer de Poitiers. 383
XXVI. — Discours pour la consécration de l'autel et la réconciliation de la chapelle du château d'Anet. 391
XXVII. — Discours pour la translation d'une relique de sainte Radegonde. 399
XXVIII. — Première lettre pastorale aux dissidents de la Petite-Église. 407
XXIX. — Mandement concernant l'Immaculée Conception de la Bienheureuse Vierge Marie 443
XXX. — Mandement concernant la clôture du jubilé

demi-séculaire et le XXV^e^ anniversaire du miracle de Migné. 449
+ XXXI. — Allocution pour le XXV^e^ anniversaire du miracle de Migné. 467
+ XXXII. — Mandement ordonnant les prières prescrites par N. S. P. le Pape, et promulguant le décret qui déclare saint Hilaire Docteur de l'Église. 477
XXXIII. — Lettre circulaire accompagnant l'envoi de la Lettre synodale des Pères du concile de Bordeaux. 495
XXXIV. — Instruction pastorale sur l'importance du nouveau jubilé. 501
XXXV. — Lettre pastorale concernant l'œuvre des séminaires. 519
XXXVI. — Discours adressé au Prince-Président de la République. 535

POITIERS, TYP. DE HENRI OUDIN.

